GERGOVIE 2006

Recherches sur les fortifications de l'oppidum
Fouille du rempart sud et de le Porte Ouest

(mai/juin 2006)

Rapport intermédiaire de fouille pluriannuelle (2005-2007)

Thomas Perlwieser, Yann Deberge

avec les contributions de Sylvain Foucras, Magali Garcia,
Matthew Loughton, Alain Wittmann

ARAFA/SRA Auvergne, Mirefleurs/Clermont-Ferrand, mars 2007

Sommaire

FICHE SIGNALÉTIQUE 5

OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE 5

REMERCIEMENTS 7

1. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE 9

1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE 9
1.2. HISTORIQUE DES LIEUX CONCERNÉS PAR LES DÉCOUVERTES ANCIENNES 9

2. PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODE 13

2.1. OBJECTIFS INITIAUX 13
2.2. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE 2006 15
2.2.1. LES OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE 2006 15
2.2.2. LA MÉTHODE DE FOUILLE 15
2.2.3. TYPE DE DOCUMENTATION 15

3. CHANTIER II - PORTE OUEST (SECTEUR 12 ; YD) 16

3.1. HISTORIQUE DES RECHERCHES ET CONDITIONS D'INTERVENTION 16
3.2. ORGANISATION ET ÉVOLUTION DES VESTIGES 16
3.2.1. PHASE 0 : FRÉQUENTATION DE LA PROTOHISTOIRE ANCIENNE 17
3.2.2. PHASE 1 : IMPLANTATION ET EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE 17
3.2.3. PHASE 2 : L'OCCUPATION DOMESTIQUE ET ARTISANALE (FIG. 17-22) 18
3.2.4. PHASE 3 : ZONE DÉPOTOIR, NIVELLEMENT DE LA CARRIÈRE, INSTALLATION DU MUR 20038 (FIG. 22-25) 21
3.2.5. PHASE 4 : UNE PHASE D'ABANDON SIGNALÉE PAR UN HORIZON HUMIQUE (?) (FIG. 23 ET 29) 22
3.2.6. PHASE 5 : INSTALLATION DE LA PORTE GALLO-ROMAINE (FIG. 25-27) 23
3.2.7. PHASE 6 : ANCIENS TRAVAUX DE RECHERCHES (FIG. 28-29) 24
3.3. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES 25
3.4. DOCUMENTATION ANNEXE 1 : ILLUSTRATIONS 27
3.5. DOCUMENTATION ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES 51

4. CHANTIER IV – REMPART SUD-OUEST (TP) 59

4.1. HISTORIQUE DES RECHERCHES ET CONDITIONS D'INTERVENTION 59
4.2. RÉSULTATS 60
4.2.1. LA CARRIÈRE (FIG. 33-34, 41-42, 44) 60
4.2.2. LE REMPART (FIG. 32, 37, 38, 40, 43-45) 61
4.2.3. LA TOMBE 63
4.3. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES 64

4.4. DOCUMENTATION ANNEXE 1 : ILLUSTRATIONS 65

4.5. DOCUMENTATION ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES 83

5. CHANTIER V – TALUS À LA BORDURE NORD-OUEST DU PLATEAU (TP) 91

5.1. CONDITIONS D'INTERVENTION 91
5.2. RÉSULTATS 91
5.3. PERSPECTIVES 91
5.4. DOCUMENTATION ANNEXE 1 : ILLUSTRATIONS 93
5.5. DOCUMENTATION ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES 99

6. LE MOBILIER LATÉNIEN ET GALLO-ROMAIN (YD, SF, MG, ML ET AW) 101

6.1. LA CÉRAMIQUE (YD, AW) 101
6.1.1. PROTOCOLE D'ÉTUDE 101
6.1.2. PRÉSENTATION DES ENSEMBLES MOBILIERS 101
6.2. LES TERRES CUITES ARCHITECTURALES (YD) 118
6.3. LES AMPHORES (ML) 119
6.4. LES AUTRES MOBILIERS (YD) 123
6.5. LES FIBULES (MG) 126
6.6. LA FAUNE : NOTE D'ÉTUDE (SF) 130
6.7. DOCUMENTATION ANNEXE : INVENTAIRES DES MOBILIERS 135
6.7.1. CÉRAMIQUE : INVENTAIRE DÉTAILLÉ 136
6.7.2. CÉRAMIQUE : DÉCOMPTE PAR UNITÉ STRATIGRAPHIQUE 145
6.7.3. AMPHORE : DÉCOMPTE PAR UNITÉ STRATIGRAPHIQUE 148
6.7.4. SIGILLÉE ET PAROIS FINES : DÉCOMPTE PAR UNITÉ STRATIGRAPHIQUE 153
6.7.5. TERRE CUITE ARCHITECTURALE : DÉCOMPTE PAR UNITÉ STRATIGRAPHIQUE 156
6.7.6. PETIT MOBILIER : DÉCOMPTE PAR UNITÉ STRATIGRAPHIQUE 157
6.7.7. FAUNE : DÉCOMPTE PAR UNITÉ STRATIGRAPHIQUE 162

7. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES 165

BIBLIOGRAPHIE : 167

Fiche signalétique

Identité du site

Département :	Puy de Dôme (63)
Commune :	La Roche Blanche
Lieu-dit :	*Gergovia*, Plateau de Gergovie
Cadastre	La Roche Blanche : section ZA parcelle 43 (1987)
Coordonnées Lambert :	x : 661,275 y : 2080,350
Altitude :	720 m
Propriétaire du terrain :	État

Opération archéologique

Nature :	Fouille programmée pluriannuelle
Date de l'intervention :	du 8 mai au 16 juin 2006
Responsables de la fouille :	Yann Deberge, Thomas Pertlwieser
Autorisation de fouille :	n°2005-136, valable du 18/05/2005 au 31/12/2007
Titulaire de l'autorisation de fouille :	Thomas Pertlwieser
Maîtrise d'ouvrage des travaux :	Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne (ARAFA)
Surface fouillée :	Chantier 2 – Porte Ouest : 205 m² Chantier 4 – rempart sud-ouest : 235 m² Chantier 5 – bord nord-ouest : 110 m²
Surface estimée du site :	70 hectares
Lieu de dépôt provisoire de la documentation de fouille et du mobilier archéologique :	Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne (ARAFA), Maison Domat, Place de la Marie, 63730 Mirefleurs Pôle archéologique Presbytère de Gergovie 63670 La Roche Blanche

Projet soutenu par (budget total 25000 €) :

Gergovie Val d'Allier Communauté : 500 €
Conseil Général du Puy de Dôme : 2000 €
Région Auvergne : 1500 €
Ministère de la Culture, Drac Auvergne : 21000 €

Structure et équipe de fouille :

Équipe de fouille:

Membres de l'ARAFA :
Lise Andrieu, Lucien Andrieu, Pascal Breuil, Albert Rousset, Monique Rousset, Jean Zanchetta

Membres de l'Association du Site de Gergovie :
Gisèle Bourdier, Andrée Chigros, Alain Coiffer,

Etudiants de l'université Bordeaux 3 :
Patrice Dalibert, Céline Trézéguet

Etudiants de l'université de Clermont-Ferrand :
Aurélie Auvrignac, Zoé Brisebrat, Gabin Beaudoin, Benjamin Bengone-Minko, Gaëlle Bourin, Joachim Desplanque, Aurelie Garini, Clélia Jaquet, Clément Franch, Héloïse Lioret, Maryline Mailhot, Marie Prunin, Loëiz Rialland, Barbara Saunier

Etudiants de l'université de Vienne en Autriche :
Hermann Baethge, Martin Braun, Judith Klieber, Anja Masur

Etudiants de l'université Montpellier 3 :
Nina Parisot

Autres Bénévoles :
Pascal Cloix, Stephan Dejean, Michael Rialland, Caroline Thiriet

Direction du chantier :
Yann Deberge (chantier 2)
Thomas Pertlwieser (chantiers 4 et 5)

Eude du mobilier :
Yann Deberge (céramique indigène et autres mobiliers)
Sylvain Foucras (faune)
Magali Garcia (fibules)
Matthew Loughton (amphores)
Alain Wittmann (céramique indigène et d'importation)

Remerciements

Cette campagne de fouille sur le Plateau de Gergovie n’aurait pu avoir lieu sans le concours des archéologues bénévoles que nous remercions très sincèrement pour leur motivation et investissement.

Notre gratitude va tout particulièrement à M. Albert Rousset, trésorier de l’ARAFA, à Monique Rousset, son épouse, et à M. Pascal Breuil et Lucien Andrieu pour leur forte implication dans ce projet depuis le début des recherches sur les fortifications.

Merci également à M. Daniel Leguet, président de l’Association du Site de Gergovie, ainsi qu’à la commune de La Roche Blanche pour la mise à disposition des locaux du Pôle archéologique.

Nos remerciements vont également à Nadia Moutarlier et Arnaud Pocris, de l’Office de Tourisme Gergovie Val d'Allier, pour leur gentillesse et leurs initiatives concernant la valorisation de nos recherches.

Nous voulons aussi remercier nominativement toutes les personnes qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet de recherche ainsi qu'au bon déroulement des fouilles :

Monsieur Frédérik Letterlé, Conservateur régional de l'archéologie (SRA Auvergne)
Monsieur René Liabeuf, ITA au SRA
Monsieur Vincent Guichard, président de l’ARAFA

1. Cadre géographique et historique

1.1. Situation géographique

Le Plateau de Gergovie est une table basaltique qui culmine à 720 m d'altitude et s'étend sur 1600 m d'est en ouest et 600 m du nord au sud. Sa superficie est d'environ 70 ha. Ses versants sont abrupts surtout à l'ouest et au nord. Le plateau se raccorde à l'ouest à un autre massif, les Rizolles, par le col de Goules, devenu l'accès principal du site.

L'ensemble du plateau, propriété de l'État depuis 1941, est aujourd'hui en prairie, taillis et buisson.
Au XVIIIe siècle ce site offrait un tout autre aspect : les terres étaient cultivées en vignes, en terres labourées ou vastes pâturages. Avec le remembrement de 1795, le plateau a été subdivisé en parcelles étroites perpendiculaires à six chemins rectilignes orientés nord-sud créés pour la circonstance. Les pierriers ont alors été remodelés en fonction du nouveau parcellaire et les terres ont été défrichées.

Gabriel Simeoni, érudit florentin du XVIe siècle, identifia pour la première fois le site de Gergovie sur le lieu que nous connaissons actuellement. C'est en 1865 que le village de Merdogne, en contrebas sur le versant sud du plateau, fut rebaptisé Gergovie.

1.2. Historique des lieux concernés par les découvertes anciennes

Il s'agit ici de dresser un bref état des connaissances sur les découvertes anciennes et de les pointer, si possible, sur la carte parcellaire du plateau. Les numéros renvoient à la figure 1 où figurent également les numéros de parcelles. Pour les détails sur l'historique des fouilles et références bibliographiques, il faut se reporter à l'article de la Carte Archéologique de la Gaule (Provost, Mennessier-Jouannet 1994 : 267-290).

Au XVIIIe siècle ont eu lieu les premières fouilles qui se sont poursuivies tout au long du XIXe siècle. Nous ne possédons que des récits très lacunaires de l'ensemble de ces découvertes :

- vers 1756, une tranchée est réalisée au milieu du plateau. Une fouille au sud-est du plateau a mis au jour un édifice rectangulaire orienté est-ouest renfermant une pièce carrée au sol en mortier de tuileau. Il est également fait mention de cave taillée dans le roc et d'un puits.

- en 1765, une mosaïque blanche et noire est découverte.

- en 1834, le conservateur du musée de Clermont entreprend de nouvelles recherches dont nous ne possédons aucune trace.

- dans les années 1850, plusieurs découvertes fortuites sont mentionnées comme des forges et divers outils ou encore des blocs de taille en grès…

Vers 1861, en relation avec la visite de l'Empereur, plusieurs sondages sont entrepris :
- des murs faisant partie de l'entrée de l'oppidum sont dégagés (n°1) ;
- deux gros murs parallèles et distants de 4 mètres sont mis au jour dans la parcelle 926 ;
- une partie de la " villa Aucler " est dégagée dans les parcelles 691, 692, 729 et 732 (n°9) ;
- les murs d'un bâtiment rectangulaire se dessinent dans les parcelles 810 et 811 ;
- des maçonneries sont situées dans les parcelles 882 et 890.

Vers 1890, trois amphores sont dégagées dans la parcelle 870.

Vers 1930, en recherchant le rempart coté nord, des fondations maçonnées sont dégagées dans la parcelle 893.

De 1932 à 1937, se sont déroulés des travaux réalisés par Brogan (O.) et Desforges (E.) :
- en 1932, 1933 est réalisé une tranchée de 10 m de long dans la parcelle 856 ;
- en 1934, la villa Aucler (n°691-692, 729-732) es t plus largement fouillée.

- en 1934-1935, fouille dans la partie sud-est du rempart (n°11). Une tranchée, dans l'axe nord-sud, de plusieurs dizaines de mètres de longueur coupe le rempart et la terrasse en contrebas.
- les deux temples à périboles (n°700, 702) sont fouillés en 1935 et 1937.

En 1941 les fouilles reprennent sous la direction d'enseignants de l'université de Strasbourg.

De 1945 à 1949 Michel Labrousse, chargé d'enseignement à l'université de Toulouse, prend le relais et publie des comptes-rendus réguliers dans Gallia.

En 1941, 1942, Jean Lassus et Jean-Jacques Hatt réexaminent le rempart sud-est (n°11), notamment la partie à l'ouest de la section détruite par les cantonniers probablement vers 1922 lors de la réfection de la route.

De 1942 à 1944 : fouille des ateliers métallurgiques le long du chemin de Merdogne et ouverture d'un sondage dans les parcelles 925-928.

En 1945, 1946, Michel Labrousse fouille sur le même secteur. C'est en 1947 que ce dernier tente de retrouver une « stratigraphie de l'occupation ».

De 1947 à 1949, M. Labrousse reprend l'étude des parcelles 925-928.

En 1974, deux sondages sont réalisés sur le flanc nord du plateau : nous ne disposons d'aucune information sur les résultats obtenus.

En 1982 et 1985 des fouilles de sauvetages sur une superficie de 125 m² sont effectuées dans la partie centrale du plateau (parcelles 907-908). Six fosses antiques ont été mises au jour perturbées partiellement par une fosse d'épierrage moderne.

En 1991, Jean Michel Sauget reprend l'étude des deux temples dégagés partiellement. Des fragments de statuette d'une déesse en pierre sont mis au jour.

En 2002, une fouille d'évaluation archéologique menée par l'INRAP est effectuée dans la partie est du plateau, à proximité de la Maison de Gergovie. Les résultats sont limités : un petit bâtiment, quelques structures en creux et un lambeau de sol, tous attribuables au dernier quart du Ier s. av. J.-C.

A partir de 2001, un programme de réexamen des fortifications de l'oppidum est engagé, à la demande du SRA Auvergne. La maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'ARAFA, le chantier étant placé sous la direction de Thomas Pertlwieser. De 2001 à 2004, les fouilles ont concerné la partie sud-est de la fortification (n°15). A partir de 2004, les investigations ont également portées sur la Porte Ouest (n°1) et la partie centrale de la branche méridionale de l'ouvrage défensif (n°16).

La documentation provenant des fouilles anciennes est très disparate et souvent très largement incomplète : il est réellement difficile de savoir ce qui a été trouvé au cours de ces différentes opérations de recherche. Le même problème se pose pour la datation des découvertes : la présentation des vestiges mobiliers n'est que très rarement faite par ensemble stratigraphique ; ce sont donc les éléments les plus récents qui fournissent des indices de datation.

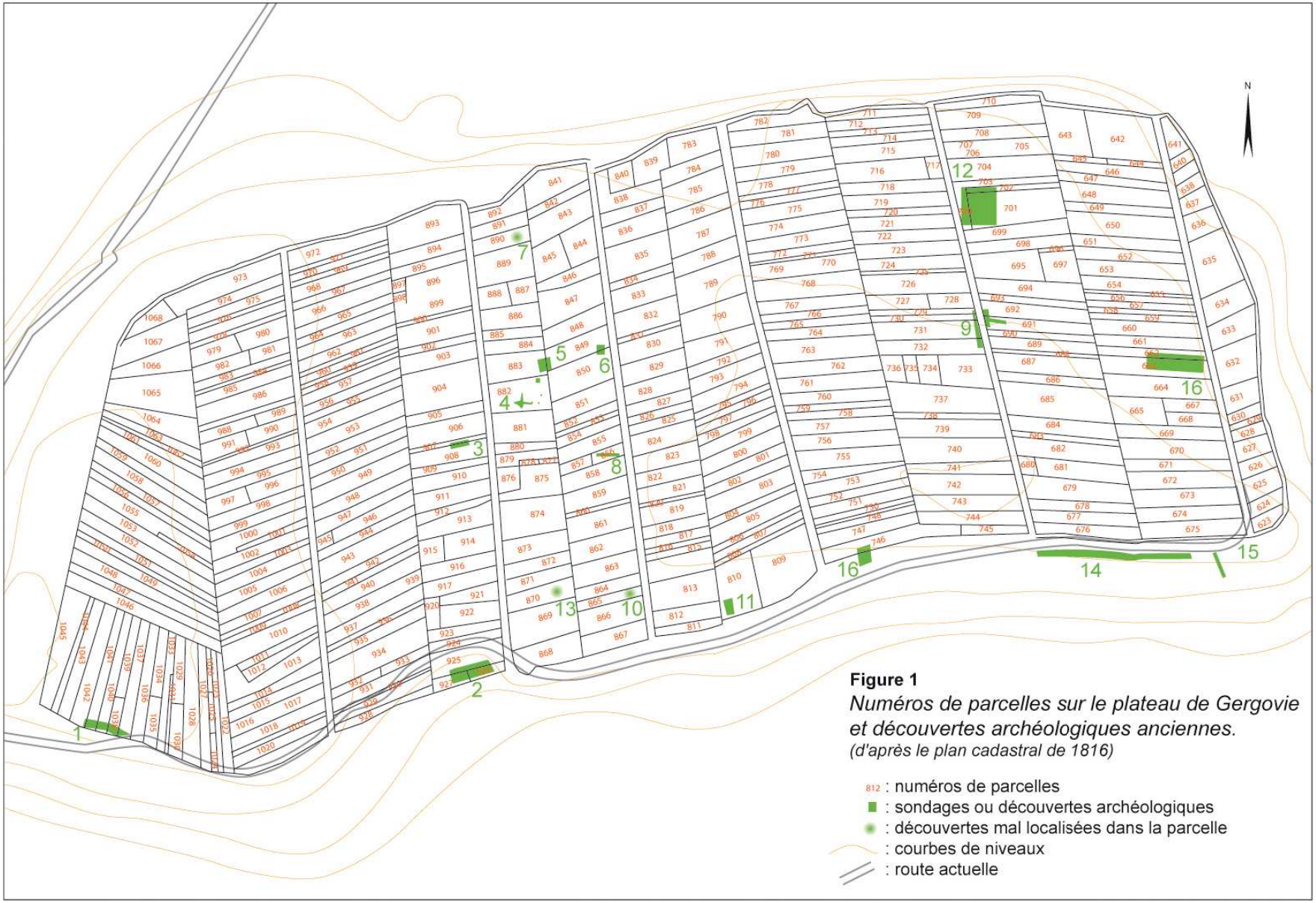

Figure 1
Numéros de parcelles sur le plateau de Gergovie et découvertes archéologiques anciennes.
(d'après le plan cadastral de 1816)

2. Problématique et méthode

2.1. Objectifs initiaux

Les résultats obtenus pendant la première opération de fouille triennale (2002 à 2004, chantier 1, à l'extrémité sud-est du plateau) ainsi qu'au cours de l'année 2005 (porte ouest et bordure sud du plateau), première année du second programme triennal, ne constituent pour l'instant qu'une toute petite fenêtre ouverte sur l'histoire des fortifications de ce site (voir les rapports des campagnes 2001 à 2005).

La fouille du secteur sud-est du rempart a permis le dégagement des vestiges de deux remparts successifs. La première fortification, dont la datation se réduit à un *terminus post quem* au *post quem* au Hallstatt final (D2/3), présente quelques traits caractéristiques des constructions à poutrage vertical. La seconde, un mur en pierre sèche, renforcé par des petits murets transversaux contre son parement interne, a été construit dans la deuxième moitié du Ier siècle avant notre ère, sans qu'il soit possible, pour le moment, de préciser d'avantage. Ces premières propositions de datation reposent sur des observations stratigraphiques ainsi que sur les rares objets archéologiques préservés à la base et à l'intérieur de ces constructions.

L'enjeu de la nouvelle triennale (2005 à 2007) est, dans un premier temps, de contrôler et compléter les observations recueillies dans le secteur sud-est du plateau par l'ouverture de nouvelles fenêtres sur d'autres parties de la fortification. Notre souhaitons pouvoir apporter de nouvelles informations sur la structure de ces constructions, leur organisation extensive ainsi que leur homogénéité d'un point à l'autre du plateau. Ce travail comprend un relevé micro topographique systématique qui est réalisé par tronçon chaque année de fouille. À ce jour la plus grande partie du rempart sud a été ainsi cartographié précisément. Un des questionnements central concerne la datation précise de cette construction qui est censée correspondre à celle décrite par César lors de l'épisode concernant Gergovie.

À partir de 2004, nos recherches ont porté sur le secteur dit de la Porte Ouest (chantier 2), anciennement fouillé pendant les années 1937 à 38. Le fouilles de 2004 et 2005 ont été consacrées à l'évaluation du potentiel archéologique de ce secteur. La question principale concerne la relation entre la porte gallo-romaine et le rempart protohistorique ainsi que la datation de ces vestiges.

En 2005, un nouveau sondage a été ouvert sur la bordure sud du plateau, à mi-chemin entre la fouille du rempart sud-est et la Porte Ouest (chantier 3, rempart sud). Les résultats de cette intervention sont difficilement interprétables, principalement en raison de l'exiguïté du sondage. Ce sondage a toutefois permis de retrouver les vestiges d'une occupation gallo-romaine du IIe siècle après J.C. (voir rapports 2004 et 2005).

La campagne de 2006 a eu pour objectif de multiplier les points d'observation sur la fortification tout en poursuivant les investigations engagées sur la Porte Ouest. Plusieurs sondages ont été réalisés sur la branche sud et ouest du rempart :
- l'étude du secteur de la Porte Ouest (chantier 2) a été poursuivie avec la fouille des niveaux antérieurs aux aménagements gallo-romains, repérés en 2005, et l'extension de la zone de fouille vers l'intérieur du site. L'objectif est d'obtenir des indices des datations (relatives et absolues) à la fois pour les vestiges liés à la fortification et ceux relevant de l'occupation domestique et artisanale mise en évidence en ce point du site ;
- 70 m plus à l'ouest un nouveau sondage a été implanté sur le rempart sud-ouest (chantier 4) à proximité d'anciens sondages. A cet emplacement, le rempart, qui est conservé sur 1,4 m de haut, a été dégagé sur 10 m de long ;
- sur la bordure ouest du plateau (chantier 5) deux sondages ont été installés au travers d'un talus assez prononcé qui marque le rebord du plateau.

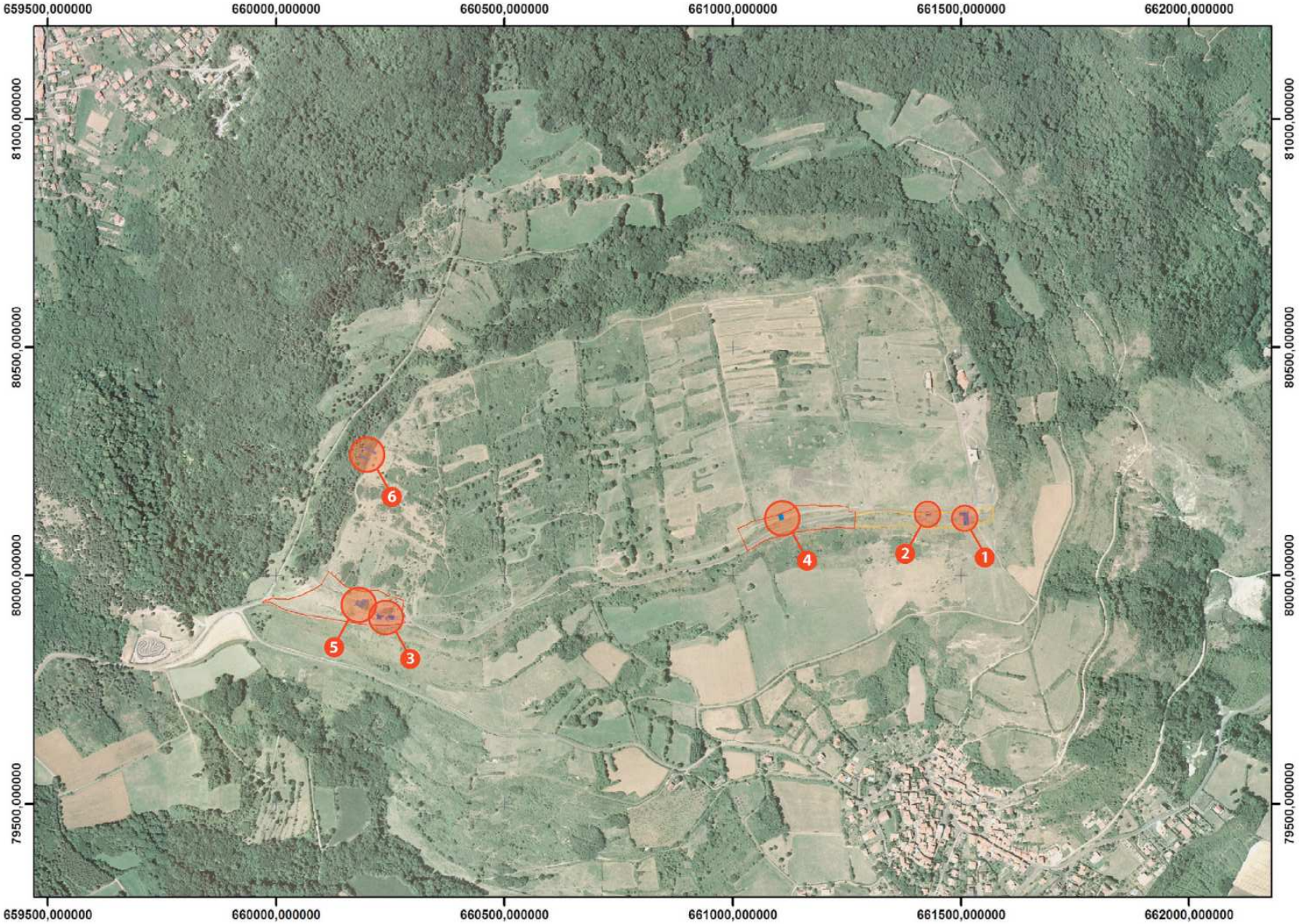

Figure 2 Vue aérienne du plateau de Gergovie et localisation des sondages du chantier I (rempart Sud-Est, sondages 1 (1) et 2 (2)), chantier II (porte Ouest, (3)), chantier III (rempart sud, (4)), chantier IV (rempart sud-ouest, (5)) et chantier V ((6))

2.2. Déroulement de la campagne 2006

2.2.1. Les objectifs de la campagne 2006

Chantier 2, La Porte Ouest :

- achever le dégagement des structures d'habitat rencontrées (citerne) dans la pièce " A " du bastion ouest de la porte dans sa totalité. En 2005, ce secteur, qui d'après les anciens rapports n'a pas complètement été fouillé, a livré des niveaux archéologiques intacts et riches en mobilier. La fouille exhaustive du secteur doit permettre de préciser les relations qui existent entre le rempart, la porte gallo-romaine et les structures d'habitat.
- agrandir la zone de fouille vers l'intérieur du site afin de percevoir l'environnement de l'ouvrage défensif.

Chantier 4, rempart sud-ouest :

- redégager et nettoyer des sondages de Brogan/Desforges 1937/38 effectués le long des parements du rempart à pierre sèche.
- agrandir la zone de fouille sur le coté interne de la fortification pour étudier sa structure interne et préciser son environnement.

Chantier 5, bordure nord-ouest du plateau :

- réaliser deux sondages à travers le talus situé près de l'angle nord-ouest du plateau pour connaître la structure interne de cet aménagement et répondre à la question de la présence d'un rempart dans cette partie du site.

2.2.2. La méthode de fouille

La technique de fouille utilisée est identique à celle des campagnes précédentes : la fouille stratigraphique au sens classique du terme. Le mobilier a été isolé par unité stratigraphique (US).
Les travaux de décapage ont été effectués à l'aide d'une pelle mécanique. Pour le chantier 2 (Porte Ouest) cette intervention mécanique a uniquement consisté en l'enlèvement de la couche de terre végétale. Pour les autres secteurs, afin d'avoir rapidement des résultats, le décapage a été appuyé et a consisté en la recherche d'aménagements structurés. Dans tous les cas, les vestiges de la fortification ont été préservés et seuls les couches de remblais sus-jacents ont été évacués à la pelle mécanique. Les remblais présents dans la carrière située en arrière du rempart ont également été partiellement évacué à la pelle mécanique.

2.2.3. Type de documentation

Afin de privilégier la fouille, nous avons opté pour un enregistrement numérique des structures. Les niveaux archéologiques (plans et coupes) ont été documentés en utilisant des photos numériques redressées, qui par la suite ont été importées sous " ArcView GIS ", pour créer des vues géo-référencées de l'ensemble et des détails des structures. Certaines structures particulières, plus difficiles à documenter, ont fait l'objet d'un relevé graphique.
Une couverture photographique systématique (diapositives et numériques) a été réalisée.
L'enregistrement utilisé (fiches US, bordereaux d'enregistrement des objets et des minutes …) repose sur le protocole élaboré pour le Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray. Toutes ces données ont fait l'objet d'une saisie dans la base de données correspondante (base BdB).

3. Chantier II - porte ouest (secteur 12 ; YD)

3.1. Historique des recherches et conditions d'intervention

Le secteur de la porte ouest a été anciennement exploré au cours de deux campagnes de fouilles conduites en 1937 et 1938 par . O. Brogan et E. Desforges. Ces travaux, dont l'emprise totale nous est donnée par un plan publié en 1940 (fig. 3), ont permis le dégagement d'un dispositif d'entrée daté de la période gallo-romaine qui vient s'implanter sur l'ouvrage défensif protohistorique (Brogan, Desforges 1940).
Les fouilles conduites à cette occasion n'ont, apparemment, dépassé que de très peu l'emprise des bâtiments maçonnés (si l'on en juge par le plan publié en 1940). Elles semblent avoir consisté en un dégagement superficiel des maçonneries puis en une fouille plus poussée à l'intérieur des pièces et du couloir même. Avant la reprise des travaux archéologiques en 2004 aucune donnée ne permettait d'apprécier l'importance réelle de ces fouilles anciennes (dégagement superficielle ou fouille jusqu'au substrat basaltique ?).

D'après des informations collectées localement, le secteur de la Porte Ouest a également fait l'objet de travaux et de fouilles clandestines, au moins pendant les années 1980. De fait, jusqu'à la reprise des recherches en 2004, ce secteur apparaissait comme relativement bouleversé avec la présence de plusieurs dépressions assez nettement marquées (jusqu'à 1 m de profondeur) signalant l'emplacement d'anciens sondages. Les arases des maçonneries dégagées en 1937-1938 (celles des murs gallo-romains et de certains aménagements en pierres sèches) étaient en grande partie visibles.

La reprise des fouilles en 2004 avait pour principal objectif de tester la validité des observations faites anciennement et de préciser la chronologie des aménagements dans ce secteur du site, chose difficile à réaliser sur la base des travaux anciens. Il faut souligner qu'il était impossible, avant 2004, de déterminer précisément quels avaient été les secteurs effectivement fouillés et surtout quels étaient ceux susceptibles d'apporter des résultats pour le réexamen de cette partie de la fortification de Gergovie. Ceci explique en grande partie les résultats limités obtenus au cours des deux premières années d'investigation.

Les campagnes de fouille conduites en 2004 et 2005 ont en grande partie été consacrées au re-dégagement de la zone explorée au cours des années 1937-1938. La tâche a été particulièrement délicate car la lecture des couches, peu différenciées et souvent fortement chargées en blocs de basalte, est très difficile à réaliser. La principale conclusion qui peut être tirée des ces deux campagnes est que le secteur de la porte ouest exploré en 1937-1938 a fait l'objet d'un dégagement presque total conduisant au bouleversement complet des couches archéologiques situées dans l'emprise figurée sur le plan de 1940. Toutefois, à certains emplacements nos prédécesseurs ont interrompu leur travaux à une cote altimétrique relativement fixe qui correspond au niveau supérieur du rocher basaltique. Les couches profondes et les structures en creux ne semblent pas, dans leur grande majorité, avoir été affectées par leurs travaux. Ainsi, la partie ouest du secteur re-dégagé en 2004-2005 a permis de mettre en évidence la présence de vestiges archéologiques conservés (couches et structures en creux) qui sont antérieurs à la construction romaine. Ils témoignent des potentialités de ce secteur dès que l'on s'éloigne de la zone explorée au cours des années 1937-1938.

Partant de ces résultats, il a été décidé en 2006 d'étendre l'emprise de la fouille vers le nord en réalisant une fenêtre d'environ 300 m² jouxtant la zone dégagée en 2004-2005. Parallèlement la fouille des niveaux profondément enfouis sous les aménagements romains a été poursuivie (secteur 7 pièce A et secteur A). Devant l'ampleur de la fouille à réaliser (la puissance de la couche archéologique atteint à cet emplacement plus de 2 m), les investigations sur ce secteur ont du être limitées à la partie ouest de l'espace nouvellement décapé (fig. 4 et 5). Au final, ce sont un peu plus de 200 m² qui ont pu être effectivement fouillés révélant la présence d'une séquence stratigraphique relativement complexe.

3.2. Organisation et évolution des vestiges

Nous proposons dans cette partie une présentation synthétique des principaux résultats obtenus au cours de cette année. Elle repose sur le phasage établi à partir de l'examen de la stratigraphie verticale et horizontale : observations faites en plan (plans de masse : fig. 6-8) et en coupe (coupes :

fig. 9-11) qui ont permis d'établir la chronologie des événements survenus sur le site (fig. 12). Le rattachement chronologique est établi à partir des mobiliers, notamment métalliques, relativement abondants (12 477 restes pour 194,4 kg).

3.2.1. Phase 0 : fréquentation de la Protohistoire ancienne

Contrairement à ce que laisser présager la fouille de 2004-2005, les investigations de cette année n'ont pas permis la mise en évidence de niveaux archéologiques appartenant à la Protohistoire ancienne. Ce mobilier appartenant aux phases anciennes de l'occupation du plateau est très peu abondant puisque l'on dénombre un peu plus de 40 restes (641 g), contre 391 tessons collectés en 2005 dans la partie est de la porte (Mennessier-Jouannet 2005). Ces éléments ont tous été découverts en position résiduelle dans des aménagements plus récents.

3.2.2. Phase 1 : implantation et exploitation de la carrière

Le premier événement important survenu dans ce secteur du site est l'implantation d'une vaste carrière qui a servi à l'extraction de blocs de basalte de grandes dimensions (fig.13-15).

Cette structure correspond à creusement pour lequel on a pu suivre l'extension sur une dizaine de mètres du nord au sud et environ 11 mètres d'ouest en est. Si le bord nord et une partie du bord est ont pu être dégagés, les limites ouest et sud sont situées hors de l'emprise de la fouille de 2006. On ne connaît donc pas l'extension totale de cet aménagement qui peut, si l'on se base sur les observations faites dans le sondage sud-ouest où une structure du même type a été dégagée, se développer sur près de 20 m de largeur. Toutefois, compte tenu de la configuration topographique (présence de la pente quelques mètres au sud de notre limite de fouille), il est très peu probable que sa largeur initiale ait été supérieure à 15 m. Les fouilles conduites en 2004 et 2005 ont d'ailleurs permis de mettre en évidence la roche basaltique à faible profondeur (sous quelques dizaines de centimètres de terre végétale) dans les secteurs C et D de 2004 ainsi que dans les secteurs 1, 2, 3, 8, 9, et 10 de 2005.
Ce creusement paraît donc se limiter :

- au sud, à l'emplacement des murs maçonnés (20012, 20017) et en pierres sèches (20018) ;
- à l'ouest, à l'emplacement du contrefort 20020 ;
- à l'est et au nord, aux limites que nous avons perçues.

Ainsi délimitée, cette structure aurait eu initialement une emprise au sol d'environ 25 m (ouest-est) par 10 m (nord-sud) (fig. 16).

A l'emplacement fouillé, ce creusement atteint une profondeur maximale de près de 3 m depuis la surface actuelle du sol. En réalité, son fond n'est pas partout au même niveau et l'on note la présence "d'alvéoles" qui peuvent correspondre à des espaces de travail différents. Les parois de la carrière sont relativement rectilignes et présentent un profil en "escalier". Cette morphologie du bord de carrière permet d'identifier les fronts de taille, l'extraction des blocs se faisant en utilisant les failles naturelles (horizontales et verticales) apparues lors du refroidissement de la coulée de basalte. Ponctuellement les parois sont nappées d'une couche peu épaisse de limon jaune qui peut témoigner d'une exposition à l'air libre de certains emplacements. On note toutefois que dans la majorité des cas, le remplissage (constitué essentiellement des déchets liés à cette activité d'extraction) s'appuie directement sur les parois de la carrière témoignant ainsi d'un comblement rapide.

Concernant le mode de comblement même de la structure, il apparaît que le remblaiement de la structure s'est fait au fur et à mesure de l'avancée du front de taille (rejet des déchets d'extraction vers l'arrière ; fig. 11). A noter la présence de très gros blocs de basalte bruts de taille qui ont été laissés au fond de la carrière (fig. 15). Certains d'entre eux présentent des traces de coups qui permettent d'identifier l'outil utilisé (masse).

On note deux séquences de comblement assez distinctes pour les alvéoles 20147 et 20172. La première, qui est aussi la plus profonde et la plus ancienne, présente un comblement très homogène, constitué de très nombreux éclats et plaquettes de basalte enrobés dans une matrice limono-argileuse ocre (US 20147=20155), qui a été dégagé sur une hauteur d'environ 1,20 m. Le creusement 20172, présente d'abord un comblement à dominante argileuse relativement peu épais et localisé (US 20173 et 20174) qui est surmonté par une couche également très chargée en plaquettes et éclats de basalte (US 20171). Cette dernière couche semble venir sceller en grande partie le comblement de la carrière 20147, ce qui permet d'établir une relation de postériorité. L'alvéole 20172 correspond donc très probablement une extension vers le nord de la carrière 20147.

Pour finir, il est à noter qu'un aménagement du même type est probablement présent sous la pièce C re-dégagée en 2005 (à l'est de la porte). En effet, à cet emplacement, ont été mis en évidence des couches de remblais chargés en débris basaltiques qui ont été interprétées comme étant le basalte altéré alors que le couloir situé immédiatement à l'ouest présente un banc rocheux relativement franc. C'est également dans ce secteur qu'a été fouillé une structure relativement profonde qui n'a pas livré de mobilier (US 20112). Il est donc possible qu'une autre carrière se situe à cet emplacement.

Datation :

	20147		20172		Total	
	NR	Masse (g)	NR	masse (g)	NR	masse (g)
Céramique	285	4265	101	2084	386	6349
Faune	665	6800	286	2320	951	9120
Amphore	87	4867	33	1140	120	6007
plaque de foyer	4	214			4	214
Fer	11	94	8	43	19	137
Scorie	27	331	2	14	29	345
Autre	12	458			12	458
	1091	17029	430	5601	1521	22630

Tab. 1 : décompte sommaire du mobilier collecté dans le comblement des carrières 20147 et 20172.

Le mobilier est, bien que peu abondant (tab. 1), assez caractéristique pour permettre de proposer un rattachement chronologique pour le comblement de la structure. Le faciès de la céramique indigène peut-être mis en regard de celui découvert dans la fosse 5 de Gergovie (Guichard, Leguet, Tourlonias 2001) ou encore de l'horizon récent du site de Gondole (La Tène D2b). Il en va de même pour le mobilier amphorique qui comprend très majoritairement des fragments d'amphores italiques (80 % des restes et de la masse), dont 4 lèvres appartenant à des amphores Dressel 1B (classes 2/3 – 3 ex. et 3 -1 ex.) et une lèvre de Lamboglia 2, associés à quelques éléments en provenance d'Espagne (dont un élément de Pascual 1 et peut-être une Dr. 7/11). On notera également l'absence de céramique sigillée (alors que les niveaux plus tardifs en recèlent en quantité ; TAQ : 30 av. J.-C.). Le seul fragment de vaisselle importée appartient de la céramique commune italique, catégorie présente régionalement depuis la fin du IIe s. av. J.-C.

En conséquence, on peut proposer comme datation pour la phase de comblement définitif de la structure une datation à La Tène D2, probablement à la fin de la séquence (soit vers 55-30 av. J.-C.).

3.2.3. Phase 2 : l'occupation domestique et artisanale (fig. 17-22)

C'est à un stade relativement avancé du comblement de la carrière (la dépression est comblée sur la moitié de sa hauteur), que sont installées plusieurs structures qui témoignent d'une occupation à vocation domestique et artisanale. Une citerne, un bâtiment ainsi que plusieurs murs en pierres sèches sont implantés dans ou en bordure de cette dépression encore nettement perceptible dans la topographie.

Bien que ces aménagements aient été assez largement endommagés par les fouilles des années 1930, il est possible de distinguer deux états dans l'aménagement de cet espace.

État 1 :

Dans un premier temps, un bâtiment est installé de même qu'une citerne.

Le bâtiment (fig. 18) se développe en grande partie hors de l'emprise de fouille de cette année. Son côté sud est implanté juste en limite nord de la carrière. Les constructeurs ont aménagé une terrasse pour niveler la partie sud de la construction. Cet aménagement se présente sous la forme d'un amas de blocs de basalte (US 20184) retenu par deux lignes parementées sur ses côtés sud-ouest (US 20158) et sud-est (US 20159), la construction n'étant pas alignée sur le nord. La ligne de parement, qui comprend des blocs allant jusqu'à 0,5 m de longueur, est conservée sur 3 assisses au maximum. Cet aménagement repose directement sur le remblais de carrière US 20171 qui a été ponctuellement recreusé (US 20176) pour permettre son installation. Le côté nord-ouest de cette construction est matérialisé par une tranchée de palissade creusée dans le substrat basaltique (US 20164). Cette structure (large de 0,4 m et profonde de 0,2 m), a été dégagée sur un peu plus de 2 m de longueur.

Sa jonction avec le parement sud du bâtiment (US 20158) est marquée par la présence d'un trou de poteau de 0,3 m de diamètre qui s'enfonce à 0,4 m de profondeur (US 20178). La présence d'un calage fait de plaquettes de basalte permet de proposer un diamètre d'une vingtaine de centimètres pour la pièce de bois initialement mise en place. Aucun sol n'a été conservé dans ce bâtiment qui semble avoir été fortement érodé. De même, la paroi nord-est a en grande partie disparu et n'est conservée que dans la carrière. On devine toutefois son tracé qui se matérialise par une fine ligne rectiligne de terre noire (creusement à peine perceptible, visible sur le cliché 4 de la fig. 18).

Deux structures en creux d'assez faible dimension ont été dégagées dans cet espace (fig. 20-1). Localisées de part et d'autre de la tranchée de palissade 20164, leur assignation à cette phase d'occupation est incertaine bien que probable étant donnée leur position. La première (US 20143) se présente sous la forme d'un creusement ovale (0,9 m 1,1 m) d'assez faible profondeur (0,2 m). Son comblement est peu caractéristique. La seconde (US 20141) est circulaire en plan (0,9 m) est nettement plus profonde (0,4 m). Elle présente un comblement très charbonneux et des parois qui semblent avoir subie l'action du feu (foyer, vidange de foyer ?).

A environ 1 m à l'est du parement sud-est du bâtiment (US 20159) ont été dégagés les restes d'un autre mur en pierre sèche (US 20157) assez fortement endommagé par les aménagements postérieurs (les fouilles récentes notamment). Cette construction relative massive (1,4 m de largeur) se développe vers le nord parallèlement à la ligne de parement du bâtiment (orientation sud-ouest/nord-est) sur une longueur de 5 m (fig. 20-2) . Plus au nord, elle disparaît, détruite, mais au sud, on retrouve un tronçon conservé sur environ 2 m (US 20105/20157) ce qui permet de restituer une longueur initiale pour cet aménagement d'au moins 14 m. Sa partie sud s'installe dans l'ancien creusement de la carrière ce qui explique un meilleur état de préservation à cet emplacement, malgré des perturbations anciennes.

Dans la partie basse de la carrière, et depuis le sommet de la couche de remblais de carrière (US 20148/20155), est pratiqué un vaste creusement circulaire destiné à l'installation d'une citerne à cuvelage de pierres (fig. 19). La fosse d'implantation (US 20130) est de grande dimension (environ 3 m de diamètre) bien qu'assez peu profonde (environ 1 m). Dans ce creusement a été mis en place un cuvelage fait de gros blocs de basaltes (US 20169) soigneusement bloqués par un comblement mis en place en arrière du parement (US 20129). Le cuvelage en pierres sèches adopte au final une forme proche du cercle en plan à l'exception toutefois d'une portion nord-est qui est rectiligne (contrainte liée au creusement ?). Malgré ses dimensions modestes, cet aménagement a pu bénéficier du vaste creusement de la carrière (environ 250 m²) pour collecter les eaux de pluies et assurer ainsi un approvisionnement en eau. Le comblement de cette structure comprend une série de couches argileuses noire à la base et plus limoneuses en surface. Le mobilier y est assez abondant (1754 NR / 30,25 kg) et comprend à la fois des rejets domestiques (faune, céramique, amphore, peson, plaque de foyer) et artisanaux (bloc-tuyère, paroi de four, scories de fer, chute de fer).

Une petite empreinte de solin (ou tranchée de palissade) a été mise en évidence en bordure ouest du creusement de la citerne (US 20152). Elle correspond à une fosse oblongue et peu profonde (2 m par 0,50 m par 0,1m) qui comprend quelques blocs de basalte sur son bord ouest (fig. 20-4). Il peut s'agir des restes d'un dispositif lié avec cette structure.

L'espace laissé libre entre le mur 20105/20157 et le parement sud-est du bâtiment (US 20159) nous paraît avoir servi d'accès depuis le nord vers la citerne. A cet emplacement, la carrière présente un creusement en pente douce vers le sud qui aboutit juste à hauteur des arases du puits telles qu'elles étaient conservées. Contre la parois nord de la carrière ont été mis en place quelques de blocs de basalte (US 20160) qui semblent avoir eu pour fonction de constituer un emmarchement (fig.18-4).

Étape 2 :
Cette étape correspond principalement à la fermeture de l'accès vers la citerne par la mise en place d'un blocage de blocs ce basalte parementé vers le sud (US 20177) entre le parement sud-est du bâtiment (US 20159) et le mur 20105. L'absence de parement vers le nord-est peut indiquer que ce réaménagement a également consisté en un nivellement de l'espace laissé entre ce nouveau parement et le bord nord-est de la carrière (la présence de destructions récentes à cet emplacement ne permet pas de valider cette dernière proposition). La condamnation de cet accès peut indiquer un abandon de la structure de puisage.

Peuvent également être rattachés à cette phase d'aménagement un muret (US 20186) qui vient s'appuyer sur la face sud-est du mur 20157 ainsi qu'un long mur dégagé plus à l'est (US 20187). La datation de ces structures n'est pas encore assurée (fig. 20-3 et 20-5). Ces aménagements en pierre sèche, qui n'ont pu être fouillés cette année, sont associés à une couche archéologique contenant du mobilier dont plusieurs éléments qui renvoient à la métallurgie du fer (scories et bloc-tuyère de forge). Le premier mur (US 20186) n'est conservé que sur 1,6 m de longueur, sa largeur excédant de peu 0,5 m. Orienté, nord-ouest/sud-est, il vient s'appuyer sur le mur 20157 avec lequel il forme un angle droit. Le second (US 20187), a été dégagé 7 m plus à l'est et sur une longueur de 7,5 m. Ce mur, qui présente un mode de construction et des dimensions similaires, est orienté selon un axe sud-ouest/nord-est et est sensiblement parallèle au mur 20157. Dégagé au cours des années 1930, il ne semble pas, conformément à ce qui est figuré sur le plan publié à l'époque, lié à la construction maçonnée gallo-romaine. Sur ce même plan est figuré un retour vers le nord-ouest à environ 10 m plus au nord.

Même si nous manquons pour le moment d'éléments pour l'affirmer, il est possible que ces murs en pierres sèches matérialisent l'emplacement d'un second bâtiment dont les côtés sud et est sont constitués par les murs 20186 et 20187, le côté ouest par le mur 20157 et le côté nord par le tronçon perçu en 1937-1938. Dans ce cas, leur appartenance à la phase 2 de l'occupation du site est probable.

Datation :

	Phase 2 état 1				Phase 2 état 2		Total	
	Citerne 20130		autres structures					
	NR	masse (g)	NR	Masse (g)	NR	Masse (g)	NR	masse (g)
Céramique	247	5035	240	2079	43	387	530	7501
Faune	1153	14555	326	1848	67	395	1546	16798
Amphore	76	755	34	516	19	660	129	1931
Plaque de foyer	6	373	1	640			7	1013
Fer	39	290	212	1443	6	80	257	1813
Scorie	209	6689	16	405	6	11	231	7105
Autre	24	2551	9	2700			33	5251
	1754	30248	838	9631	141	1533	2733	41412

Tab. 2 : décompte sommaire du mobilier collecté dans les structures appartenant à la phase 2.

Les éléments mobiliers associés à cette phase d'occupation proviennent en grande partie du comblement de la citerne, les autres structures n'ayant livré qu'un mobilier peu abondant.

Pour le premier état, on notera que la céramique indigène présente de nombreux points commun avec celle découverte dans les fosses anciennes du chemin de la Croix ou encore sur le site de Gondole. L'absence de sigillée et de parois fines augustéennes, alliée à la présence de vaisselle d'importation tardo-républicaine, semblent être des arguments suffisants pour proposer une datation antérieure à la période augustéenne. La présence d'une fibule de type Metzler 10a (Kragenfible) dans un aménagement situé en début de notre séquence stratigraphique (mur 20105) plaide également en faveur d'une datation à La Tène D2b de cette phase d'occupation du secteur (soit vers 55-30 av. J.-C.).

Le second état livre, à côté d'un mobilier indigène sensiblement identique à celui de l'état 1, quelques éléments plus tardifs qui indique un contact avec la période augustéenne. Il s'agit en premier lieu d'un fragment de gobelet d'Aco et d'un autre tesson appartenant à un gobelet à paroi fine à décor guilloché (tous deux collectés dans le comblement de la citerne 20130). S'ajoutent à ces éléments, le mobilier collecté dans le comblement des petites fosses 20141 et 20143 ainsi que dans la tranchée de fondation 20164. Pour ces dernières structures le piégeage de ce mobilier peut-être lié à des phénomènes taphonomiques (tassement des sédiments, arrachage ou pourrissement de structure en matériaux périssables …). Ces éléments mobiliers, notamment ceux collectés dans le comblement de

la citerne, indiquent un abandon de la structure à la fin de La Tène D2b ou au début de la période augustéenne.

3.2.4. Phase 3 : zone dépotoir, nivellement de la carrière, installation du mur 20038 (fig. 22-25)
Cette phase correspond à une occupation de l'espace qui voit successivement l'utilisation de la dépression de la carrière comme zone dépotoir, le nivellement de la carrière pour l'installation d'un mur en pierres sèches puis sa destruction.

État 1 (fig. 23) :
Dans un premier temps est mis en place d'une couche sombre (épaisse d'environ 50 cm) riche en mobilier céramique, faunique, métallique et déchets de la métallurgie du fer (scorie) au sommet de la carrière encore assez nettement marquée (US 20170/20149). Cette couche, qui est limitée à la dépression de la carrière, vient s'appuyer contre l'ensemble en pierres sèches construit à la phase précédente et vient sceller le comblement de la citerne 20130. Sa nature (un limon brun) et surtout la présence d'un abondant mobilier détritique peu fragmenté permet d'identifier cet ensemble à un niveau de dépotoir en relation avec une occupation qui n'a pas été dégagée dans les limites de l'emprise. Il est toutefois possible qu'au cours de cet état, le bâtiment installé à la phase 2 soit toujours en cours d'utilisation.

État 2 (fig. 23) :
Dans un second temps, la dépression de la carrière, encore marquée, fait l'objet d'un comblement massif à l'aide de très nombreux blocs de basalte de dimension moyenne (au maximum 0,2 m). Cette couche de nivellement (US 20166) servira à asseoir le mur en pierres sèches 20038. Ce mur relativement long et massif (environ 9 m de longueur pour une largeur légèrement supérieure au mètre) s'appuie sur ce qui peut correspondre aux restes de la fortification protohistorique, ou tout au moins à un état tardif de celle-ci (US 20087). Il est conservé sur plusieurs assises dans sa partie sud alors qu'il ne présente plus qu'une assise dans la partie nord. A noter que son orientation est différente de celle des constructions associées à la phase 2 mais qu'il s'aligne avec les contreforts du rempart protohistorique situés plus à l'ouest (US 20020 notamment). Même si cela n'est pas assuré, il est probable que le bâtiment installé à la phase 2 ne soit plus en usage.

État 3 (fig. 23) :
Postérieurement, une couche massive de gros blocs de basalte (20127/20136) est mise en place sur l'ensemble de la dépression persistante de la carrière et vient en partie recouvrir le mur 20038. Cette couche, qui comprend des blocs de basalte avoisinant parfois un mètre de longueur, peut correspondre à la destruction des murs 20038, 20087 et au nivellement de ceux-ci. Elle masque également en partie le muret en pierres sèches 20158/20184 et signale l'abandon / destruction du bâtiment auquel il appartient.

Datation :
Il a été assez difficile d'isoler finement le mobilier à la fouille tant la limite inférieure des couches a été délicate à percevoir dans cet ensemble chaotique de remblais très chargés en éléments rocheux (notamment entre les couches 20170 et 20166). Des contaminations existent à l'évidence entre certaines de ces couches comme l'attestent quelques recollages. Les éléments mobiliers collectés permettent toutefois de faire une distinction chronologique entre chacune des étapes individualisées.

Les principales indications nous sont fournies par les mobiliers d'importation et le petit mobilier, monnaies et parures notamment.

On note une évolution assez nette dans la représentation des céramiques sigillées et des gobelets à parois fines (qui appartiennent pour l'essentiel au type d'Aco).
Dans les couches attribuées à l'état 1 on rencontre, à côté d'un fragment de paroi fine tardo-républicaine et d'un bord de forme basse en campanienne à pâte grise (un bol Lamb. 31 ?), une panse de sigillée italique (petit fragment), quatre gobelets d'Aco dont un provenant de la vallée du Rhône. Les éléments proprement de datation augustéenne sont en portion limitée en regard de l'ensemble de la céramique (moins de 1 % du NR). Parmi les productions gauloises, on notera la présence d'un nombre assez important de parois fines dont plusieurs fragments de gobelet type Beuvray.
Dans les couches supérieures, la proportion de sigillée arétine augmente (9 récipients dans les couches de l'état 2 et 2 dans la couche de l'état 3) alors que les productions précoces de Lezoux font leur apparition (1 récipient pour chaque état). Les gobelets d'Aco marquent un net recul alors que les

	Phase 3							
	État 1		État 2		État 3		Total	
	NR	Masse (g)	NR	Masse (g)	NR	Masse (g)	NR	masse (g)
Céramique	537	5032	413	4494	525	4810	1475	14336
Faune	937	6740	440	4280	243	1120	1620	12140
Amphore	93	5050	46	1500	59	1076	198	7626
Tuile	25	1027	41	4940	59	5140	125	11107
Fer	164	1633			146	949	310	2582
Scorie	233	4660	36	760	94	1460	363	6880
Autre	15	1636,21	10	1592	4	122	29	3350,21
	2004	25778,21	986	17566	1130	14677	4120	58021,21

Tab. 3 : décompte sommaire du mobilier collecté dans les couches appartenant à la phase 3.

parois fines gauloises (dont plusieurs récipients "type Beuvray"), toujours dépourvues de revêtement, sont bien représentées (une vingtaine de tessons appartenant à plusieurs récipients).

Le mobilier amphorique, qui est relativement peu abondant, montre également une nette évolution par rapport aux phases 1 et 2. Il comprend une proportion plus importante de restes (tant en masse qu'en nombre de restes) de productions hispaniques issues de Bétique (Dressel 7-11, Dressel 20 et Haltern 70) et de Tarraconaise (Pascual 1) alors que les ensembles des phases 1 et 2 ne livrent que des éléments appartenant aux productions italiques et de Tarraconaise. La présence de ces récipients peut indiquer une attribution à la période augustéenne.

Enfin le petit mobilier comprend trois monnaies à la légende VERCA (LT XII / 3943), type absent des fossés d'Alésia mais très abondamment représenté sur le plateau de Gergovie (Guichard et *al*. 1993). Est associé à ce mobilier une fibule à disque médian (Feugère 15a, Metzler 11a) qui correspond à un fibule de type intermédiaire entre les Kragenfibel et les Queues-de-paon. Selon les auteurs, les propositions de datation diffèrent sensiblement (surtout sur l'arrêt de sa diffusion) mais tous semblent s'accorder pour fixer l'apparition du type au début de la période augustéenne (à partir de 30 av. J.-C.). Cette fibule a été découverte dans les couches appartenant à l'état 1 (US 20170). On notera également la présence de clous de chaussure, souvent mis en relation avec la période augustéenne, dans les couches de comblement supérieur.

Il semble donc que nous puissions retenir pour cette phase une attribution globale à la période augustéenne. Le niveau de dépotoir (état 1) appartient plutôt au début du règne d'Auguste (gobelets d'Aco, faible fréquence des sigillées, absence des productions de Lezoux, fibule à disque médian) et peut être mis en regard du dernier état de la phase 2. Les couches sommitales (états 3 à 4) s'accorderaient plus avec une datation à la fin du règne d'Auguste ou au début de la période tibérienne mais qui ne dépasserait pas la deuxième décennie du Ier s. ap. J.-C., compte tenu de l'absence de nombreux marqueurs céramologiques.

A signaler pour finir que les éléments de construction (tuile et mortier) sont nettement abondants au sommet de la séquence alors que les couches inférieures (état 1) en sont quasiment dépourvues. Sans écarter l'hypothèse d'une répartition liée à la nature même des couches (les premières sont liées à l'occupation du secteur, les autres à sa destruction), on peut supposer que cette répartition a une origine chronologique : les éléments de construction romanisés (tuile et mortier) étant dans les couches les plus récentes. Ces éléments signalent la présence d'une construction maçonnée dans ce secteur. A noter que le mortier employé dans cette construction (gris sableux) est très différent de celui utilisé dans les maçonneries de la porte gallo-romaine (blanc compact).

3.2.5. Phase 4 : une phase d'abandon signalée par un horizon humique (?) (fig. 23 et 29)

L'ensemble ces couches (occupation et destruction) est surmonté par un niveau très limoneux de couleur noire (20124/20131/20135/20163). Cette couche, qui évoque un horizon humique, a été mises en évidence directement sous le niveau de décapage. C'est dans cette couche que s'ouvrent les structures en creux gallo-romaines et plus récentes.
Nous proposons de l'identifier à un niveau d'abandon postérieur à la destruction et au remblaiement des aménagements en pierres sèches.

Datation :
Le mobilier est abondant et paradoxalement, compte tenu du contexte, peu fragmenté. Il diffère assez peu de celui collecté dans les couches appartenant à la phase 3. Ces éléments peuvent provenir du remaniement des niveaux sous-jacents.

	NR	Masse (g)
céramique	1012	8552
faune	710	3864
amphore	116	3282
tuile	169	8843
fer	370	2653
scorie	174	4699
autre	44	4621,75
	2595	36514,75

Tab. 4 : décompte sommaire du mobilier collecté dans les couches appartenant à la phase 4.

Les marqueurs de la période augustéenne sont toujours présents en quantité sensiblement identique à celle relevée pour la fin de la phase 3. La sigillée arétine fournit, pour les éléments les plus récents, une datation à la fin de la période augustéenne ou au début du règne de Tibère. Les productions de Lezoux se rattachent au même horizon chronologique. Le seul gobelet à paroi fine identifié est un gobelet d'Aco.

Le faciès des amphores change peu par rapport à la fin de la phase 3. Les productions de Bétique (Dressel 7-11, Haltern 70) sont, comme pour la phase 3 état 3, bien représentées par rapport au Dressel 1. On identifie également une amphore à bord en poulie (Oberaden 74) originaire de Tarraconaise (Tibère).

Le petit mobilier indique globalement une datation à la fin du Ier s. av. J.-C. ou au début du siècle suivant. On identifie notamment :
- un denier républicain de Lucius Titurius Sabinus frappé en 89 avant J.-C. (résiduel dans ce contexte) ;
- une fibule appartenant au type Metzler 15b ou Feugère 9b, type que l'on retrouve régulièrement dans les contextes augustéens, et semble contemporain des premiers exemplaires d'Almgren 241 et précède les Langton-Down. Les contextes de découvertes appartiennent à la fin de La Tène D2b (Titelberg), à la période augustéenne (camp de Dangstetten occupé entre 12 et 9 av. J.-C.) et au début du Ier s. ap. J.-C. (Estrée-Saint-Denis, La Graufesenque…) ;
- 9 clous de chaussure type d'objet surtout fréquent à partir de la période augustéenne.

3.2.6. Phase 5 : installation de la porte gallo-romaine (fig. 25-27)
Cette phase correspond à l'installation de l'ensemble de maçonneries constituant le dispositif d'entrée gallo-romain. Nous ne présenterons pas de façon détaillée, dans ce rapport, cet ensemble maçonné et nous renvoyons le lecteur aux rapports des années 2004 et 2005. Quelques données acquises cette année nous éclairent toutefois sur le mode de construction et l'utilisation de cet ensemble.

Sur le secteur que nous avons étudié, les murs ont été implantés dans des tranchées perforant les niveaux sous-jacents. Certaines de ces tranchées sont relativement profondes et s'enfoncent à plusieurs dizaines de centimètres, depuis la surface du sol actuel (près de 1 m pour le mur 20012), dans les couches plus anciennes. Plus à l'est, là où la table basaltique affleure sous une trentaine de centimètres de sédiment, les murs maçonnés reposent plus simplement sur le sommet du rocher.

Comme sur les secteurs explorés en 2004-2005, aucune couche d'occupation n'a pu être associée à cet état maçonné. Il est probable qu'une grande partie des élévations conservées ne correspondent, en réalité, qu'aux fondations des bâtiments. En témoigne l'aspect extérieur de ces murs qui présentent, en partie basse, de larges "bourrelets" de mortier et un appareillage peu soigné. Ne correspondent à la partie effectivement en élévation que les deux ou trois assisses supérieures du mur 20012 qui est l'élément maçonné le mieux préservé du secteur. Il est très probable que l'on doive la disparition des niveaux de destruction et d'occupation liés à cette construction aux travaux agricoles

anciens ainsi qu'aux recherches archéologiques intensives conduites aux cours des années 1937-1938.

Aux cours des années 2004-2005, les creusement de ces tranchées de fondation n'ont pas été perçus, en grande partie en raison des perturbations liées aux travaux de fouille des années 1930. Cette année, la tranchée de fondation associée à l'installation du mur 20015 a pu être mise en évidence dans sa partie ouest, à l'emplacement où elle rencontre les couches de remblais qui comblent la carrière laténienne. Elle se présente sous la forme d'un creusement assez large et profond (1,3 m par 0,5 m) qui comprend une couche limoneuse noire (US 20132), le mur maçonné (US 20015) et un radier de blocs installé contre la face nord de ce mur (US 20137).

L'ensemble de ces murs semble résulter d'une seule et même phase de construction. En témoignent l'existence de chaînages entre les différents tronçons (observés notamment lors du démontage partiel des murs 20015 et 20016) et l'homogénéité de la construction (utilisation d'un même mortier blanc très solide, mode d'appareillage identique…). A noter que le mortier utilisé pour cette construction diffère très nettement de celui découvert dans les couches sous-jacentes des phases 3 et 4.

La fouille de cette année montre que l'orientation de la porte proprement dite, qui donne cette forme si particulière à l'ensemble édifié au cours de cette phase, correspond à un héritage de la fin de l'âge du Fer. Cette porte s'oriente en effet de façon cohérente avec les aménagements plus anciens attribués à la phase 2 (La Tène D2b). Cette observation accrédite un peu plus l'hypothèse d'un ré-habillage à la période gallo-romaine d'un accès ancien à l'oppidum.

Datation :

	NR	masse (g)
Céramique	298	2520
faune	178	916
amphore	37	634
tuile	17	1042
fer	46	470
scorie	33	800
autre	18	1214
	627	7596

Tab. 5 : décompte sommaire du mobilier collecté dans les couches appartenant à la phase 5.

Le mobilier collecté dans les fondations de ces murs est peu abondant. Il correspond en grande partie à des éléments résiduels provenant de la perturbation des couches plus anciennes. Il est donc difficilement utilisable pour préciser la datation de l'installation de cet édifice fortement romanisé.
Toutefois, sur l'ensemble du mobilier collecté depuis 2004 (tous contextes confondus) sur ce secteur on notera l'absence d'éléments très tardifs, puisque seul un tesson appartient aux productions de la Graufesenque datées des années 10/20 ap. J.-C. à la fin du Ier s. ap. J.-C., 20 tessons appartiennent aux phases anciennes de Lezoux (fin Auguste-Tibère) alors que la majorité des éléments correspond aux productions arétines (110 restes) et ne sont pas postérieures au règne d'Auguste ou de Tibère.

Compte tenu du phasage proposé et de l'absence d'éléments mobiliers gallo-romains réellement tardifs, la construction de cet aménagement est probablement à situer entre la fin de la période augustéenne et le milieu du Ier s. ap. J.-C.

3.2.7. Phase 6 : anciens travaux de recherches (fig. 28-29)

Cette phase correspond aux travaux archéologiques entrepris anciennement sur ce secteur du site, au moins depuis 1861.

Les premiers travaux archéologiques conduits sur la "Porte Ouest" sont dus à l'agent voyer Aucler qui, sur l'ordre du préfet du Puy de Dôme (M. le Comte de Peissac) et en prévision de la visite de Napoléon III, pratique une fouille à cet emplacement précis. Le plan qu'il dresse des vestiges, qu'il

identifie à une porte de l'oppidum, permet de supposer qu'il a essentiellement dégagé la pièce située à l'est de l'entrée ainsi qu'une partie du mur 20017 situé une vingtaine de mètres à l'ouest (Aucler 1862). Il est possible qu'une partie des perturbations observées dans ce secteur soit à mettre sur le compte de ces premiers travaux.

Les recherches de plus grande ampleur interviennent, comme nous l'avons déjà signalé, entre 1937 et 1938 avec un dégagement plus ou moins poussé selon les emplacements (les pièces C et B semblent avoir en très grande partie vidées) mais qui concerne la totalité des structures maçonnées et une partie du rempart en pierres sèches (soit une surface de 50 m de long sur une largeur de 10 m maximum). La méthode employée semble avoir été celle de dégagements faits en suivant les arases des murs complétés de fouilles plus profondes ponctuellement.
Plusieurs traces de ces travaux anciens ont été mise en évidence en 2006. Ainsi, l'espace compris entre les murs 20016, 20017 et 20038 semble avoir l'objet d'un dégagement sur une profondeur relativement importante ; les couches fouillées en 2004-2006, dans cet espace, étaient clairement perturbées jusqu'à environ 1 m de profondeur. Contre le mur 20015 a été également perçu un long creusement peu profond (6,2 m par 2,2 m) qui vient recouper le radier associé à ce mur ainsi que tous les aménagements en pierres sèches (US 20157, 20158, 20177…). Son comblement est constitué d'un amas dense de petits blocs de basalte. Il s'agit très probablement d'une ancienne tranchée de fouille.

3.3. Synthèse et perspectives

La campagne 2006 sur le secteur de la porte ouest a été riche en résultats. Ainsi ce qui avait été pressenti à la fin de l'opération 2005 se confirme : en s'écartant des zones fouillées anciennement, les chances de découvrir des structures en place sont nettement plus importantes.

Les principaux acquis de l'opération conduite cette année sont :
- la présence de vastes structures d'extraction qui semblent pouvoir être mise en relation avec l'édification du rempart protohistorique à la période laténienne même si les observations stratigraphiques directes font encore défaut pour ce secteur du site ;
- l'existence d'une occupation, antérieure à l'installation du dispositif de porte gallo-romain, qui peut être datée de La Tène D2b et de la période augustéenne ;
- le caractère probablement artisanal de cette occupation qui livre d'abondants rejets renvoyant à une activité de manufacture d'objets en fer ;
- l'existence d'une continuité entre les vestiges de la fin de l'âge du Fer et l'installation de l'ensemble maçonné gallo-romain qui se traduit par la reprise de l'orientation des vestiges laténiens dans la porte gallo-romaine ;
- la datation probablement précoce (première moitié du Ier s. ap. J.-C. ?) de ce qui semble ne constituer qu'un ré habillage d'un accès ancien à l'oppidum.

Reste que l'espoir de pouvoir élucider un jour la question de la morphologie de l'aménagement le plus ancien s'amenuise fortement. Cet espace a fait l'objet de bouleversements importants (antiques et récents) qui semblent avoir occasionné la disparition quasi totale des aménagements protohistoriques.

Toutefois, la poursuite des investigations dans ce secteur offre un réel potentiel et devrait permettre de mieux percevoir cette occupation que nous avons à peine commencé à dégager. De même, il est nécessaire de préciser la relation qui lie les structures d'extraction de basalte et le rempart protohistorique dans un secteur non perturbé par les travaux anciens. C'est pourquoi nous proposons de poursuivre sur ce secteur précis du site nos investigations avec les actions suivantes (fig. 30) :
- décapage supplémentaire au nord et à l'est du secteur déjà exploré pour percevoir l'intégralité des constructions en pierres sèches (murs 20157 et 20187 d'une part et 20158/20159 d'autres part) et de tenter de dégager la voie antique mentionnée par les travaux anciens.
- décapage supplémentaire à l'ouest, où le bord ouest de la carrière semble avoir été perçu en 2005 afin d'étudier les relations existantes entre cette structure d'extraction et les aménagements en pierres sèches localisés à cet emplacement.

3.4. documentation annexe 1 : illustrations

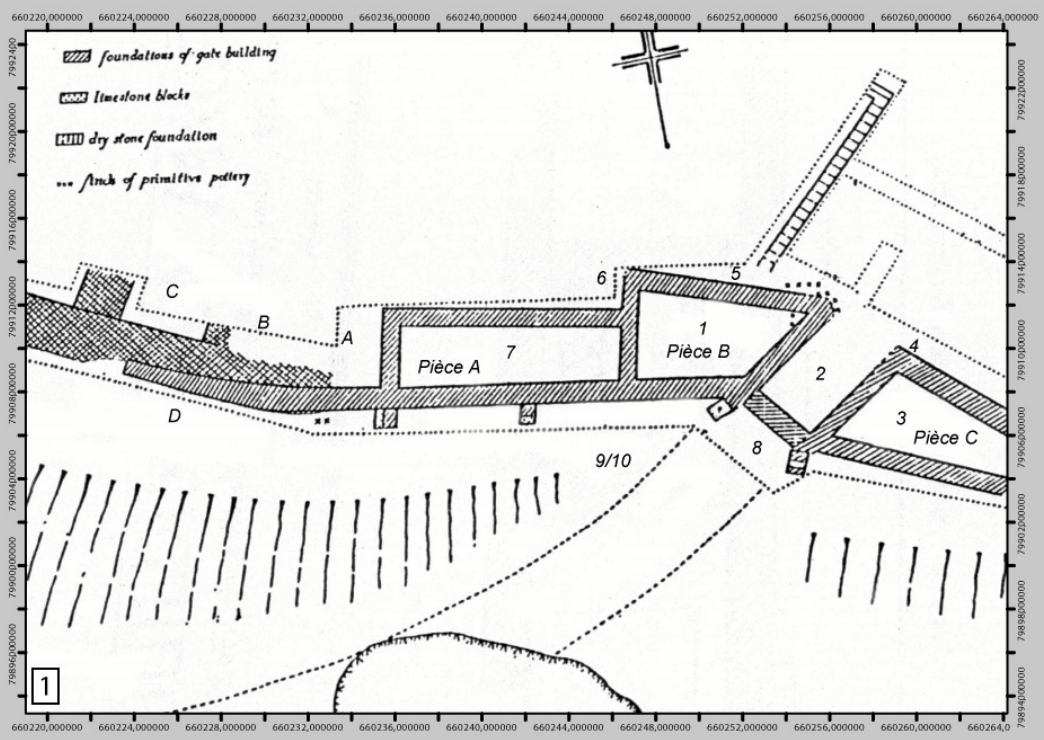

Figure 3

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Travaux de recherche anciens

1 : plan des travaux réalisés par O. Brogan et E. Desforges en 1937-1938 ;

2 : travaux de 1937-1938 vue vers l'ouest ;

3 : travaux de 1937-1938 vers l'est.

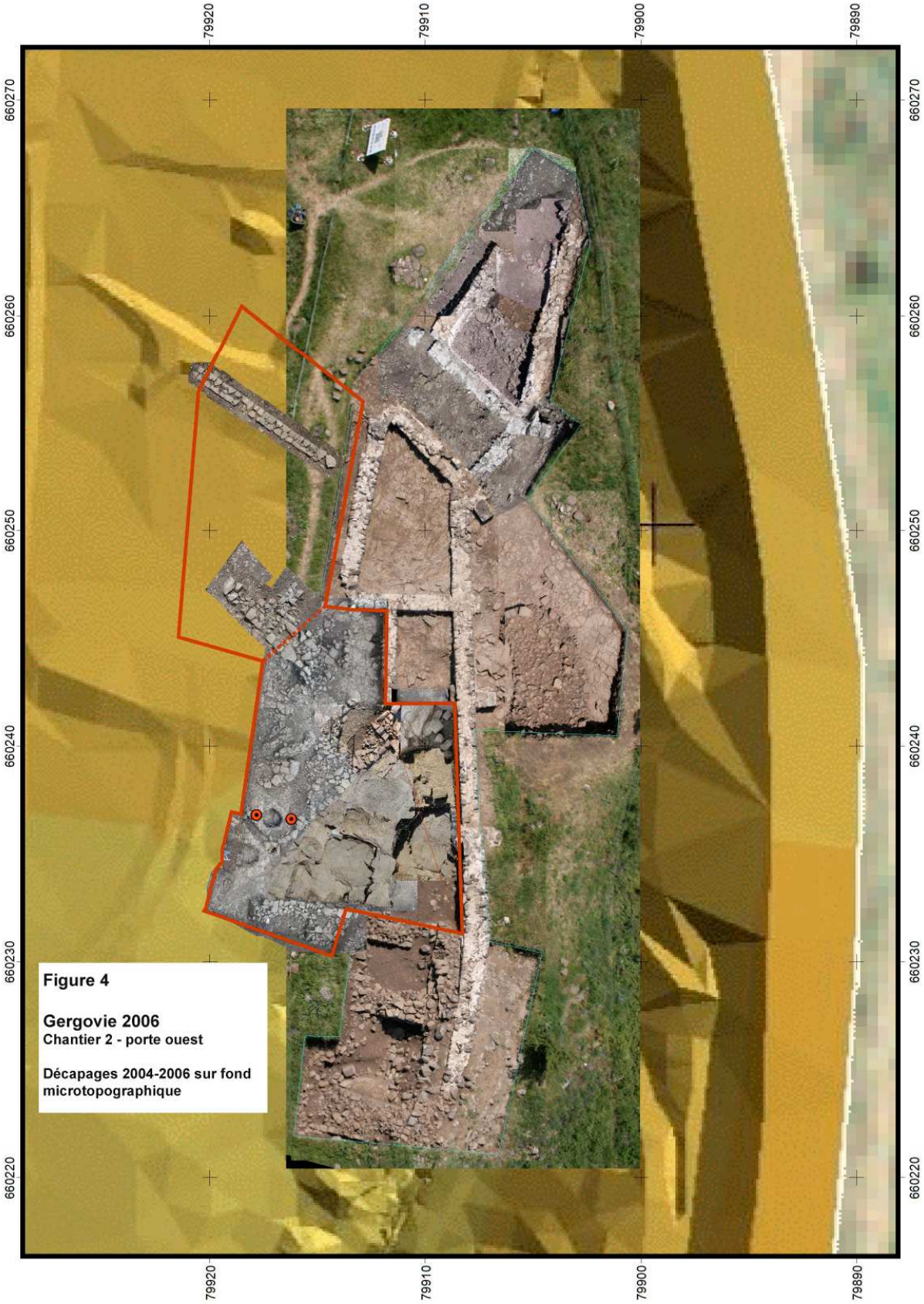

Figure 4

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Décapages 2004-2006 sur fond microtopographique

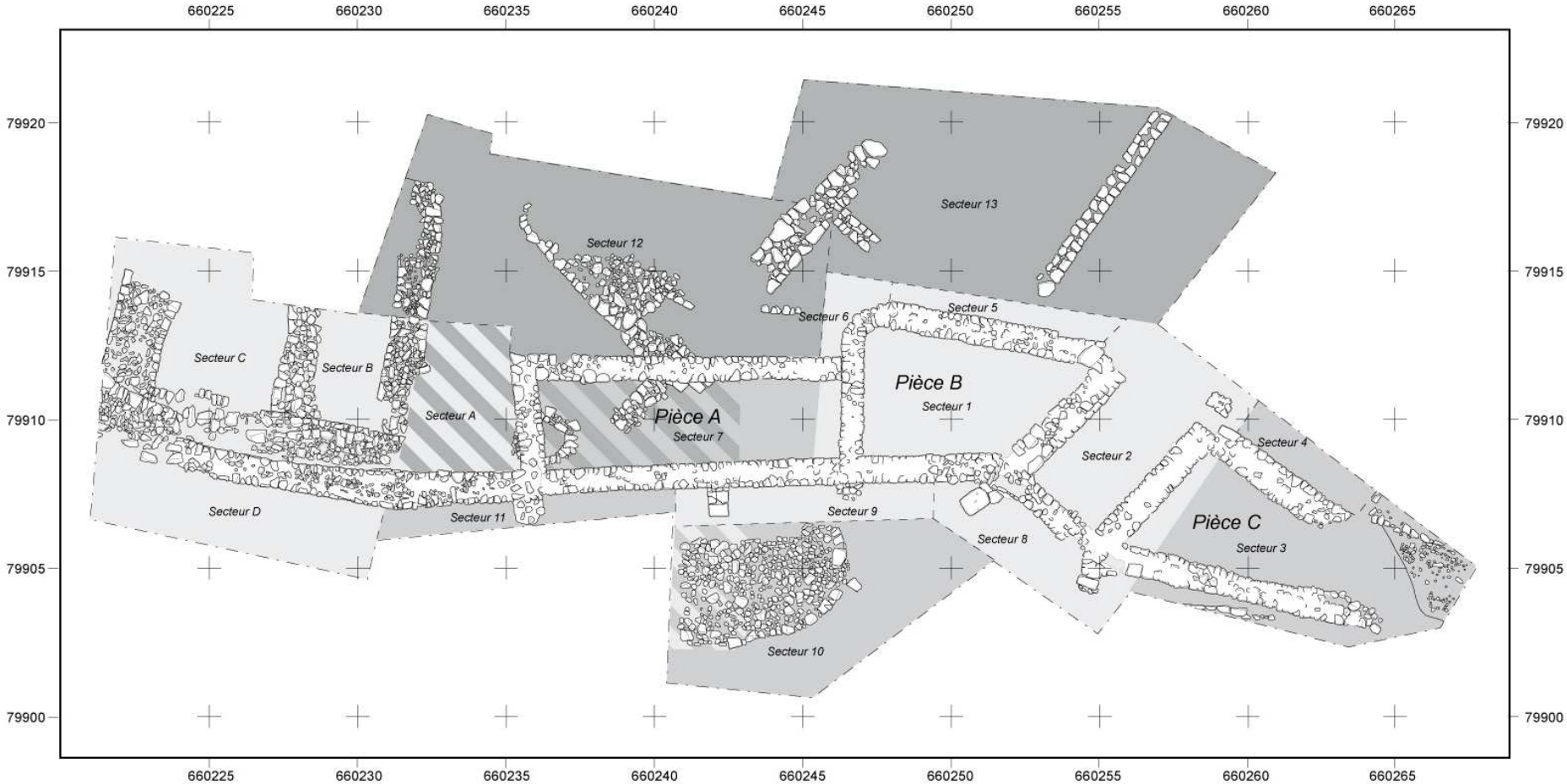

Figure 5

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Répartition des campagnes et de secteurs de fouille

- 2004
- 2005
- 2006

dessin: Th. Perflovieser

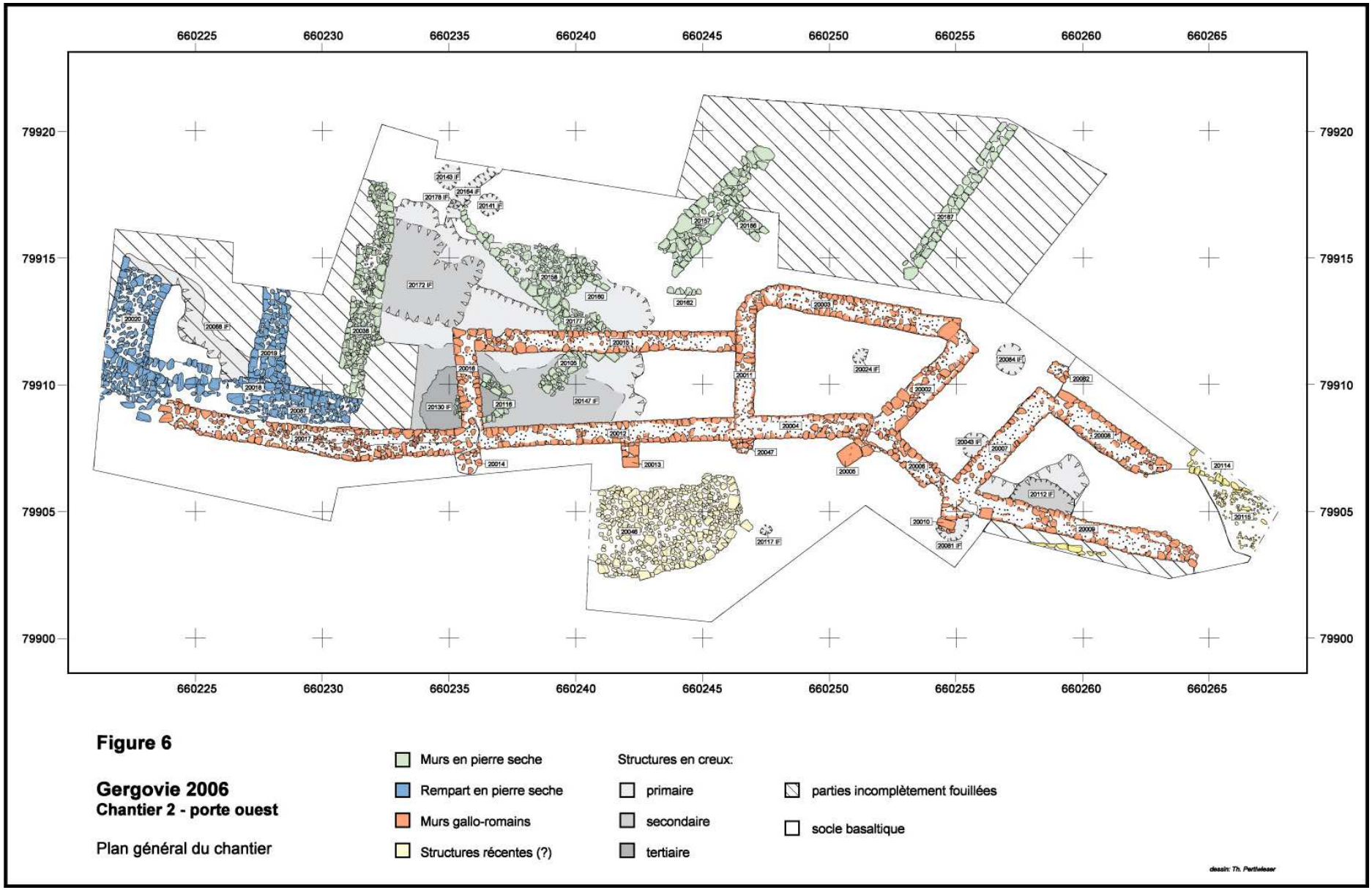

Figure 6

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Plan général du chantier

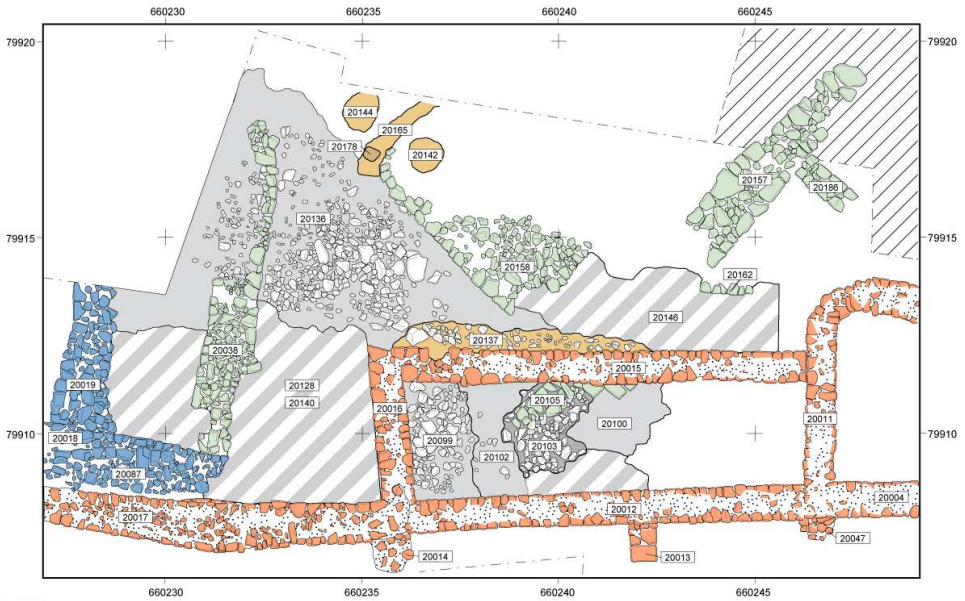

Figure 7

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord - niveau 1
relevé après l'enlèvement de la terre végétale

- Murs en pierre seche
- Rempart en pierre seche
- Murs gallo-romains
- Comblements
- remblais
- éboulis
- fouilles anciennes
- parties incomplètement fouillées

dessin: Th. Piettaviesar

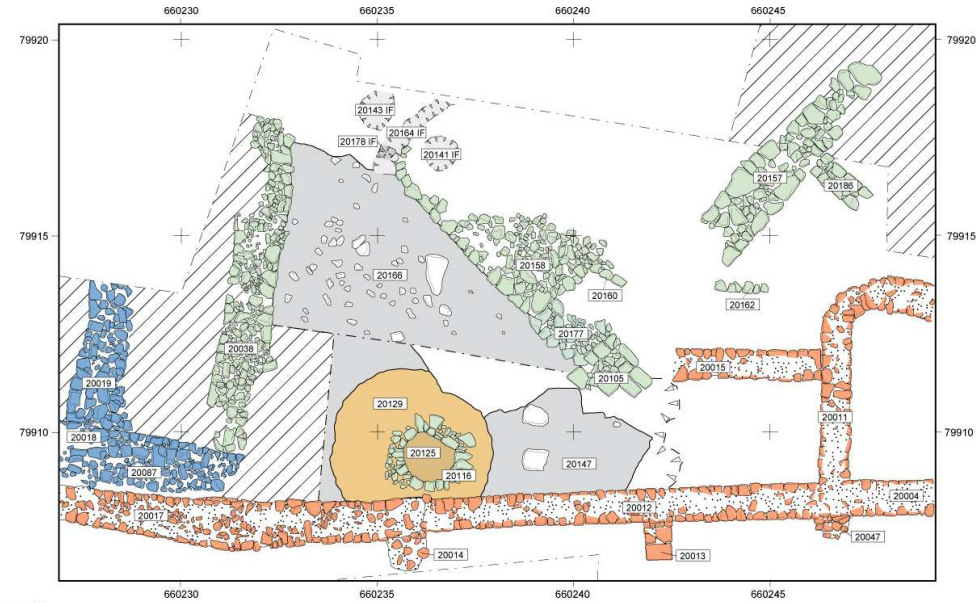

Figure 8

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord - niveau 2
Relevé après fouille des niveaux supérieurs

- Murs en pierre seche
- Rempart en pierre seche
- Murs gallo-romains
- Comblements
- remblais
- parties incomplètement fouillées

dessin: Th. Piettaviesar

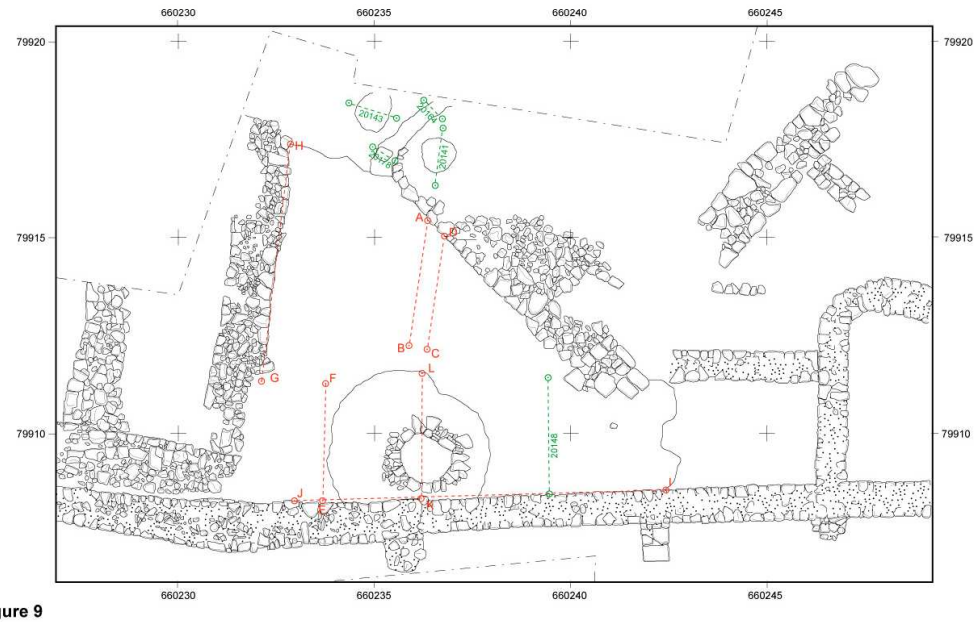

Figure 9

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord
Repartition des coupes stratigraphiques (rouge) et profils des structures en creux (vert)

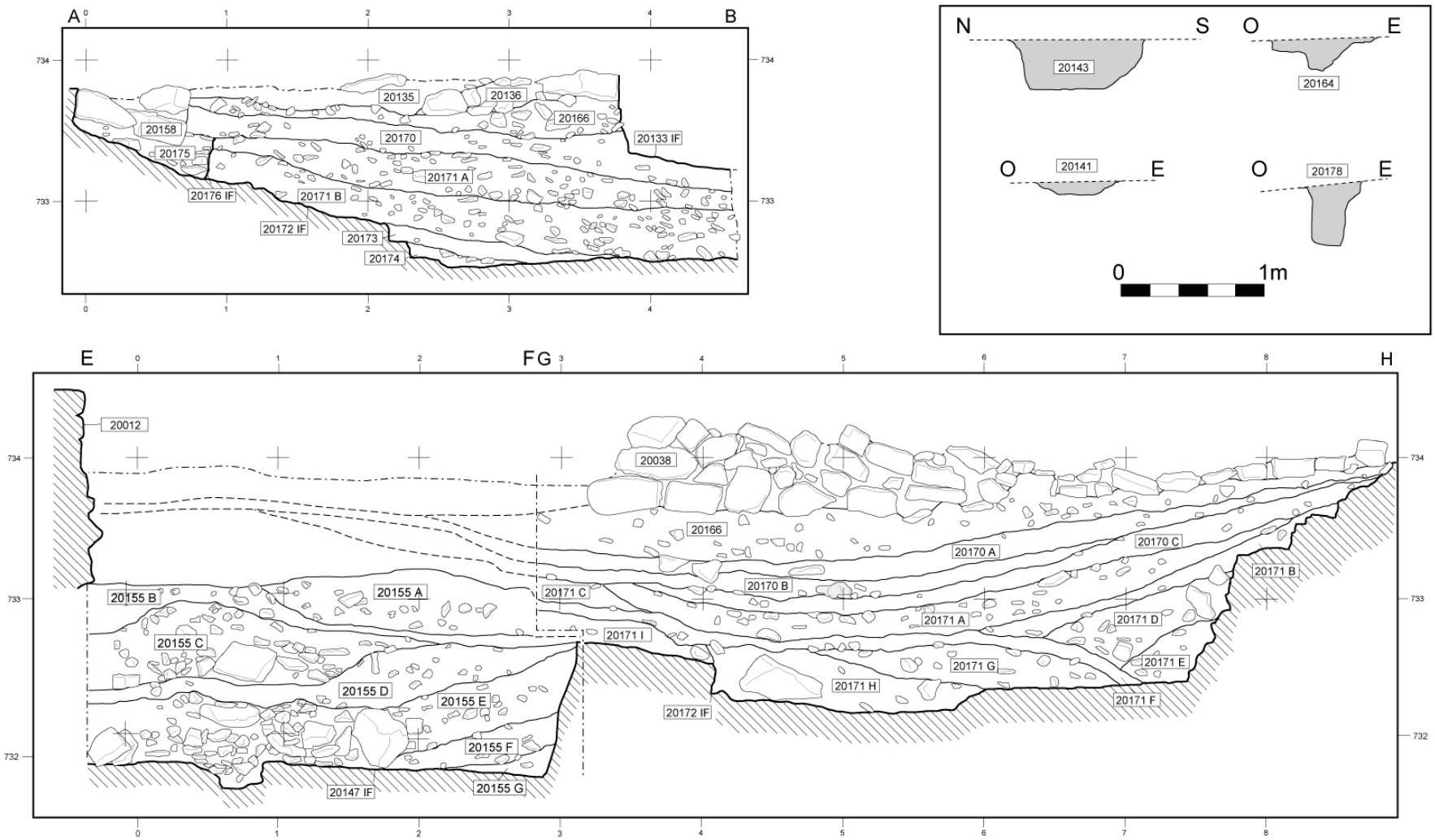

Figure 10
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord
Coupes stratigraphiques et profils des structures en creux

dessin: Th. Perthwieser

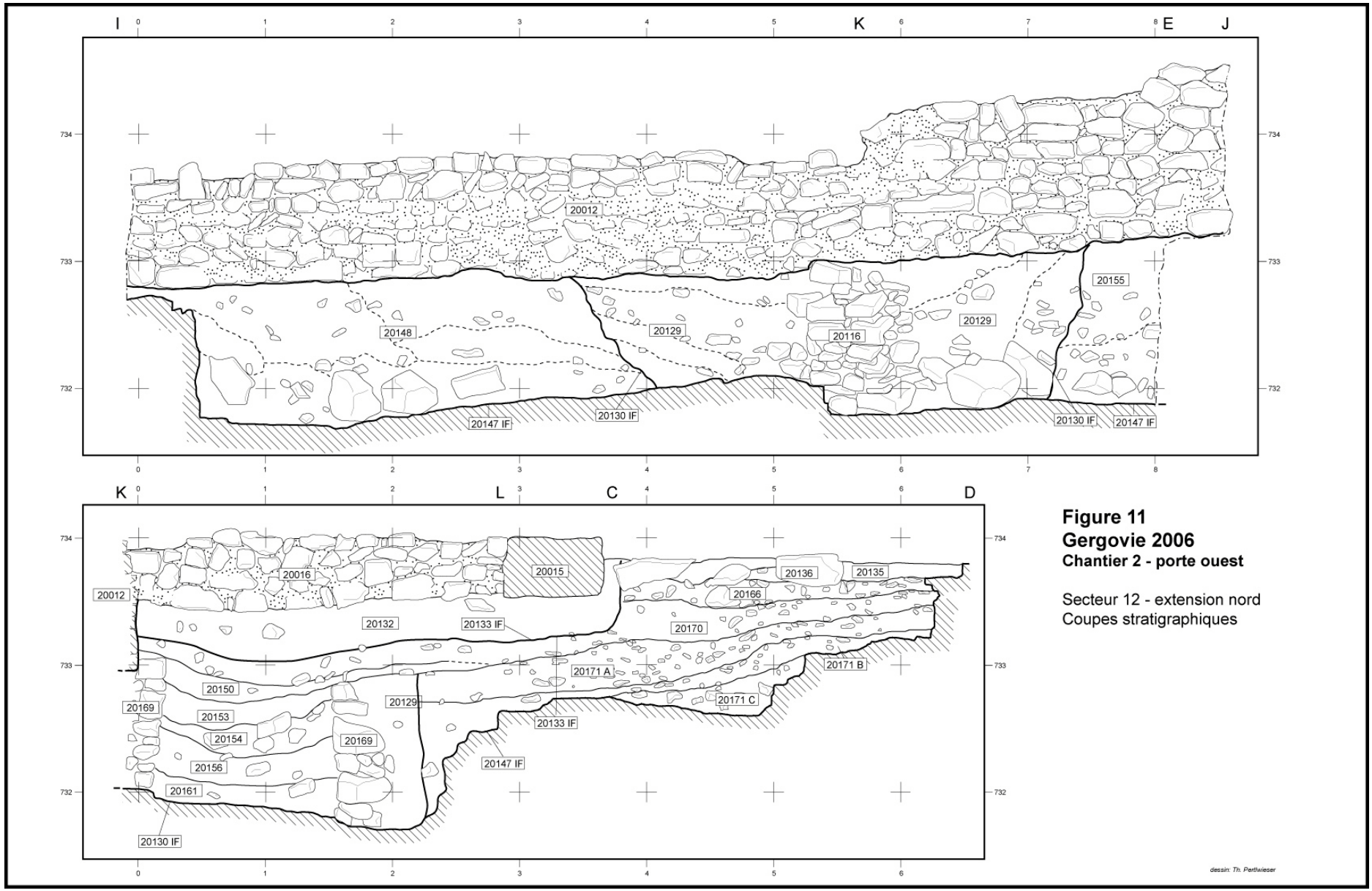

Figure 11
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord
Coupes stratigraphiques

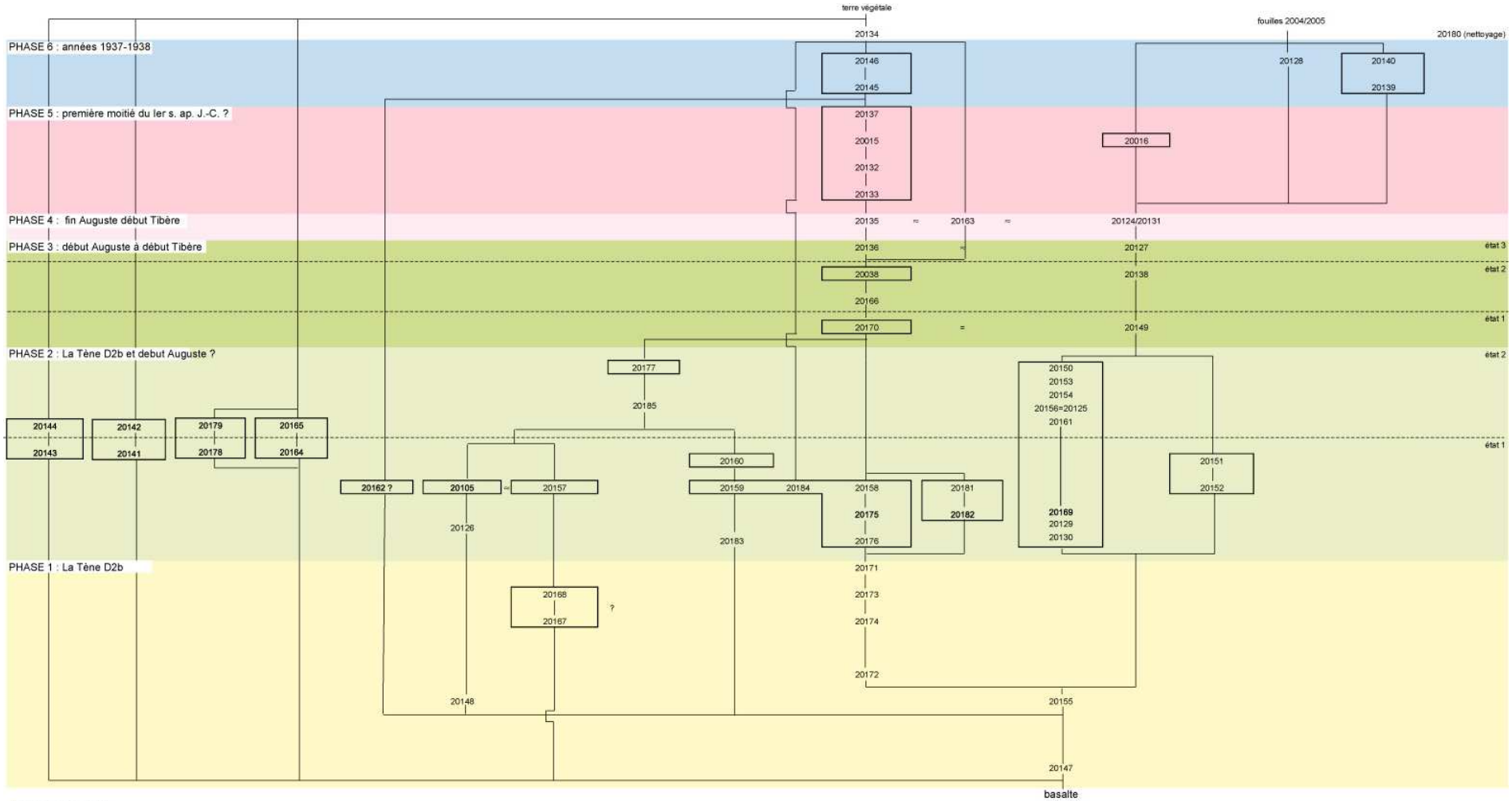

Figure 12
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Diagramme stratigraphique établis pour le secteur fouillé en 2006.

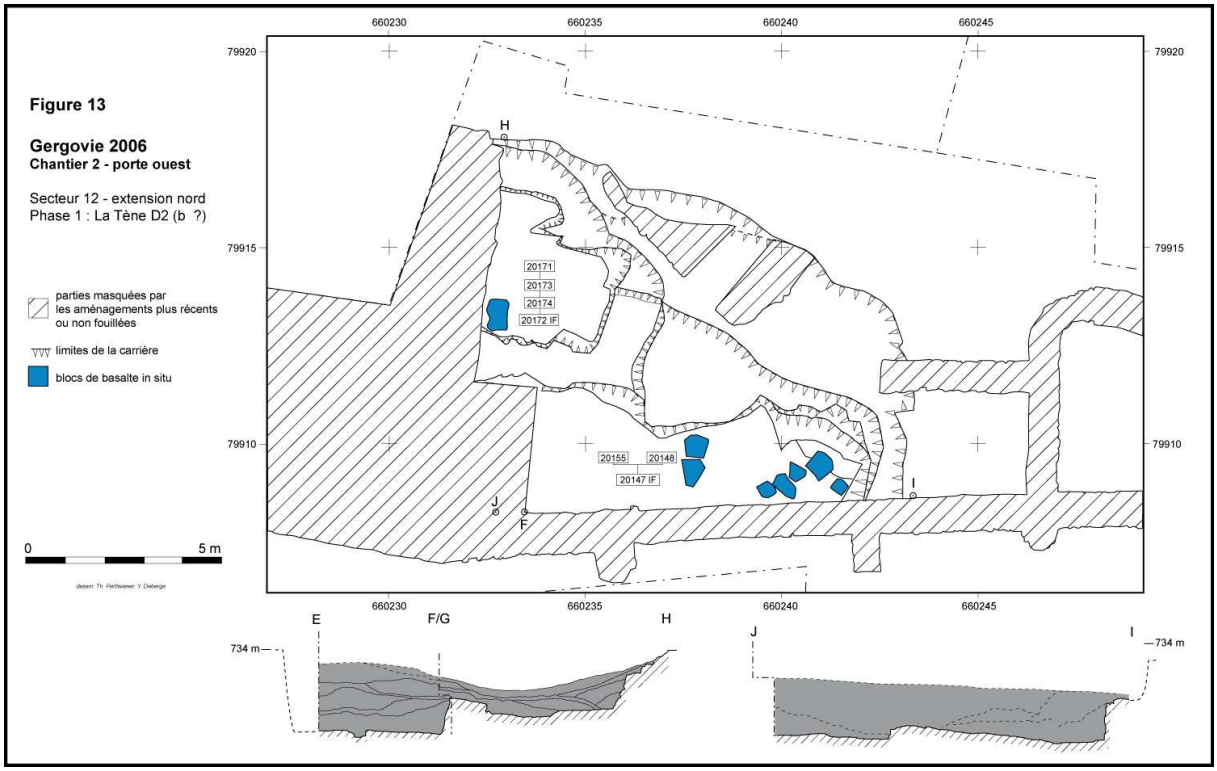
Figure 13
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Secteur 12 - extension nord
Phase 1 : La Tène D2 (b ?)
parties masquées par les aménagements plus récents ou non fouillées
limites de la carrière
blocs de basalte in situ
0
5 m
660230
660235
660240
660245
79920
79915
79910
H
20171
20173
20174
20172 IF
20155
20148
20147 IF
J
F
I
E
F/G
734 m

Figure 14
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Phase 1 : La Tène D2
1 : vue générale de la carrière vers l'ouest ; 2 : vue générale de la carrière vers l'est ; 3 : détail de "l'alvéole" 20172 (vers le nord) ; 4 : détail de "l'alvéole" 20147 (vers l'est) ; 5 : comblement des "alvéoles" 20147 (premier plan) et 20172 (second plan) vers l'ouest. (clichés T. Pertlwieser).

Figure 15
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Phase 1 : La Tène D2
1 : détail du comblement de "l'avéole" 20147 constitué de déchets d'extraction ; 2 : blocs de basalte abandonnés en cours d'extraction ; 3 : fond de carrière, failles horizontales et verticales naturellement présentes dans le banc de basalte ; 4 : front de taille dans "l'avéole" 20172 ; 5 : impact relevé sur un bloc laissé au fond de la carrière. (clichés T. Pertlwieser).

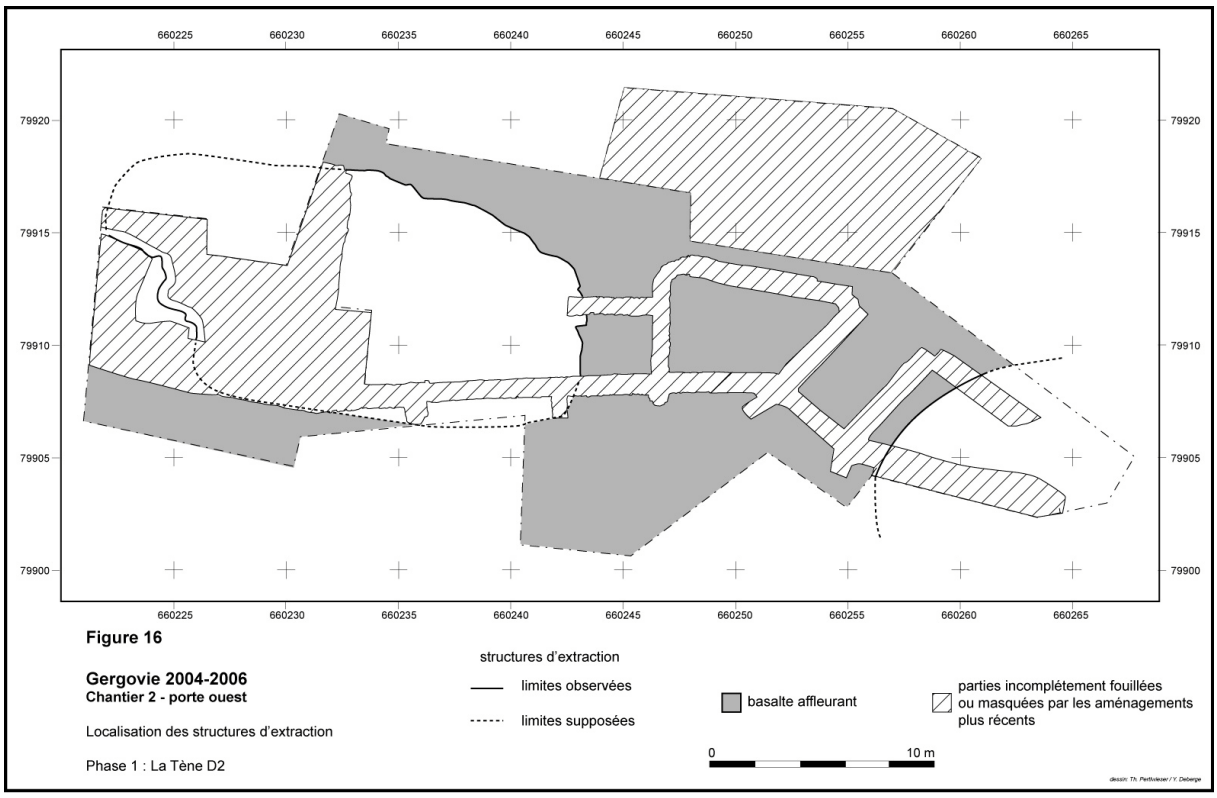

Figure 16

Gergovie 2004-2006
Chantier 2 - porte ouest

Localisation des structures d'extraction

Phase 1 : La Tène D2

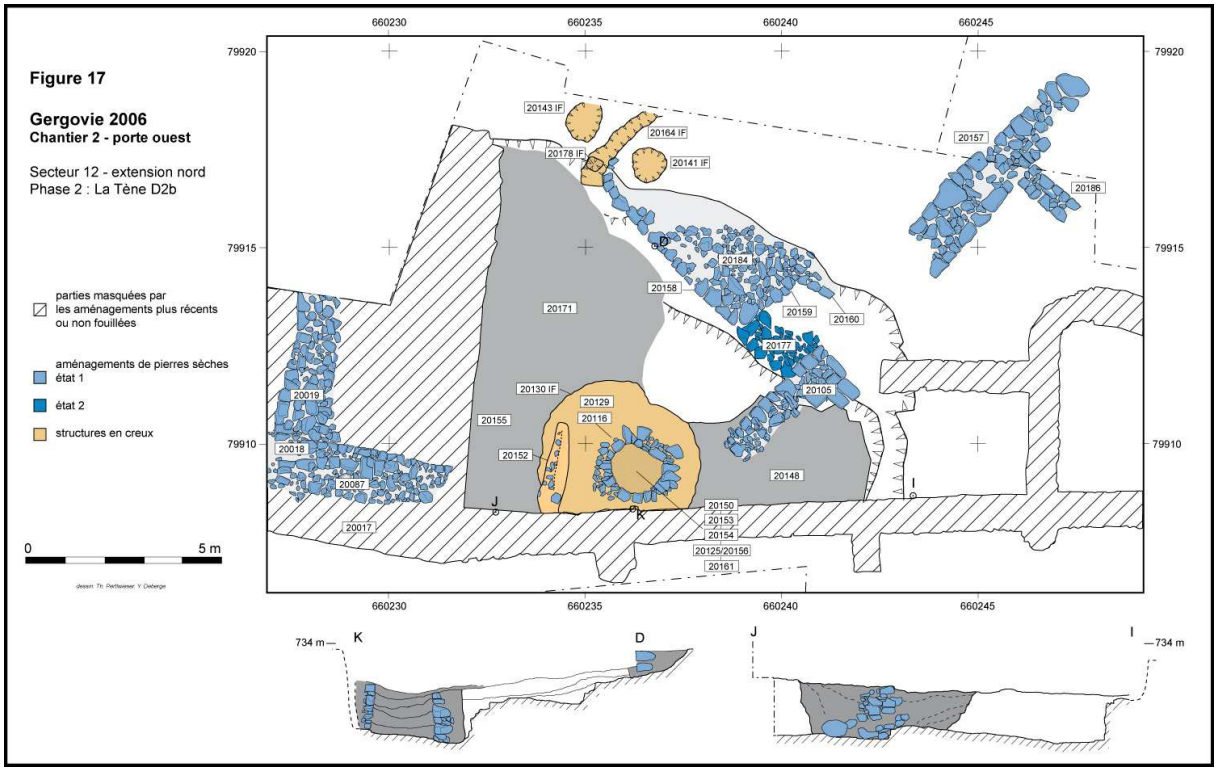

Figure 17

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord
Phase 2 : La Tène D2b

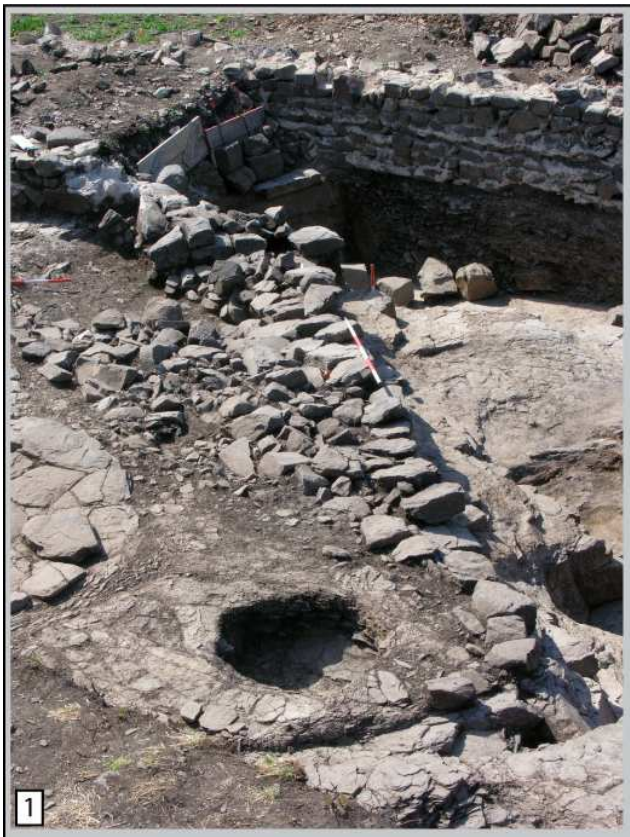

Figure 18
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Phase 2 : La Tène D2b
1 : tranchée de palissade 20164, fosse 20141 et aménagement en pierres sèches 20158/20159/20184 ; 2 : fermeture 20177 entre 20159 et 20105/20157 (vers le sud) ; 3 : idem vers l'ouest ; 4 : ensembles d'aménagements en pierres sèches 20158/20159/20184, fermeture 20177, mur 20105/20157. (clichés T. Pertlwieser).

Figure 19

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Phase 2 : La Tène D2b - citerne 20130

1 : couche de remblais augustéen et maçonnerie gallo-romaine surmontant le scellement de la citerne ; 2 : niveau d'ouverture de la citerne dans le remplissage de la carrière 20147 ; 3 : fosse d'implantation et cuvelage en pierre ; 4 : vue générale montrant le creusement et le comblement de la carrière, le niveau d'implantation de la citerne et la surface (sol ?) associée à son utilisation (du premier plan vers l'arrière plan) ; 5 : niveau associé à l'utilisation de la citerne et structure en creux 20152 ; 6 : sommet du cuvelage de la citerne. (clichés T. Pertlwieser).

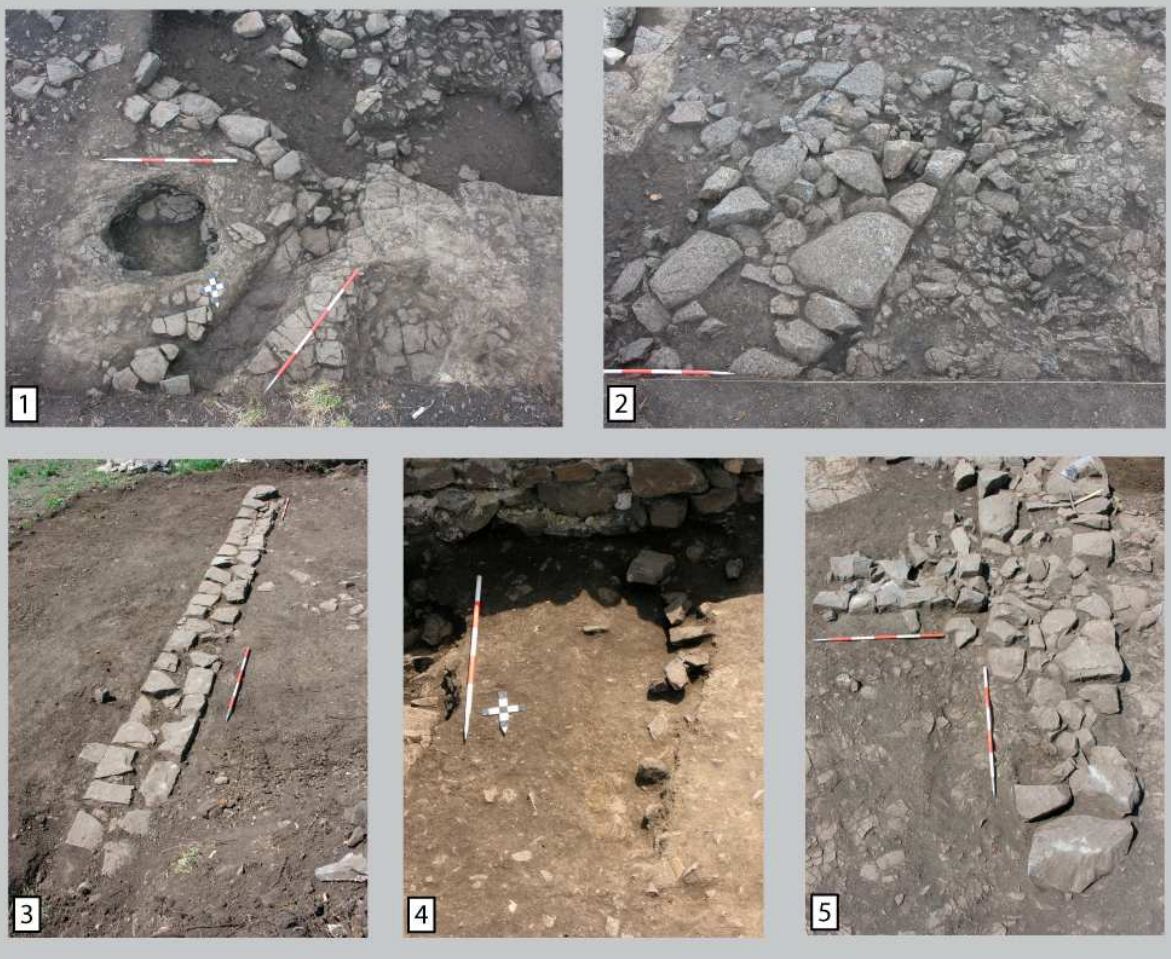

Figure 20
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Phase 2 : La Tène D2b - citerne

1 : fosses 20143 et 20141, tranchée 20164 et trou de poteau 20178 ; 2 : mur en pierres sèches 20157 ; 3 : mur en pierres sèches 20187 ; 4 : fosse ou base de solin 20152 ; 5 : murs en pierres sèches 20157 et 20157. (clichés T. Pertlwieser).

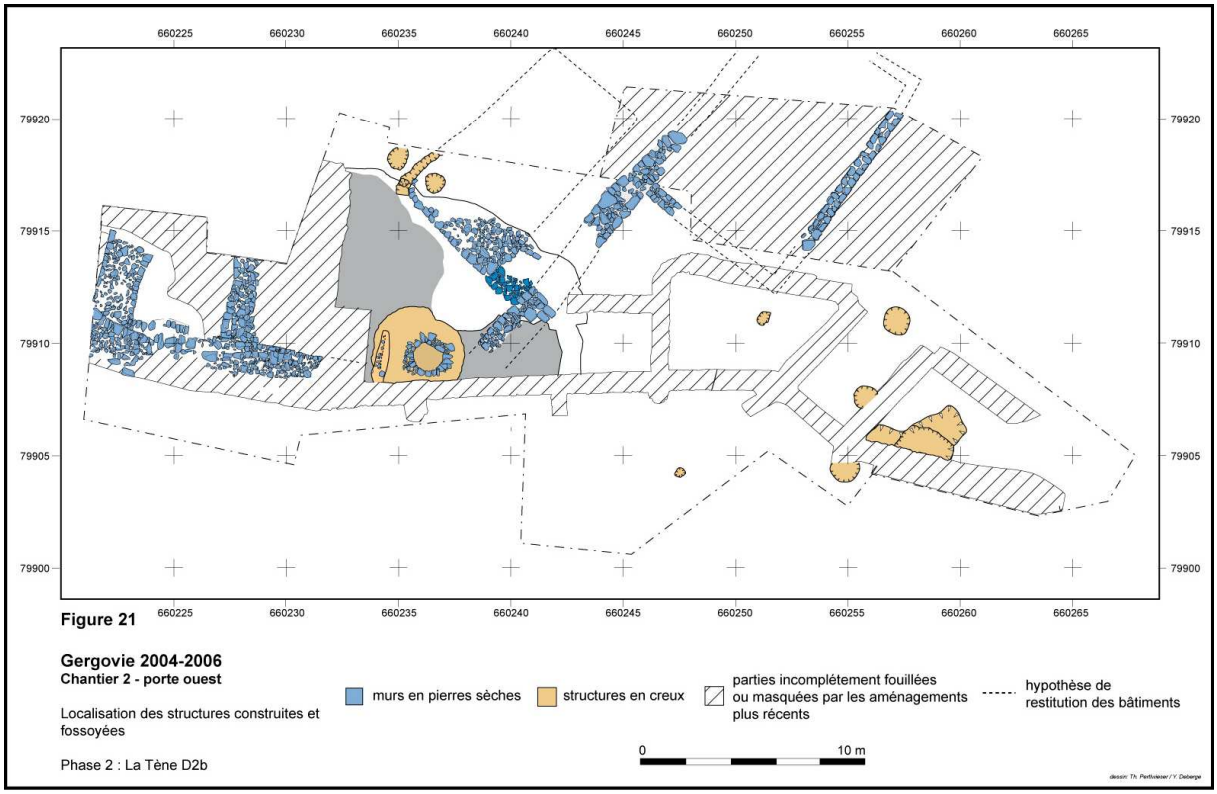

Figure 21

Gergovie 2004-2006
Chantier 2 - porte ouest

Localisation des structures construites et fossoyées

Phase 2 : La Tène D2b

murs en pierres sèches
structures en creux
parties incomplétement fouillées ou masquées par les aménagements plus récents
hypothèse de restitution des bâtiments

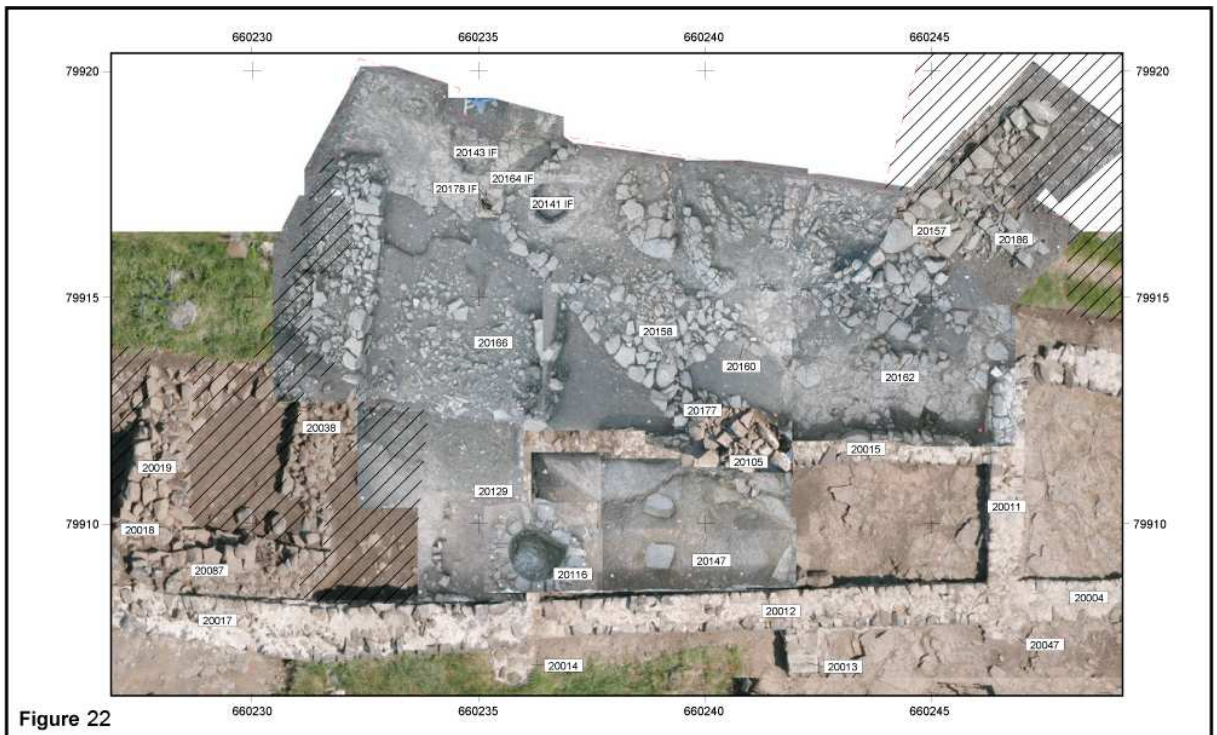

Figure 22

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord - phases 2 et 3
Présentation photogrammétrique - comblements de la citerne, de la carrière et principaux aménagements en pierres sèches

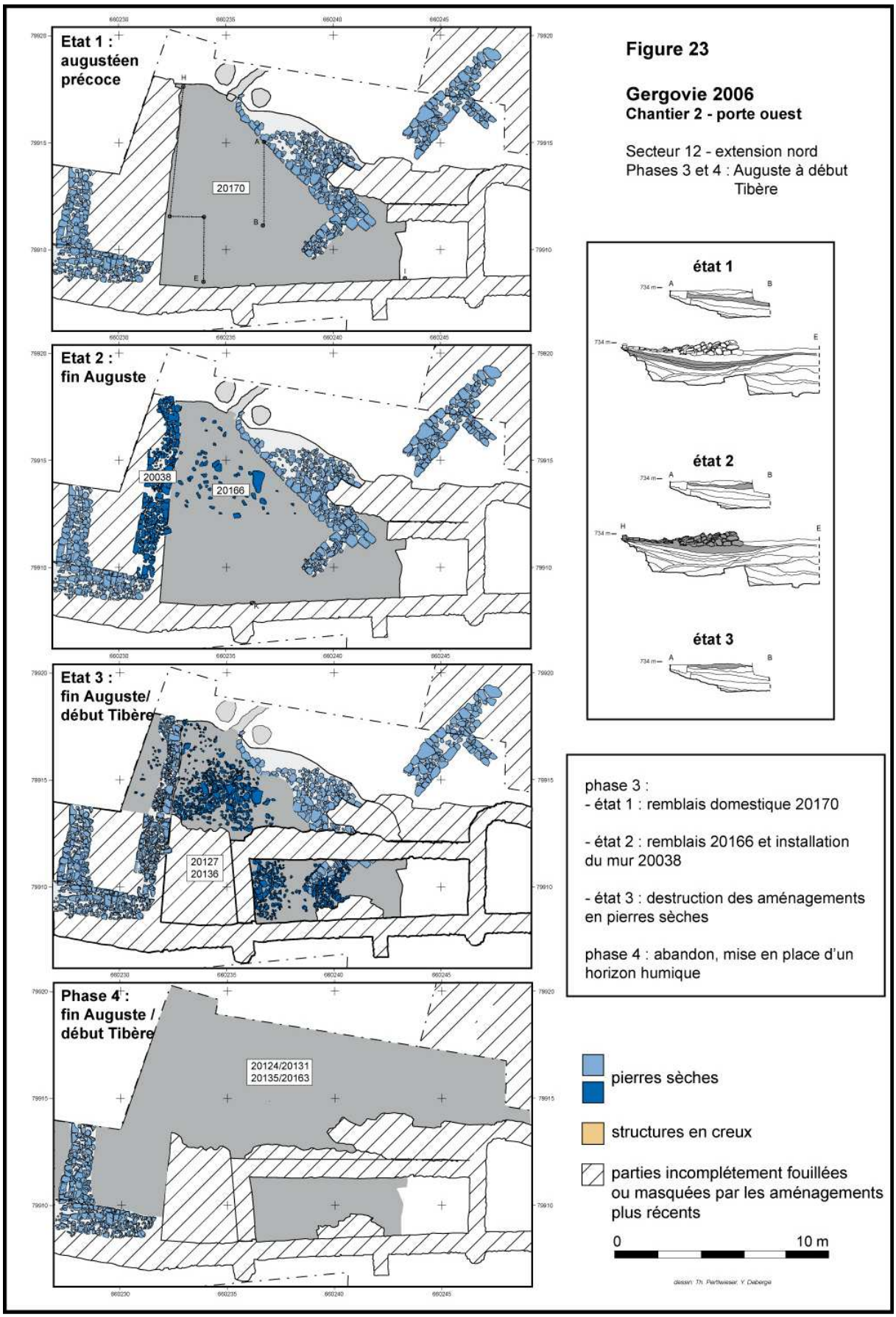

Figure 23

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord
Phases 3 et 4 : Auguste à début Tibère

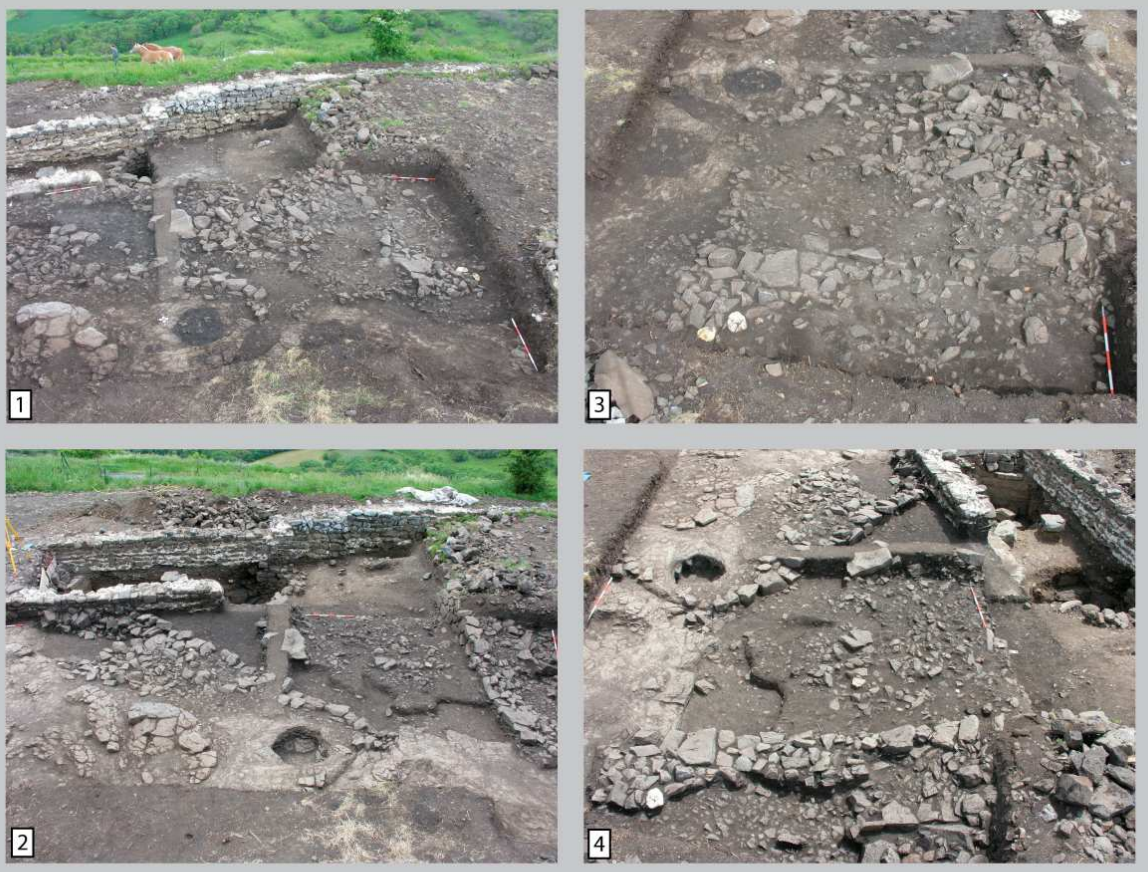

Figure 24
Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Phase 3 : fin Auguste

1 et 3 : état 3, destruction des aménagements en pierres sèches de l'état 2 (20136) ; 2 et 4 : état 2, remblais 20166 (destruction des aménagements de la phase 2 ?) et installation du mur 20038 (au premier plan). (clichés T. Pertlwieser).

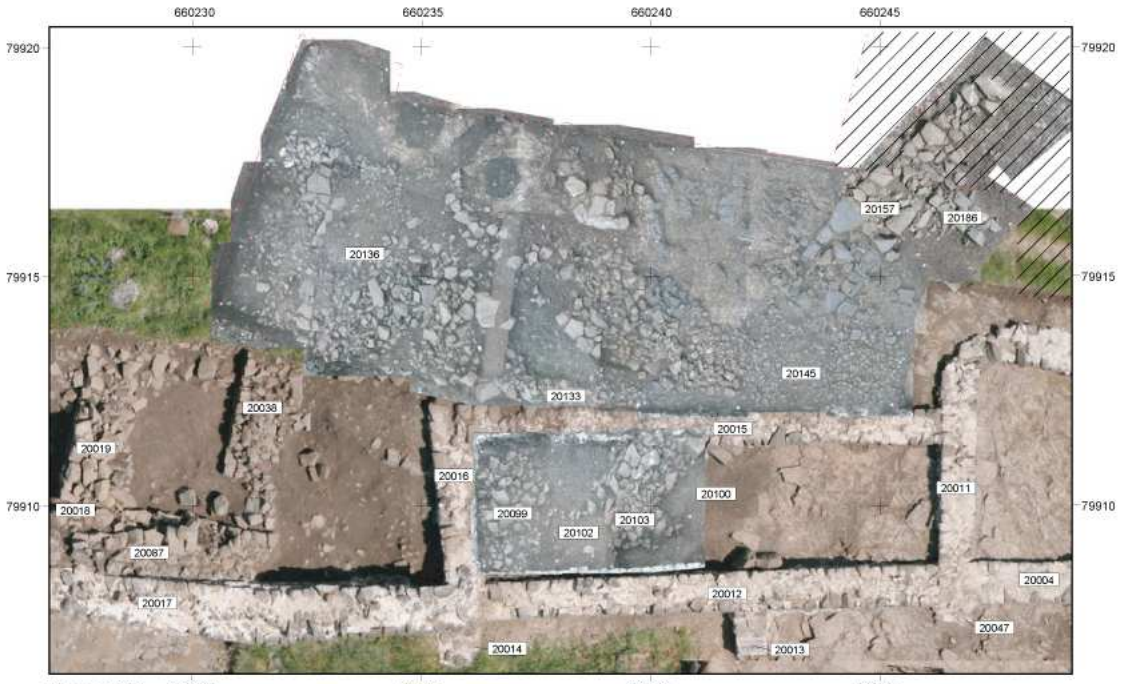

Figure 25

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Secteur 12 - extension nord - phase 3
Présentation photogrammétrique de la situation après l'enlèvement de la couche d'abandon 20124, 20131, 20135, 20163

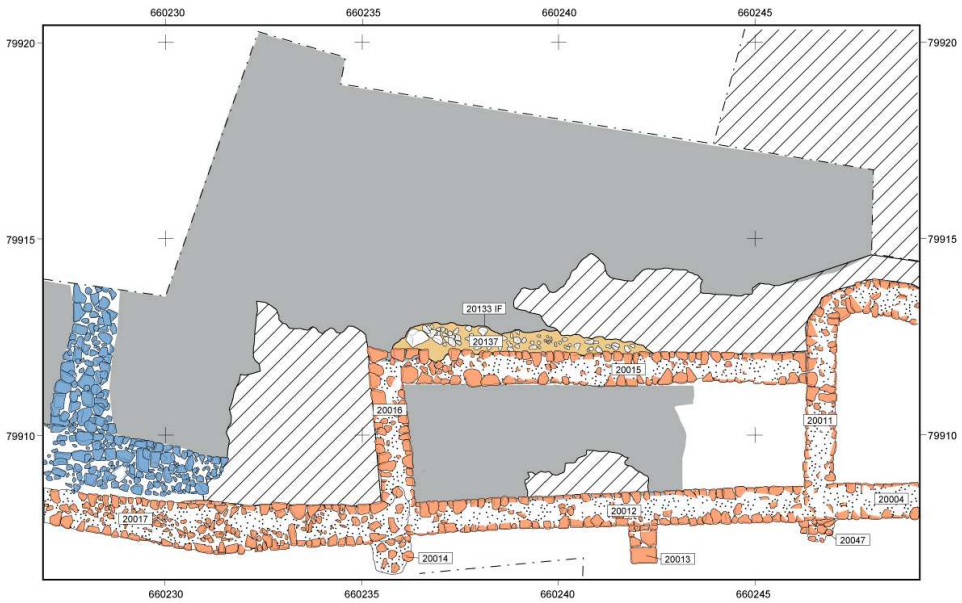

Figure 26

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest

Phase 5 : première moitié du Ier s. ap. J.-C. ?

rempart en pierres sèches

maçonneries gallo-romaines

parties incomplétement fouillées ou masquées par les aménagements plus récents

0 5 m

dessin: Th. Pertreiser, Y. Deberge

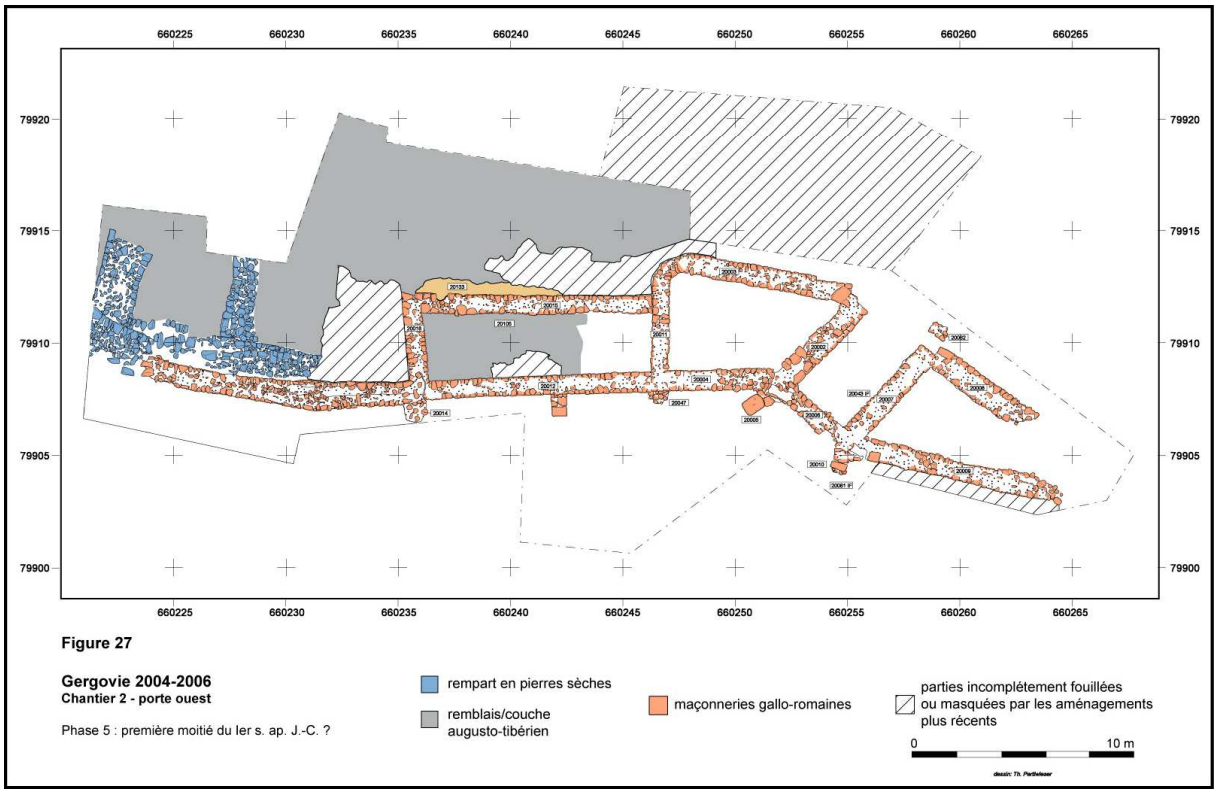

Figure 27

Gergovie 2004-2006
Chantier 2 - porte ouest

Phase 5 : première moitié du Ier s. ap. J.-C. ?

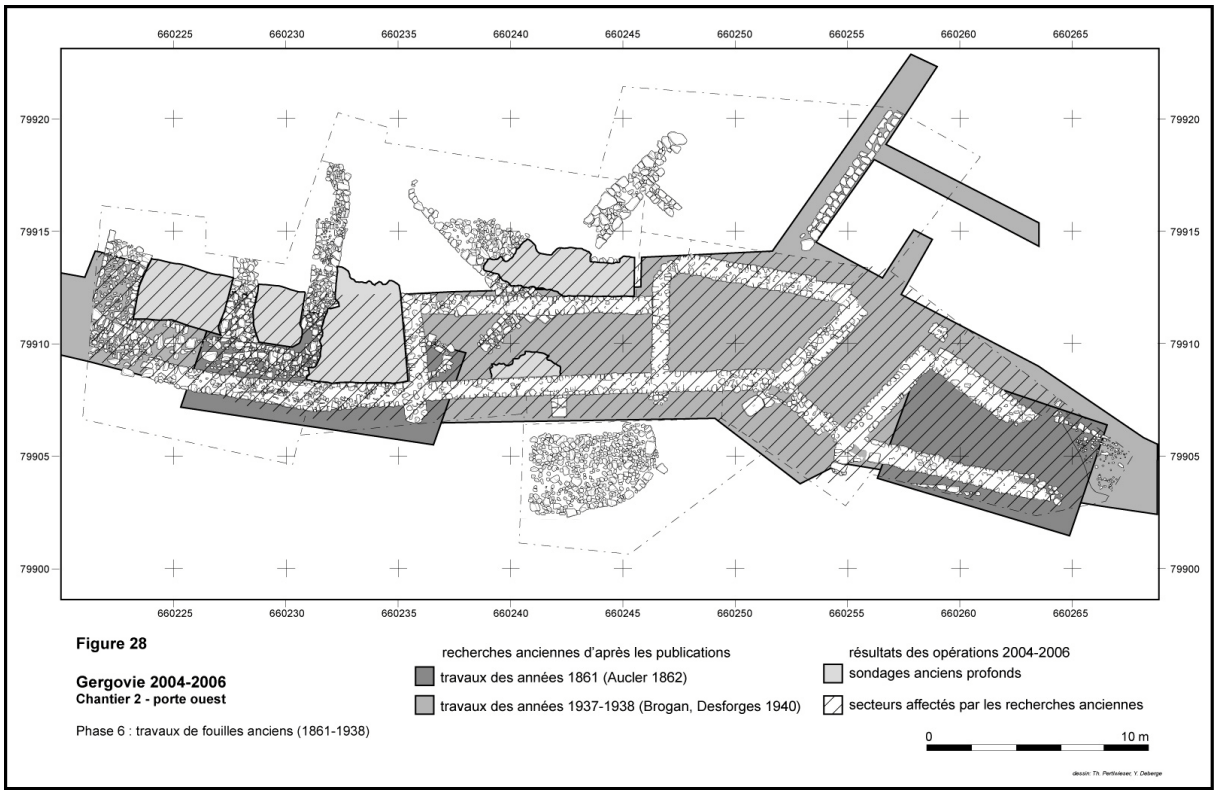

Figure 28

Gergovie 2004-2006
Chantier 2 - porte ouest

Phase 6 : travaux de fouilles anciens (1861-1938)

Figure 29

Gergovie 2006
Chantier 2 - porte ouest
Phase 4 : fin Auguste / Tibère
Phase 6 : sondages anciens

1 : phase 4, couche d'humus (20124/20131, 20135, 20163) surmontant les aménagements de la phase 3 (la couche d'éboulis 20127/20136 sur le cliché).

2 : fosse 20145, comblée de blocs de basalte roulés et "usés", qui recoupe toutes les couches archéologiques anciennes mises en évidence = ancien sondage archéologique ?

3 : niveau inférieur des couches perturbées identifié à la base des travaux archéologiques anciens (entre les maçonneries 20016, 20017 et le mur en pierres sèches 20038 (au premier plan).

(clichés T. Pertlwieser).

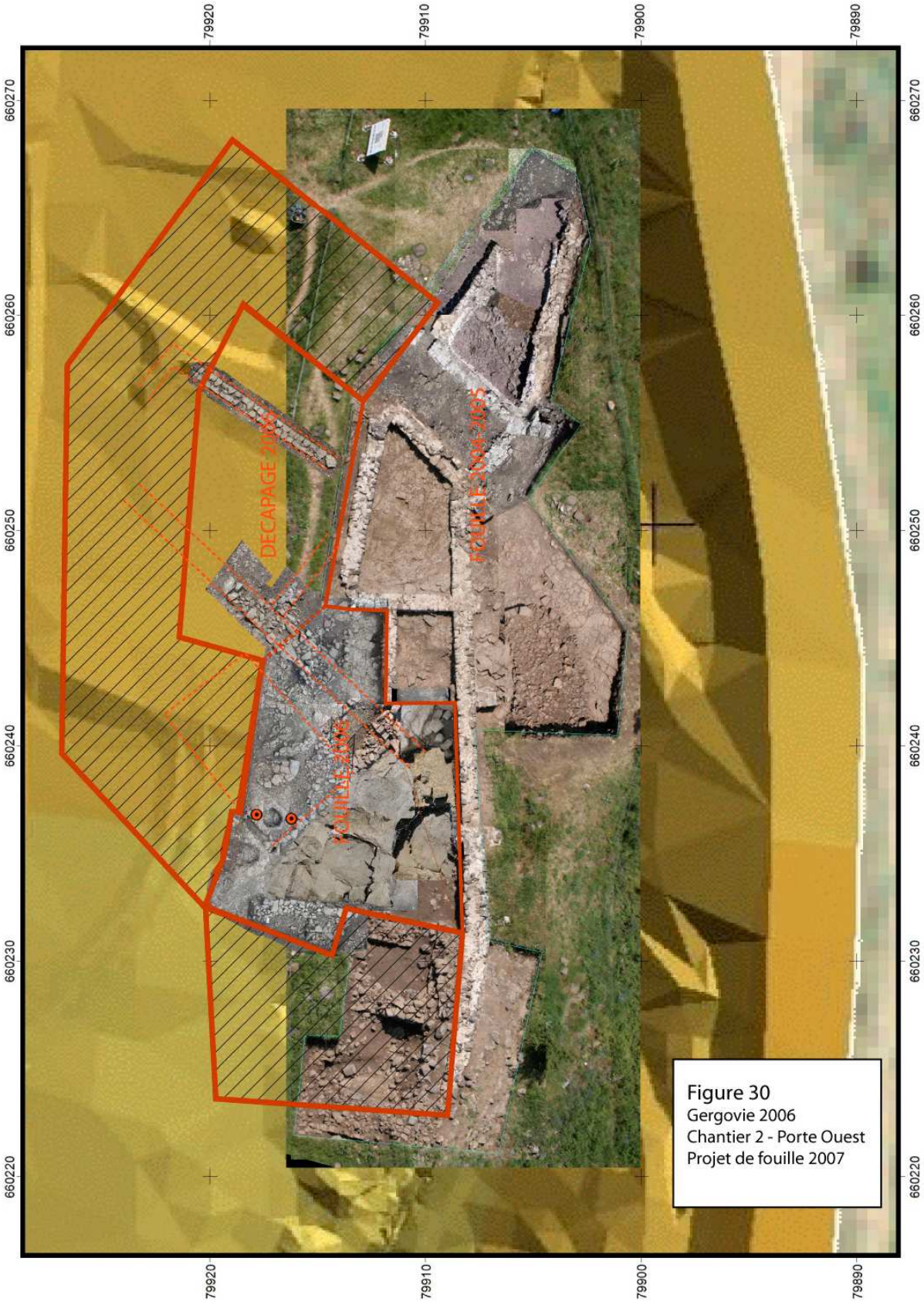

Figure 30
Gergovie 2006
Chantier 2 - Porte Ouest
Projet de fouille 2007

3.5. Documentation annexe 2 : inventaire des unités stratigraphiques

US	secteur	date d'ouverture	type	identique	relation incertaine	équivalente	remplit	rempli par	recoupe	recoupé par	s'appuie contre	sert d'appui	datation provisoire	Interprétation normalisée	Interprétation détaillée
20123	pièce 1A/2A	10/05/2006	positive										contemporain	nettoyage	Nettoyage de la pièce A au début de la fouille
20124	pièce 2A	10/05/2006	positive	20131	20128	20135, 20163					20127	20016	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remblais	Couche de remblais qui surmonte à la fois le niveau d'éboulis 20127/20136 et toutes les couches adjacentes. Cette couche est recouverte par le mur 20016 ou recoupée par sa tranchée d'implantation. La surface de cette couche est chaotique ce qui peut témoigner de la présence de perturbations récentes (fouilles).
20125	pièce 1A	10/05/2006	positive				20130				20169	20110	TPQ : La Tène D2b	remplissage de citerne	Couche de comblement inférieur de la citerne 20116. Composé d'un ensemble assez aéré, dans lequel sont présents de très nombreux blocs de basalte, elle repose directement sur le fond de la structure sans aucune autre couche perçue à la fouille : remblaiement massif fait en une seule fois.
20126	pièce 1A	10/05/2006	positive		20183						20148	20105	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remblais	Couche de remblais immédiatement sous le mur 20105. Cette couche appartient au sommet de la séquence de comblement de la carrière 20147. La relation est incertaine avec le niveau de comblement de carrière 20183.
20127	pièce 2A	11/05/2006	positive	20136							20138	20052, 20124	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remblais	Couche dense de blocs de basalte localisés dans la partie nord du sondage 2A avant extension du décapage : éboulis identique à 20136 dégagé dans l'extension nord.
20128	pièce 2A	11/05/2006	positive	20057 ?	20124		20055 ?						contemporain	remplissage de perturbation	Couche de sédiment gras comprenant des débris végétaux récents (encore verts) placé dans une dépression déjà perçue au moment du nettoyage de 2005 (fosse 20055).
20129	pièce 1A	11/05/2006	positive				20116/ 20130						TPQ : La Tène D2b	remplissage de citerne	Couche de blocaille basaltique mêlée de sédiment argileux mis en place dans le creusement du puits 20116 en arrière du parement du cuvelage 20169. Il semble avoir été mis en place en même temps que le parement 20169 dont il assure la stabilité.
20130	pièce 1A	11/05/2006	négative	20116				20110, 20125, 20129, 20150, 20153, 20154, 20156, 20161	20148/20155				TPQ : La Tène D2b	creusement de citerne	Creusement de la fosse d'installation de la citerne ou puits. Il entaille la couche de remblais de carrière 20148 et surcreuse légèrement le fond de la carrière. Outre l'installation du puits (parement+blocage), il reçoit différents comblements dans la partie interne de l'ouvrage.

20131	pièce 2A	12/05/2006	positive	20101, 20102, 20124		20135, 20163					20127	20016	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remblais	Couche de sédiment limoneux dégagée lors du démontage du mur 20016. Elle est identique aux couches 20124 et 20135 placées au-dessus de l'éboulis 20127/20136 même si la relation physique n'a pu être observée.
20132	pièce 1A	16/05/2006	positive				20133					20015	TPQ : Augustéen	remplissage tranchée de fondation	Couche de sédiment noir, très aéré, avec quelques blocs de basalte qui comble la tranchée de fondation du mur 20015.
20133	pièce 1A	17/05/2006	négative					20132, 20015, 20137	20135				TPQ : Augustéen	creusement tranchée de fondation	Creusement de la tranchée de fondation ayant servi à l'implantation du mur 20015. Il recoupe le remblais 20135, est comblé par une couche limoneuse noire (20132) elle-même surmontée par le mur 20015 contre lequel est plaqué un radier de blocs de basalte (20137).
20134	Extension nord	17/05/2006	positive								20135	terre végétale		nettoyage	Nettoyage après décapage mécanique de l'extension nord.
20135	Extension nord	17/05/2006	positive			20124, 20131, 20163	20172			20133	20136	20134	TPQ : Augustéen	remblais	Couche de sédiment noir très limoneux mis en évidence sous le décapage et qui recouvre le niveau de remblais de blocs de basalte 20136 = ancien niveau de terre végétale ? Cette couche est recoupée par la fondation du mur 20015 (20133).
20136	Extension nord	17/05/2006	positive	20127			20172				20038	20135	TPQ : Augustéen	remblais ou éboulis	Couche dense de blocs de basalte, parfois de grande dimension, qui présente un net pendage vers le nord. Elle est surmontée d'une couche limoneuse noire (20135) et repose directement sur la couche 20166 qui passe sous le mur 20038. Sa mise en place est postérieure à celle du mur 20038 (destruction de celui-ci ?) mais vient s'appuyer contre son parement. Cette couche comble la carrière 20172 en partie sommitale.
20137	Extension nord	17/05/2006	positive				20133				20015	20134	TPQ : Augustéen	radier dans tranchée de fondation	Radier de blocs de basalte mis en place contre la face nord du mur 20015, dans la tranchée de fondation 20133.
20138	pièce 2A	17/05/2006	positive								20149	20127	?	couche de construction ?	Couche d'argile sableuse jaune très pure mise en évidence sur un peu plus de 2m² dans la pièce 2A, sous le niveau 20127. Il est possible que ce niveau, relativement homogène et plan, corresponde à une aire de préparation de matériaux (gâchage) pour la construction.
20139	pièce 2A	22/05/2006	négative					20140	20131				contemporain ?	creusement de fosse	Creusement d'une petite fosse de forme oblongue apparue après nettoyage du secteur 2A. Elle recoupe le remblais de carrière 20155 et s'ouvre relativement haut. Son comblement aéré mais très argileux laisse envisager qu'il s'agit d'une structure récente (ancienne fouille ?).

20140	pièce 2A	22/05/2006	positive				20139					20123	contemporain ?	remplissage de fosse	Remplissage de la fosse oblongue 20139. Son comblement, relativement aéré avec quelques gros blocs mal ancrés dans le sédiment laisse à penser qu'il s'agit d'une structure récente.
20141	Extension nord	22/05/2006	négative					20142	basalte				TPQ : La Tène D2b	creusement de fosse ou foyer	Creusement d'une petite fosse de forme circulaire aux parois relativement verticales et qui comprend un comblement très charbonneux avec quelques traces de chauffe assez prononcée = foyer ou vidange de foyer.
20142	Extension nord	22/05/2006	positive				20141					20134	TPQ : La Tène D2b	remplissage de fosse ou foyer	Comblement de la fosse ou foyer 20141 constitué par un sédiment limoneux très charbonneux. Aucune organisation n'a été perçue à la fouille dans le comblement (vidange ?). Trois phases de comblement semblent perceptibles même si les différences sont très difficiles à distinguer (argilo-limoneux gris-noir avec quelques gravillons, limono-charbonneux homogène et compact, limoneux noir).
20143	Extension nord	23/05/2006	négative					20144	basalte				TPQ : La Tène D2b	creusement de fosse	Creusement d'une petite fosse de forme ovale située en limite nord du décapage. Très peu profonde, elle entaille le basalte sur 0,20 m et comprend un comblement unique à dominante limoneuse pauvre en mobilier.
20144	Extension nord	23/05/2006	positive				20143					20134	TPQ : La Tène D2b	remplissage de fosse	Comblement de la fosse 20143 constitué par un sédiment limoneux homogène avec très peu de mobilier.
20145	Extension nord	23/05/2006	négative					20146	20137 (20133), 20162, 20157/20105, 20159, 20160				TPQ : contemporain	creusement de fosse	Vaste creusement peu profond situé sur la face nord du mur 20015, s'arrête peu avant le mur 20158 mais recoupe en partie 20159. Il recoupe toutes les structures, y compris la tranchée de fondation du mur 20015. Son comblement est constitué d'un amas dense de petits blocs de basalte pour la plupart à l'aspect roulé et "oxydé". Il s'agit très probablement d'une ancienne tranchée de fouille.
20146	Extension nord	23/05/2006	positive				20145					20134	TPQ : contemporain	remplissage de fosse	Comblement de la fosse 20145 constitué par un amas de blocs de basalte de petite taille à l'aspect roulé et oxydé.
20147	pièce 1A/2A	23/05/2006	négative					20148, 20155, 20183	basalte				TPQ : La Tène D2	creusement de carrière	Creusement de la carrière située dans la partie sud de l'espace exploré en 2005-2006. Son fond est relativement plat. Le front de taille montre le détachement de blocs de grande dimension selon les lignes de faille. Son comblement, à dominante limono-argileuse et comprenant de très nombreuses plaquettes de basalte, est relativement hétérogène avec de nombreuses passées plus ou moins riches en basalte, argile... Il est possible que le comblement de cette carrière soit recoupé, au nord, par "l'alvéole" de carrier

															20172.
20148	pièce 1A/2A	23/05/2006	positive	20155, 20183			20147			20130		20127, 20177, 20159, 20158	TPQ : La Tène D2	remplissage de carrière	Comblement de la carrière 20147 relativement hétérogène avec de nombreuses passées plus ou moins argileuses et riches en plaquettes de basalte. C'est dans ce niveau que s'ouvre le creusement du puits 20130. Cette US correspond à la partie est du comblement de la carrière. On discerne dans la coupe sud la progression du remblaiement (d'est en ouest) qui traduit également le sens de la progression des carriers.
20149	pièce 2A	24/05/2006	positive	20170			20147				20150 (20130), 20151 (20152)	20138	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remblais ou couche d'occupation	Couche homogène sombre mise en évidence directement sous le niveau d'argile jaune (20138) qui scelle le comblement du puits 20130 (20150) et du solin ou tranchée 20152 (20151). Elle repose directement sur le niveau supérieur du comblement de la carrière 20147 et peut correspondre à une couche d'occupation.
20150	pièce 1A/2A	24/05/2006	positive				20116/ 20130				20153	20149	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remplissage de citerne	Couche de comblement final de la citerne 20116/20130. Elle recouvre également en partie l'arrachement/destruction du sommet du cuvelage du puits (20169).
20151	pièce 2A	24/05/2006	positive				20152					20149	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remplissage de solin	Comblement de la fosse allongée 20152. Elle présente un calage fait de quelques blocs de basalte sur le côté ouest de la structure.
20152	pièce 2A	24/05/2006	négative					20151	20155				TPQ : La Tène D2b/Auguste	creusement de solin	Fosse oblongue et peu profonde creusée dans une couche brune riche en plaquettes de basalte (20155) et qui présente un calage sur le côté ouest. Cette structure est probablement contemporaine de la citerne 20130.
20153	pièce 2A	24/05/2006	positive				20116/ 20130				20154	20150	TPQ : La Tène D2b/Auguste	remplissage de citerne	Comblement du puits relativement argileux qui repose sur le niveau de pierres 20154 (destruction) et est surmonté par la couche 20150.
20154	pièce 2A	24/05/2006	positive				20116/ 20130				20156	20153	?	remplissage de citerne	Comblement médian du puits comprenant de très nombreux blocs de basalte et aucun élément mobilier : destruction du cuvelage.
20155	pièce 1A	24/05/2006	positive	20148, 20183			20147			20130, 20152, 20172		20159/20170	TPQ : La Tène D2	remplissage de carrière	Partie ouest du comblement de la carrière 20147. L'égalité avec 20148 est très probable même si cette couche, à la différence de la première, livre beaucoup plus de mobilier (céramique, faune, amphore…).
20156	pièce 2A	24/05/2006	positive				20116/ 20130				20161	20154	TPQ : La Tène D2b	remplissage de citerne	Comblement du puits relativement riche en charbon (prélèvement) et avec quelques éléments de faune à plat.
20157	Extension nord	24/05/2006	positive	20105						20133, 20145	20177, 20168	20170 ?	TPQ : La Tène D2	mur en pierres sèches	Large mur orienté sud-ouest/nord-est constitué de ligne de parements faits de blocs de grande taille (0,7 m maxi) avec un blocage de pierraille (dont fragment de meule). Le mur 20105 constitue l'extension sud de ce tronçon de mur. La lecture

															des relation stratigraphique est mal aisée puisque ce mur a été recoupé à la fois par la tranchée d'implantation du mur 20015 (20133) et par l'ancienne tranchée de fouille 20145. Il semble toutefois qu'il s'appuie sur l'aménagement en pierres sèches 20177.
20158	Extension nord	24/05/2006	positive							20145	20175, 20171	20170, 20177	TPQ : La Tène D2b/Auguste	mur en pierres sèches	Ligne de parement orientée nord-ouest/sud-est (perpendiculaire au mur 20157) qui s'appuie sur le bord du creusement de la carrière 20147 et retient, avec le parement 20159, un blocage fait de blocaille basaltique pauvre en mobilier (20184). Il détermine avec 20159 et 20164 un bâtiment qui se développe vers le nord sur cette sorte de terrasse. Conservé sur deux à trois assises, ce parement s'installe sur le remblais de carrière 20171. Il semble que ponctuellement, un aménagement fait de quelques paquettes de calcaires (20175) installées dans un faible creusement (20176), ait été réalisé pour assurer la stabilité de l'aménagement. Un espace perçu en façade (20181), à la jonction avec 20177, peut signaler la présence d'un dispositif en bois (porterie ?)
20159	Extension nord	24/05/2006	positive							20145	20171, 20183	20160, 20177	TPQ : La Tène D2b/Auguste	mur en pierres sèches	Ligne de parement orientée sud-ouest/nord-est (perpendiculaire au mur 20158 avec lequel il est chaîné). Conservée sur 2 à 3 assises, ce parement retient le blocage 20184 et s'appuie sur le comblement de la carrière 20171. Il sert d'appui à une petit aménagement en pierres sèches plaqué contre le bord de la carrière (20160 : marche ?) et à l'aménagement 20177. Il détermine avec 20158 et 20164 un bâtiment qui se développe vers le nord.
20160	Extension nord	24/05/2006	positive							20145	20159, 20183	20185	TPQ : La Tène D2b/Auguste	muret en pierres sèches	Ligne de parement de trois pierres retenant un vague blocage de terre et quelques pierres. Il s'appuie directement contre le creusement 20147 et vient buter sur le parement 20159. Il repose sur la couche de remblais 20171/20183 sur lequel est implanté l'ensemble 20158/20159 et peut donc lui être contemporain. Ce modeste aménagement peut correspondre à une marche sur le bord de la carrière.
20161	pièce 1A/2A	24/05/2006	positive				20116/ 20130					20156	TPQ : La Tène D2b	remplissage de citerne	Comblement inférieur du puits constitué d'un sédiment limoneux avec quelques blocs de basalte épars. L'absence d'argile témoigne d'un entretien régulier de la structure (curage).
20162	Extension nord	26/05/2006	positive		20157					20145		20134	?	muret en pierres sèches	Ligne de parement est-ouest constitué de 9 pierres placées contre le bord externe de la carrière 20147. Perturbée par le creusement

															récent 20145, il n'est pas possible de savoir quelle est sa relation avec le mur 20157. Compte tenu de la similarité morphologique de cet aménagement avec 20160, il est possible qu'ils soient contemporains.
20163	Extension nord	26/05/2006	positive			20124, 20131, 20135					20038	20134	TPQ : Augustéen	remblais	Couche de remblais noir, avec mobilier GR/augustéen, qui recouvre le mur 20038.
20164	Extension nord	29/05/2006	négative					20165	basalte				TPQ : La Tène D2b	creusement de tranchée de palissade	Petite tranchée de palissade creusée dans le basalte et conservée sur une profondeur d'environ 0,20 m. Cet aménagement forme un angle droit avec le parement 20158 et délimite probablement un bâtiment qui se développe au nord. Dans l'angle un trou de poteau a été dégagé (20178).
20165	Extension nord	29/05/2006	positive				20164						TPQ : La Tène D2b	remplissage de tranchée de palissade	Comblement de la petite tranchée de palissade. Quelques clous ont été collectés. Une ligne de quelques blocs de basalte (6 au total) a été dégagée sur le bord est de cet aménagement, en limite de décapage. Il peut s'agir d'un dispositif de calage de solin.
20166	Extension nord	30/05/2006	positive				20172				20170	20038	TPQ : Augustéen	remblais ou éboulis	Couche de sédiment avec très nombreux blocs de basalte de module moyen (0,20 m maxi) qui passe sous le mur 20038 et recouvre le remblais 20170.
20167	Extension nord	30/05/2006	négative						basalte				?	creusement de fosse	Vaste fosse grossièrement circulaire en plan comprenant un comblement fait quasi uniquement de blocs de basalte et de basalte décomposé. La fouille de cette structure ne permet pas de conclure définitivement sur son origine anthropique.
20168	Extension nord	30/05/2006	positive				20167					20157	?	remplissage de fosse	Comblement très compact constitué de très nombreux blocs de basalte placés de chant. Le sédiment semble correspondre à du basalte décomposé. Cette fosse paraît recouverte par le mur 20157.
20169	pièce 1A/2A	30/05/2006	positive				20116/ 20130					20161	TPQ : La Tène D2b/Auguste	cuvelage de la citerne	Cuvelage de la citerne conservé sur une hauteur supérieure à 1 m et constitué de blocs de basalte de taille variée soigneusement agencés.
20170	Extension nord	01/06/2006	positive	20149			20172				20158, 20175, 20171, 20105 ?	20166	TPQ : Augustéen	remblais	Couche de sédiment sombre et limoneux (terre ?) avec un très abondant mobilier détritique qui permet d'envisager qu'elle correspond à une phase de dépotoir de la dépression laissée par la carrière. Cette couche s'appuie contre le muret 20158 et lui est donc peut-être liée.
20171	Extension nord	07/06/2006	positive				20172			20176	20173	20170	?	remplissage de carrière	Couche de remblais de la carrière nord 20172. Elle correspond à la dernière phase de comblement de la carrière à l'aide de déchets d'extraction et témoigne donc de la dernière utilisation de la carrière.
20172	Extension	07/06/2006	négative						20148/20				?	creusement	Creusement perçu dans l'extension nord. Il rejoint

	nord								155					de carrière	le creusement 20147 mais son fond se situe à une cote altimétrique plus élevée. L'examen de la coupe semble montré que cette "alvéole de carrier" est postérieure à 20147 (son remblaiement passe en partie dessus). Le bord nord de ce creusement est nappé d'une couche limoneuse jaune qui peut indiquer que l'excavation est restée un temps ouverte.
20173	Extension nord	12/07/2006	positive				20172				20174	20171	?	remplissage de carrière	Couche d'altération du creusement 20172 plaqué sur le côté nord du creusement. Dans la partie basse, elle recouvre la couche 20174.
20174	Extension nord	12/07/2006	positive				20172					20173	?	remplissage de carrière	Couche limoneuse de couleur sombre (noire) située directement au contact du fond de la carrière 20172 : niveau d'occupation. Cette couche n'a pas été perçue à la fouille.
20175	Extension nord	12/07/2006	positive				20176					20158	?	remplissage tranchée de fondation	Empilement de plaquettes de basalte localisé contre la face sud du mur 20158 et en partie dessous. Il peut correspondre à un aménagement destiné à l'installation du parement 20158.
20176	Extension nord	12/07/2006	négative					20175, 20158	20171				?	creusement tranchée de fondation	Creusement difficilement perceptible, surtout repérable en coupe grâce à un empilement de plaquettes de basalte, qui semble destiné à l'installation de l'aménagement 20158.
20177	Extension nord	12/07/2006	positive		20105					20145, 20133	20159, 20185		TPQ : La Tène D2b/Auguste	mur en pierres sèches	Muret en pierres sèches conservé sur 3 assises et qui vient s'appuyer sur le mur 20159 pour "fermer" l'accès. Les aménagements 20133 (période GR) et 20145 (fouilles anciennes) ont très largement endommagé ce muret. Si le parement sud est conservé, il n'est pas possible de savoir s'il existait côté nord. La couche sur lequel il repose (20185) a pu servir de niveau de circulation.
20178	Extension nord	12/07/2006	négative					20179	basalte				TPQ : La Tène D2b/Auguste	creusement de trou de poteau	Trou de poteau rectangulaire en plan localisé à l'angle formé par la tranchée de palissade 20164 et le muret 20158. Ce trou de poteau comprend un calage sur le côté nord qui permet de supposer la présence d'un poteau de 0,20 m de diamètre.
20179	Extension nord	12/07/2006	positive				20178						TPQ : La Tène D2b/Auguste	remplissage de trou de poteau	Comblement du trou de poteau 20178 avec calage dans la partie nord du creusement.
20180	Décapage 2007	12/07/2006	positive									terre végétale		nettoyage	Nettoyage après décapage mécanique de l'extension 2007. Bloc tuyère en place.
20181	Extension nord	14/06/2006	négative					20182						négatif de poteau	Emplacement d'un poteau en bois visible à l'angle de 20158 et 20159. Il est possible qu'il ait été destiné à supporter un dispositif de type porterie.
20182	Extension nord	14/06/2006	positive				20181							remplissage de poteau	Comblement limoneux de l'espace libre dans le parement de 20158.
20183	Extension	14/06/2006	positive				20147					20159,		remplissag	Remplissage de la carrière 20147 à

	nord											20160		e de carrière	l'emplacement localisé entre le mur 20159, 20177 et 20105, soit dans la partie haute de l'aménagement. Cette couche, peu épaisse, sert d'appui aux murs 20159 et 20160. Elle est recouverte par la couche 20185. L'aspect usé de certains fragments de basalte peut laisser supposer que sa surface a servi de niveau de circulation.
20184	Extension nord	14/06/2006	positive											remblais	Couche de blocaille basaltique mise en place en arrière des parements 20158 et 20159 contre le bord de la carrière pour ménager un sol plan pour le bâtiment situé au nord. Ce mode de construction est proche de celui utilisé pour le puits 20116/20130.
20185	Extension nord	14/06/2006	positive								20160	20177		remblais	Couche de sédiment très proche de la terre végétale avec quelques éléments mobiliers. Elle repose sur la couche 20183 et sert d'appui à 20177.

4. Chantier IV – rempart sud-ouest (TP)

4.1. Historique des recherches et conditions d'intervention

Ce secteur du rempart sud-ouest a également été exploré par Brogan/Desforges en 1937 et 1938. Le seul document témoignant de ces travaux est une photo, réalisée à l'époque, qui montre le parement interne du rempart dégagé sur quelques mètres. Avant notre intervention, les deux sondages réalisés par nos prédécesseurs étaient encore nettement visibles :
- un sondage, peu profond et large de 1 m, ayant conduit au dégagement de la face externe de la fortification sur une longueur de 12 m ;
- un sondage, plus profond (environ 2 m) et large de 1 m, ayant conduit au dégagement de la face interne du rempart sur une longueur de 8,5 m.
Ces deux sondages n'ont jamais été remblayés. Depuis quelques années, ce tronçon de rempart, très bien préservé, est régulièrement nettoyé et débroussaillé, notamment pour une présentation au public.

En 2004, ce secteur sud-ouest de la fortification a fait l'objet d'un relevé micro topographique systématique réalisé par Philip Nigst (voir rapport 2004).

La reprise des fouilles en 2006 à cet emplacement a comme principal objectif d'évaluer le potentiel de ce secteur qui livre un rempart très bien préservé, à la différence de ce qui a été vu pour la Porte Ouest. Ce nouveau sondage doit permettre d'effectuer des comparaisons avec ce qui a été observé, entre 2001-2004, pour la partie sud-est de la fortification.

Les travaux préparatoires à la fouille ont consisté en un débroussaillage total d'un espace d'environ 750 m^2.

Les sondages des années 1930 (sondage 1-2006, coté interne ; sondage 2-2006, coté externe) ont été complètement nettoyés afin de pouvoir retrouver leur emprise originale et de bien délimiter la zone perturbée (fig. 31).
A proximité, deux sondages ont été réalisés, en partie à l'aide d'une pelle mécanique, depuis la face interne du rempart vers l'intérieur du plateau :
- sondage 3-2006 : il se situe à 4 m à l'est du sondage 1, s'étend sur 17 m de longueur (sud-nord) et 7,5 m de largeur, depuis le parement interne du rempart vers l'intérieure du plateau, jusqu'au chemin piéton.
- sondage 4-2006 : il s'étend sur 7 m de longueur et 3 m de largeur, à partir de l'extrémité ouest du sondage 1 et jusqu'au chemin situé au nord.

Pour le sondage 3, en grande partie réalisé à la pelle mécanique, nous avons adopté le protocole de fouille suivant :
- enlèvement de la terre végétale ; arrêt du décapage, au sud, sur les niveaux d'éboulis liés au rempart ; poursuite du décapage dans la partie nord du sondage, à l'emplacement d'une vaste et profonde dépression (remblais de carrière), jusqu'à 1,4 m de profondeur ;
- nettoyage des coupes et établissement de la documentation ;
- élargissement de la fouille à la pelle mécanique pour pouvoir fouiller le remblais de la carrière jusqu'à sa base (palier de sécurité).
Les travaux de terrassement ont été effectués sous la surveillance constante du responsable d'opération. Ils ont été arrêtés avant d'atteindre le fond de la structure afin de préserver au maximum son profil d'origine. Les coupes ont très généreusement été rectifiées manuellement (sur près de 2 m de largeur) afin de collecter un maximum d'éléments mobiliers par US. Le sondage 1 a été prolongé vers l'est afin de rejoindre le sondage 3 et de dégager le parement sud de la fortification (fig. 32).

Pour le sondage 4, nous avons procédé de la façon suivante : enlèvement de la terre végétale et d'un blocage massif de pierres basaltiques (identique à celui présent dans le sondage 1) ; arrêt du décapage mécanique sur les niveaux archéologiques sous-jacents qui s'appuient sur le rempart.

4.2. Résultats

Compte tenu de la méthode employée cette année, surtout destinée à évaluer le potentiel archéologique du secteur, la présentation des résultats a un caractère provisoire. Le phasage repose sur l'examen de la stratigraphie. Le mobilier est peu abondant d'où des incertitudes quant à la datation des différentes phases mises en évidence.

Nous proposons l'évolution observée pour les trois structures principales mises en évidence dans ce secteur du site, qui sont :

- une grande carrière située coté interne au pied du rempart, qui comprend 3 phases principales (états C1 à C3).
- le rempart à pierre sèche (état original R1) avec deux phases de réparation ou renforcement (R2 et R3), une phase de fonctionnement (R4), une phase de réorganisation (R5) et son abandon (R6).
- l'inhumation découverte dans le remplissage de la carrière (T1).

Pour une description détaillée des structures et des unités stratigraphiques voir l'inventaire des US en annexe.

4.2.1. La carrière (fig. 33-34, 41-42, 44)

La structure la pus ancienne mise en évidence dans ce secteur correspond à une vaste carrière qui a entaillé profondément le rocher basaltique. Cette structure s'étend, du sud au nord, sur 13,5 m de largeur, depuis la base du parement interne du rempart (IF 21067) vers l'intérieure du plateau. La dimension est-ouest est inconnue ; les limites de ce creusement se trouvent à l'extérieur du chantier. La profondeur maximale du creusement est de 2,7 m depuis la surface du sol actuel.

Le fond de cet aménagement est parfaitement plat et semble correspondre à un plan de faille naturelle dans le rocher. Ses parois sont plus irrégulières et présentent fréquemment un profil en escalier qui résulte d'une extraction pratiquée en suivant les failles verticales et horizontales apparues dans la coulée de basalte au moment de son refroidissement.

Le comblement de la structure est constitué, en très grande majorité, de couches chargées en débris et éclats de basalte produits lors de l'utilisation de la carrière. Il s'agit d'une succession de strates de faible épaisseur, souvent très homogènes, qui se distinguent les unes des autres par la seule orientation et la taille des éclats et plaquettes de basalte qu'elles contiennent.

L'examen des coupes dégagées dans le comblement de cette structure permet d'envisager l'existence de trois phases successives d'utilisation ; le front de taille progressant vers le nord.

État C1

Le premier état correspond à l'ouverture, depuis le sud, de cette carrière (IF 21060). Son bord sud est par parallèle au rebord du plateau. Elle conduit au dégagement, sur son côté sud, d'un « piton » basaltique qui servira de base au rempart en pierre sèche (IF 21067). A cet emplacement, le bord du creusement adopte un profil en escaliers qui aboutit directement à la base du parement interne du rempart. La profondeur de ce creusement est de 2,7 m depuis la base du rempart. Le bord nord de cet aménagement n'est pas visible car détruit par les phases d'exploitation plus tardives (états C2 et C3). On peut seulement supposer que, dans son état initial, le creusement était large d'au moins 8,5 m.

Le comblement est constitué des déblais provenant de l'extraction et de l'équarrissage des blocs de basalte (en ordre stratigraphique : US 21026, 21025, 21013, 21011, 21010, 21012, 21009, 21017 et 21008) : couches chargées en plaquettes et éclats de basalte. Seule la couche la plus basse (US 21014), qui recouvre la totalité du fond de la carrière, est composée d'un sédiment proche de la terre végétale (limon argileux noir, gras et humide). Le profil de cette couche, qui s'épaissit à proximité des bords de la carrière, montre qu'il s'agit d'un remplissage secondaire provenant vraisemblablement d'un autre creusement (une autre carrière ?), réalisé au moment de l'abandon de l'état C1.

État C2

L'état C2 correspond à un creusement qui entaille le comblement du premier état de la carrière (creusement : IF 21061 ; remplissage : US 21027, 21028, 21022 et 21021). Le bord sud de cet aménagement entaille le comblement de l'état précédant avec un angle de 45°, à 6 m du parement interne du rempart. Le fond est suit celui dégagé à l'état C1. La bordure nord n'est pas conservée.

Il est difficile de dire si cet ensemble stratigraphique correspond à lui seul à une phase de réactivation de la carrière ou s'il s'agit, plus simplement, d'un creusement préparatoire pour l'état C3. Dans ce dernier cas, ce creusement a pu avoir pour fonction d'évacuer une partie du comblement antérieure avant de commencer une nouvelle extraction. Les couches de comblement de l'état C2 peuvent correspondre aux déblais de la carrière C3, rejetés vers l'arrière.

État C3
L'état C3 comprend un creusement (IF 21062) et plusieurs couches de remplissage (US 21029, 21030, 21031, 21032, 21033, 21020, 21019 et 21018). Il correspond à la dernière phase d'exploitation de cette carrière. La parois nord de ce creusement est conservée et présente un profil en escalier identique à celui observé pour l'état C1 sur le côté sud. La profondeur maximum atteinte est de 2,7 m. Le fond et les parois de cette extension nord de la carrière sont très irréguliers. Trois secteurs d'extraction, de forme plus au moins ronde et de taille différentes, sont perceptibles.
Le creusement A (IF 20065) possède est large (nord-sud) de 2 m et n'atteint que 2,1 m de profondeur. Sa forme est proche du rectangle, mais son limite est se trouve à l'extérieur du chantier. Le creusement B (IF 21064) est de forme circulaire, d'un diamètre de 1,5 m, et atteint 2,7 m de profondeur. Le creusement C (IF 21066) est de forme plus au moins ronde (diamètre 1,9 m) et s'enfonce seulement à 2,2 m de profondeur.
C'est à la base de cette troisième « alvéole » (US 21054) qu'un dépôt constitué d'un agneau complet a été dégagé (fig. 46-5 ; *cf. contribution S. Foucras*). 2 m au sud-ouest du jeune ovin, dans une poche de terre plus sombre (US 20143) et sur un picot rocheux laissé dans la carrière, a été découvert un membre de grand canidé en connexion anatomique (fig. 46-6). Compte tenu de l'absence de creusements et de l'existence de connexions anatomiques, on suppose qu'il s'agit des dépôts intentionnels mis en place pendant l'utilisation ou, plus probablement, au moment de l'abandon de la carrière.

Datation
Le mobilier récolté dans les différentes couches de comblement de la carrière est très peu abondant. On comptabilise pour l'état C1, 9 tessons céramique, dont 7 sont attribuables à la protohistoire ancienne. Reste de 2 petits fragments qui donnent un *terminus post quem* à La Tène D1b. Aucun mobilier n'a été collecté dans le comblement de l'état C2. Le troisième état ne livre que 5 tessons attribuables à la même période.
Le mauvais état de conservation du mobilier, leur petit nombre ainsi que le fait qu'ils se trouvent surtout en position secondaire, rend difficile l'établissement d'une datation de cet aménagement. Le *terminus post quem* de LT D1b devra être préciser dans la campagne à venir.

4.2.2. Le rempart (fig. 32, 37, 38, 40, 43-45)
Les différents sondages installés dans ce secteur sud-ouest ont permis de dégager sur 18 m de longueur le rempart. L'étude de la construction n'en est qu'à ses débuts : une grande partie de l'arase du rempart est resté en herbe afin de protéger la structure jusqu'à la campagne de l'année prochaine ; à certains emplacements, l'éboulis de la construction masque encore le parement interne de l'ouvrage.
Les observations faites en 2006 permettent néanmoins une première restitution de l'histoire de la fortification dégagée en ce point du site.

État R1
L'état original du rempart (US 21044) n'a pu être dégagé que dans le sondage 3 (fig. 44). Il a pu être observé sur une longueur de 3 m dans la partie est du sondage. Plus à l'ouest, il est encore recouvert par une masse d'éboulis. Le mode de construction observé pour ce premier aménagement est en tout point comparable à celui mis en évidence pour l'état récent du rempart sud-est. Il s'agit d'un mur parementé de 2,5 m de largeur, construit en pierre sèche. La pierre utilisée et le basalte locale, qui a dû être récolté en surface, étant donné l'état d'usure des pierres. En effet, les blocs de basalte utilisés pour cette première construction sont souvent de forme arrondie avec des arrêtes émoussées.
Le parement interne est conservé sur 70 cm de hauteur ; il est appareillé avec des blocs de différents calibres de 10 cm à 40 cm de diamètre. Sa base est constituée de blocs de taille plus importante. Le parement externe de ce mur n'est préservé que sur une seule assise. Le blocage mis en place entre ses deux parements est en grande partie recouvert par l'état R2. Il est constitué d'un remplissage désorganisé de pierres de plus faible module.
La base du rempart repose en partie sur le rocher. Plus à l'ouest, ce mur repose sur un niveau remblais de terre et pierres (21024) qu'il nous faudra étudier plus en détail l'an prochain.

État R2
L'état R2 (US 21045) semble correspondre à une phase de réparation ou de renforcement du rempart : les parements existants sont couronnés à l'aide de blocs de plus grande dimension (jusqu'à plus de 60 cm de long). Ces pierres présentent des arrêtes vives ce qui peut indiquer qu'il s'agit de blocs frais directement issus de l'exploitation de la carrière située au pieds du rempart (état C1 de la carrière). Le

nouveau parement externe est installé en retrait du parement de l'état R1. Au lieu des 2,5 m de largeur observés pour le premier état, cette réfection est plus modeste puisque la distance de parement à parement n'est plus que de 2 m.
L'éboulis présent du côté interne du rempart (US 21006) correspond à l'évidence à la ruine partielle de ce second état (fig. 44-1 et 44-3) : de grandes dalles plates (jusqu'à 70 cm de longueur) ont visiblement glissé depuis le sommet du rempart. De plus, la seule assise préservée du parement interne de l'état R2 accuse un fruit important qui témoigne du processus d'éboulement. Par comparaison avec le premier état de la construction, ce réaménagement est nettement moins soigné et peut traduire une réalisation faite dans l'urgence.

Dans la partie ouest du sondage 3, les restes d'un muret transversal (US 21069) posé contre le parement interne du rempart a été dégagé (fig. 45). Son mode de construction est identique à celui des murets (« les contreforts ») dégagés dans le secteur sud-est et à la porte ouest. Il s'agit d'un mur parementé sur ses deux faces de 3,1 m de long réalisé en pierre sèche. En plan, il présente une forme légèrement trapézoïdale : 1,8 m de largeur au nord contre 1,5 m au sud. Ce muret est relativement mal conservé : 0,5 m de hauteur maximale.
L'attribution de ce mur à l'état R2 repose sur le fait qu'il est construit à l'aide de pierres « brutes de taille », aux arrêtes vives et à la surface « fraîche » identiques à celles utilisées pour la réfection du rempart.

État R3
On observe très nettement du parement externe une reprise de construction du mur (fig. 37-38) : le rempart semble avoir été prolongé vers l'ouest sur une dizaine de mètre. Cette partie (US 21075) correspond presque intégralement à la partie dégagée aux cours de fouilles des années 1930. Cet état est très bien conservé avec une hauteur de 1,5 m, de la base de la construction à l'arase. La liaison avec les états R1 et R2 n'est pas observable pour le parement interne car elle est encore recouverte par la masse des éboulis. Cette réfection a été réalisée à l'aide de pierres de petite dimension, présentant un aspect roulé et des arrêtes émoussées : il s'agit probablement d'un matériau collecté en surface. Les parements offrent un aspect plus régulier que ceux des états R1 et R2, ce qui témoigne d'un choix dans le module des blocs utilisés (entre 20 et 40 cm). La base du parement externe repose sur le rocher et ne se trouve pas partout au même niveau : le sommet de la table basaltique n'est pas plane.

État R4
Contre la base de l'état R3 un sol de circulation (US 21051=210057) a été dégagé. Il est constitué d'un sédiment argileux proche de la terre végétale. Cette couche se développe, depuis la base du rempart, vers l'intérieur du site. Il a été suivi sur toute la longueur des sondages 1 et 4 mais il n'a pas été intégralement fouillé. Son nettoyage a néanmoins permis de collecter un assez grand nombre d'éléments mobiliers dont des clous de chaussures, des clous de charpente ainsi qu'une fibule léontomorphe (voir la contribution de M. Garcia).
Compte tenu de sa nature sédimentaire ainsi que de la présence de ce mobilier, on identifie ce niveau à un sol associé à une phase de fonctionnement du rempart.
Les coupes stratigraphiques du sondage 3 permettent de suivre un niveau similaire (fig. 33 ; US 21007) qui s'intercale entre le comblement supérieur de la carrière et les couches d'abandon du rempart. Cette couche sera fouillée en totalité l'an prochain.
Un niveau comparable (horizon « humique » riche en mobilier) a été dégagé, entre 2001 et 2004, sur le chantier du rempart sud-est dans une position stratigraphique comparable.

État R5
Dans les sondages 1 et 4, ce niveau d'utilisation est recouvert par un blocage massive, dense et compacte (US 21050), qui s'appuie contre le parement interne de l'état R3 du rempart sur toute sa hauteur (fig. 35). Ce blocage est incliné vers le nord et s'étend sur 6 m de longueur dans cette direction. La taille des pierres présentes varie de 15 à 50 cm de diamètre. Cette couche est surmontée par un horizon constitué d'un mélange de terre et de pierres (10 cm de diamètre maximale) sur une hauteur de 30 cm (US 21049). L'ensemble est recouvert par une couche proche de la terre végétale (US 21048).
La mise en place de ces couches, et plus spécifiquement celle du blocage massif, témoigne d'une réorganisation de la zone interne de la fortification : une rampe massive est installée contre le parement interne du rempart puis recouverte par un remblais chargé en éclats de basalte.
Cet aménagement semble limité à cette partie de la fortification. Aucune structure comparable n'a été dégagée dans le sondage 3 pourtant distant d'à peine 10 m.

État R6
L'état R6 correspond au niveau d'abandon définitif du rempart en pierre sèche. Sont attribuables à cet état, les couches d'éboulis US 21006, 21005 et 21004 et les couches de colluvion (US 21016, 21015 et 21003).

Datation
A ce stade de la fouille, et vue la complexité du secteur, la datation des différentes phases d'aménagement du rempart est délicate à réaliser. Les états liés à la construction du mur en pierre sèche (états R1 à R3) n'ont pas encore été fouillés de façon exhaustive et seul un dégagement sommital de ces niveaux a été réalisé. Il apparaît comme nécessaire de procéder, comme nous l'avons fait pour le rempart sud-est, à un démontage partiel de la construction afin de collecter des éléments mobiliers susceptibles d'apporter des informations en terme de datation.
Seul le niveau d'utilisation associé à l'état tardif de la fortification a livré du mobilier : 96 fragments de céramique et une fibule en bronze. Celui-ci nous indique que le rempart est toujours utilisé à la période augustéenne. Ce mobilier peut-être considéré comme un *terminus ante quem* pour les états plus anciens du rempart (R1 à R3).
Les niveaux d'abandon supérieur ont livré 104 tessons de céramique (dont 19 éléments résiduels appartenant à la Protohistoire ancienne) qui donnent un *terminus post quem* à l'époque augustéenne pour l'abandon de la fortification. Ces résultats sont à comparer avec ceux obtenus dans le secteur du rempart sud-est : un *terminus ante quem* au milieu du Ier siècle après J.C. est donné par une incinération installée au sommet de l'éboulis du rempart.

4.2.3. La tombe
Dans la coupe stratigraphique de la berme ouest du sondage 3, un creusement (IF 21068), qui entaille sur environ un mètre de hauteur le comblement de la carrière, a été observé (fig. 34). La fouille manuelle de cette structure a permis le dégagement d'une inhumation (fig. 39 et 46). La position stratigraphique de la fosse indique un creusement réalisé depuis le niveau d'utilisation associé au rempart : cette sépulture a été installé alors même que le rempart était en fonction.
La fosse présente des parois verticales et s'enfonce dans le remplissage de la carrière jusqu'au sommet de la couche basaltique, à une profondeur de 2,10 m depuis la surface actuelle. La grande homogénéité entre l'encaissant et le comblement rend particulièrement délicate la délimitation de la fosse. Néanmoins, une petite berme de roche de 15 cm de hauteur limite assez nettement la fosse au sud. Les dimensions du creusement sont assez importantes : 1,1 m de large pour au moins 2 m de longueur (sa limite ouest n'a pas été observée car située hors emprise).
L'individu, orienté ouest-est, repose sur le ventre, les membres inférieurs légèrement fléchis vers le sud. La main gauche est ramenée sous le menton alors que la mains droite est placée sous la poitrine. L'étude anthropologique de l'ensemble est en cours. Le seul élément mobilier présent correspond à un vase en céramique fine de petite dimension (un pichet à col tronconique), déposé incomplet (manque l'anse casée anciennement) à proximité de la tête du défunt.

Datation
Le mobilier d'accompagnement (un pichet à col tronconique décoré à la molette) ne permet de proposer une datation dans la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C., avec une probabilité plus élevé pour le dernier quart du premier siècle avant notre ère.
Le mobilier attribuable au comblement de la fosse (23 tessons) ne donne qu'un *terminus post quem* à LT D2b pour l'installation de la tombe.

4.3. Synthèse et perspectives

La campagne de 2006 sur le secteur sud-ouest du rempart est riche en résultats et montre un fort potentiel pour répondre aux questions concernant l'origine et l'évolution de cette fortification.

Les principaux résultats de la campagne 2006 sont :

- la mise en évidence d'une vaste carrière directement au pied du rempart ; cet aménagement semble être en liaison directe avec les réfections observées pour cet ouvrage défensif.
- la mise en évidence d'une évolution de la construction en pierre sèche qui témoigne, peut-être, d'un changement de fonction : 4 phases d'aménagement qui semblent destinées à renforcer l'ouvrage défensif ; dans son état final, le rempart change complètement de physionomie avec la mise en place d'une rampe massive sur la face interne.
- l'existence d'un niveau d'utilisation du rempart daté de la période augustéenne.
- l'installation des vestiges (cultuelles ?) correspondant à des cadavres d'animaux, au fond de la carrière.
- l'installation d'au moins une tombe à proximité du rempart, ce qui laisse à penser que cet espace a pu également avoir une fonction funéraire.

Ces observations de l'existence de phases de réfections (réalisées dans l'urgence) rappellent deux passages de la Guerre des Gaules dans lesquels César évoque des travaux défensifs réalisés dans la partie ouest des retranchements gaulois (*J.C, De Bello Gallico XLV, XLVIII)*

Reste que nous ne sommes qu'à un stade préliminaire de l'étude de cette partie des fortifications de Gergovie. Pour compléter ces observations nous proposons de réaliser en 2007 :

- une extension de la zone de fouille, entre les sondages 1 et 3, destinée à clarifier la relation stratigraphique existant entre les vestiges du rempart et ceux de la carrière ;
- le dégagement complet du rempart avec un démontage partiel ;
- la fouille manuelle d'un maximum de couches afin de collecter des éléments de datation.

4.4. Documentation annexe 1 : illustrations

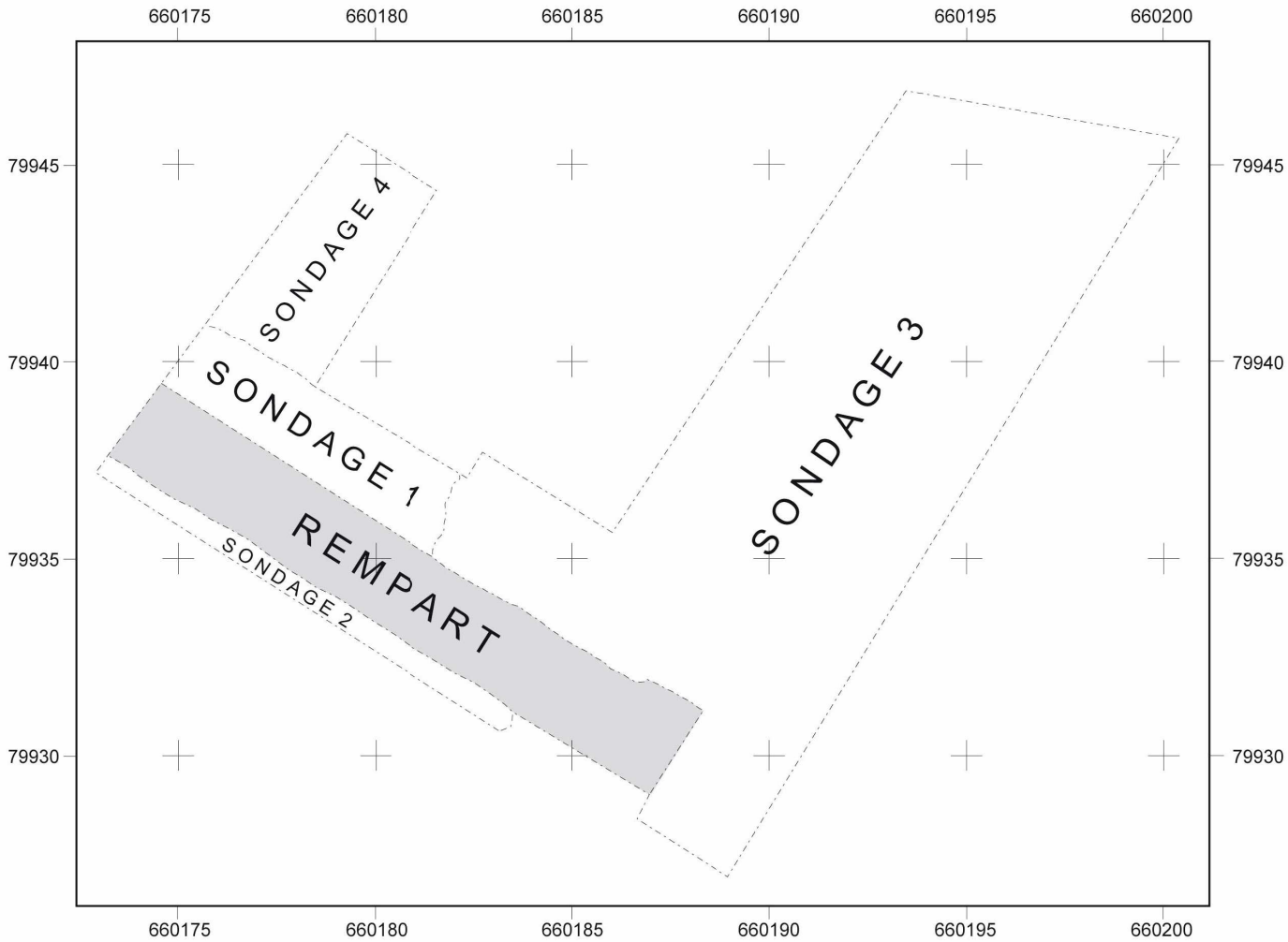

Figure 31
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Repartition des sondages au chantier 4

dessin: Th. Perdiwieser

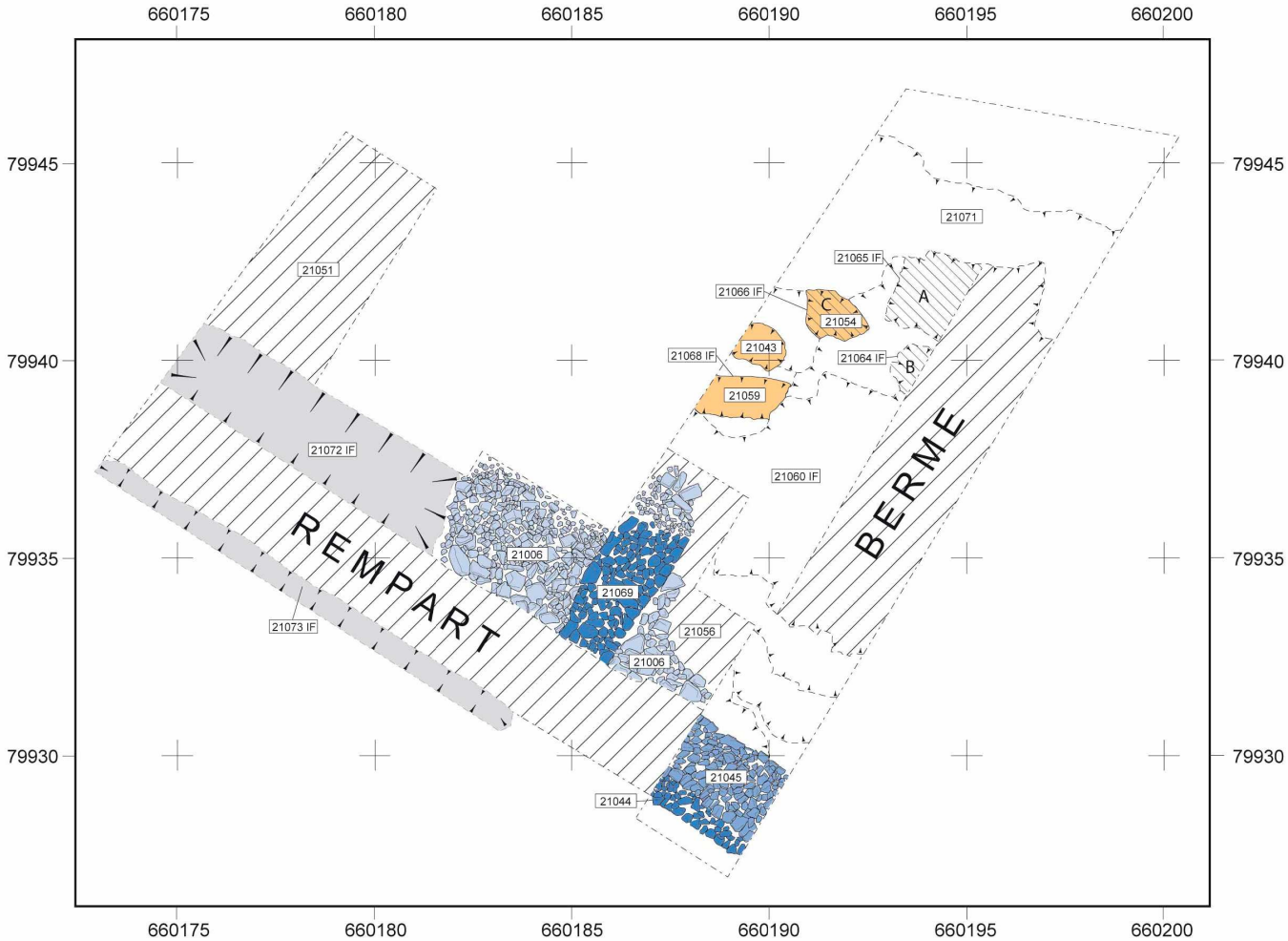

Figure 32
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Plan général du chantier

éboulis
rempart 2e état
rempart 1er état
fosses
parties inclomplètement fouillées
A, B, C secteurs d'extraction des pierres
anciennes fouilles

dessin: TA: Perthuiseer

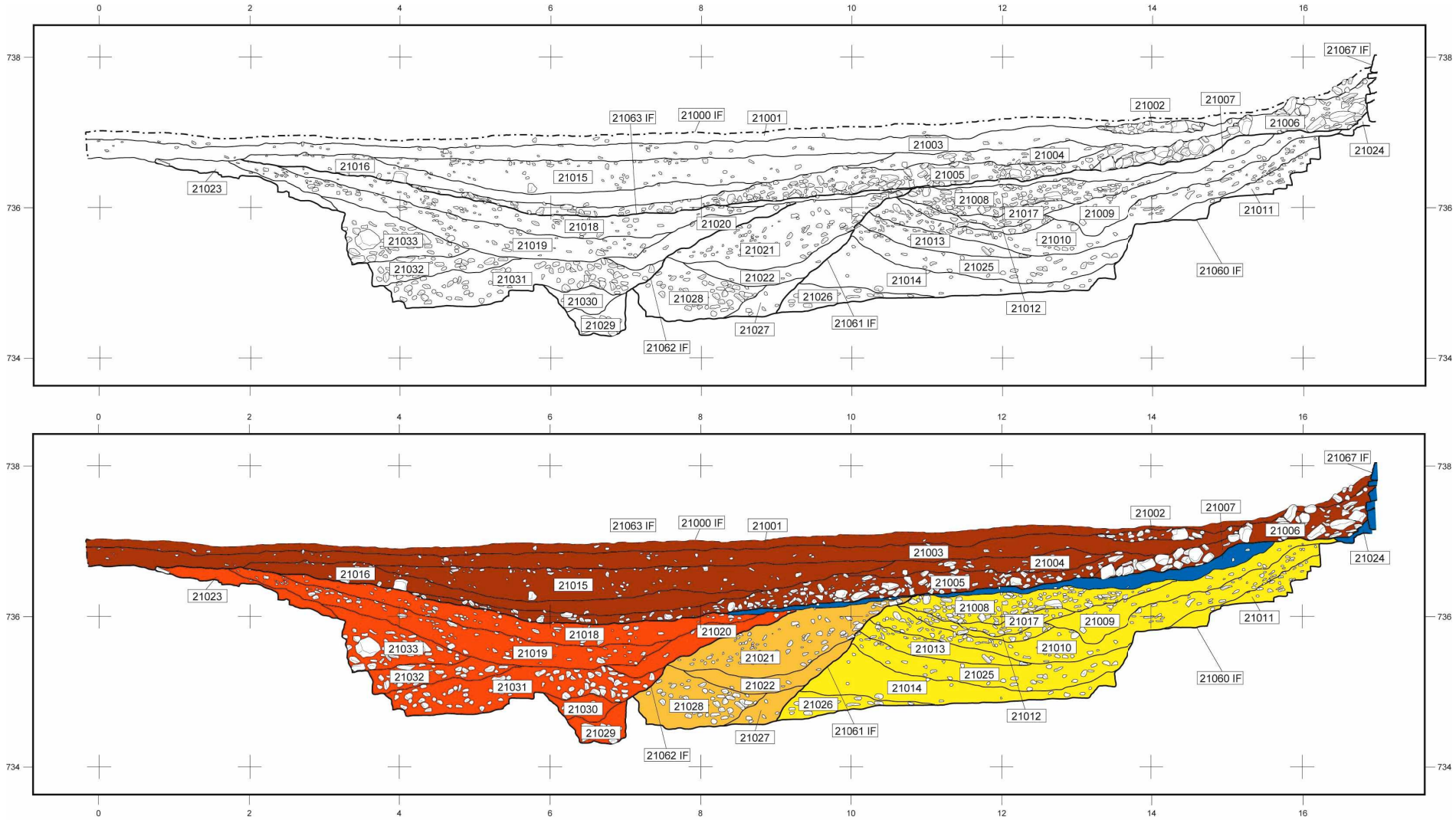

Figure 33
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Coupe est du sondage 3

Relevé et interprétation chronologique des unités stratigraphiques

- comblement de carrière (1er état)
- comblement de carrière (2e état)
- comblement de carrière (3e état)
- fonctionnement du rempart à pierre sèche
- destruction/abandon du rempart

dessin: Th. Perthuiseur

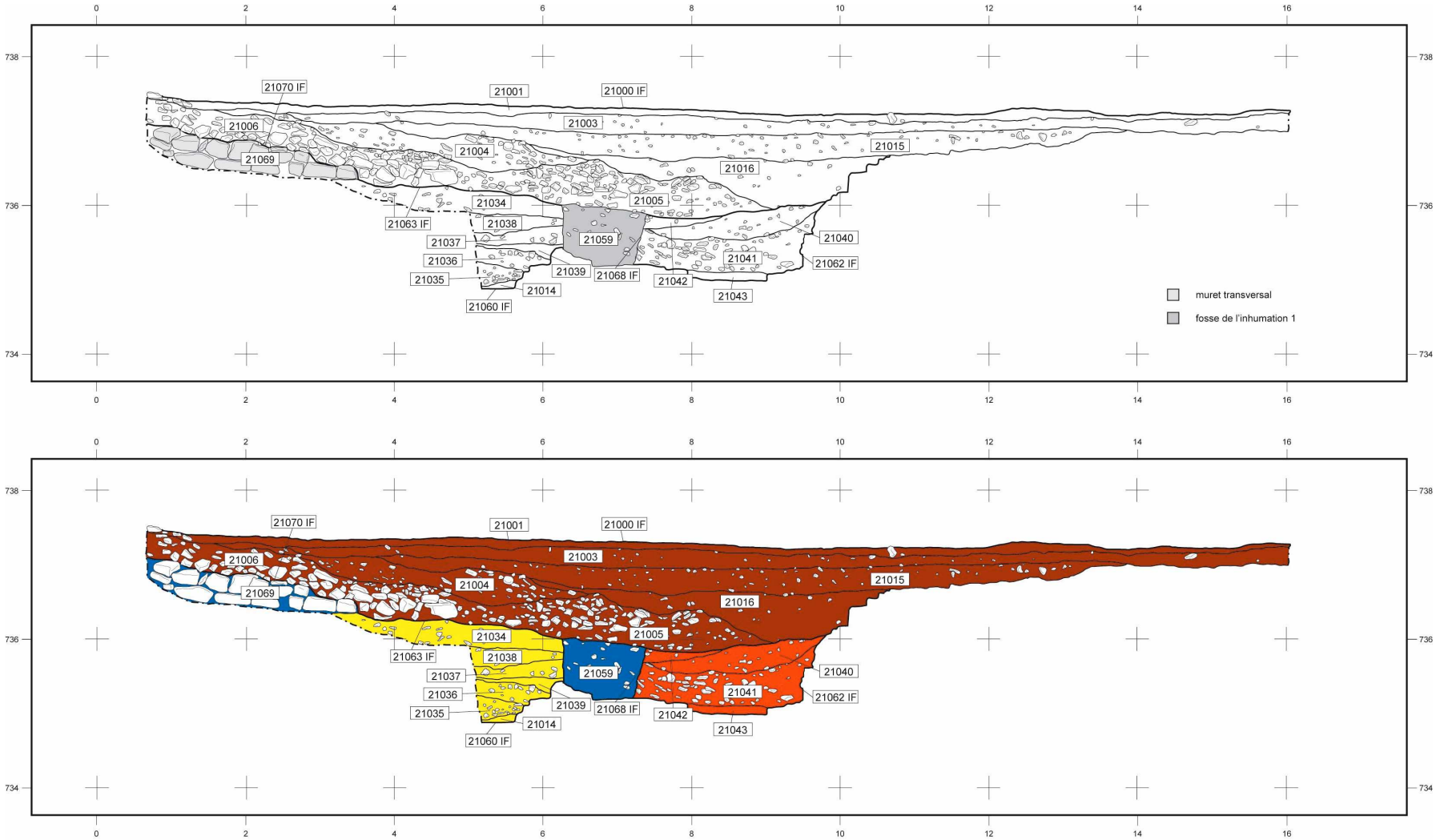

Figure 34
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Coupe ouest du sondage 3

Relevé et interprétation chronologique des unités stratigraphiques

- comblement de carrière (1er état)
- comblement de carrière (3e état)
- fonctionnement du rempart à pierre sèche
- destruction/abandon du rempart

dessin: Th. Pertwieser

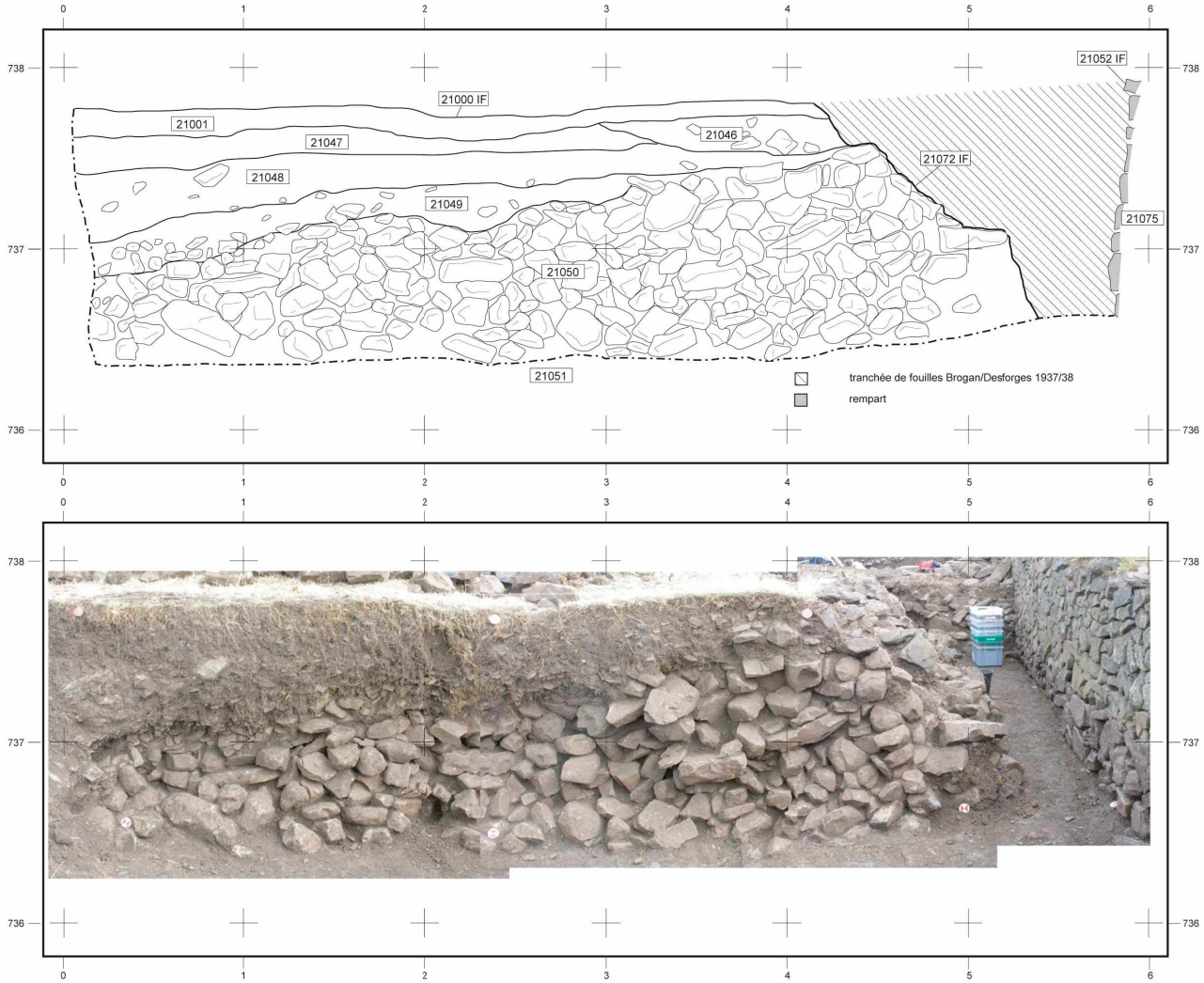

Figure 35
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Coupe est du sondage 4

Relevé et présentation photogrammétrique

dessin: Th. Perdiwieser

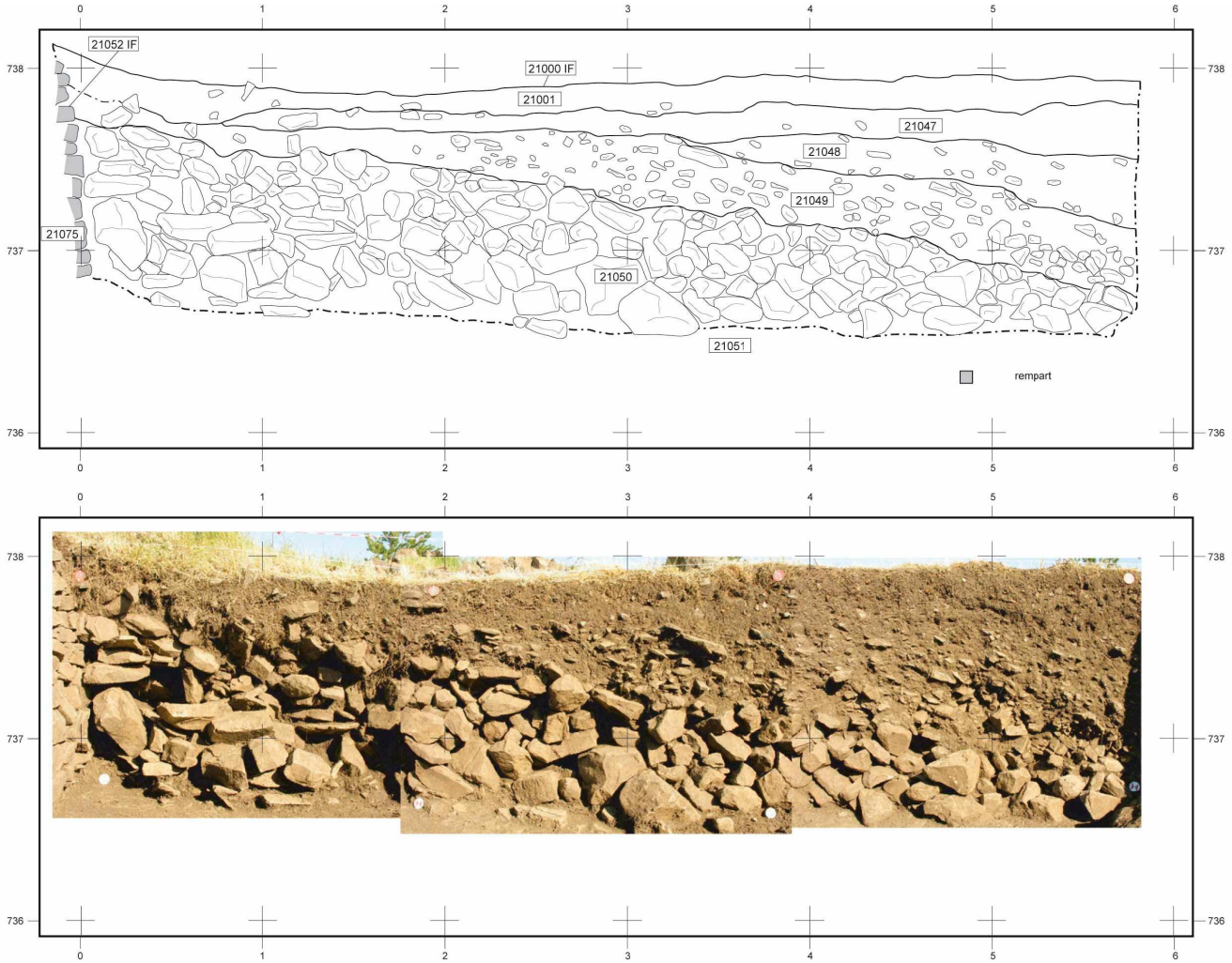

Figure 36
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Coupe ouest du sondage 4

Relevé et présentation photogrammétrique

dessin Th. Pertwieser

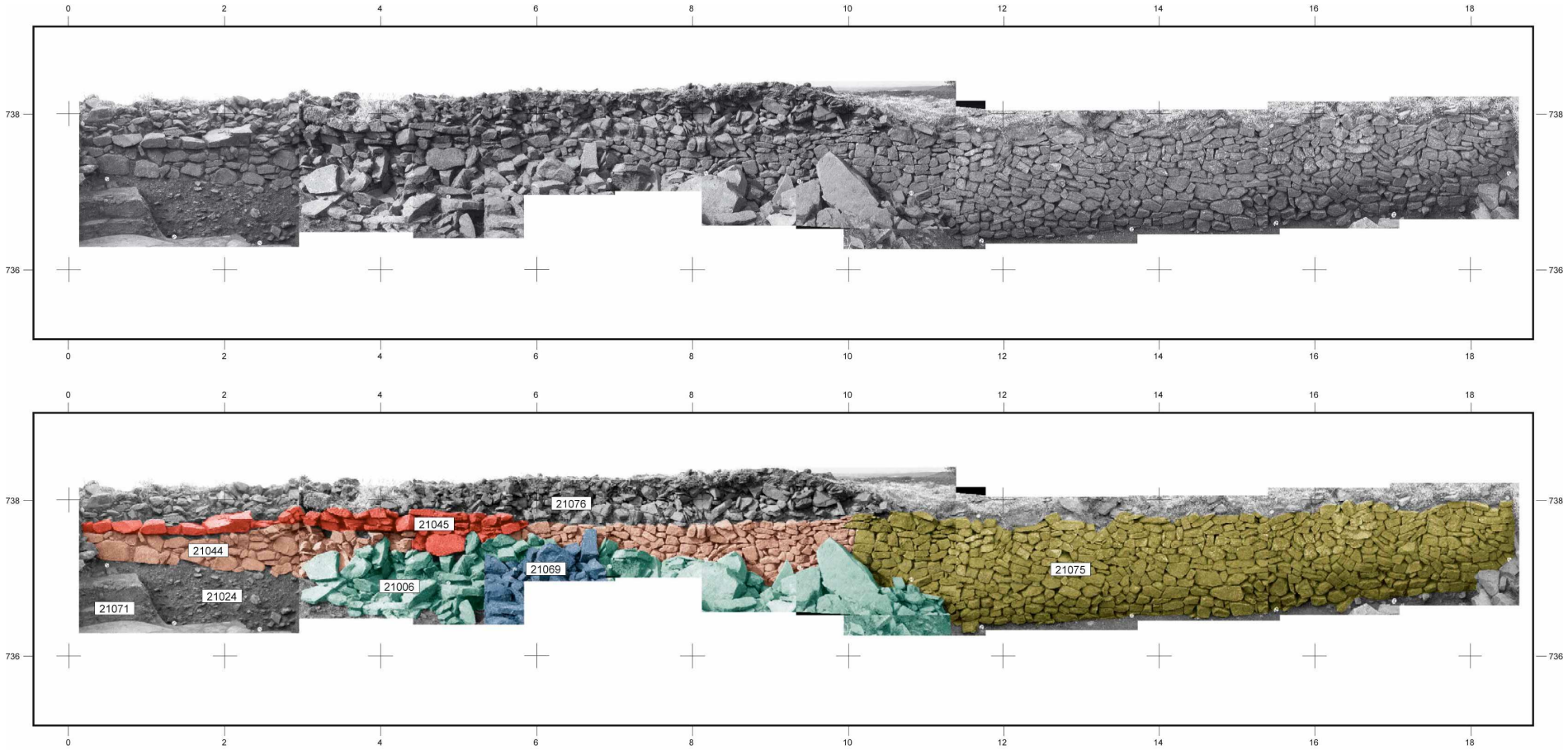

Figure 37
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Parement interne du rempart

Présentation photogrammétrique et interprétation structurele

- rempart à pierre sèche - 1er état
- muret transversal
- prolonguement ouest du rempart à pierre sèche
- renforcement/réparation du rempart
- éboulis

dessin: Th. Rentlwieser

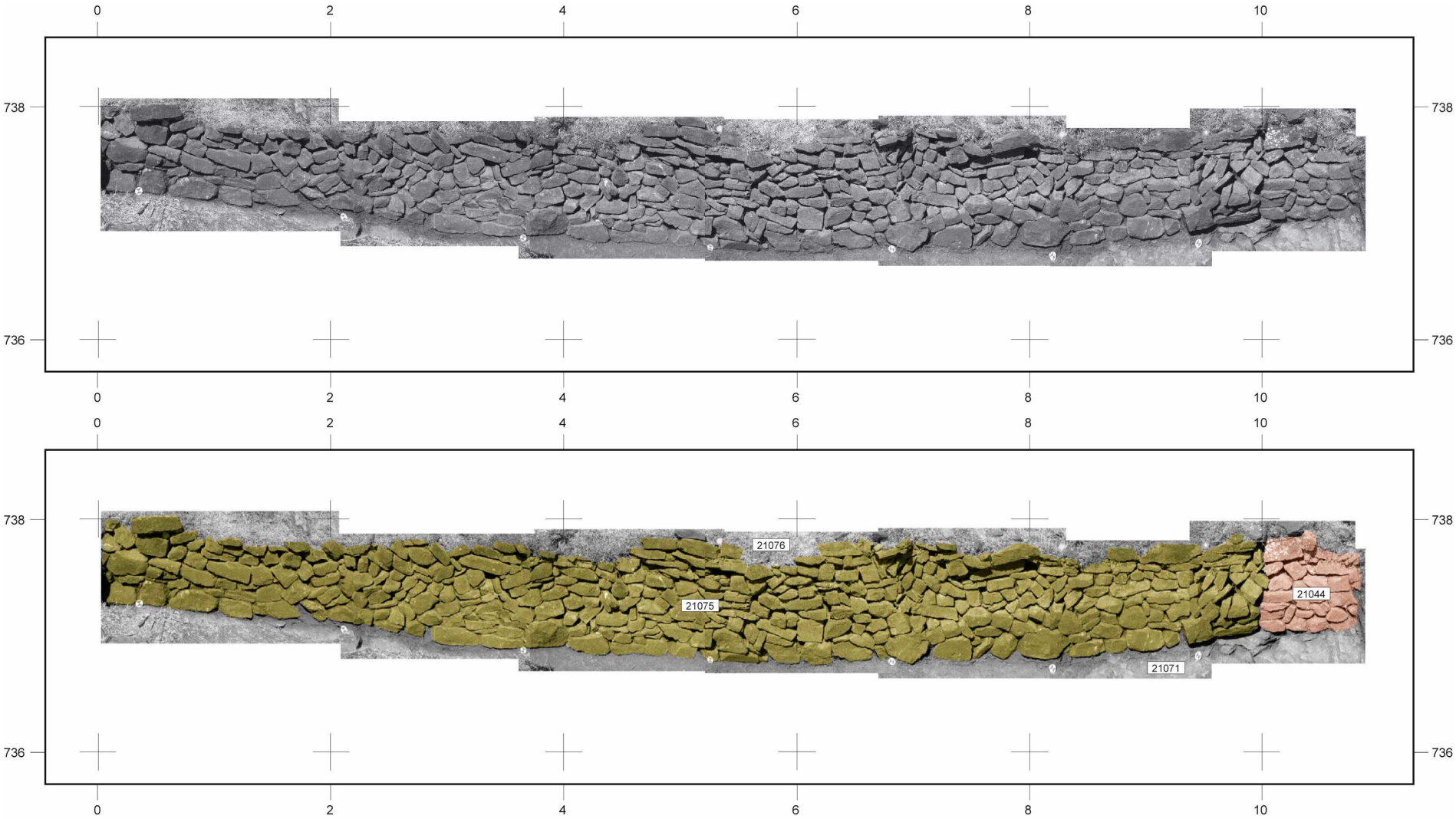

Figure 38
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Parement externe du rempart

Présentation photogrammétrique et interprétation structurele

rempart à pierre sèche - 1er état

prolonguement ouest du rempart à pierre sèche

dessin: Th. Perdwieser

Figure 39
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

Relevé et présentation photogrammétrique de la sépulture 1

dessin: Th. Perdiwieser

Figure 40 Vues général du chantier
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

photos: Th. Perdrieser

Figure 41
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

travaux de dégagement de la grande carrière

photos: Th. Perthuiseur

Figure 42 la grande carrière à la fin de la fouille
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

photos: Th. Pertlwieser

Figure 43
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

1 vue du parement interne pendant les fouilles de 1937/38
2 même secteur après le débroussaillage
3 la partie de l'état R3 redégagée
4 le parement externe redégagé
2 détail du parement externe, limite de construction entre les états R1 et R3

photos: Th. Pertwieser

Figure 44
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

1 sondage 3, éboulis de l'état R2
2 même secteur démontrant les états R1 et R2
3 éboulis contre le parement interne du rempart
4 le parement interne dégagé (vue de l'ouest)
5 le parement interne dégagé (vue de l'est)

photos: Th. Pertlwieser

Figure 45
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

vues du muret transversal de l'état R2

photos: Th. Pertlwieser

Figure 46
Gergovie 2006
Chantier 4
Rempart Sud-Ouest

1 - 4 inhumation secondaire dans la carrière
5 jeune mouton déposé dans un secteur d'extraction de la carrière
6 bâte de canidé au fond de la carrière

photos: Th. Pertuisier

4.5. Documentation annexe 2 : inventaire des unités stratigraphiques

US	secteur	date d'ouverture	type	identique	relation incertaine	équivalente	remplit	rempli par	recoupe	recoupé par	s'appuie contre	sert d'appui	datation provisoire	Interprétation normalisée	Interprétation détaillée
21000 IF	tout le secteur	30/05/2006	négative						21001				contemporain	surface moderne	Surface moderne
21001	tout le secteur	30/05/2006	positive							21000 IF	21002		contemporain	humus moderne	Humus moderne
21002	sondage 3	30/05/2006	positive								21003	21001	contemporain	éboulis moderne	Éboulis récent du rempart à pierre sèche
21003	sondage 3	30/05/2006	positive								21015	21002		remblais appartenant à l'abandon du rempart	Couche de colluvion, contenant de la terre relativement végétale et des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21004	sondage 3	30/05/2006	positive								21005	21015		éboulis appartenant à l'abandon du rempart	Éboulis interne du rempart à pierre sèche, contenant des petites pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21005	sondage 3	30/05/2006	positive								21006	21004, 21016		éboulis appartenant à l'abandon du rempart	Éboulis interne du rempart à pierre sèche, contenant des petites pierres d'un diamètre maximal de 15 à 20 cm.
21006	sondage 3	30/05/2006	positive				21063 IF, 21070 IF				21007	21005		éboulis appartenant à l'abandon du rempart	Éboulis interne du rempart à pierre sèche, contenant des grandes pierres et des dalles d'un diamètre maximal de 60 cm.
21007	sondage 3	30/05/2006	positive			21056 ?				21063 IF	21018	21006		sol de circulation marquant le fonctionnement du rempart	Couche de terre végétale au niveau de la base du rempart et recouvrant les comblements de la carrière. Niveau de fonctionnement de la dernière phase du rempart ?
21008	sondage 3	30/05/2006	positive							21061 IF	21017	21007		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21009	sondage 3	30/05/2006	positive								21012	21017		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre grise-noire et grasse et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21010	sondage 3	30/05/2006	positive								21011, 21013	21012		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21011	sondage 3	30/05/2006	positive				21060 IF					21010		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.

21012	sondage 3	30/05/2006	positive								21010	21009		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21013	sondage 3	30/05/2006	positive								21025	21010		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21014	sondage 3	30/05/2006	positive								21026,	21025, 21035		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Comblement du fond du 1er état de la carrière consistant surtout en la terre végétale déplacée et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21015	sondage 3	30/05/2006	positive								21016	21003		remblais appartenant à l'abandon du rempart	Couche de colluvion, contenant de la terre sèche et relativement végétale et des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21016	sondage 3	30/05/2006	positive								21005	21015		niveau de circulation marquant l'abandon du rempart	Couche de terre végétale recouvrant les éboulis du rempart. Niveau de circulation postérieure à l'abandon du rempart ?
21017	sondage 3	30/05/2006	positive								21009	21008		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 à 15 cm.
21018	sondage 3	30/05/2006	positive								21019	21007		remblais ; remplissage de carrière, 3e état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21019	sondage 3	30/05/2006	positive								21020, 21033	21018		remblais ; remplissage de carrière, 3e état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21020	sondage 3	30/05/2006	positive								21031	21019		remblais ; remplissage de carrière, 3e état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de très peu de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21021	sondage 3	30/05/2006	positive							21062 IF	21022			remblais ; remplissage de carrière, 2e état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21022	sondage 3	30/05/2006	positive								21028	21021		remblais ; remplissage de carrière, 2e état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21023	sondage 3	30/05/2006	positive				21062 IF					21033		altération du substrat	Couche d'altération de la roche basaltique située au bord interne de la carrière
21024	sondage 3	30/05/2006	positive								21071	21044		remblais ? substruction du rempart à pierre sèche	Fine couche de terre relativement végétale, qui semble passer en dessous de la base du rempart

21025	sondage 3	12/06/2006	positive								21014	21013		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant enun mélange de très peu de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21026	sondage 3	12/06/2006	positive				21060 IF					21014		remblais ; remplissage de carrière, 3e état	Couche de remblais au fond de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21027	sondage 3	12/06/2006	positive				21061 IF					21028		remblais ; remplissage de carrière, 2e état	Couche de remblais au fond du 2e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21028	sondage 3	12/06/2006	positive								21027	21022		remblais ; remplissage de carrière, 2e état	Couche de remblais au fond du 2e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21029	sondage 3	12/06/2006	positive				21064 IF					21030		remblais ; remplissage du creux « B » de la carrière, 3e état	Couche de remblais au fond du creux « B » du 3e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21030	sondage 3	12/06/2006	positive								21029	21031		remblais ; remplissage du creux « B » de la carrière, 3e état	Couche de remplissage du creux « B » du 3e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21031	sondage 3	12/06/2006	positive	21058							21030	21020, 21032		remblais ; remplissage du creux « A » de la carrière, 3e état	Couche de remplissage du creux « A » du 3e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21032	sondage 3	12/06/2006	positive								21031	21033		remblais ; remplissage du creux « A » de la carrière, 3e état	Couche de remplissage du creux « A » du 3e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21033	sondage 3	12/06/2006	positive								21023, 21032	21019		remblais ; remplissage du creux « A » de la carrière, 3e état	Couche de remplissage du creux « A » du 3e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 20 cm.
21034	sondage 3	12/06/2006	positive							21063 IF, 21068 IF	21038			remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 à 15 cm.
21035	sondage 3	12/06/2006	positive								21014	21036		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.

21036	sondage 3	12/06/2006	positive								21035	21039		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21037	sondage 3	12/06/2006	positive								21039	21038		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21038	sondage 3	12/06/2006	positive								21037	21034		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21039	sondage 3	12/06/2006	positive								21036	21037		remblais ; remplissage de carrière, 1er état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21040	sondage 3	12/06/2006	positive								21041	21042		remblais ; remplissage de carrière, 3e état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 10 cm.
21041	sondage 3	12/06/2006	positive								21043	21040		remblais ; remplissage de carrière, 3e état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21042	sondage 3	12/06/2006	positive							21063 IF, 21068 IF	21040			remblais ; remplissage de carrière, 3e état	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21043	sondage 3	12/06/2006	positive				21062 IF					21041		remblais ; remplissage de carrière, 3e état ; niveau de dépôt d'une patte de canidé	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21044	sondage 3	12/06/2006	positive								21024	21045		rempart à pierre sèche, 1er état	Mur longitudinal du rempart à pierre sèche, 1er état. Préservé sur 50 à 60 cm de hauteur, de 2 à 4 assises. Largeur : ~ 2,5 m. Les parements sont appareillés avec des blocs de différente taille (10-35 cm de longueur et largeur, technique de la pierre sèche).
21045	sondage 3	12/06/2006	positive								21044	21006		rempart à pierre sèche, 2e état	Mur longitudinal du rempart à pierre sèche, 2e état. Phase de réparation ou renforcement du rempart. Préservé sur une seule assise, qui superpose la construction précédant. Largeur : ~ 2,10 m. Les parements sont appareillés avec des blocs et des dalles de différente taille (30 à 60 cm de longueur et largeur, technique de la pierre sèche).

21046	sondage 1 et 4	12/06/2006	positive				21072 IF				21047	21001		remblais/déblais des fouilles anciennes	Remblais/déblais des fouilles anciennes de Brogan/Desforges à l'intérieure de la tranchée le long du parement externe du rempart
21047	sondage 4	12/06/2006	positive								21048	21046		remblais appartenant à l'abandon du rempart	Couche de colluvion, contenant de la terre relativement végétale et des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21048	sondage 4	12/06/2006	positive								21049	21049		remblais appartenant à l'abandon du rempart	Couche de colluvion, contenant de la terre relativement végétale et des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21049	sondage 4	12/06/2006	positive								21050	21048		remblais appartenant à l'abandon du rempart	Remblais inhomogène contenant de la terre relativement végétale et beaucoup des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21050	sondage 4	12/06/2006	positive								21051	21049		Blocage en pierre contre le parement interne du rempart à pierre sèche	Blocage très dense et compacte en pierre contre le parement interne de la prolongation ouest du rempart à pierre sèche. Appartenant à l'abandon ou une phase de transformation de la structure du rempart : rampe ?
21051	sondage 3	12/06/2006	positive	21057		21007 ? ; 21056 ?				21063 IF	non fouillé	21050		sol de circulation marquant le fonctionnement du rempart	Couche de terre végétale au niveau de la base du rempart. Niveau de fonctionnement de la dernière phase du rempart (?)
21052 IF	sondage 1 et 4	12/06/2006	négative					21050	21075					Face interne de la prolongation ouest du rempart	Face interne de la prolongation ouest du rempart
21053	sondage 3	12/06/2006	positive				21068 IF					21059		Comblement de la fosse de l'inhumation ; niveau du squelette	Couche de remblais inhomogène, consistant d'un mélange de terre relativement grasse et végétale et des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm
21054	sondage 3	12/06/2006	positive				21066 IF					21041 ?		remblais ; remplissage de carrière, 3e état ; niveau de dépôt d'un jeune mouton	Couche de remblais de carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm.
21055	sondage 1	12/06/2006	positive				21072 IF					21001		remblais/déblais des fouilles anciennes	remblais/déblais des fouilles anciennes de Brogan/Desforges à l'intérieure de la tranchée le long du parement interne du rempart
21056	sondage 3	12/06/2006	positive			21007 ?				21063 IF	non fouillé	21006		sol de circulation marquant le fonctionnement du rempart	Couche de terre végétale au niveau de la base du rempart et contre le parement du muret transversal US 21069 ; recouvrant les comblements de la carrière (?). Niveau de fonctionnement de la dernière phase du rempart (?)

21057	sondage 4	12/06/2006	positive	21051							non fouillé	21050		sol de circulation marquant le fonctionnement du rempart	Couche de terre végétale au niveau de la base du rempart. Niveau de fonctionnement de la dernière phase du rempart (?)
21058	sondage 3	12/06/2006	positive	21031							21030	21020, 21032		remblais ; remplissage du creux « A » de la carrière, 3e état	Couche de remplissage du creux « A » du 3e état de la carrière consistant d'un mélange de terre et des éclats des pierres d'un diamètre maximal de 15 cm.
21059	sondage 3	12/06/2006	positive							21063 IF	21053			comblement de la fosse funéraire	Couche de remblais inhomogène, consistant d'un mélange de terre relativement grasse et végétale et des pierres d'un diamètre maximal de 5 cm
21060 IF	sondage 3	12/06/2006	négative					21026	21071					creusement de carrière, 1er état	Creusement d'une carrière située directement au pied du côté interne du rempart ; le bord externe se situe à environ 1 m du parement interne du rempart à pierre sèche ; le front de taille montre le détachement de blocs et de dalles de grande dimension selon les lignes de faille ; le font est complètement plat ; le bord interne (nord) est recoupé par un agrandissement de la carrière (2e état).
21061 IF	sondage 4	12/06/2006	négative					21027	21008					creusement de carrière, 2e état	Creusement d'une carrière située côté interne du rempart ; le bord externe recoupe les remplissages du 1er état de la carrière ; le font est complètement plat ; le bord interne (nord) est recoupé par un agrandissement de la carrière (3e état).
21062 IF	sondage 3	12/06/2006	négative			21064 IF, 21065 IF, 21066 IF		21029	21021					creusement de carrière, 3e état	Creusement d'une carrière située côté interne du rempart ; le bord externe recoupe les remplissages du 2e état de la carrière ; le font se divise en 3 structures en creux en forme de fosses ; le front de taille au nord montre le détachement de blocs et de dalles de grande dimension selon les lignes de faille.
21064 IF	sondage 3	12/06/2006	négative			21062 IF, 21065 IF, 21066 IF		21029	21021					creusement de carrière, 3e état ; creux « B »	
21065 IF	sondage 3	12/06/2006	négative			21062 IF, 21064 IF, 21066 IF		21031	21071					creusement de carrière, 3e état ; creux « A »	
21066 IF	sondage 3	12/06/2006	négative			21062 IF, 21064 IF, 21065 IF			21071					creusement de carrière, 3e état ; creux « C »	
21067 IF														Face interne du rempart, 1er état ; niveau de fonctionnement	

21068 IF	sondage 3	12/06/2006	négative					21059	21034, 21042					fosse funéraire	
21069	sondage 3	12/06/2006	positive							21070 IF	21044			muret transversal contre le parement interne du rempart	Mur en pierres, conservé sur 3,75 m de longueur et 50 cm de hauteur maximale. Les faces sont appareillées avec des blocs de différente taille (longueur 50, hauteur 15 – 25 cm) posés horizontalement. (technique de la pierre sèche) et conservées sur 2 assises.
21070 IF	sondage 3	12/06/2006	négative					21006	21069					niveau de destruction du muret transversal US 21069	
21071	sondage 3	12/06/2006	positive							21060 IF				rocher, géologie	
21072 IF	sondage 1	12/06/2006	négative					21055	21051					ancienne fouille	Tranchée de fouilles Brogan/Desforges 1937/38, installée sur 8 m de longueur et 2 m de largeur le long du parement interne du rempart. La fouille semble avoir s'arrêtée au niveau de la base du rempart dans une profondeur de 1,3 m .
21073 IF	sondage 2	12/06/2006	négative											ancienne fouille	Tranchée de fouilles Brogan/Desforges 1937/38, installée sur 12 m de longueur et 0,75 m de largeur le long du parement externe du rempart. La fouille descend jusqu'au rocher.
21074	sondage 2	12/06/2006	positive				21073 IF					21001		remblais/déblais des fouilles anciennes	remblais/déblais des fouilles anciennes de Brogan/Desforges à l'intérieure de la tranchée le long du parement externe du rempart
21075	sondage 1, 2 et 4	12/06/2006	positive							21052 IF		non fouillé		Prolongation ouest du rempart à pierre sèche	Mur longitudinal de la prolongation ouest du rempart à pierre sèche. Préservé sur 130 cm de hauteur, de 12 à 14 assises. Largeur : ~ 2,5 m. Les parements sont appareillés avec des blocs de différente taille (10-35 cm de longueur et largeur, technique de la pierre sèche).
21076	sondage 1, 2 et 3	12/06/2006	positive											Démolition du rempart	Couche de démolition sur la partie haute du rempart

5. Chantier V – talus à la bordure nord-ouest du plateau (TP)

5.1. Conditions d'intervention

Jusqu'à présent, les recherches archéologiques concernant les fortifications du plateau de Gergovie ont toujours uniquement porté sur la bordure sud du plateau. Toutefois, les publications anciennes, scientifiques et grand public, mentionnent soit la présence de vestiges de fortifications en d'autres points du site (avec parfois la description de portes…), soit au contraire, l'absence totale de ces fortifications à l'exception du bord sud du plateau.
Cette année, nous avons implanté deux sondages parallèles sur le bord ouest du plateau, à un emplacement où un talus est clairement visible (fig. 47-50). Cet aménagement, très marqué à certain emplacement, est ponctuellement recouvert par des tas d'épierrements qui sont parfois parementés.
L'objectif de ces sondages était de vérifier sa nature anthropique, de déceler une structure interne, de collecter des éléments de datation et de vérifier s'il existait des vestiges à proximité.

Deux sondages, distants de 40 m, ont été réalisés à la pelle mécanique à travers ce talus :

- sondage 1 (au nord) long de 23 m et large de 3 m de largeur ;
- sondage 2 (au sud) : long de 14 m.

5.2. Résultats

Les résultats obtenus dans ces deux sondages sont sans équivoques : le relief présent en ce point du site est en grande partie naturel ; aucune structure archéologique n'a été identifiée.

Les résultats permettent de conclure à :

- l'existence d'un relief résultant d'un phénomène géologique sur le rebord ouest du plateau surmonté d'amas de blocs de basalte liés à une activité d'épierrage probablement récente (US 40004 et 40005).

- la présence d'un empierrement non daté à 7 m en arrière de ce relief (US 40006) qui peut correspondre soit aux restes d'un chemin abandonné, soit au remplissage d'une fosse peu profonde (IF 40007).

Datation

Le mobilier du secteur nord-ouest est très peu abondant et très mal préservé (57 fragments à l'aspect roulé). La plupart du mobilier a été récolté dans la couche végétale (US 40001) ainsi que dans l'amas de pierres (US 40004). Il ne donne un *terminus post quem* à l'époque augustéenne pour l'installation du talus. Étant donné l'état d'usure très avancé de ce mobilier, une origine résiduelle est très probable : ces aménagements sont probablement beaucoup plus récents.

5.3. Perspectives

Les observations réalisées en 2006 permettent de conclure à l'absence de fortifications sur cette partie de l'*oppidum*.
Dans l'avenir , il faudrait compléter cette recherche sur les ouvrages défensifs de Gergovie par l'implantation de sondages tests sur le bord nord du plateau.

5.4. Documentation annexe 1 : illustrations

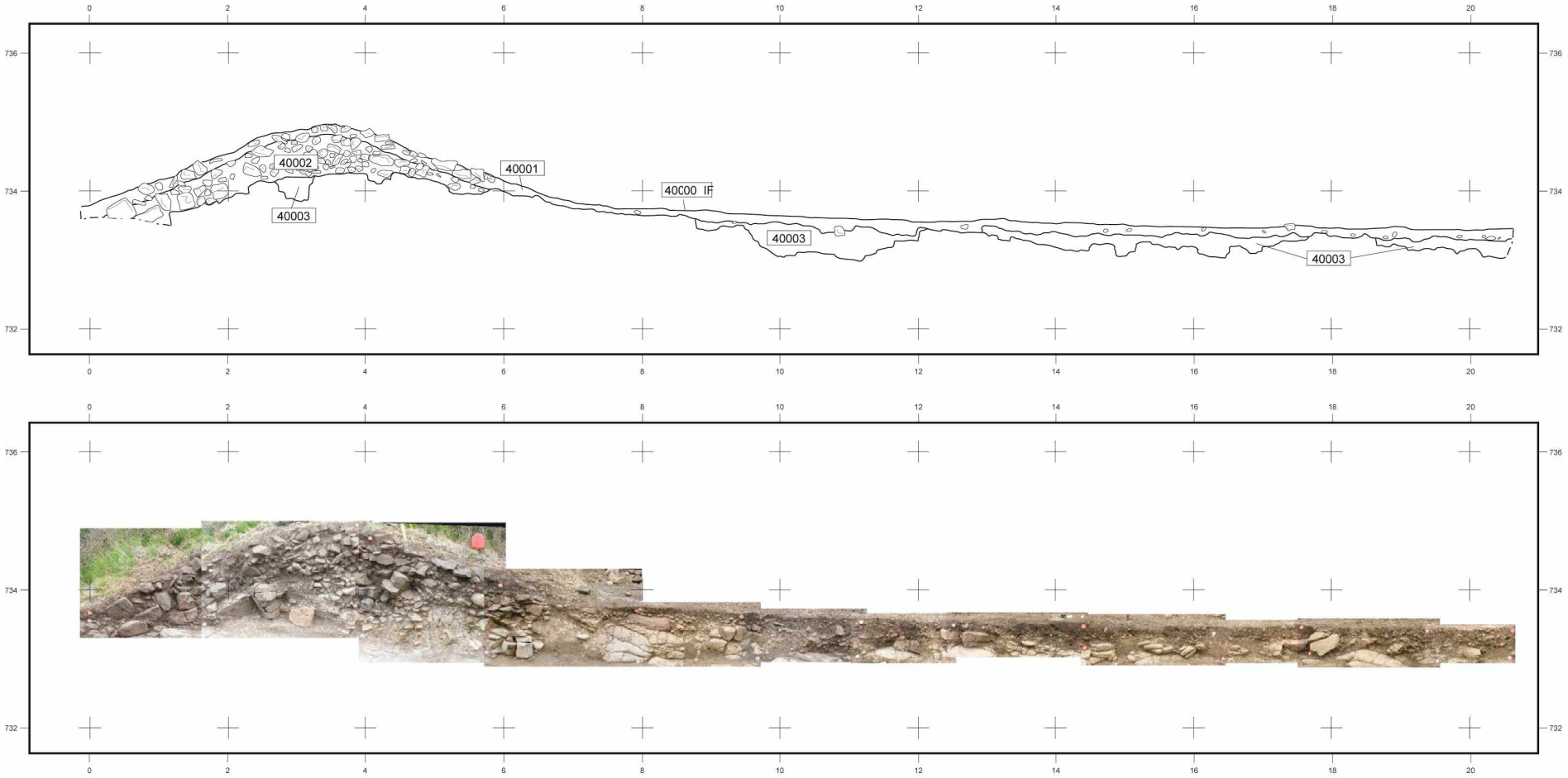

Figure 47
Gergovie 2006
Chantier 5
Bord nord-ouest du plateau

Coupe nord du sondage 1

Relevé et présentation photogrammétrique

dessin: Th. Perdrieser

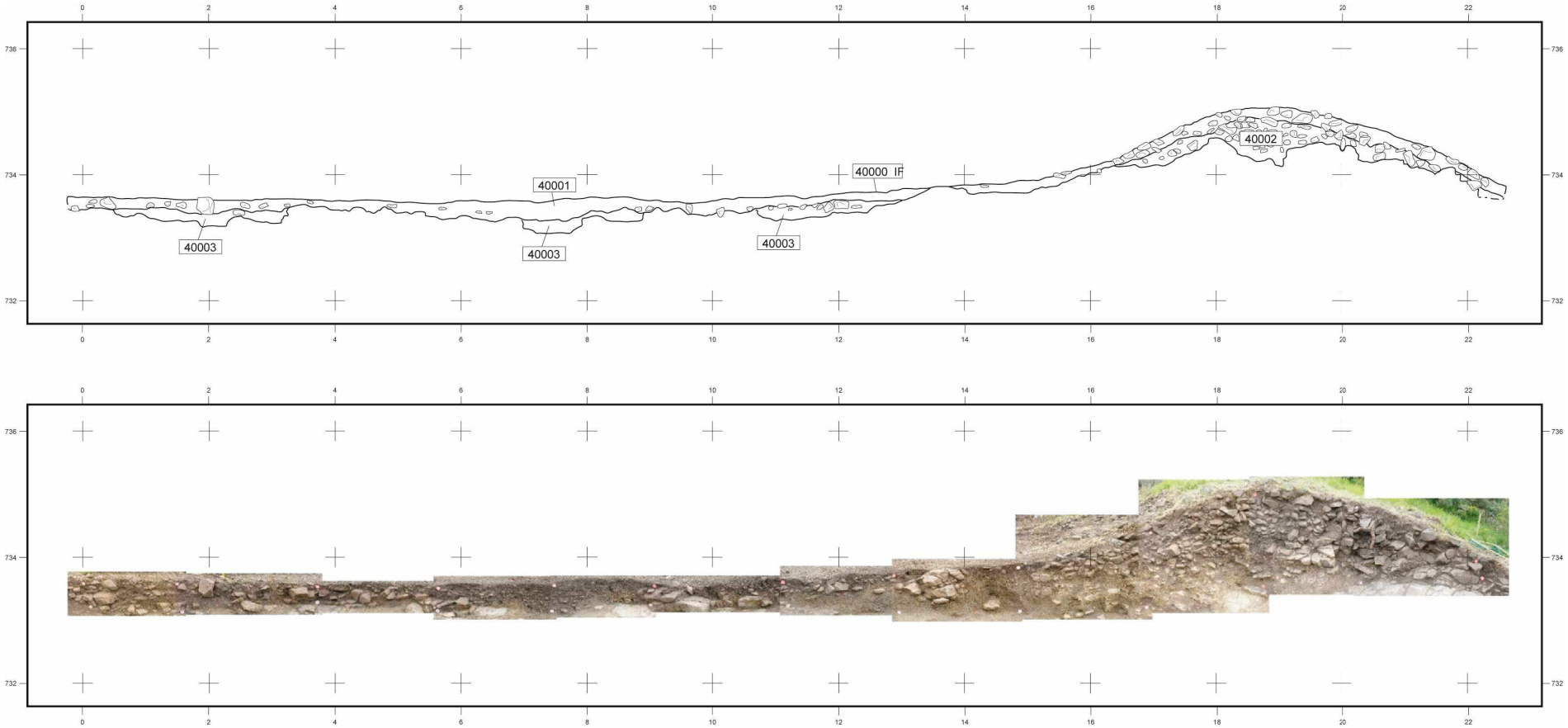

Figure 48
Gergovie 2006
Chantier 5
Bord nord-ouest du plateau

Coupe sud du sondage 1

Relevé et présentation photogrammétrique

dessin: Th. Perdiwieser

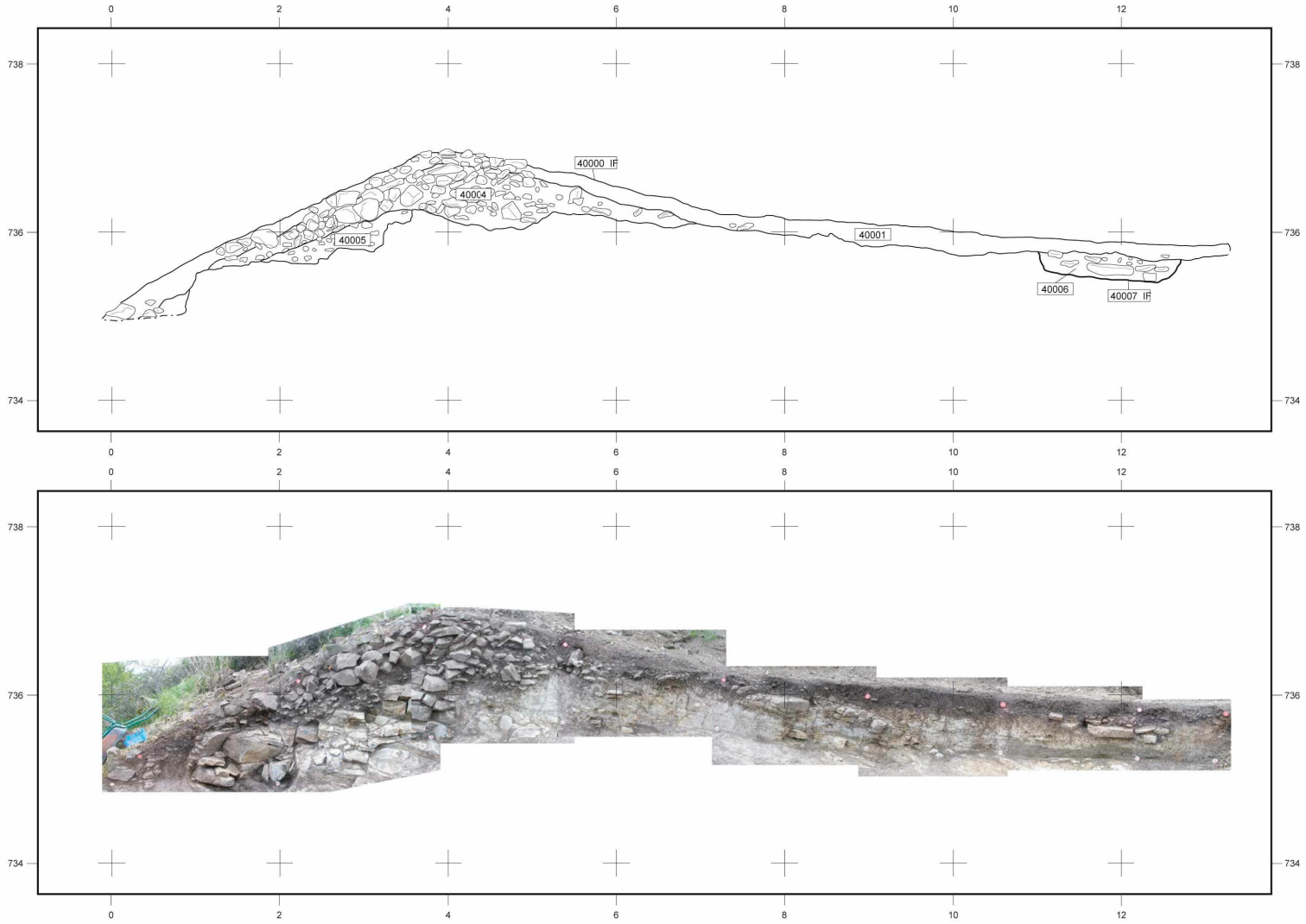

Figure 49
Gergovie 2006
Chantier 5
Bord nord-ouest du plateau

Coupe nord du sondage 2

Relevé et présentation photogrammétrique

dessin: Th. Pertlwieser

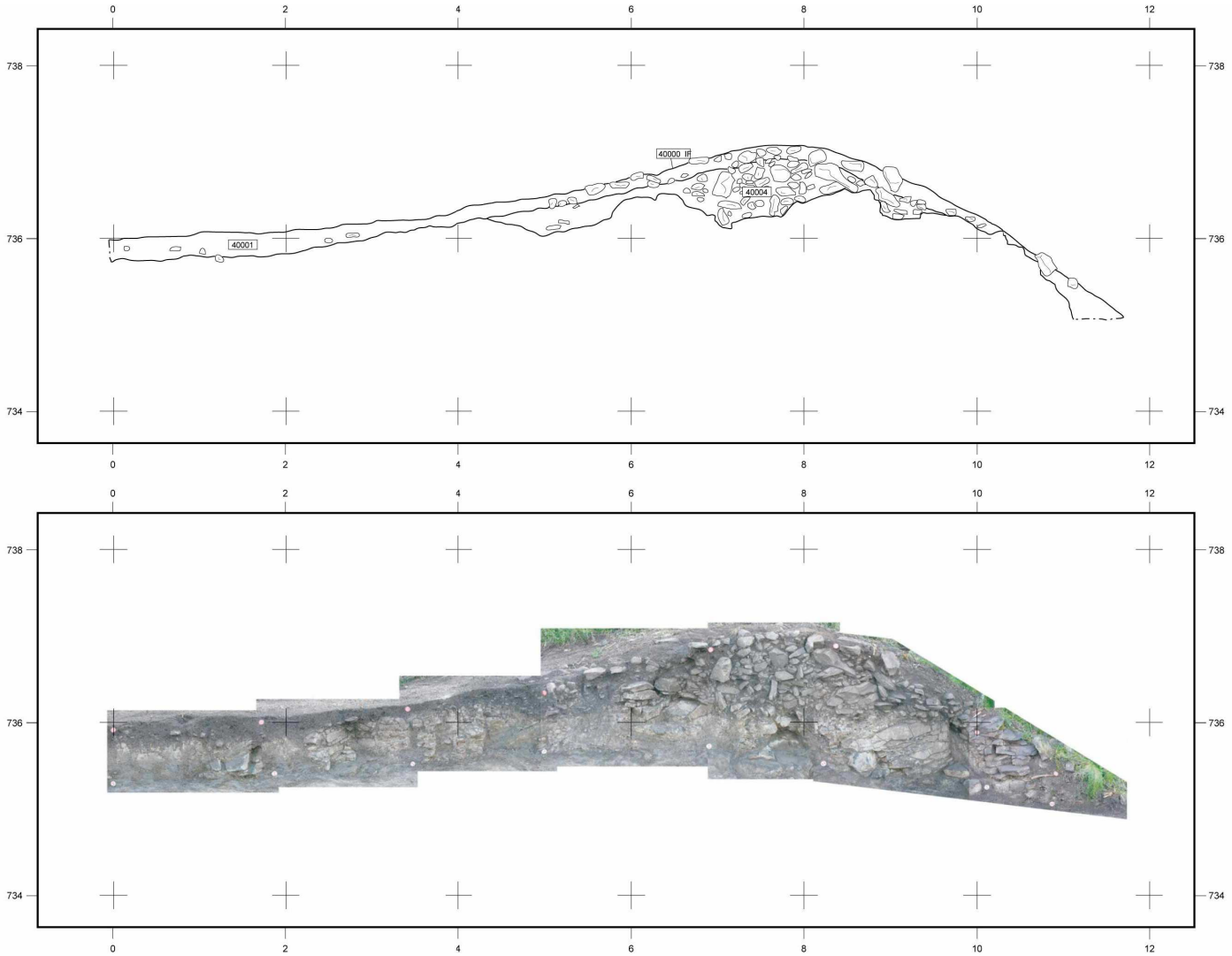

Figure 50
Gergovie 2006
Chantier 5
Bord nord-ouest du plateau

Coupe sud du sondage 2

Relevé et présentation photogrammétrique

dessin: Th. Pertwieser

5.5. Documentation annexe 2 : inventaire des unités stratigraphiques

US	secteur	date d'ouverture	type	identique	relation incertaine	équivalente	remplit	rempli par	recoupe	recoupé par	s'appuie contre	sert d'appui	datation provisoire	Interprétation normalisée	Interprétation détaillée
40000 IF	tout le secteur	30/05/2006	négative						21001				contemporain	surface moderne	Surface moderne
40001	tout le secteur	30/05/2006	positive							40000 IF	40002, 40004		contemporain	humus moderne	Humus moderne
40002	sondage 1	30/05/2006	positive	40004							40003	21001		Amas de pierres	Amas de pierres basaltiques non-structuré au bord du plateau, pierres de très différents tailles et formats (de 10 à 35 cm de diamètre
40003	sondage 1 et 2	30/05/2006	positive							40007 IF	40008	40002, 40005,		altération du substrat	Couche d'altération de la roche basaltique
40004	sondage 2	30/05/2006	positive	40002							40005	40001		Amas de pierres	Amas de pierres basaltiques non-structuré au bord du plateau, pierres de très différents tailles et formats (de 10 à 35 cm de diamètre
40005	sondage 2	30/05/2006	positive								40008	40004		remblais	Couche de remblais au bord du plateau situé en dessous de l'amas de pierres, contenant des pierres d'un diamètre maximal de 15 à 20 cm.
40006	sondage 2	30/05/2006	positive				40007 IF					40001		dallage	Dallage en pierres basaltiques, reliquat d'un chemin abandonné ?
40007 IF	sondage 2	30/05/2006	négative					40006	40008					Creusement de fosse ; interface d'un chemin ?	Creusement de fosse de 25 cm de profondeur et 170 cm de largeur
40008	sondage 1 et 2	30/05/2006	positive							40007 IF				rocher, géologie	

6. Le mobilier laténien et gallo-romain (YD, SF, MG, ML et AW)

Le mobilier découvert au cours de l'opération de cette année est nettement plus abondant (12 477 restes pour une masse de 194,4 kg) et diversifié que celui collecté lors des interventions antérieures. Il provient en grande partie du secteur de la Porte Ouest où a été mis en évidence en 2006 une occupation à caractère domestique et artisanale qui se développe en arrière de la fortification. Les couches appartenant à la fortification proprement dite livrent, conformément à ce qui avait été observé au cours des années 2001 à 2005, peu d'éléments mobiliers.

Les études qui suivent ont un caractère provisoire et certaine catégorie de mobilier, le métal et les déchets métallurgiques notamment, n'ont pas encore pu être analysés.

6.1. La céramique (YD, AW)

6.1.1. Protocole d'étude

Le mobilier collecté cette année est nettement plus abondant que celui découvert l'an passé et dans l'ensemble moins fragmenté (tab. 6). Les éléments identifiables sont, d'une manière générale, assez nombreux et proviennent essentiellement du secteur de la Porte Ouest. Les sondages conduits sur le rempart sud-ouest et le rempart ouest ont livré peu de mobilier. De plus, les éléments provenant de ces deux secteurs de fouille présentent un état de préservation souvent médiocre ce qui rend leur identification mal aisée. Nous nous sommes donc contentés, pour ce mobilier, d'une analyse sommaire qui fournit toutefois quelques indications en terme de datation. L'étude a été plus poussée pour l'ensemble mobilier provenant du secteur de la Porte Ouest qui est à la fois abondant, bien préservé et stratifié.

Nous avons bénéficié des compétences d'Alain Wittmann (INRAP), pour la détermination de la sigillée et des parois fines. Le mobilier attribuable à la Préhistoire récente et à la Protohistoire ancienne n'est pas présenté dans cette partie.

6.1.2. Présentation des ensembles mobiliers

Pour la présentation qui suit nous avons adopté une codification pour les différents groupes de production (cf. annexes 6.7.1. à 6.7.4.) :

CMGB' : céramique modelée grossière cuite en mode primitif
CMGA : céramique modelée grossière cuite en mode réducteur-oxydant
CTGB' : céramique tournée grossière cuite en mode primitif
CTGA : céramique tournée grossière cuite en mode réducteur-oxydant
CTFA (E, engobée blanche, engobée rouge ...) : céramique tournée fine cuite en mode A (enfumée, engobée rouge ou blanc...)
CTFB (E) : céramique tournée fine cuite en mode B (enfumée)
PCNC : céramique à pâte claire non calcaire
CAMP : campanienne Boïde ou à pâte grise
SIG : céramique sigillée
SIG GAU : céramique sigillée gauloise
SIG ITAL : céramique sigillée italique
COM IT : céramique culinaire italique
AMPH ITAL : amphore italique
AMPH HISP : amphore hispanique
AMPH ADRI : amphore adriatique
TEG : tegula, imbrex

6.1.3.1. Porte ouest

Le mobilier collecté (4 375 restes, 72 752 g) provient de couches de destruction, de remblais, de niveaux d'occupation et de structures en creux qui se répartissent dans les 5 phases individualisées au cours de la fouille (hors occupation récente ; tab. 7). Dans le détail, les contextes suivants ont fait l'objet d'un examen attentif : 20125, 20129, 20142, 20144, 20148, 20150, 20153, 20155, 20156, 20161,

20165, 20166, 20169, 20170, 20171, 20183, 20185. Faute de temps, les couches sommitales (phases 4 et 5) n'ont pas été examinées aussi précisément. Toutefois, celles-ci contiennent un mobilier relativement fragmenté, par comparaison avec les couches inférieures, qui est assez difficilement identifiable (fig. 51). Son examen sommaire montre qu'il s'agit d'un mobilier issu en grande partie du remaniement des aménagements plus anciens.

Au final, l'ensemble analysé est assez bien préservé mais compte un nombre limité d'individus : 173 individus (NMI-bord) dont 24 récipients d'importation (sigillées italiques, campanienne, parois fines et autres).

Phase 1 (pl. 1) :

Le mobilier associé à cette phase provient des différents niveaux de comblement des carrières 20147 et 20172. Même si quantitativement cet ensemble est peu important (294 NR, 32 individus-bord), le bon état de préservation, illustré par une masse totale assez élevée (5413 g), permet une détermination typologique assez précise.

Pour la **céramique indigène** on identifie (tab. 8) :

- de la céramique grossière modelée cuite en mode A ou B' : des pots de stockage à surface balayée, comportant rarement un bandeau rapporté, dont deux exemplaires à lèvre arrondie ou rectangulaire ; quelques fragments de panse appartenant à des pots à cuire de forme indéterminée ;
- de la céramique grossière tournée : des pots à cuire de forme non déterminée précisément comportant généralement une finition balayée ; une forme plate à bord vertical (couvercle ou plat à cuire) ;
- de la céramique fine tournée : des cruches à bord simple (arrondi, en amande ou concave) en céramique à engobe de blanc (5 % du NR) ou à pâte claire non calcaire (10 % du NR) ; de la céramique cuite en mode A, enfumée ou non, (7 % du NR) ou B (19 % du NR) comprenant des formes hautes indéterminées (dont quelques tessons à décor ondé et des fonds très cintrés – piédouches), des jattes à bord rentrant à lèvre allongée rainurée assez peu anguleuses (4 ex.), une jatte à lèvre allongée non rainurée, une imitation d'assiette Lamb. 5 à carène non anguleuse, une jatte carénée à bord arrondi et une possible imitation de bol Lamb. 31 ; de la céramique cuite en mode A engobée rouge (10 % du NR), comprenant des assiettes apodes à enduit rouge interne (3 récipients), une jatte carénée à bord en gouttière et un forme haute non déterminée précisément (gobelet ?) ; de la céramique cuite en mode A à engobe micacé (4 % du NR) provenant d'au moins deux jattes carénées à bord arrondi (2 ex.) portant un décor moleté fin.

La majorité de ces éléments sont connus pour toute la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. L'absence de gobelet à paroi fine, la présence de pots de stockage de profil ancien, la faible fréquence de la céramique engobée blanche, la morphologie assez peu évoluée des formes basses en céramique fine, plaide en faveur d'une datation haute. Nous proposons d'attribuer à cet ensemble, qui peut être mis en regard d'ensembles tels que celui du Puits 2249/2487 de Sarliève (Wittmann 2002) ou encore de ceux provenant de la phase d'occupation récente mise en évidence aux abords de l'oppidum de Gondole (Deberge 2005, 2006), une datation à La Tène D2b (vers 55-20 av. J.-C.).

La seule céramique d'importation présente est une vaisselle culinaire italique (plat à cuire ou couvercle) et n'est pas d'un apport déterminant en terme de datation.

Phase 2 (pl. 2)

Le mobilier étudié pour cette phase provient essentiellement de la citerne 20130 (fosse d'implantation et couches de comblement ; 236 NR, 22 NMI, 4874 g) ainsi que de différentes structures en creux (122 NR, 13 NMI, 1681 g) . Le mobilier présente un état de préservation comparable à celui provenant des structures de la phase 1.

Dans son ensemble, le mobilier collecté diffère peu de celui assigné à la phase précédente. On retrouve (tab. 9) :

- pour la céramique grossière modelée : des pots de stockage à surface balayée (cuits en mode A et B') comportant parfois un bandeau rapporté, les quelques lèvres présentes sont de forme complexe ou à méplat ; une jatte à lèvre légèrement aplatie ; des pots à cuire de forme non déterminée ;
- pour la céramique grossière tournée : quelques éléments appartenant à des pots à cuire de forme non déterminée et une possible lèvre de récipients de stockage de type amphorette ;
- pour la céramique fine : des cruches, toujours à bord simple (arrondi ou en amande), engobées blancs (15 % du NR) et plus rarement en pâte claire non calcaire (3 % du NR) ; de la céramique cuite en mode A (13 % du NR) ou B (24 % du NR) comprenant des formes hautes indéterminées dont certaines à pied très cintré, deux gobelets à paroi fine à décor moleté (losange) ou guilloché, deux pichets à col tronconique décoré à la molette, des formes basses variées (jattes carénées à bord arrondi ou en gouttière, jatte à bord rentrant à lèvre allongée rainurée ou non, imitation de Lamb. 5, de Lamb. 6, de Lamb. 31) ; de la céramique à engobe rouge (7 % du NR), au répertoire diversifié (imitation de VRP, imitation de Lamb. 5 et 31, jatte carénée à bord en gouttière) et de la céramique à enduit micacé (jatte carénée à bord arrondi).

Le caractère évolué de cet ensemble mobilier par rapport au précédent se traduit principalement par la présence d'un récipient de stockage à bord en méplat, de celle de pichets à col tronconique à décor moleté (motif de chevron), de deux gobelets à paroi fine correspondant à des productions régionales. S'ajoute à cette série deux gobelets à paroi fine d'importation (un gobelet tardo-républicain à décor de perles et un gobelet d'Aco) qui donne, pour le plus récent, un *terminus post quem* à la période augustéenne. On notera toutefois que les éléments indiquant une datation tardive sont peu nombreux et que la sigillée italique est absente. On en déduit que cet ensemble peut appartenir à la fin de La Tène D2 ou au tout début de la période augustéenne.

Ce mobilier provient en grande partie des couches liées à l'abandon des aménagements de cette seconde phase d'occupation (comblement et scellement de la citerne). La datation proposée constitue donc, selon toute vraisemblance, un *terminus ante quem* pour la phase d'occupation proprement dite. Cette datation antérieure au début du règne d'Auguste pour la période d'occupation de la phase 2 s'accorderait parfaitement avec la présence de la kragenfibel (ou fibule à collerette) qui a été découverte dans le corps du mur 20105.

Phase 3, états 1 et 2 (pl. 3-4)

Le mobilier examiné est relativement abondant (768 NR, 101 NMI, 12232 g) mais est moins bien préservé que celui des phases 1 et 2. Il se différencie assez nettement du mobilier examiné pour les phases d'occupation plus anciennes.

On observe désormais (tab. 10 et 11) :

- pour la céramique grossière, qui est de plus en plus fréquemment tournée : des pots de stockage à bord à méplat large (productions tournées ?), des récipients de plus petit diamètre à lèvre en bandeau identifiables à des amphorettes en céramique commune, des pots à cuire qui s'éloignent de plus en plus des productions de "tradition laténienne" ;
- pour la céramique fine : un recul de la céramique cuite en mode A enfumée, de celle cuite en mode B, des productions à pâte claire non calcaire et à engobe rouge ; une augmentation de la place occupée par les productions cuites en mode A non enfumée (gobelets à parois fines) et surtout de celles à engobe blanc (cruche) ; sur le plan morphologique, les répertoires associées aux groupes de productions en recul (CTFAE, PCNC, engobée rouge) changent peu (jatte carénée à bord en gouttière, jatte à bord rentrant à lèvre allongée, assiette à enduit rouge interne) à l'exception des productions cuites en mode B qui présentent quelques nouveautés (imitations d'assiettes apodes à enduit rouge interne, bol à la vasque moins profonde, bol à profil mouluré…) ; les productions en augmentation témoigne d'une diversité morphologique qui n'existe pas précédemment : le profil des lèvres des cruches à engobe blanc se diversifie et se complexifie ; la céramique cuite en mode A sans enfumage correspond au développement des productions à parois fines gauloises sans

revêtement et décorées essentiellement en faisant appel au guillochage et aux motifs imprimés à la molette ;

- la présence significative de gobelets à parois fines de tradition italique (gobelets moulés d'Aco et production lisse lyonnaise ; 6 récipients), de sigillée arétine (12 récipients) et de Lezoux (1 récipient intrusif ?).

Cet ensemble mobilier peut recevoir une datation à la fin du règne d'Auguste (vers –10/+10). A noter que les marqueurs récents sont plus nombreux dans les contextes de l'état 2 que dans ceux de l'état 1. C'est notamment le cas de la sigillée qui est totalement absente des couches inférieures alors qu'elle est représentée par une vingtaine de tessons dans les couches de l'état 2. Cette proposition de datation basse vaut donc principalement pour le second état de la phase 3 et il faut probablement envisager une datation plus précoce pour les couches de l'état 1 (début ou milieu du règne d'Auguste ?).

Phases 3 état 3, phase 4, phase 5

Nous utilisons essentiellement les données tirées de l'analyse de la sigillée et des parois fines pour proposer une attribution chronologique pour ces phases (tab. 12).

Dans son ensemble, le faciès de la sigillée et de la paroi fine provenant des couches appartenant à ces phases diffère peu d'une couche à l'autre. Il comprend majoritairement de la sigillée arétine et quelques éléments appartenant aux productions de Lezoux. Les formes arétines identifiées (assiette Cons. 12.3, bol Cons. 14.1, bol Cons. 14.2, bol Cons. 22.1, bol Cons. 33.1, tasse ansée Cons. 38.3) sont datées des années 20 av. à 20 ap. J.-C. Celles appartenant aux productions de Lezoux (Drag. 29 et Drag. 30) sont attribuées à la fin de la période augustéenne ou à la période tibérienne.

Sur l'ensemble du mobilier collecté depuis 2004 (tous contextes confondus) dans le secteur de la Porte Ouest on notera l'absence d'éléments tardifs, puisque seul un tesson appartient aux productions de la Graufesenque datées des années 10/20 ap. J.-C. à la fin du Ier s. ap. J.-C., 20 tessons appartiennent aux phases anciennes de Lezoux (fin Auguste-Tibère) alors que la majorité des éléments correspond aux productions arétines (110 restes) qui ne sont pas postérieures au règne d'Auguste (fig. 53).

Les phases les plus récentes de l'occupation de ce secteur du site semblent, à en juger par les faciès de la sigillée, antérieures au premier quart du Ier s. ap. J.-C.

Secteur	NR	pds	Pds/NR
Porte ouest			
Céramique indigène	3 838	40 629 g	10,5 g
Céramique campanienne	1	4 g	4
Céramique sigillée	83	118 g	1,4 g
Paroi fine importée	14	14 g	1 g
Plaque de foyer	43	5 821 g	135,4 g
Tuiles	396	26 166 g	66,1 g
Total	4 375	72 752 g	16,6 g
Rempart sud-ouest			
Céramique indigène	332	2 889 g	8,7 g
Céramique campanienne	0	0	0
Céramique sigillée	13	13 g	1 g
Paroi fine importée	1	1 g	1 g
Plaque de foyer	1	248 g	248 g
Tuiles	13	789 g	60,7 g
Total	360	3 940 g	10,9 g
Rempart ouest			
Céramique indigène	56	398 g	11 g
Céramique campanienne	0	0	0
Céramique sigillée	0	0	0
Paroi fine importée	1	1 g	1 g
Plaque de foyer	0	0	0
Tuiles	0	0	0
Total	57	399 g	7 g
Total			
Céramique indigène	4 226	43 916 g	10,4 g
Céramique campanienne	1	4 g	4 g
Céramique sigillée	96	131 g	1,4 g
Paroi fine importée	16	16 g	1 g
Plaque de foyer	44	6 069 g	137,9 g
Tuiles	409	26 955 g	65,9 g
Total	4792	77 091 g	16,1 g

Tableau 6 : Données statistiques sur la céramique indigène, campanienne et sigillée, les amphores et les tuiles. Effectif par secteur (NR, pds), fragmentation (poids par restes).

Phase	phase 1		phase 2		phase 3		phase 4		phase 5	
Porte ouest	NR	pds	NR	pds	NR	pds	NR	Pds	NR	pds
Céramique indigène	385	6 348 g	530	7 501 g	1 475	14 336 g	1 012	8 552 g	298	2 520 g
Céramique campanienne	0	0	0	0	1	4 g	0	0	0	0
Céramique sigillée	0	0	0	0	26	56 g	40	38 g	7	13 g
Paroi fine importée	1	1	3	3 g	6	6 g	1	1 g	1	1 g
Plaque de foyer	4	214 g	7	1 013 g	0	0	20	3 380 g	6	254 g
Tuiles	2	148 g	9	1 288 g	125	11 107 g	169	8 843 g	17	1 042 g
Total	392	6 711 g	549	9 805 g	1 636	25 509 g	1 242	20 814 g	329	3 830 g

Tableau 7 : Répartition du mobilier par phase : céramique indigène, campanienne et sigillée, amphores et tuiles (NR et masse).

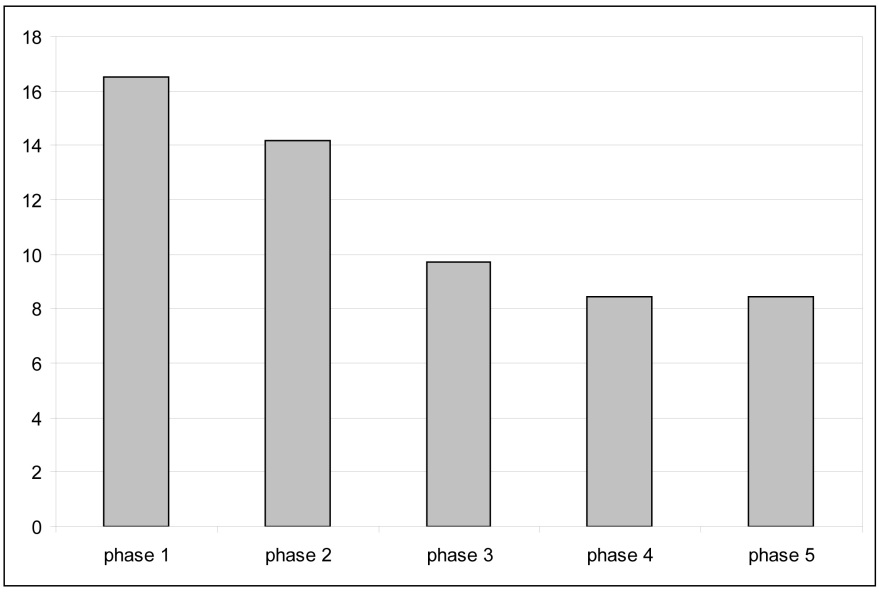

Fig. 51 : Fragmentation de la céramique indigène (masse par reste céramique).

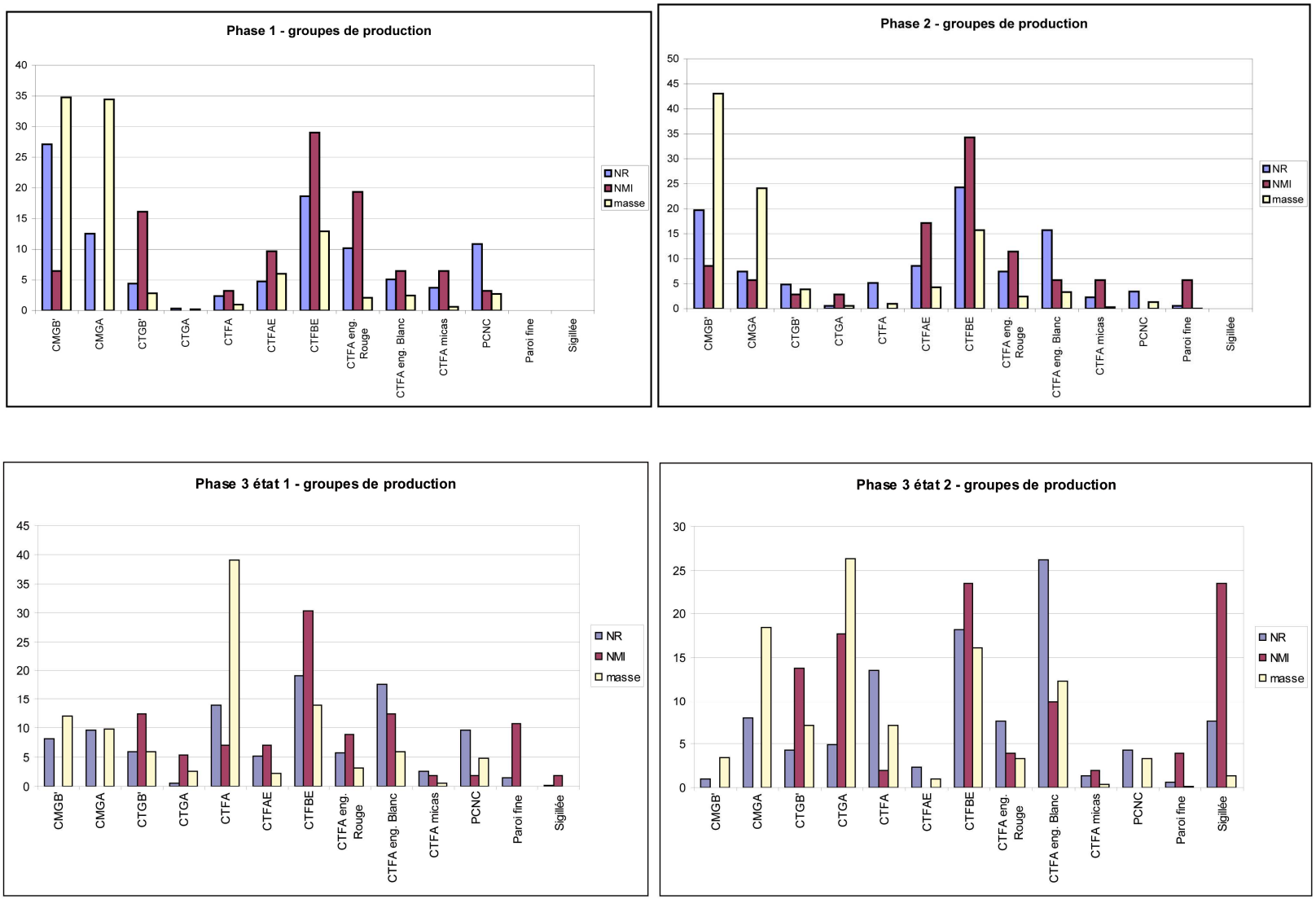

Fig. 52 : les différents groupes de production observés pour les phases 1 à 3 (en % des totaux des NR, NMI et masse).

Catégorie	Type	NR	NMI	Masse (g)
CMGA	Pot de stockage à surface balayée	34	0	1783
CMGA	Pot de stockage à bandeau rapporté et surface balayée	3	0	80
CMGB’	Pot de stockage à surface balayée et lèvre arrondie	61	2	1700
CMGB’	Pot à cuire	18	0	160
CMGB’	Rondelle taillée dans un fragment de panse	1	0	21
CTGA	Rondelle taillée dans une forme haute	1	0	11
CTGB'	Couvercle ou plat à cuire à bord vertical	1	1	40
CTGB'	Pot à cuire (surface balayée)	12	4	112
CTFA	Indéterminé	7	1	53
CTFA(E)	Indéterminé	8	1	281
CTFA(E)	Indéterminé à décor moleté fin	2	0	13
CTFA(E)	Jatte carénée à bord arrondi	2	1	13
CTFA(E)	Imitation assiette Lamb. 5 (forme ancienne)	1	1	16
CTFA(E)	Rondelle taillée dans une panse de forme haute	1	0	2
CTFA à engobe blanc	Cruche	13	0	125
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord en amande	1	1	5
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord convexe haut	1	1	3
CTFA à engobe rouge	Gobelet ?	4	1	11
CTFA à engobe rouge	Imitation assiette VRP à bord triangulaire	1	1	11
CTFA à engobe rouge	Imitation assiette VRP à bord en amande	4	2	29
CTFA à engobe rouge	Jatte carénée à bord en gouttière	10	1	30
CTFA à engobe rouge	Indéterminé	11	1	32,5
CTFA à enduit micacé	Jatte carénée à bord arrondi à décor moleté (petit module)	11	2	33
CTFB(E)	Indéterminé basse	2	0	8
CTFB(E)	Fond annulaire	6	0	189
CTFB(E)	Jatte à bord rentrant à lèvre allongée	1	1	6
CTFB(E)	Jatte à bord rentrant à lèvre allongée rainurée	13	4	193
CTFB(E)	Imitation de bol Lamb. 31	1	1	15
CTFB(E)	Indéterminé haute	28	2	247
CTFB(E)	Indéterminé haute à décor ondé	2	0	14
CTFB(E)	Indéterminé à fond très cintré (piédouche)	2	2	27
PCNC	Cruche	31	0	136,5
PCNC	Cruche à bord en amande	1	1	10
COM IT	Forme basse indéterminée	1	0	3
Total		294	32	5413 g

Tableau 8 : données typologiques sur le mobilier découvert sur le secteur de la Porte Ouest – phase 1.

Catégorie	Type	NR	NMI	Masse (g)
CGMA	Pot de stockage à surface balayée	20	0	603
CGMA	Pot de stockage à lèvre à méplat	2	1	388
CGMA	Pot de stockage (?) à lèvre complexe (ondulée)	1	1	80
CGMA	Pot de stockage à bandeau rapporté et surface balayée	5	0	520
CGMB’	Pot de stockage à surface balayée	54	2	2323
CGMB’	Pot à cuire	19	0	385
CGMB’	Jatte à bord en méplat	1	1	130
CGMB’	Rondelle taillée perforée dans une forme haute	1	0	15
CTGA	Amphorette ?	2	1	36
CTGB'	Pot à cuire	17	1	248
CTFA	Forme haute indéterminée	14	0	43
CTFA	Gobelet à paroi fine décoré à la molette (paroi fine régionale)	4	0	23
CTFA	Forme basse indéterminée à décor moleté fin	2	0	6
CTFA(E)	Forme haute indéterminé	1	1	20
CTFA(E)	Jatte carénée à bord en gouttière	18	3	98
CTFA(E)	Imitation assiette Lamb. 6	10	1	135
CTFA(E)	Imitation assiette Lamb. 5	1	1	21
CTFA à engobe blanc	Cruche	49	1	181
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord en amande	6	1	32
CTFA à engobe rouge	Gobelet ?	17	1	52
CTFA à engobe rouge	Imitation assiette VRP à bord en amande	2	1	75
CTFA à engobe rouge	Imitation assiette Lamb. 5	1	1	2
CTFA à engobe rouge	Imitation bol Lamb. 31 ?	1	1	4
CTFA à engobe rouge	Jatte carénée à bord en gouttière	2	0	17
CTFA à engobe rouge	Indéterminé	1	0	5
CTFA à enduit micacé	Jatte carénée à bord arrondi à décor moleté (petit module)	8	2	20
CTFB(E)	Forme haute indéterminé	31	1	227
CTFB(E)	Fond très cintré (piédouche)	1	0	11
CTFB(E)	Pichet à col tronconique décoré à la molette	8	2	86
CTFB(E)	Gobelet à paroi fine à décor guilloché (production régionale)	1	0	2
CTFB(E)	Forme basse indéterminée	31	1	578
CTFB(E)	Indéterminé à décor moleté fin	5	0	15
CTFB(E)	Jatte à bord rentrant à lèvre allongée	1	1	19
CTFB(E)	Jatte à bord rentrant à lèvre allongée rainurée anguleuse	2	2	13
CTFB(E)	Imitation de bol Lamb. 31	2	2	25
CTFB(E)	Imitation assiette Lamb. 5	1	1	3
CTFB(E)	Jatte carénée à bord arrondi	1	1	23
CTFB(E)	Jatte carénée à bord en gouttière	1	1	4
PCNC	Cruche	12	0	85
PAR FIN	Gobelet à paroi fine type PAR-FIN 1a (Dicocer)	1	1	1
PAR FIN	Gobelet moulé d'Aco	1	1	1
Total		358	35	6555

Tableau 9 : données typologiques sur le mobilier découvert sur le secteur de la Porte Ouest – phase 2.

Catégorie	Type	NR	NMI	Poids (g)
CGMA	Pot de stockage à surface balayée	35	0	690
CGMA	Pot de stockage à bandeau	10	0	160
CGMB’	Pot de stockage à surface balayée	20	0	600
CGMB’	Pot à cuire	15	0	252
CGMB’	Pot à cuire à surface raclée	3	0	180
CTGA	Pot de stockage à bord en méplat	2	2	197
CTGA	Amphorette ?	1	1	20
CTGB'	Jatte à bord en méplat	1	1	32
CTGB'	Couvercle ou plat à cuire à bord vertical	1	1	76
CTFA	Forme haute indéterminée	3	0	10
CTFA	Forme haute indéterminée à décor moleté fin	7	0	45
CTFA	Cruche	27	1	160
CTFA	Gobelet à paroi fine à décor moleté couvrant	4	0	13
CTFA	Gobelet à paroi fine à décor guilloché (lignes horizontales)	10	0	20
CTFA	Gobelet à paroi fine lisse	5	0	6
CTFA	Gobelet à paroi fine à décor moleté horizontal	5	0	39
CTFA	Imitation assiette VRP	1	1	6
CTFA	Imitation de bol Lamb. 31	2	2	8
CTFA	Jatte carénée à bord en gouttière	1	0	37
CTFA(E)	Forme basse indéterminée	9	0	114
CTFA(E)	Jatte carénée à bord arrondi	9	2	36
CTFA(E)	Jatte carénée à bord en gouttière	2	2	24
CTFA(E)	Forme haute indéterminée	4	0	25
CTFA à engobe blanc	Cruche	68	0	340
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord en amande	8	3	101
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord concave	1	1	4
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord en poulie	2	1	21
CTFA à engobe blanc	Cruche à goulot étroit en poulie	1	1	5
CTFA à engobe blanc	Cruche à lèvre en bandeau haute (amphore ?)	2	1	37
CTFA à engobe rouge	Jatte carénée à bord en gouttière	18	2	80
CTFA à engobe rouge	Imitation assiette VRP à bord en amande	7	1	160
CTFA à engobe rouge	Imitation assiette VRP à bord triangulaire	1	1	5
CTFA à engobe rouge	Gobelet ?	1	1	5
CTFA à enduit micacé	Jatte carénée à bord arrondi à décor moleté (petit module)	1	1	4
CTFA à enduit micacé	Forme basse indéterminée	1	0	6
CTFA à enduit micacé	Forme haute indéterminée	10	0	41
CTFB(E)	Forme basse indéterminée	3	0	80
CTFB(E)	Imitation assiette VRP	5	0	40
CTFB(E)	Bol à bord arrondi	1	1	6
CTFB(E)	Imitation de bol Lamb. 31	1	1	24
CTFB(E)	Imitation Lamb. 5	2	2	63
CTFB(E)	Jatte à bord rentrant à lèvre allongée rainurée	2	1	163
CTFB(E)	Jatte carénée à bord arrondi	2	2	21
CTFB(E)	Jatte carénée à bord en gouttière	6	6	40
CTFB(E)	Forme haut indéterminée	63	3	619
CTFB(E)	Vase support ?	1	1	95
PCNC	Cruche	47	0	398
PCNC	Cruche à bord en amande	1	1	10
PAR FIN	Gobelet à parois fines de type Beuvray (engobe interne brun)	1	1	1
PAR FIN	Gobelet à parois fines d’importation : Aco (dont 1 de la vallée du Rhône)	5	4	5
PAR FIN	Gobelet à parois fines tardo-républicain ?	1	1	1
SIG ITAL ?	Indéterminé	1	1	1
CAMP à pâte grise	Bol Lamb. 33b	1	1	4
Total		441	52	5130

Tableau 10 : données typologiques sur le mobilier découvert sur le secteur de la Porte Ouest – phase 3, état 1.

Catégorie	Type	NR	NMI	Poids (g)
CGMA	Pot de stockage à surface balayée	21	0	600
CGMA	Pot de stockage à bandeau rapporté	3	0	72
CGMB'	Forme haute indéterminée	3	0	125
CTGA	Pot de stockage à bord en méplat	6	5	700
CTGA	Amphorette ?	9	4	260
CTGB'	Pot à cuire indéterminé	13	7	260
CTFA	Forme haute indéterminée	17	1	160
CTFA	Forme basse indéterminée à décor moleté fin	5	0	29
CTFA	Gobelet à paroi fine à décor moleté couvrant	5	0	24
CTFA	Gobelet à paroi fine à décor guilloché (lignes horizontales)	3	0	19
CTFA	Gobelet à paroi fine à décor guilloché couvrant	7	0	13
CTFA	Gobelet type Beuvray	4	0	14
CTFA(E)	Forme basse indéterminée à décor moleté fin	4	0	17
CTFA(E)	Forme haute indéterminée	3	0	19
CTFA à engobe blanc	Cruche	72	0	400
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord en gouttière	5	3	43
CTFA à engobe blanc	Cruche à bord concave	2	2	7
CTFA à engobe rouge	Jatte carénée à bord en gouttière rectiligne	7	0	24
CTFA à engobe rouge	Imitation assiette VRP à bord en amande	3	1	47
CTFA à engobe rouge	Coupe à parois tendues	3	1	25
CTFA à engobe rouge	Gobelet ?	10	0	24
CTFA à enduit micacé	Jatte carénée à bord arrondi à décor moleté (petit module)	4	1	12
CTFB(E)	Forme basse indéterminée	6	0	78
CTFB(E)	Imitation assiette VRP	6	4	71
CTFB(E)	Imitation de bol Lamb. 31 à bord arrondi	2	2	37
CTFB(E)	Imitation Lamb. 5	1	1	5
CTFB(E)	Rondelles	2	0	22
CTFB(E)	Jatte carénée à bord arrondi	1	1	18
CTFB(E)	Jatte carénée à bord en gouttière	4	1	67
CTFB(E)	Forme haut indéterminée	32	2	280
CTFB(E)	Gobelet de forme tonnelet	1	1	9
PCNC	Cruche	13	0	119
PAR FIN	Gobelet à parois fines de type Beuvray (engobe interne brun)	1	1	1
PAR FIN	Gobelet à parois fines d'importation : Aco	2	1	2
SIG ITAL	Plats, assiettes et bols indéterminés	10	6	13
SIG ITAL	Bol Goud. 16 / Cons. 14.1	4	1	9
SIG ITAL	Bol à anses Halt. 14 / Cons. 38.3	4	1	10
SIG ITAL	Bol à décor moulé Cons. R 11.1	1	1	2
SIG LEZ	Bol cylindrique (?) Drag. 30	2	1	13
Total		301	49	3650

Tableau 11 : données typologiques sur le mobilier découvert sur le secteur de la Porte Ouest – phase 3, état 2.

Catégorie	Type	NR	NMI	Poids (g)
Phase 3 état 3				
PAR FIN	Gobelet à parois fines d'Aco	2	1	2
SIG ITAL	Indéterminé	1	1	1
SIG ITAL	Bol Goud. 38 / Cons. 33.1 (?)	2	1	1
SIG LEZ	Cruche	1	1	2
Phase 4				
PAR FIN	Gobelet à parois fines d'Aco	1	1	1
SIG ITAL	Indéterminé	25	9	15
SIG ITAL	Assiette et bol indéterminés	2	2	3
SIG ITAL	Assiette Goud. 17 / Cons. 12.3	1	1	2
SIG ITAL	Bol Goud. 16 / Cons. 14.1	4	2	8
SIG ITAL	Bol Goud. 27 / Cons. 22.1	1	1	2
SIG ITAL	Bol à anses Halt. 14 / Cons. 38.3	4	1	4
SIG LEZ	Indéterminé	1	0	1
SIG LEZ	Coupe Drag. 29	2	2	3
Phase 5				
PAR FIN	Gobelet à parois fines d'Aco	1	1	1
SIG ITAL	Indéterminé	4	3	3
SIG ITAL	Bol Goud. 16 / Cons. 14.1	1	1	3
SIG ITAL	Bol Goud. 18 / Cons. 14.2	1	1	4
SIG LEZ	Bol cylindrique Drag. 30	1	1	3

Tableau 12 : données typologiques sur la sigillée et les parois fines provenant des ensembles de la fin de la phase 3 et des phases 4 et 5, du secteur de la Porte Ouest.

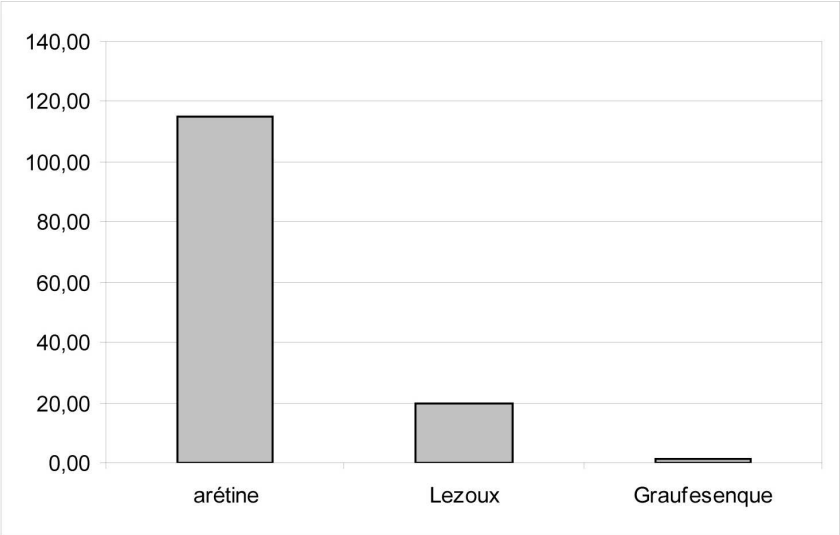

Fig. 53 : faciès de la céramique sigillée découverte sur le secteur de la Porte Ouest en 2004-2006 (en NMI).

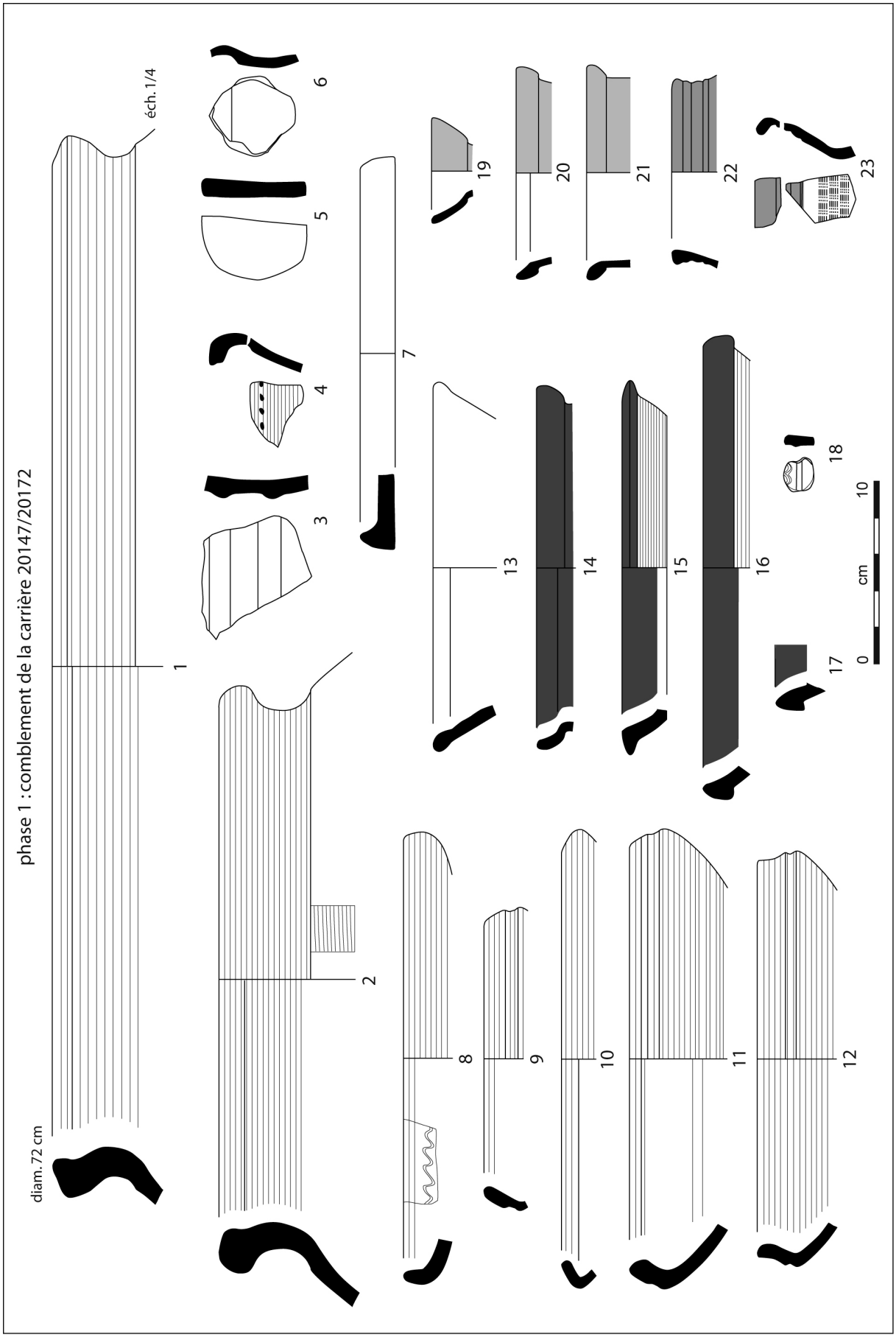

PL. 1 : Phase 1 : grossière modelée (1-3) et tournée (4-7), fine tournée cuite en mode A (8 et 18), B (9-13), A engobée rouge (14-17), A engobée blanche (19-21) et à A à enduit micacé (22-23) (éch. 1/3 sauf 1).

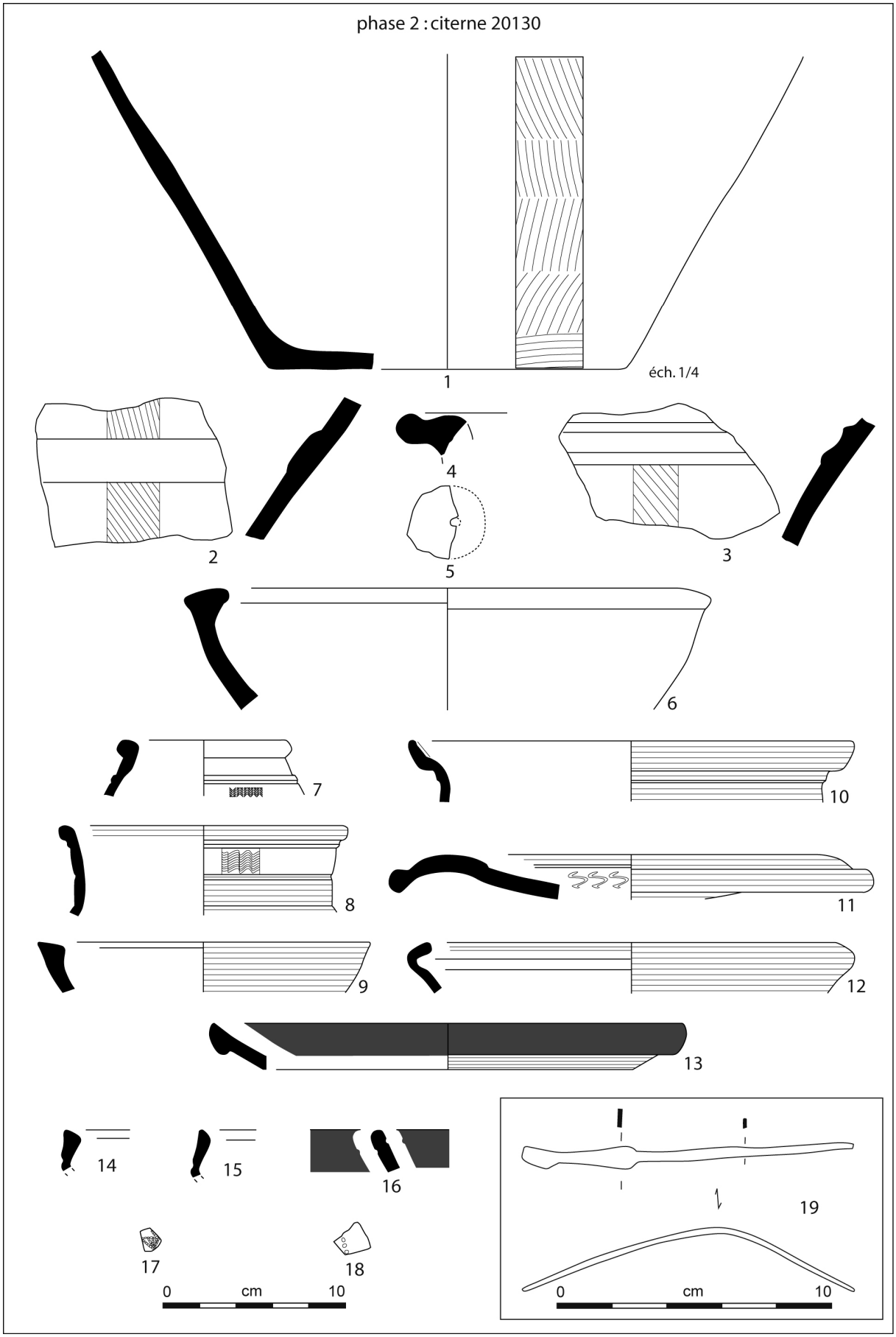

PL. 2 : Phase 2 : grossière modelée (1-5) et tournée (6), fine tournée cuite en mode B (7-12 et 14-15), A engobée rouge (13 et 16), parois fine républicaine (18) et gobelet d'Aco (17) (éch. 1/3). Fibule en alliage cuivreux (19).

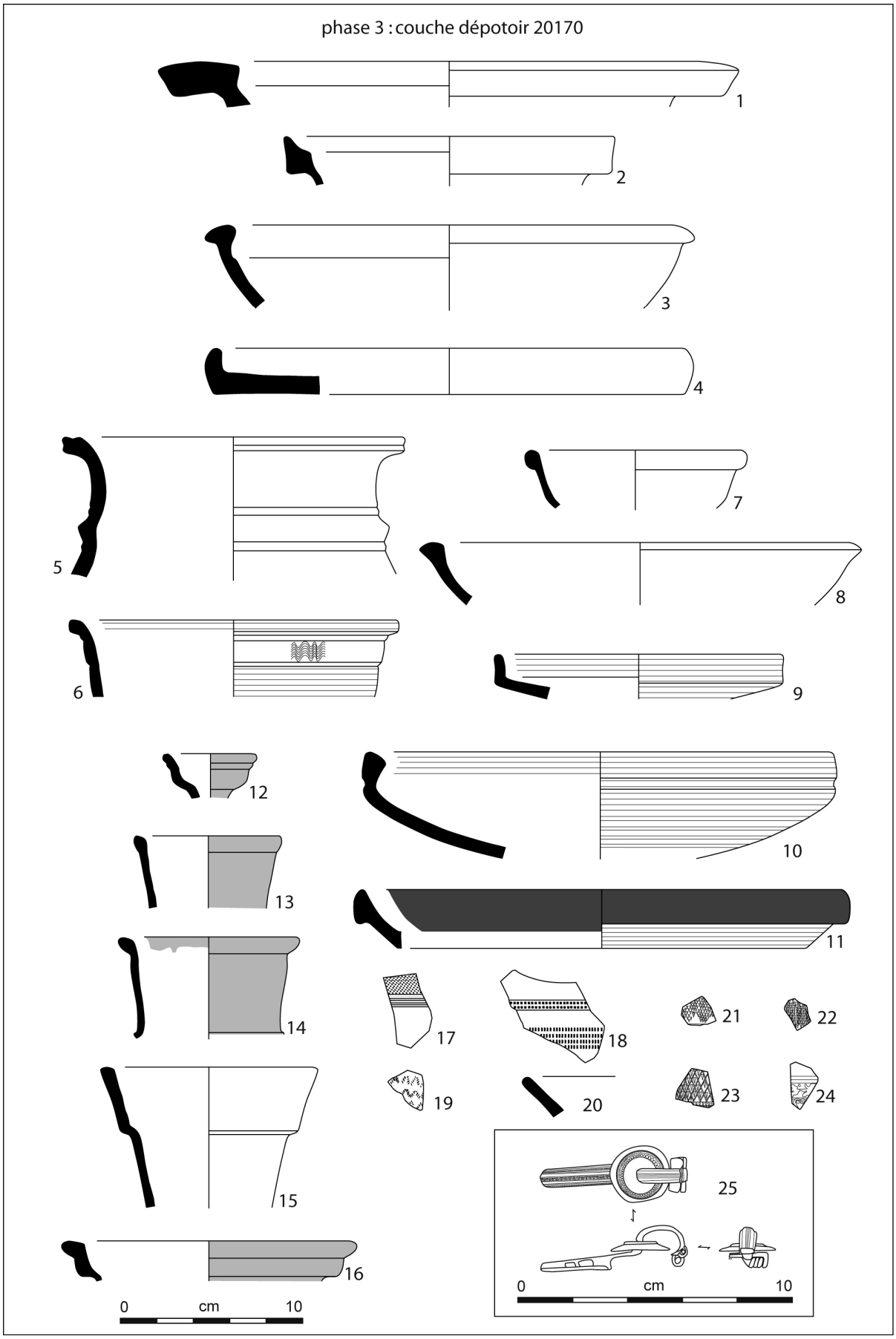

PL. 3 : Phase 3 - état 1 : grossière modelée (1) et tournée (2-4), fine tournée cuite en mode B (5-10), A engobée rouge (11), A engobée blanche (12-16), parois fines régionales (17-18), type Beuvray (19), campanienne à pâte grise (20), gobelets d'Aco (21-24) (éch. 1/3). Fibule en alliage cuivreux (25).

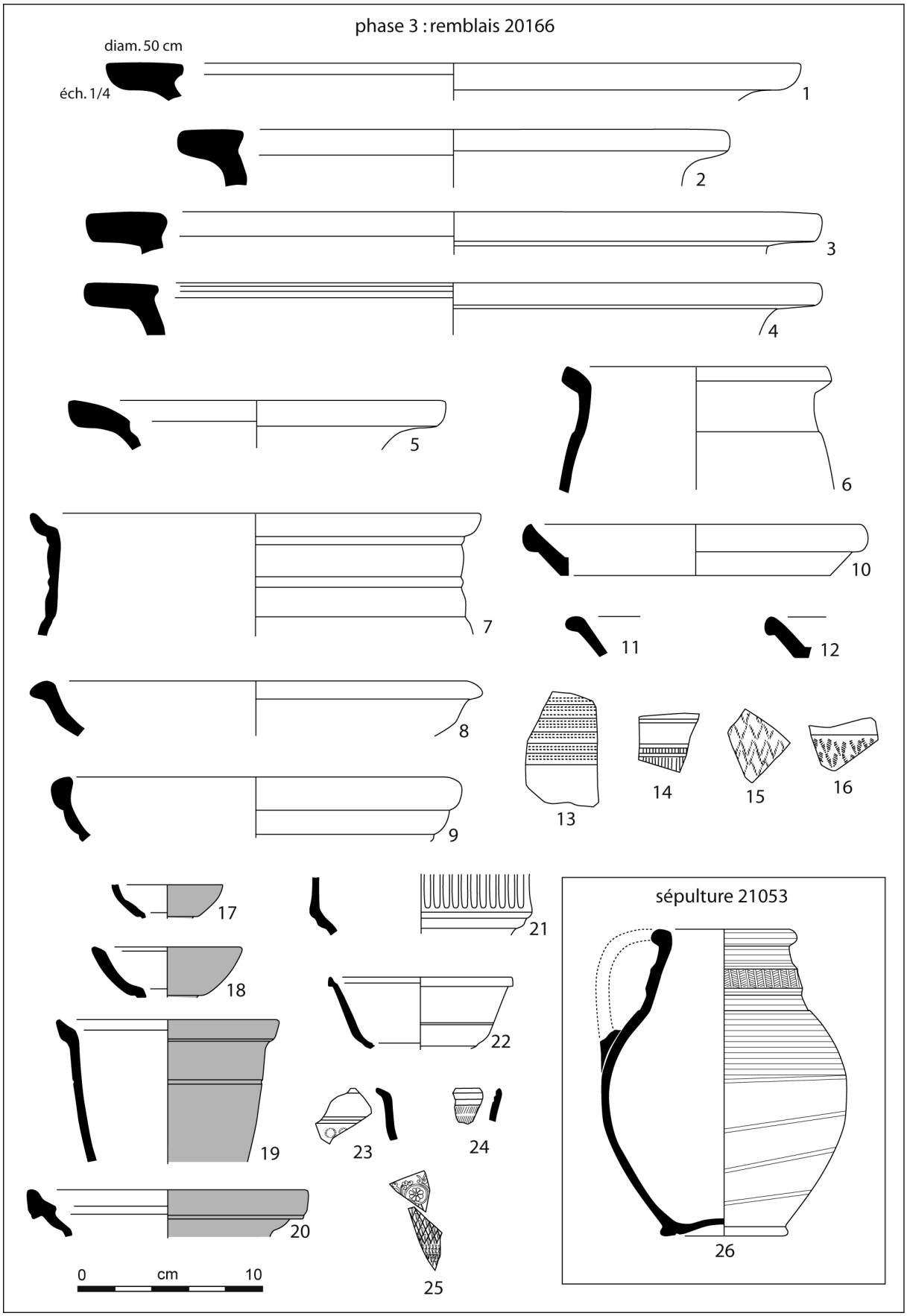

PL. 4 : Phase 3 – état 2 et sépulture 21053 : grossière tournée (1-6), fine tournée cuite en mode B (7-12 et 26), A engobée blanche (17-20), parois fines régionales (13-14), type Beuvray (15-16), sigillée arétine (22-24), sigillée de Lezoux précoce (21), gobelets d'Aco (25) (éch. 1/3).

6.1.3.2. Rempart sud-ouest

Le mobilier provenant de ce secteur nouvellement exploré en 2006 est peu abondant (332 NR, 2885 g). Les contextes fouillés cette année (26 couches avec du mobilier) livrent très rarement plus de 10 tessons (au maximum 55 tessons) ce qui rend leur attribution chronologique relativement délicate. Les éléments céramiques permettent, dans le meilleur des cas, de fournir un *terminus post quem* approximatif pour la datation des couches (tab. 8).

La céramique sigillée est d'un apport limité puisque aucun élément de forme n'a pu être identifié. A noter toutefois que tous les éléments examinés appartiennent aux productions italiques et que les sigillées de Gaule du Sud ou de Lezoux sont absentes, ce qui peut être considéré comme un indice de précocité.

contextes	céramique indigène		Sigillée		*terminus post quem*
	NR	Masse	NR	masse	
21025	1	18			La Tène D1b
"fond de la carrière"	1	7			La Tène D1b
"fond de la carrière"	1	9			Protohistoire ancienne
21006	2	27			Protohistoire ancienne
21048	2	67			La Tène D1b
21001	3	124			La Tène D2b
21038	3	18			La Tène D2b
21055	3	27			Protohistoire ancienne
21058	3	21			La Tène D2b
21007	4	17			La Tène D2
21050	4	15			
21059	4	12			La Tène C/D
21004+21005+21006	4	34			Protohistoire ancienne
21041	5	56			La Tène D1b
21004	6	40			Protohistoire ancienne
21014	6	53			Protohistoire ancienne
21001+21003+21015+21016	7	57			Protohistoire ancienne
21024	10	45			LTD2b/Auguste
21001+21003+21015+21016	17	71			LTD2b/Auguste
21053	19	474			LTD2b
21006	22	89			Auguste
21008+21013+21014+21018+21019+21020+21022+21023	22	127			Auguste
21004	26	100	1	1	Auguste
21055	28	157	2	3	Auguste
21004+21005+21006	37	258	4	4	Auguste
21057	41	420	4	3	Auguste
21056	55	560	1	1	Auguste

Tableau 13 : données statistiques sur le mobilier céramique provenant du secteur du rempart Sud-Ouest.

6.1.2.3. Rempart ouest

Le mobilier collecté sur ce secteur de fouille est très peu abondant (57 NR, 399 g) et surtout très mal préservé. Avec au maximum une vingtaine de tesson par couche (tessons qui pèsent souvent moins de 7 g), il est difficile de proposer une attribution chronologique précise.

On remarquera simplement que dans cet ensemble les éléments les plus récents donnent un *terminus post quem* à la période augustéenne qui s'accorde assez bien avec la présence d'un fragment de gobelet d'Aco (US 40002).

6.2. Les terres cuites architecturales (YD)

Pour les **éléments de construction**, on comptabilise 409 fragments de *tegulae* ou *imbrex* (26 955 g) provenant de 22 unités stratigraphiques, principalement sur le secteur de la Porte Ouest (396 NR, 26166 g ; cf. annexe 6.7.5). Ces éléments de couverture, qui supposent l'adoption de modes de constructions « à la romaine », ne sont que très rarement attestés dans des contextes antérieurs à la Conquête.

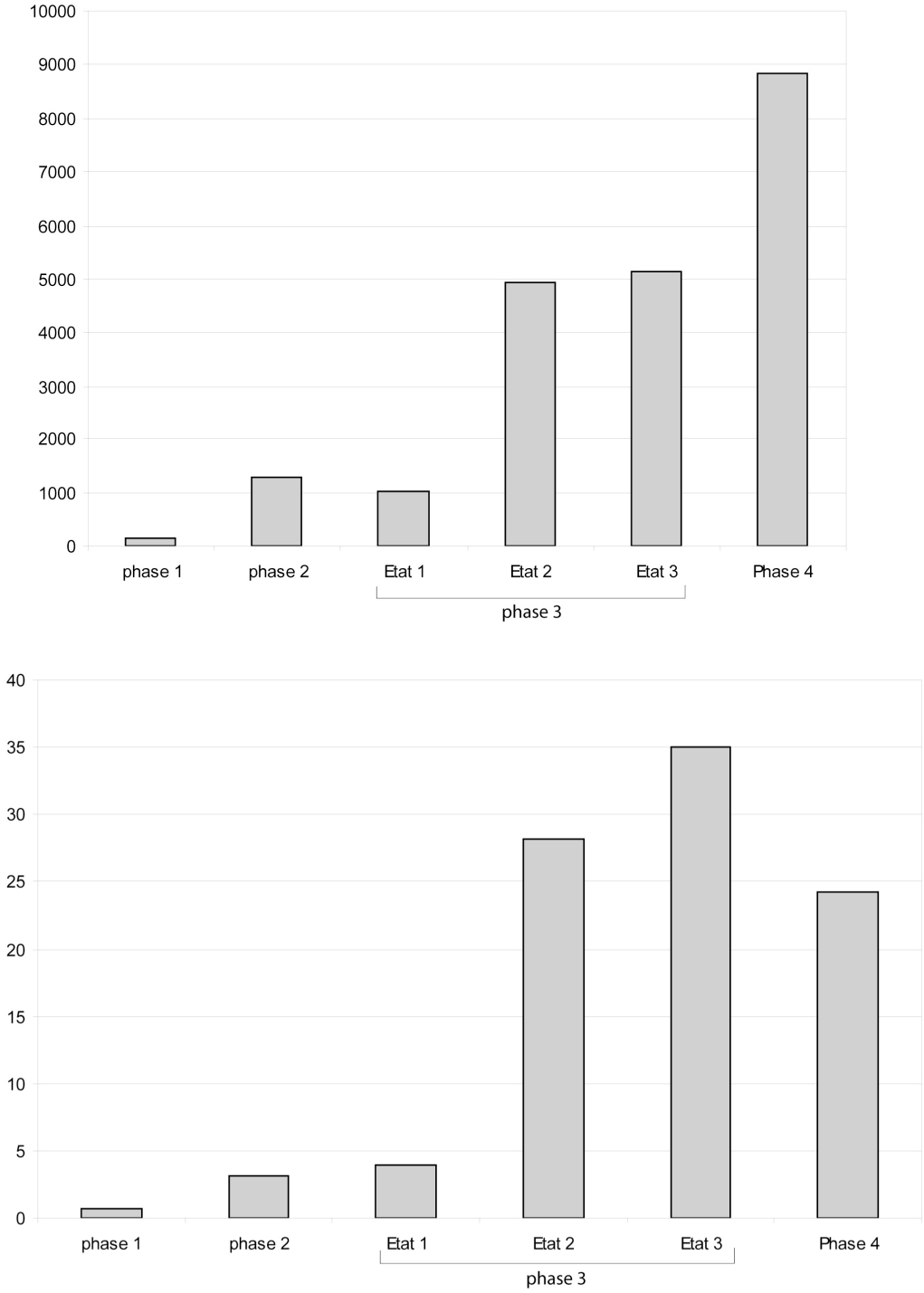

Fig. 54 : évolution quantitative des terres cuites architecturales dans les couches et structures des phases 1 à 4 (en valeur absolue, en haut, et % de la masse totale par ensemble).

A l'exception de sites particuliers comme celui de la Rue du Souvenir à Vaise, la réalisation de couvertures en tuiles ne semble pas, en Gaule du Centre-est, intervenir avant les dernières décennies du Ier s. avant J.-C. (Paunier, Desbat, Meylan 2002). Leur présence dans les couches fouillés sur la Porte Ouest et dans le sondage du Rempart Sud-Ouest, où elles sont toutefois peu abondantes, confirme les datations tardives proposées à partir de l'examen du mobilier céramique.

Sur le secteur de la Porte Ouest, on peut suivre l'augmentation de leur représentation de la phase 1 à la phase 4. La rupture semble se situer entre l'état 1et l'état 2 de la phase 3 où l'on voit la quantité de terres cuites architecturales augmenter fortement dans les niveaux de remblais supérieurs (fig. 54). Leur faible nombre pour les phases 1 à 2 peut-être interprété comme un indice d'ancienneté.

6.3. Les amphores (ML)

La fouille de cette année a permis la mise au jour de 711 tessons d'amphores d'une masse totale de 27,6 kg (cf. annexe 6.7.3. ; tab. 14-16). Pour résumer l'analyse qui suit, les phases 1 et 2 comprennent essentiellement des amphores républicaines (Dressel 1, Dressel 2-4 et Lamboglia 2) et ce n'est qu'à partir de la phase 3 que les importations non italiques deviennent présentes de façon significative (tab. 15 et fig. 55).

	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5	
	NR	masse (kg)	NR	masse (kg)	NR	masse (kg)	NR	masse (kg)	NR	masse (kg)
Total	102	5.7	136	5.9	197	7.6	125	3.05	38	0.6
Italique Dr.1 (& Dr.2-4?)	82	5	90	4.65	110	5.53	56	1.7	8	0.1
Adriatique (L.2)	1	0.1	9	0.3	7	0.6	2	0.2	0	0
Tarraconaise	7	0.2	5	0.1	13	0.25	11	0.2	5	0.13
Bétique (H70, Dr.20)	0	0	11	0.45	40	0.7	40	0.67	17	0.2
Dr.7-11	1	0.2	7	0.17	10	0.3	8	0.14	4	0.08
Dr.28	0	0	2	0.1	0	0	1	0.09	0	0
?	11	0.2	12	0.2	17	0.2	7	0.05	4	0.08

Tableau 14 : données statistiques sur le mobilier amphorique provenant du secteur de la Porte Ouest.

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Amphores républicaines	83	99	117	58	8
non-républicaines	9	25	63	60	26

Tableau 15 : données statistiques sur le mobilier amphorique provenant du secteur de la Porte Ouest.

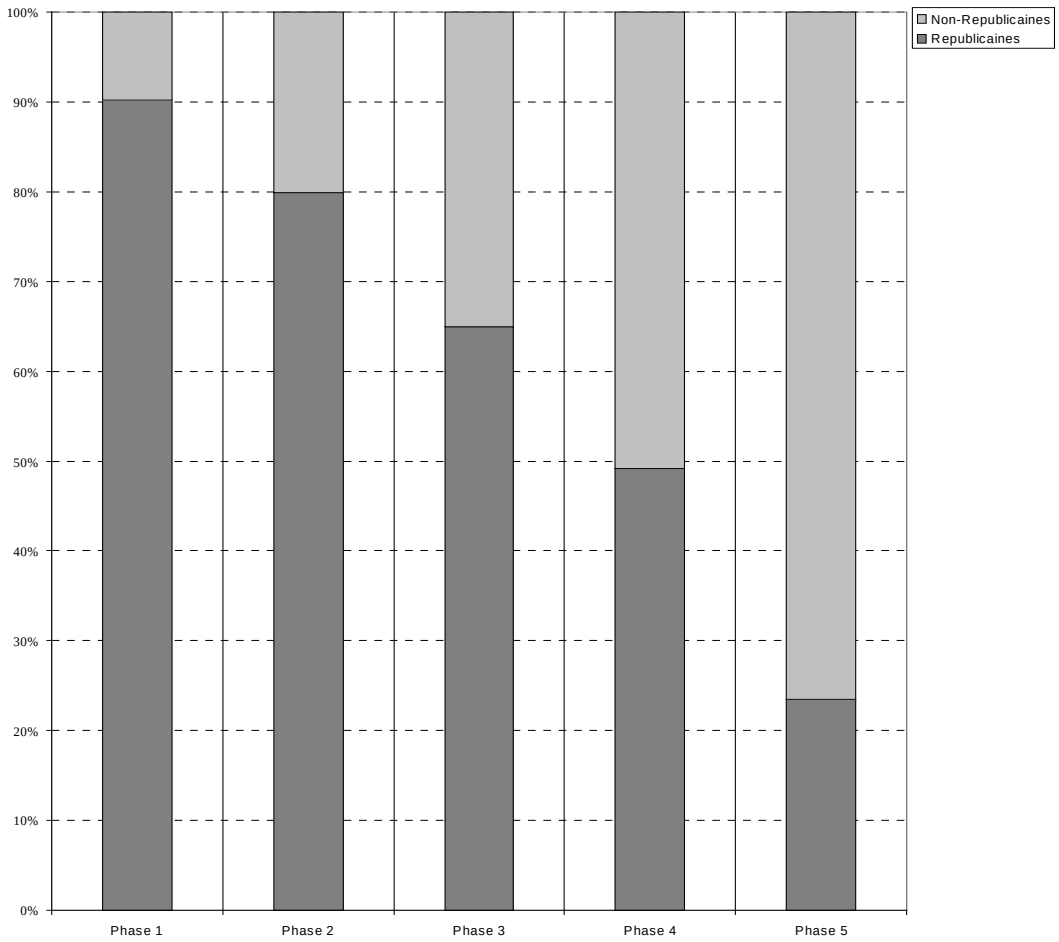

Fig. 55 : Proportion d'amphores républicaines et non-républicaines pour chacune des 5 phases du secteur de la Porte Ouest.

Phase 1 :
La majorité des tessons d'amphores, y compris les éléments de forme, appartiennent aux types Dressel 1 et Lamboglia 2 (pl. 5). On note toutefois la présence de quelques tessons appartenant à des amphores de Tarraconaise et à des Dressel 7-11. Les 5 lèvres présentes permettent d'identifier des Dressel 1B (4 ex. appartenant aux classes 2/3 et 3 de Guichard) et des Lamboglia 2.

Phase 2 :
Les ensembles appartenant à cette phase livrent les premiers tessons d'amphores originaires de Bétique (Haltern 70, Dressel 20) bien que les éléments de forme soit toujours absents. On note également la présence de quelques tessons appartenant à des amphores de Tarraconaise (Dressel 7-11 et Dressel 28). La grosse majorité des tessons appartient aux amphores italiques (Dressel 1 et Lamboglia 2). Les trois lèvres identifiables appartiennent à ce dernier type de production puisque l'on comptabilise trois lèvres de Dressel 1B (pl. 5 ; classe 3 de Guichard).

Phase 3 :
Pour cette phase, les amphores républicaines sont en recul mais comptent toujours pour les 2/3 du mobilier amphorique présent. Les amphores de Bétique sont assez bien représentées et on identifie au moins une Dresse 20 représentée par son fond et sa lèvre (pl. 5, n° 17). Les amphores italiques sont représentées par deux lèvres de Dressel 1B et un fond.

Phase 4 :
La progression du nombre de restes d'amphores non-italiques se poursuit avec maintenant un faciès qui laisse une assez large place aux productions originaires de Bétique alors que les amphores de Tarraconaise sont, comme pour les phases précédentes, peu représentées. On identifie au moins une amphore de type Haltern 70 (anse et lèvre) et une Dressel 28 (ou Oberaden 70) (pl. 5 n°18-19).

Phase	Contexte	H. mm	I. deg.	Ep mm	R.	D. mm	Classe	%	Pâte	Autre
1	20171	61	85	22	2.77	190	3	56		
2	20153	61	84	28	2.18	180	3	30	PDR?	
1	20155	59	88	19	3.11	170	2 ou 3	66		
2	20169	61	93	25	2.44	180	3	66		
3	20170	?	?	29	?	?				
	21004-6	53	94	23	2.30	170	2 ou 3	130	Albinia	
1	20171	52	96	19	2.74	?	2 ou 3			
3	20166	53	93	19	2.79	160	2 ou 3	54		
2	20185	60	80	29	2.07	190	3	68		
1	20155	45	84	25	1.80	160	2 ou 3	50	Mondragone	Usée
1	20171	32		23		160			Adriaitc	L.2

Tab. 16 : Données statistiques sur la morphologie des lèvres d'amphores républicaines. H : hauteur ; I : inclinaison; Ep : épaisseur ; R : ratio H/Ep ; D : diamètre ; Classe : répartition en classe (méthode Aulas/Guichard).

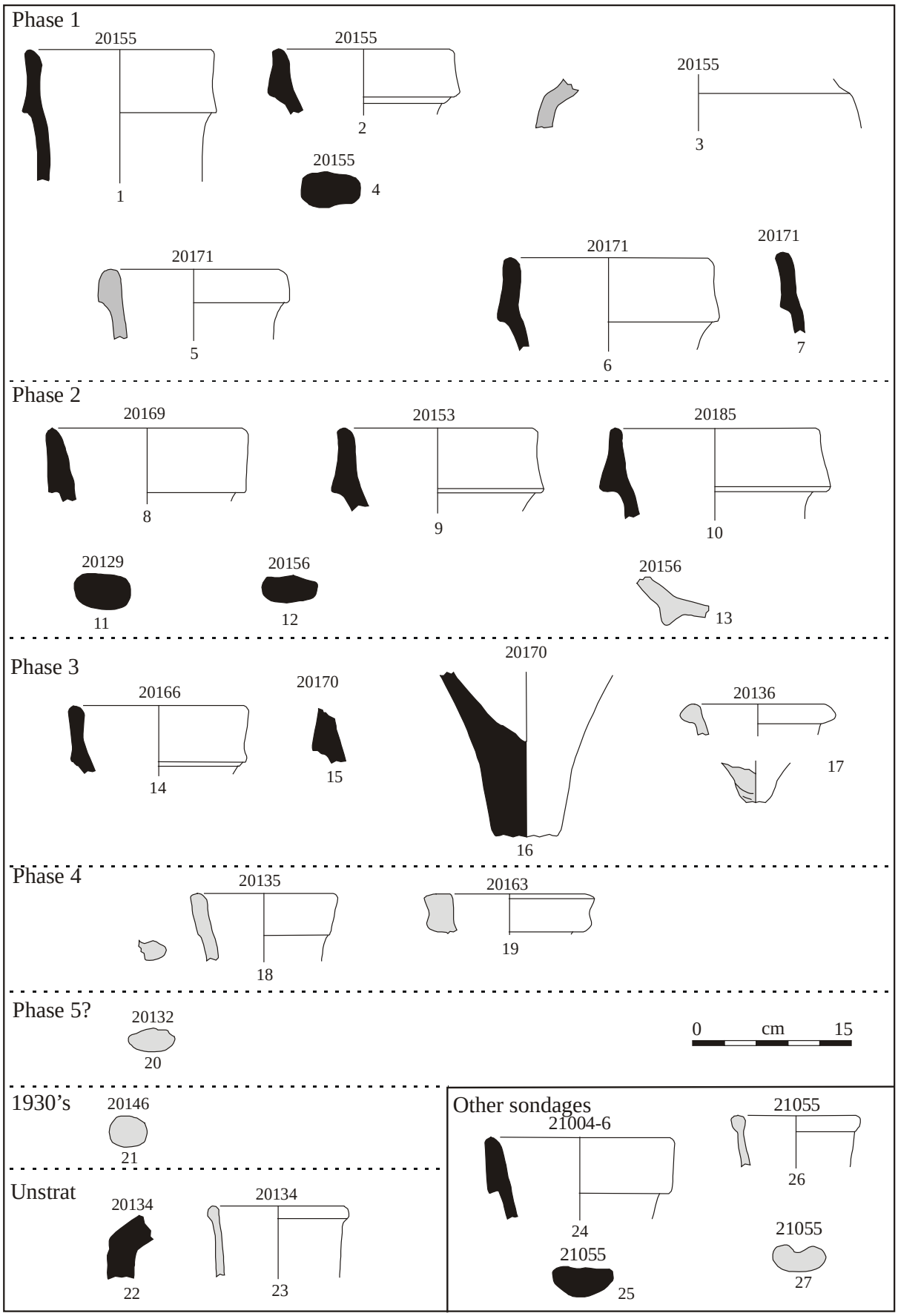

Pl. 5 : 1-2, 4, 6-7: Dressel 1, 3, 5: Lamboglia 2, 8-12: Dressel 1, 13: Dressel 28, 14-16: Dressel 1, 17: Dressel 20, 18: Haltern 70, 19: Dressel 28, 20:?, 21: Pascual 1, 22: Dressel 1, 23: Dressel 2-4, 24-25: Dressel 1, 26: Dressel 2-4, 27: Haltern 70.

6.4. Les autres mobiliers (YD)

Comme en 2005, la fouille de cette année a permis la découverte d'éléments « petits mobiliers » en quantité relativement importante (cf. annexe 6.7.6 ; tab. 17) et ce principalement sur le secteur de la Porte Ouest. Ces objets renvoient au domaine de la parure (6 objets), de l'habillement (11 objets), de la mouture (1 objet), de la quincaillerie ou outillage domestique (1 223 objets), du commerce (7 objets) et de l'artisanat (935 objets). Faute de temps, ce mobilier n'a pu être étudié de façon détaillée à l'exception des fibules.

Les **objets de parure** correspondent à 6 fibules en alliage cuivreux découvertes sur le secteur de la Porte Ouest et lors de la fouille du rempart Sud-Ouest (cf. étude de M. Garcia). S'ajoute à cela un ardillon en alliage cuivreux et un objet tubulaire (fragment de bracelet ?) de même métal.

Les **éléments d'habillement** correspondent tous à des clous de chaussure à tête arrondie ou pyramidale (25 exemplaires) qui proviennent tous des niveaux supérieurs (phases 3 et 4).

Le **domaine de la mouture** est représenté par un fragment de *catillus* de meule rotative en basalte vacuolaire d'un type courant aux IIe-Ier s. av. J.-C.

La **quincaillerie et outillage domestique** comprend un grand nombre d'éléments en fer (1 177 objets, 9 214 g) qui n'ont pas encore été étudiés. Notons la présence d'un couteau, de deux rasoirs, d'un probable stylet et d'un fragment de miroir en alliage cuivreux (fig. 56). Les ustensiles en terre cuite sont également assez nombreux et renvoie à la pratique domestique (plaques de foyer et peson).

Les **échanges** (fig. 57) sont illustrés par la présence 6 monnaies gauloises, dont trois VERCA (*post* 52 av. J.-C.), un EPAD au guerrier (*post* 52 av. J.-C.) et deux monnaies peu lisibles (VERCA ?), et d'un denier républicain de Lucius Titurius Sabinus (frappé en 89 av. J.-C.). Ces monnaies ont toutes été découvertes dans le secteur de la Porte Ouest dans les couches des phases 3 (4 ex. de type VERCA), de la phase 4 (1 VERCA et la monnaie républicaine) et de la phase 5 (1 EPAD au guerrier). On notera l'absence de monnaies frappées sous le règne d'Auguste.

La **pratique artisanale** est documentée par la présence de scories ferreuses en assez grande quantité (915 restes, 21 645 g qui viennent s'ajouter au 4 750 g collectés en 2005), de deux blocs-tuyères de forge (l'un en terre cuite, l'autre en grès) et de quelques fragments de parois de four à la surface vitrifiée. Ces objets témoignent de l'existence d'une activité de manufacture d'objets en fer à partir de barres ou lingots en fer (forgeage du fer) à proximité immédiate de ce secteur.

	Rempart ouest		Rempart Sud-Ouest		Porte Ouest		Total	
	NR	Masse	NR	masse	NR	masse	NR	masse
fer	18	89	49	262	1110	8863	1177	9214
scories					915	21645	915	21645
plaque de foyer			1	248	43	5821	44	6069
fibules			1	7	5	29,4	6	36,4
monnaies					7	11,14	7	11,14
torchis			5	58	7	182	12	240
pesons					2	317	2	317
parois de four					18	323	18	323
bloc-tuyères					2	9960	2	9960
objets bronze					11	22,4	11	22,4
lithique	1	11	20	2666	40	6900	61	9577
	19	100	76	3241	2120	43440,4	2255	57414,94

Tableau 12 : Données quantitatives sur les éléments petits mobiliers.

Figure 56 : Couteau et rasoir (?)

Denier républicain de Lucius Titurius Sabinus : B.3 (Tituria) – BMC/RR.2324 (Italy) - CRR.698 b (1) - RRC.344 /1c - RSC.3.

VERCA (LTXII / 3943)

VERCA (LTXII / 3943)

VERCA (LTXII / 3943)

Figure 57 : monnaies collectées en 2006.

6.5. Les fibules (MG)

Pour cette étude, diverses typologies ont été utilisées, essentiellement Metzler 1995 et Feugère 1985, voir bibliographie complète. Sauf mention particulière, voir les références bibliographiques en dernière page.

La campagne de 2006 du rempart de Gergovie a vu la mise au jour de cinq fibules en alliage Base Cuivre, complètes et en assez bon état de conservation, ainsi qu'un fabricat possible de Nauheim en B.C.

N°2006-61 , Kragenfibel, Fibule à arc triangulaire ou foliacé interrompu par une collerette semi-ovalaire fixée perpendiculairement à l'arc ; pied allongé, porte-ardillon rectangulaire multi-fenestré, manque l'ardillon.

Il s'agit du type Metzler 10a, "Fibule à collerette et à arc en forme de feuille" daté de LTD2b dans les nécropoles des alentours du Titelberg. On le retrouve à Lamadeleine et à Goeblangen-Nospelt A, B, C et D. Il semble s'agir du premier type à ressort à corde externe, retenu par une griffe et protégé par des ailettes perpendiculaires à l'arc ; en pays trévire, ces caractéristiques sont réunies pour la première fois sur les premières fibules à collerette ou kragen, var 10a, très répandue dans oppidum de Titelberg et présente dans la tombe D de Goeblangen-Nospelt. Cette fibule peut donc être considérée comme fossile directeur de LTD2b. Ceci implique que la phase d'expérimentation peut se placer à LTD2a ou au plus tard à la transition avec D2b (autour de -55). A Roanne, un exemplaire dans la fosse 17, horizon 5 vers 40-30. un exemplaire à Estrée-st-Denis, provient d'une structure tibèrienne. Ce type est déjà connu sur le site de Gergovie puisqu'on en retrouve quatre exemplaires au musée Bargoin, issus des fouilles de Labrousse et de Hatt.

N°2006-1021, Fibule léontomorphe. Fibule à ressort protégé, porte-ardillon triangulaire. L'arc est remplacé par un lion dont les pattes postérieures s'appuient sur le protège-ressort cylindrique et les pattes avant sur une plaque. Cette plaque forme une sorte de queue de paon comportant un décor incisé sur des sillons médians. La crinière du fauve est incisée, tout comme les yeux cylindriques.

Il s'agit du type Feugère 18b1 et Metzler 20a, daté entre -20 et 0. On en retrouve à Roanne deux exemplaires (voir M. Feugère, « A propos de deux fibules de type léontomorphe trouvées à Roanne (Loire). » *RAECE* 27, 1977, p. 383 sq). A Alésia, "Plaine des Laumes », un exemplaire dans un fossé à 76 m en avant de la contrevallation. Ce type est bien connu sur ce dernier site puisque cinq en proviennent, dont une dans le théâtre, dans un niveau augustéen.

Deux autres exemplaires proviennent de Gergovie, dont un pratiquement complet et très proche de l'exemplaire du rempart, provenant des fouilles Labrousse, sur un dallage parcelle 849 ; l'autre exemplaire est fragmentaire, il n'en reste que le corps du lion. Au Titelberg, un exemplaire est très similaires aux exemplaires de Gergovie. Un exemplaire dans la tombe 160 de Wederath, associée à de la céramique datant des deux dernières décennies avant J.-C.

N°2006-50 , Fibule à disque médian, Feugère 15a, et Metzler 11a (Frühe Distelfibeln), manque l'ardillon.

Fibule à arc plat de courbure prononcée interrompu par un disque rapporté. Le ressort est à 8 spires, la corde externe est maintenue par un griffe et protégée par des plaquettes. Le décor de l'arc est composé de lignes longitudinales. Le disque, composé en deux niveaux comporte, uniquement sur le niveau inférieur, un décor décomposé en trois rangées : une première rangée de petits cercles contre le niveau supérieur, puis des incisions perpendiculaires, puis une deuxième rangée de cercles plus petits.

V. Rey-Vodoz considère ce type comme la variante la plus précoce des fibules à queue-de-paon qui représenterait un stade entre les kragenfibeln et les queue-de-paon. Pour E. Ettlinger, leur datation peut se placer dans une fourchette entre 20 avant J.-C. et 30 après J.-C. mais à Argentomagus on en retrouve jusqu'à la fin Ier après J.-C. Pour J. Metzler, ce type est daté de la deuxième moitié du Ier s. avant notre ère. Pour A. Colin, ces fibules sont fréquentes dans le dernier quart Ier s. av. J.-C. mais leur date d'apparition reste incertaine, plutôt avant 30/20 avant pour le modèle à griffe. Pour I. Fauduet, ces fibules sont présentes dans les oppida occupés pendant époque augustéenne et même parfois jusqu'à l'époque flavienne.

On en retrouve des parallèles en contexte urbain à Antigny et Vendeuvre, datés de l'époque augustéenne, ainsi qu'à Alésia, à Boviolles, à Pommiers, à Roanne, cinq à Martigny dont une dans un contexte de la deuxième moitié du Ier s. Deux exemplaires à Pâtural, ainsi que neuf exemplaires à Gergovie, présents au musée Bargoin, issus des fouille de Labrousse et de Hatt, comportant pour la plupart des décors rayonnant. Un exemplaire provient d'une couche de l'époque de Tibère, un autre exemplaire provient d'un dépotoir avec amphores, avec une monnaie Epad. Un exemplaire également dans la tombe B de Goeblingen-Nospelt datée -30/-15.

N°2006-55 , Feugère 18a2, fibule à queue de paon conçue sans plaque centrale, datée du début du Ier s. L'arc est interrompu par une série de moulures. Le pied en queue de paon est orné de décors incisés formant des tresses encadrant un zigzag en relief. L'arc massif est légèrement cambré au dessus du cache ressort. Il comporte un décor longitudinal peu lisible. Le cache corde comporte lui aussi un décor incisé en zigzag. Ce type est à rapprocher du type léontomorphe dont il se distingue uniquement par la forme de l'arc. On retrouve des exemplaires relativement proche au musée Bargoin, issus des fouilles de Gergovie.

2006-39 : Metzler 15b, "Einfache Spiralfibel mit Sehnenhaken und Blechbügel", Feugère

9b. L'arc tendu est coudé à la tête puis rectiligne jusqu'au pied. Sa section est rubanée. Le porte-ardillon est très allongé et ajouré. Le ressort à 8 spires avec corde externe retenue par une griffe est cassé au milieu.

Type qu'on retrouve régulièrement dans des contextes augustéens, et semble contemporain des premiers exemplaires d'Almgren 241 et précède les Langton-Down.

L'aspect très massif et la largeur de l'arc rompent avec la conception plus fine de La Tène finale. Ce type fait partie de la phase d'expérimentation de la construction du ressort : l'extrémité de l'arc élargi soutient les spires du ressort. L'évolution aboutit à formation d'ailettes de protection du ressort, perpendiculaire à l'arc, caractérisant les fibules à ressort nu de l'extrême fin La Tène finale et époque augustéenne. Toutes possèdent une griffe, dont la finition stylistique varie.

Sept exemplaires à Estrée-st-Denis, dont trois dans des structures datées de l'époque tibérienne. Au Titelberg, Oppidum, six exemplaires du type 15b, tous en Bronze et daté à la fin de La Tène D2b. Ce type est toutefois présent à La Graufesenque entre -10/1 et 50/60 après J.-C. Un exemplaire a été découvert sur le camp de Dangstetten occupé entre 12 et 9 av. J.-C.

Ce type est déjà présent à Gergovie, puisque plusieurs exemplaires présents au musée Bargoin provient des fouilles Labrousse, dont un exemplaire issu d'un dépotoir avec amphores et une monnaie d'Epadnactos, et un exemplaire provient des fouilles Hatt, issu de la parcelle 927, sol d'habitat ? associée à une monnaie d'Epadnactos.

N°2006-8 , Fabricat possible de Nauheim, tel qu'on peut voir des parallèles à Bern-Engehalbinsel (d'après Stiewe 1996, pl.45 F et Guillaumet 1994, pl.53 n°2), cf. G.Hamm « La fabrication de la fibule de Nauheim au fossé des Pandours (Col de Saverne, Bas-Rhin), *Archaeologia Mosellana*, t.5, 2003, p.172. Il s'agit d'une tige en alliage Base Cuivre d section rectangulaire. L'arc semble avoir une forme triangulaire et est aplati, le porte-ardillon est trapézoïdal, ce qui correspond aux critères d'identification des fibules du type de Nauheim. Néanmoins, la présence d'un fabricat ne peut attester à lui seul la présence d'un atelier ou même servir d'élément chronologique fiable, d'autant que les fibules de Nauheim, considérées comme fossiles directeurs de La Tène D1, peuvent se retrouver régulièrement dans des contextes postérieurs.

Synthèse :

Les fibules de la campagne du rempart de Gergovie 2006 composent un corpus limité qui se distinguent par leur bon état de conservation, puisque pour la plupart seul l'ardillon est absent, ainsi que la moitié du ressort, et leur courte séquence chronologique. En effet, elles se situent toutes dans la deuxième moitié du Ier s. avant J.-C., la plus précoce étant datée de LTD2b (-55/-30), les autres de l'époque augustéenne. Les techniques utilisées pour la construction du ressort sont proches, allant de la griffe, avec et sans plaquettes de protection, jusqu'au cache-corde.

Il faut souligner que la plupart de ces types étaient déjà connus à Gergovie, comme le type léontomorphe et la kragenfibel, et se calent ainsi parfaitement dans les phases d'occupation du site préalablement établies.

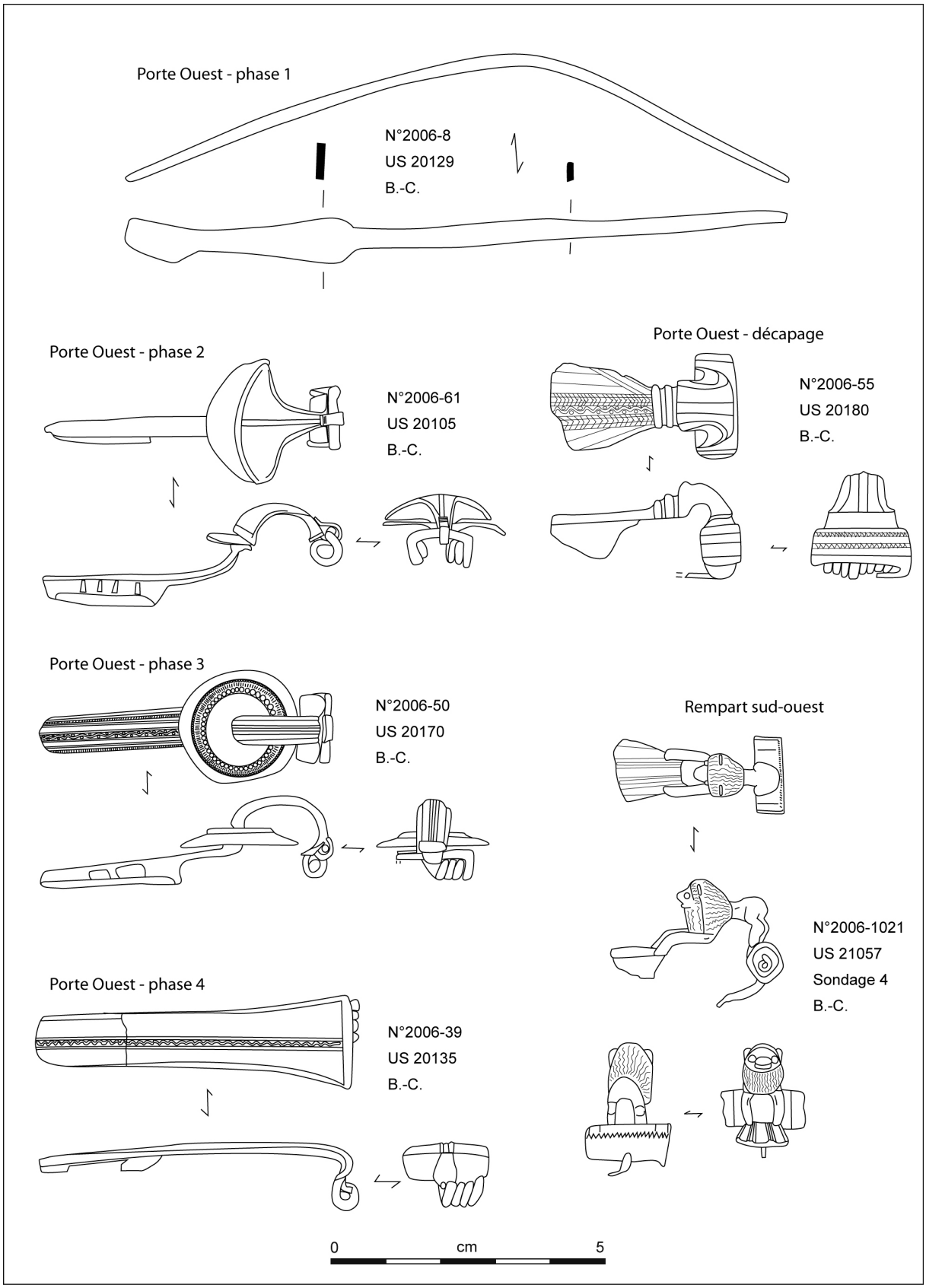

Pl. 6 : Fibules en alliage cuivreux provenant du secteur de la Porte Ouest (phases 1 à 4) et du secteur du Rempart Sud-Ouest (éch. 1/1).

6.6. La faune : note d'étude (SF)

La campagne de fouille 2006 a mis au jour 5753 restes animaux (soit 45,608 kg), issus pour l'essentiel du secteur porte ouest (cf. annexe 6.7.7). L'étude faunique considère 42% du total des restes, soit 64% du poids total.

Des 2 388 restes animaux analysés, 66% ont pu être déterminés. La distribution des espèces révèle la prépondérance des mammifères domestiques sur les faunes sauvages et les espèces aviaires.
C'est le porc qui domine l'ensembles avec 730 restes osseux (soit 47%), suivi du bœuf avec 432 restes et des caprinés, 337 restes, qui représentent respectivement 27% et 21% du nombre total des restes. Viennent ensuite le chien avec 64 restes (4% des restes) et le cheval, 13 restes (1% des restes). Les espèces sauvages ne sont présentes qu'à travers 6 restes de bois de cervidés et les oiseaux à travers seulement 2 restes.

Les suidés

La distribution des différentes régions anatomiques montre une grande homogénéité entre les membres (antérieurs et postérieurs), le tronc (vertèbres et côtes) et la tête, qui représentent chacun 27% à 28%. Les parties les moins présentes dans le taxon étudié sont les extrémités de membres (pieds et mains), qui ne sont pas absentes pour autant puisqu'elles comptent pour 18% des restes.
Les nombreuses traces de découpes visibles sur les os ne laissent aucun doute quand à la finalité culinaire de ces vestiges. En effet, selon la nature des vestiges on observe différentes traces issues de la découpe bouchère et de la consommation à proprement parler : les os longs sont fréquemment découpés au niveau des épiphyses, les côtes et les vertèbres sont arasées presque systématiquement… Ces pratiques de découpe semblent évoluer avec la période gallo-romaine mais il faudrait encore approfondir l'étude pour se faire une idée fiable.
L'âge des individus est également conforme au faciès habituel des animaux consommés à savoir une large majorité de jeunes de moins de 36 mois, et 17 % de 3 à 4 ans et 4 à 5 ans. Le stade de soudure des épiphyses le confirme.

Fig. 58 – crâne de porc fendu en long

Les bovidés

Fig. 59 – traces de découpes sur une phalange de bœuf

Les ovins et les bovins sont représentés de manière quasi équitable, autant par le nombre de restes que par leur distribution anatomique.
La tête domine nettement sur les autres régions anatomiques (38% pour le bœuf et 41% pour les caprinés), les côtes et vertèbres viennent ensuite avec plus de 20 % des restes alors que les membres sont moins bien représentés (20% pour les caprinés et seulement 15% pour le bœuf), dominés par les extrémités dans le cas du bœuf (21%).
Contrairement au porc chez lequel toutes les parties peuvent être destinées à la consommation, les bovidés font généralement l'objet d'un choix des parties destinées à l'alimentation carnée. Se sont les membres (épaules et cuisses) qui constituent les quartiers de première catégorie, suivis du tronc. La distribution des restes montre que les membres sont les parties les moins présentes et que le tronc compte pour moins de 30% des restes. En revanche, les parties généralement éliminées lors de la découpe bouchère sont les plus fréquentes dans le taxon étudié. Il apparaît donc que ces vestiges sont en majorité des éléments rejetés lors du traitement des carcasses animales (actions bouchères) plutôt que des vestiges de repas.
Les traces de découpes sont là encore souvent présentes et caractéristiques des différentes étapes du traitement des pièces de viandes dans la chaîne opératoire de l'alimentation carnée, depuis la mise à mort de l'animal jusqu'à sa consommation.

La courbe d'abattage des moutons montre une diminution constante du nombre d'animaux tués entre 2 et 5 ans : une majorité est abattue entre 2 et 3 ans, aucun individu ne semble dépasser les 5 ans. Les bovins semblent abattus plus tard, le stade d'épiphysation ne témoigne pas d'animaux très jeunes. Pour autant, la présence d'animaux âgés n'est pas établie non plus, à l'instar du mouton aucun sujet de plus de 5 ans n'a été reconnue.
L'âge des animaux abattus concorde avec une finalité bouchère pressentie à l'étude ostéologique.

Une dépouille d'agneau dans la carrière
On note la présence d'une dépouille complète de jeune ovin dont la connexion anatomique a été préservée. L'animal, dont l'âge est estimé à seulement quelques semaines d'après les données biométriques et le stade d'épiphysation des os, n'a pas fait l'objet de consommation. On note que la tête manque, ainsi que la totalité des cervicales.
La préservation de l'ensemble anatomique certifie qu'il a été déposé à cet endroit alors que l'ensemble des tissus organiques était encore présent. Par ailleurs, sa position, membres repliés, ne témoigne pas d'une posture naturelle mais plutôt d'une « mise en place ». En aucune façon on ne peut considérer que cette dépouille constitue un rejet détritique. L'interprétation d'un tel ensemble reste difficile, il évoque le type de vestiges parfois présents en contexte funéraire. Ce n'est pas le cas ici, bien qu'une inhumation qui pourrait être contemporaine ait été relevée non loin. On ne peut écarter l'hypothèse d'un dépôt de type cultuel mettant en scène l'abattage d'un agneau, même si la présence d'un sacrifice n'est aucunement attestée ici.

Fig. 60-61 – ensemble anatomique de capriné néo-natal

Les canidés

La présence des canidés est attestée par 64 restes. Il s'agit de restes de chien (*canis*), à l'exception peut-être d'une connexion anatomique de membre postérieur évoqué ci-après. Ces animaux ont pu faire l'objet d'une consommation, bien que les traces soient très peu nombreuses.

Présence d'un grand canidé
Une connexion anatomique de membre postérieur droit de canidé a été découverte à proximité de l'inhumation.
Outre les interrogations qu'un tel ensemble peut soulever, l'intérêt de ce vestige demeure dans les données biométriques relevées. L'estimation des statures effectuée témoigne d'un individu de 78 cm au garrot. Il s'agit donc d'une espèce de très grande taille et d'aspect robuste, type molossoïde (bouvier par exemple, pour se rapporter à des races actuelles). La présence d'un chien de grande taille est très peu courante à la période laténienne, où la moyenne des tailles de chiens est majoritairement inférieure à 60 cm au garrot. La difficulté à dater ces vestiges rend possible qu'il s'agisse d'un animal romain, ce qui expliquerait davantage la présence d'un animal de grande stature. Ce spécimen parait exceptionnellement grand malgré tout.

Ainsi, il n'est pas à exclure qu'il puisse s'agir d'une patte de loup dont les statures sont comparables (de 65 à 90 cm au garrot). Une étude plus approfondie sera nécessaire afin de déterminer l'espèce exacte.

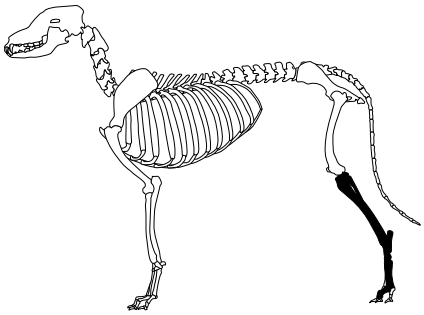

Fig. 62-63-64 – membre postérieur de canidé en connexion anatomique.

***Évolution chronologique des espèces* (voir annexes)**

La distribution des espèces évolue avec le temps. On constate que le porc est l'espèce qui domine tout au long des phases laténiennes, puis vient le bœuf, seconde espèce jusqu'à la période augustéenne. Pour autant, le porc diminue considérablement à LT D2b puis se maintient. Cette diminution du porc se fait au profit du bœuf et dans une moindre mesure du mouton. A la période augustéenne, les caprinés deviennent la seconde espèce après les suidés.
Avec la romanisation, la donne semble changer totalement puisque c'est le bœuf qui devient l'espèce la mieux représentée, le porc ne constituant plus que 32% des restes.

Au final, on constate une réelle évolution de la distribution des espèces en présence, ce qui traduit vraisemblablement des variations dans les habitudes de consommation. Le faciès général global sur l'ensemble de la période couverte semble conforme à celui visible sur les occupations laténiennes du bassin clermontois : le porc est l'espèce favorisée pour la consommation, le bœuf est fréquemment la seconde espèce mais alterne ponctuellement avec le mouton qui joue généralement un rôle de complément aux deux autres espèces, pourvoyeur en viande et peut-être plus encore en matières premières (laine, lait…).

Les vestiges artisanaux

Il faut également noter la présence de déchets artisanaux issus du travail de la corne. On s'en tiendra ici à une simple évocation de ce mobilier, une étude complète devra cependant être envisagée.
Les cervidés sont majoritairement représentés parmi ces vestiges, leurs bois sont fréquemment exploités comme outil ou manche d'outil. Il s'agit ici de matière en cours d'élaboration ou de rejets artisanaux qui attestent de cette pratique sur le site. Il est à noter que quelques fragments de chevilles osseuses de bovins ont également étés découverts dans ces mêmes structures.

Fig. 65 – cheville osseuse de bœuf sciée à son extrémité distale (à gauche) et bois de cervidés ayant fait l'objet d'un traitement artisanal (à droite).

Premier bilan

La faune provenant du sondage Porte Ouest est issue principalement de la citerne 20130. Ces vestiges constituent vraisemblablement des rejets de consommation courante ou de boucherie, auxquels s'ajoutent d'autres rejets détritiques animaux et ponctuellement quelques rejets artisanaux.
Du côté du rempart Sud Ouest les vestiges fauniques sont moins nombreux, en revanche plusieurs ensembles anatomiques sont présents et posent questions quant à leur interprétation.
Le déficit en vestiges fauniques contrarie l'analyse des animaux sur le site, un problème qui devrait être résolu en poursuivant les campagnes de fouilles.

Distribution des espèces, faciès faunique général.

	NR	PR	%NR	%PR
déterminés	1581	26649	66%	92%
indéterminés	807	2329	34%	8%
TOTAL	2388	28978	100%	100%

général site	NR	%NR	PR	%PR
PORC	730	47	7438	28
CAPRINES	337	21	1968	7
BŒUF	432	27	15716	59
CHEVAL	13	1	953	4
CHIEN	64	4	508	2
AVIFAUNE	2	0	4	0

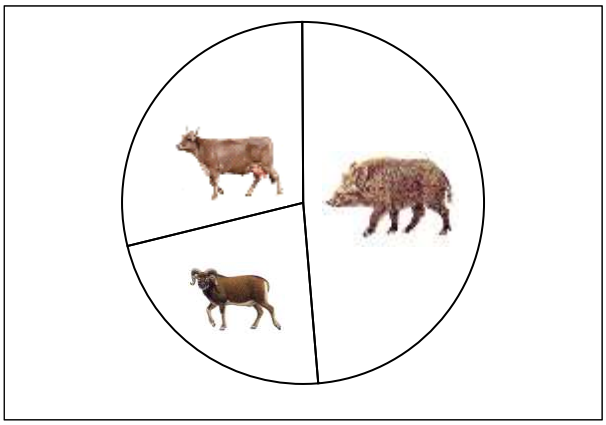

Évolution chronologique des trois espèces domestiques.

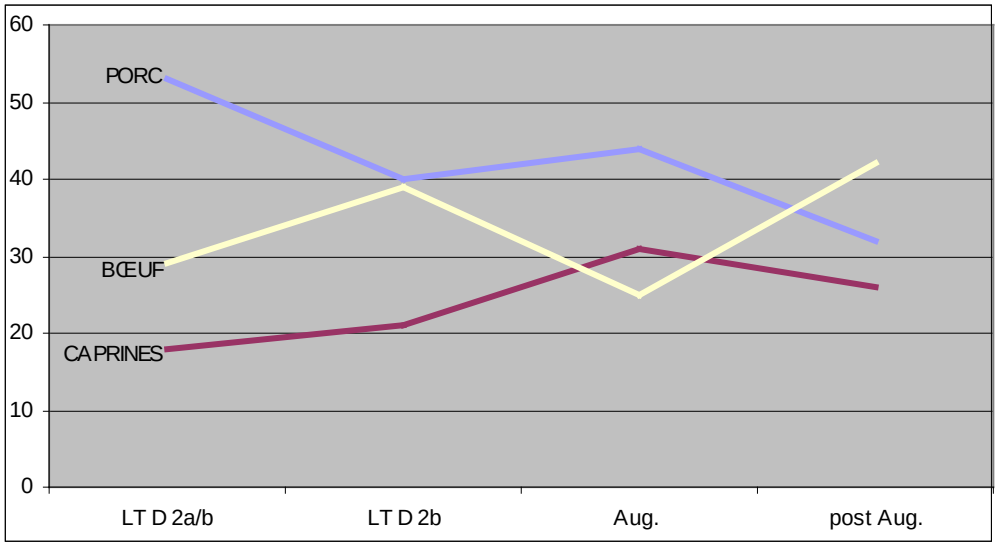

6.7. Documentation annexe : inventaires des mobiliers

6.7.1. Céramique : inventaire détaillé

n° US	structure	catégorie	forme	type	partie représentée	NR	NMI	pds	rattachement chronologique	datation absolue	remarques	datation US
20148	20147	CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	6	0	203	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20148	20147	CTGA	haute	indéterminé	rondelle	1	0	11	La Tène C/D	TPQ : 200 av. J.-C	phase 1	La Tène D2b
20148	20147	CTFA eng. blanc	haute	cruche indéterminée	panse	1	0	10	La Tène D2/auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20148	20147	PCNC	haute	cruche indéterminée	panse	2	0	12,5	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20148	20147	CTFBE	haute	indéterminée à décor ondé	panse	1	0	10	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20148	20147	CTFBE	basse	jatte à lèvre allongée rainurée	bord et panse	9	1	119	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20148	20147	CTFA eng. rouge	basse	assiette à bord en amande	bord	1	1	5	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CMGB'	haute	pot de stockage à surface balayée et bord arrondi	bord et panse	61	2	1700	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CMGA	haute	pot de stockage à bandeau rapporté et surface balayée	panse	3	0	80	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	10	0	120	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTGB'	haute	pot à cuire indéterminé	bord et panse	7	2	60	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	PCNC	haute	cruche à bord en amande	bord et panse	24	1	100	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTGB'	basse	couvercle à bord vertical	bord	1	1	40	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. blanc	haute	cruche indéterminée	panse	6	0	100	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord en amande	bord	1	1	5	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord convexe haut	bord	1	1	3	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. rouge	haute	gobelet ?	bord	2	1	6	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. rouge	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord et panse	9	1	22	La Tène D2a/D2b	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. rouge	basse	indéterminé	bord et panse	3	1	8,5	La Tène D2a/D2b	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. rouge	basse	assiette à bord en amande	bord et panse	3	1	24	La Tène D2a/D2b	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA eng. rouge	basse	assiette à bord aplati	bord	1	1	11	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA	haute	indéterminé	bord et panse	7	1	53	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFA micas	basse	jatte carénée à bord arrondi à décor à la molette	bord et panse	2	1	7	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFAE	basse	imitation Lamb. 5 précoce	bord	1	1	16	La Tène D1b/D2a	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFAE	basse	jatte carénée à bord arrondi	bord et panse	2	1	13	La Tène	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b

									D2a/D2b			
20155	20147	CTFAE	basse	indéterminé à décor moleté fin	panse	2	0	13	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFAE	haute	indéterminé	bord et panse	6	1	276	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFAE	haute	rondelle	panse	1	0	2	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFBE	basse	fond annulaire	fond	6	0	189	La Tène D1b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFBE	basse	jatte à bord rentrant à lèvre allongée et carène anguleuse	bord	1	1	12	La Tène D1b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFBE	basse	imitation Lamb. 31	bord	1	1	15	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFBE	haute	indéterminé	bord et panse	21	2	200	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20155	20147	CTFBE	haute	indéterminé à décor ondé	panse	1	0	4	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	28	0	1580	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CMGB'	haute	rondelle	panse	1	0	21	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	8	0	40	La Tène C/D	TPQ : 200 av. J.-C	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTGB'	haute	pot à cuire à surface balayée	bord et panse	2	1	29	La Tène C/D	TPQ : 200 av. J.-C	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTGB'	haute	pot à cuire à dégraissant micacé	bord et panse	3	1	23	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	PCNC	haute	cruche	panse	6	0	34	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	6	0	15	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFA eng. rouge	haute	gobelet ?	bord	2	0	5	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFA eng. rouge	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord	1	0	8	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFA eng. rouge	basse	assiette	panse	8	0	24	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFA micas	basse	jatte carénée à bord arrondi à décor à la molette	bord et panse	9	1	26	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFAE	haute	indéterminé	panse	2	0	5	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFBE	haute	indéterminé	panse	7	0	47	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFBE	haute	fond très cintré	fond	2	2	27	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFBE	basse	indéterminé	panse	2	0	8	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFBE	basse	jatte à lèvre allongée rainurée	bord	3	2	62	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20171	20172	CTFBE	basse	jatte à lèvre allongée	bord	1	0	6	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 1	La Tène D2b
20129	20130	CMGB'	haute	pot de stockage à surface balayée	bord et panse	20	1	340	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	4	0	19	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CMGB'	haute	rondelle perforée	panse	1	0	15	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	PCNC	haute	cruche	panse	9	0	77	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b

20129	20130	CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	4	0	7	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFA eng. rouge	haute	indéterminé	panse	11	0	42	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFA eng. rouge	basse	imitation assiette Lamb. 5	bord	1	1	2	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFA eng. rouge	basse	imitation bol Lamb. 31/33	bord	3	1	4	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFA micas	basse	jatte carénée à bord arrondi à décor à la molette	bord et panse	8	2	20	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	PAR FIN	haute	gobelet indéterminé tardo-républicain	panse	1	1	1	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFAE	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord et panse	2	1	18	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFAE	basse	imitation de Lamb. 6	bord et panse	10	1	135	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFAE	haute	indéterminé	bord	1	1	20	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	haute	indéterminé	panse	12	0	83	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	haute	fond très cintré	fond	1	0	11	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	haute	pichet à col tronconique décoré à la molette (Gergovie)	panse	2	0	13	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	basse	indéterminé	panse	11	0	141	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	basse	jatte carénée à bord arrondi	bord	1	1	23	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	basse	jatte à lèvre allongée rainurée	bord	2	2	13	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	basse	jatte à lèvre allongée	bord	1	1	19	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	basse	imitation de bol Lamb. 31 à lèvre pendante	bord	1	1	15	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20129	20130	CTFBE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	1	0	2	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20169	20130	CTFBE	basse	indéterminé	fond	1	0	135	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b/début Auguste
20169	20130	CTFBE	haute	indéterminé	panse	2	0	7	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b/début Auguste
20169	20130	CTFA	haute	indéterminé	panse	1	0	4	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b/début Auguste
20169	20130	PCNC	haute	cruche	panse	1	0	1	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b/début Auguste
20169	20130	CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	1	0	1	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b/début Auguste
20169	20130	PAR FIN	haute	gobelet moulé d'Aco	panse	1	1	0,3	Auguste	TPQ : 40-30 av. J.-C.	phase 2	La Tène

												D2b/début Auguste
20161	20130	CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	5	0	159	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	2	0	47	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	4	0	69	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	PCNC	haute	cruche	panse	1	0	5	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	3	0	20	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTFA	basse	indéterminé décoré à la molette fine	panse	2	0	6	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTFA	haute	indéterminé	panse	2	0	4	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTFA	haute	gobelet à décor à la molette	panse	4	0	23	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTFA eng. rouge	basse	assiette à bord en amande	bord et panse	2	1	75	La Tène D2a/D2b	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTFBE	haute	indéterminé	panse	3	0	16	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20161	20130	CTFBE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	1	0	2	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20156	20130	CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	4	0	160	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20156	20130	CMGB'	basse	jatte à bord en méplat	bord	1	1	130	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20156	20130	CTGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	4	0	69	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20156	20130	CTFBE	basse	indéterminé	panse	3	0	16	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20156	20130	CTFBE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	1	0	1	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20156	20130	CTFBE	haute	pichet à col tronconique décoré à la molette (Gergovie)	bord et panse	2	1	19	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20156	20130	CTFA eng. rouge	basse	jatte carénée	panse	2	0	17	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20125	20130	CMGB'	haute	pot de stockage à surface balayée	bord et panse	17	1	1600	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20125	20130	CTGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	4	0	69	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20125	20130	CTFA	haute	indéterminé	panse	8	0	22	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20125	20130	CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	13	0	88	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20125	20130	CTFBE	basse	indéterminé	panse	5	0	124	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	début Auguste

20125	20130	CTFBE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	1	0	2	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20125	20130	CTFBE	haute	gobelet à décor guilloché fin	panse	1	0	1,6	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20153	20130	CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	2	0	14	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20153	20130	CTFA	haute	indéterminé	panse	1	0	3	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20153	20130	CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	1	0	3	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20153	20130	CTFBE	haute	pichet à col tronconique décoré à la molette (Gergovie)	bord et panse	3	0	39	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	7	0	220	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CMGA	haute	pot de stockage à bandeau rapporté et surface balayée	panse	5	0	520	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CMGA	haute	pot de stockage à lèvre à profil complexe	bord	1	1	80	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CTFA eng. Orangé ?	haute	cruche	panse	2	0	10	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	1	0	2	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CTFA eng. rouge	basse	indéterminé	panse	1	0	5	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CTFAE	basse	imitation de Lamb. 5	bord	1	1	21	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20150	20130	CTFBE	basse	indéterminé	bord et panse	2	1	44	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CMGB'	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	14	0	222	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	4	0	69	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée à méplat	bord	2	1	388	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTGB'	haute	pot à cuire indéterminé	bord et panse	5	1	41	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTGA	haute	amphorette ?	bord et panse	2	1	36	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	25	0	56	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFA eng. blanc	haute	cruche à lèvre en aplatie	bord	1	1	4	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFA eng. rouge	haute	indéterminé	bord et panse	6	1	10	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFAE	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord et panse	10	1	46	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFBE	haute	indéterminé	bord et panse	14	1	121	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	début Auguste

20183		CTFBE	haute	pichet à col tronconique décoré à la molette (Gergovie)	bord	1	1	15	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFBE	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord et panse	1	1	4	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFBE	basse	indéterminé	bord et panse	2	0	59	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20183		CTFBE	basse	imitation Lamb. 5	bord	1	1	3	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	début Auguste
20165		CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	2	0	50	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20165		CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	3	0	14	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20165		CTGA	haute	pot de stockage à bord en méplat	bord	1	1	97	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20165		CTFA	haute	gobelet à paroi fine régional	panse	5	0	6	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20165		CTFAE	basse	jatte carénée à bord arrondi	bord et panse	8	1	27	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20165		CTFBE	haute	indéterminé	bord et panse	2	0	59	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20165		CTFBE	basse	imitation Lamb. 5	bord	1	1	39	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20144		CTFA	haute	indéterminé	panse	3	0	10	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20144		CTFAE	haute	indéterminé	panse	1	0	3	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20144		CTFAE	basse	indéterminé	panse	1	0	3	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20142		CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	3	0	118	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20142		PCNC	haute	cruche	panse	18	0	148	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20142		CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord en amande	panse	4	1	62	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20142		CTFA	basse	assiette à bord en amande	bord	1	1	6	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20142		CTFA	haute	gobelet à paroi fine à décor moleté couvrant (losange)	panse	1	0	3	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20142		CTFA	haute	gobelet à paroi fine à décor de lignes guillochées horizontales	panse	10	0	20	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20142		CTFAE	haute	indéterminé	panse	3	0	22	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20185		CMGB'	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	3	0	161	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20185		CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	3	0	118	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20185		CTFAE	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord et panse	6	1	34	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20185		CTFBE	basse	indéterminé	panse	7	0	59	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20185		CTFBE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	1	0	8	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20185		CTFBE	basse	imitation de Lamb. 31 à lèvre pendante	bord	1	1	10	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20185		PCNC	haute	cruche	panse	1	0	2	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b
20185		CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord en amande	panse	6	1	32	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 2	La Tène D2b

20170		CMGB'	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	20	0	600	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	33	0	640	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CMGB'	haute	pot à surface raclée	panse	3	0	180	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CMGB'	haute	pot à cuire indéterminé	panse	9	0	120	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CMGA	haute	pot de stockage à bandeau rapporté et surface balayée	panse	10	0	160	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTGA	haute	pot de stockage à bord en méplat	bord	1	1	100	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTGA	haute	amphorette ?	bord	1	1	20	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTGB'	haute	pot à cuire indéterminé	bord et panse	26	5	400	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTGB'	basse	jatte à bord pendant	bord	1	1	32	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTGB'	basse	plat/couvercle à bord vertical	bord	1	1	76	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		PCNC	haute	cruche	panse	29	0	250	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		PCNC	haute	cruche à bord en amande	bord	1	1	10	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA	haute	cruche	bord et panse	27	1	160	La Tène D2b/Auguste	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	68	0	340	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord en amande	bord	4	2	39	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord concave	bord	1	1	4	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord en poulie	bord	2	1	21	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. blanc	haute	cruche à goulot étroit en poulie	bord	1	1	5	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. blanc	haute	amphore à bord haut	bord	2	1	37	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. rouge	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord et panse	18	2	80	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. rouge	haute	gobelet indéterminé	bord	1	1	20	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. rouge	basse	assiette à bord en amande	bord et panse	7	1	160	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. rouge	basse	assiette à bord triangulaire	bord	1	1	5	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA micas	basse	jatte carénée à bord arrondi	bord	1	1	4	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA micas	basse	indéterminée	panse	1	0	6	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA micas	haute	indéterminée	panse	10	0	41	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA	basse	imitation bol Lamb. 31	bord	2	2	8	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste

20170		CTFA	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord	1	0	37	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA	haute	gobelet à paroi fine à décor moleté couvrant (losange)	panse	3	0	10	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA	haute	gobelet à bandes moletées horizontales	panse	5	0	39	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA eng. Brun	haute	gobelet de type Beuvray	panse	1	0	1	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFA	haute	indéterminé à décor à la molette fine	panse	7	0	45	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	haute	indéterminé	panse	61	3	560	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	haute	vase support ?	bord	1	1	95	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	jatte carénée à bord arrondi	bord	2	2	21	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord	6	6	40	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	3	0	40	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	indéterminé	fond	3	0	80	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	jatte à lèvre allongée rainurée	bord	2	1	163	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	imitation Lamb. 5	bord	1	1	24	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	imitation Lamb. 31	bord	1	1	24	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	imitation assiette à enduit rouge interne	panse	5	0	40	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFBE	basse	bol indéterminé à bord arrondi	bord	1	1	6	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFAE	basse	jatte carénée à bord arrondi	bord	1	1	9	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFAE	basse	jatte carénée à bord en gouttière	bord	2	2	24	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20170		CTFAE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	8	0	111	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 1	Auguste
20166		CMGA	haute	pot de stockage à surface balayée	panse	21	0	600	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CMGA	haute	pot de stockage à bandeau rapporté et surface balayée	panse	3	0	72	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTGA	haute	pot de stockage à large méplat	bord	6	5	700	fin Auguste/Tibère	TPQ : 0 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTGA	haute	amphorette ? à bord en méplat	bord et anse	9	4	260	fin Auguste/Tibère	TPQ : 0 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CMGB'	haute	indéterminée	panse	3	0	125	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTGB'	haute	pot à cuire indéterminé	bord et panse	13	7	260	fin Auguste/Tibère	TPQ : 0 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA	haute	gobelet à paroi fine à décor moleté couvrant (losange)	panse	5	0	24	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA	haute	gobelet à bandes guillochées horizontales	panse	3	0	19	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA	haute	gobelet à guillochis couvrant (cf coupe Haltern 14)	panse	7	0	13	fin Auguste/Tibère	TPQ : 0 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA	haute	gobelet de type Beuvray	panse	4	0	14	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng.	haute	gobelet de type Beuvray	panse	1	0	1	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste

		Brun										
20166		PCNC	haute	cruche	panse	13	0	119	La Tène D	TPQ : 140 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng. blanc	haute	cruche	panse	72	0	400	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord en gouttière	bord	5	3	43	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng. blanc	haute	cruche à bord concave	bord	2	2	7	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA	haute	indéterminé	bord et panse	17	1	160	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	5	0	29	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA micas	basse	jatte carénée à bord arrondi à décor à la molette	bord	4	1	12	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng. rouge	basse	jatte carénée à bord en gouttière rectiligne	bord et panse	7	0	24	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng. rouge	haute	indéterminé	panse	10	0	24	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng. rouge	basse	assiette à bord en amande	bord et panse	3	1	47	La Tène D2	TPQ : 80 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFA eng. rouge	basse	coupe à bord tendu	bord	3	1	25	Auguste ?	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	haute	indéterminé	bord et panse	32	2	280	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	haute	rondelle	panse	1	0	7	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	haute	rondelle	panse	1	0	15	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	haute	gobelet tonnelet	bord	1	1	9	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	basse	jatte à bord arrondi	bord	1	1	18	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	basse	jatte carénée à bord en gouttière rectiligne	bord et panse	4	1	67	Auguste	TPQ : 30 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	basse	imitation Lamb. 31 à bord arrondi	bord	2	2	37	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	basse	indéterminé	panse	6	0	78	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	basse	imitation Lamb. 5	bord	1	1	5	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFBE	basse	assiette à bord en amande	bord et panse	6	4	71	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFAE	haute	indéterminé	panse	3	0	19	La Tène D1b/D2b	TPQ : 110 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste
20166		CTFAE	basse	indéterminé à décor à la molette fine	panse	4	0	17	La Tène D2b	TPQ : 55 av. J.-C.	phase 3 état 2	fin Auguste

6.7.2. Céramique : décompte par unité stratigraphique

US		secteur	date	nature	NR (g)	masse	datation (TPQ)	remarque
20016	porte ouest	1	12/05/2004	céramique	6	39	Auguste	1 sigillée
20105	porte ouest	1		céramique	20	108	LTD2b/Auguste	
20123	porte ouest	1	10/05/2006	céramique	24	250	LTD2b	
20124	porte ouest	1	10/05/2006	céramique	23	175	LTD2b/Auguste	1 gobelet ACO
20125	porte ouest	1	11/05/2006	céramique	65	1980	LTD2b	
20126	porte ouest	1	10/05/2006	céramique	38	223	LTD2b	
20127	porte ouest	1	15/05/2006	céramique	154	1660	Auguste +	2 tessons gobelet à parois fines moulé
20129	porte ouest	1	01/06/2006	céramique	98	1120	LTD2b	paroi fine pré-augustéenne, raté de cuisson
20131	porte ouest	1	15/05/2006	céramique	114	2340	Auguste	
20131	porte ouest	1	15/05/2006	céramique	6	77	proto ancien	
20132	porte ouest	1	16/05/2006	céramique	138	1250	LTD2b/Auguste	1 paroi fine moulée
20132	porte ouest	1	16/05/2006	céramique	7	100	proto ancien	
20134	porte ouest	1	16/05/2006	céramique	170	990	Auguste	5 sigillées et 2 parois fines
20134	porte ouest	1	16/05/2006	céramique	1	13	proto ancien	
20135	porte ouest	1	17/05/2005	céramique	684	4590	Auguste	34 sigillées
20135	porte ouest	1	17/05/2005	céramique	9	146	proto ancien	
20136	porte ouest	1	29/05/2006	céramique	366	3060	Auguste	4 sigillées
20136	porte ouest	1	29/05/2006	céramique	5	90	proto ancien	
20137	porte ouest	1	26/06/2006	céramique	147	1131	Auguste	6 sigillée et 1 paroi fine
20142	porte ouest	1	22/05/2006	céramique	48	420	Auguste	
20144	porte ouest	1	23/05/2006	céramique	1	20	proto ancien	
20144	porte ouest	1	23/05/2006	céramique	6	20	LTD2b/Auguste	
20146	porte ouest	1	24/05/2006	céramique	17	420	LTD2b/Auguste	
20148	porte ouest	1	04/06/2006	céramique	21	380	LTD2b	
20149	porte ouest	1	24/05/2006	céramique	23	138	LTD2b/Auguste	
20150	porte ouest	1	24/05/2006	céramique	20	900	LTD2b/Auguste	
20150	porte ouest	1	24/05/2006	céramique	6	53	proto ancien	
20153	porte ouest	1	24/05/2006	céramique	6	32	LTD2b/Auguste	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	céramique	173	2860	LTD2a/LTD2b	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	céramique	3	45	proto ancien	
20156	porte ouest	1	24/05/2006	céramique	12	360	LTD2b	
20161	porte ouest	1	24/05/2006	céramique	30	440	LTD2b	
20163	porte ouest	1	26/05/2006	céramique	176	1224	Auguste +	7 sigillées

20165	porte ouest	1	29/05/2006	céramique	23	260	LTD2b/Auguste	
20166	porte ouest	1	01/06/2006	céramique	411	4455	Auguste +	19 sigillées, 2 parois fines
20166	porte ouest	1	01/06/2006	céramique	2	39	proto ancien	
20168	porte ouest	1	14/06/2006	céramique	5	10	LTD2	
20169	porte ouest	1	30/05/2006	céramique	10	150	LTD2b	1 paroi fine tardo-républicain
20170	porte ouest	1	01/06/2006	céramique	511	4850	Auguste	4 gobelets ACO, 1 sigillée, 1 campanienne à pâte grise, 2 gobelets paroi fine
20170	porte ouest	1	01/06/2006	céramique	3	44	proto ancien	
20171	porte ouest	1	12/06/2006	céramique	101	2084	LTD2b	1 culinaire italique
20177	porte ouest	1	14/06/2006	céramique	6	27	LTD2b	
20180	porte ouest	1	13/06/2006	céramique	109	800	Auguste +	2 sigillées
20180	porte ouest	1	13/06/2006	céramique	2	14	proto ancien	
20183	porte ouest	1	14/06/2006	céramique	88	980	LTD2b	
20184	porte ouest	1	15/06/2006	céramique	11	38	LTD2b	
20185	porte ouest	1	15/06/2006	céramique	37	360	LTD2b	1 gobelet à paroi fine
21001	rempart sud-ouest	4		céramique	3	124	LTD2b	
21004	rempart sud-ouest	3		céramique	26	100	LTD2b/Auguste	1 sigillée
21004	rempart sud-ouest	3		céramique	6	40	proto ancien	
21006	rempart sud-ouest	3		céramique	2	27	proto ancien	
21006	rempart sud-ouest	3		céramique	22	89	Auguste	
21007	rempart sud-ouest	3		céramique	4	17	LTD2	
21014	rempart sud-ouest	3		céramique	6	53	proto ancien	
21024	rempart sud-ouest	3		céramique	10	45	LTD2b/Auguste	
21025	rempart sud-ouest	3		céramique	1	18	LTD1b	
21038	rempart sud-ouest	3	10/06/2006	céramique	3	18	LTD2b	
21041	rempart sud-ouest	4		céramique	5	56	LTD1b	
21048	rempart sud-ouest	4		céramique	2	67	LTD1b	
21050	rempart sud-ouest	4		céramique	4	15		
21053	rempart sud-ouest	4		céramique	19	474	LTD2b	

21055	rempart sud-ouest	4		céramique	28	157	LTD2b/Auguste	2 sigillées
21055	rempart sud-ouest	4		céramique	3	27	proto ancien	
21056	rempart sud-ouest	3		céramique	55	560	Auguste	1 sigillée
21057	rempart sud-ouest	4		céramique	41	420	Auguste	4 sigillées + 1 gobelet à revêtement orangé
21058	rempart sud-ouest	3	06/06/2006	céramique	3	21	LTD2b	
21059	rempart sud-ouest	3	10/06/2006	céramique	4	12	LTC2/D1	
40001	rempart ouest	2	22/05/2006	céramique	4	11	LTD2b/Auguste	
40001	rempart ouest	2	22/05/2006	céramique	5	22	proto ancien	
40001	rempart ouest	2	19/05/2006	céramique	1	9	proto ancien	
40001	rempart ouest	2	19/05/2006	céramique	1	1	LTD2b	
"fond de la carrière"	rempart sud-ouest	3		céramique	1	7	LTD1b	
"fond de la carrière"	rempart sud-ouest	3		céramique	1	9	proto ancien	
21001+21003+21015+21016	rempart sud-ouest	3		céramique	7	57	proto ancien	
21001+21003+21015+21016	rempart sud-ouest	3		céramique	17	71	LTD2b/Auguste	
21004+21005+21006	rempart sud-ouest	3		céramique	37	258	Auguste	5 sigillées
21004+21005+21006	rempart sud-ouest	3		céramique	4	34	proto ancien	
21008+21013+21014+21018+21019+21020+21022+21023	rempart sud-ouest	3		céramique	22	127	Auguste	
40002+40003	rempart ouest	1	25/05/2006	céramique	8	34	proto ancien	
40002+40003	rempart ouest	1	25/05/2006	céramique	4	36	LTD2b/Auguste	1 gobelet parois fine
40004+40005	rempart ouest	2	23/05/2006	céramique	12	201	proto ancien	
40004+40005	Rempart ouest	2	23/05/2006	céramique	22	85	LTD2b/Auguste	

6.7.3. Amphore : décompte par unité stratigraphique

US	Secteur	NR	masse	type	lèvre	col	anse sommet	anse	épaule	anse base	pied	pâte	typologie
1038	Rempart ouest	1	38	Dr1									
1048	?	2	145	Dr1									
20016	Porte ouest	1	10	Dr1									
20016	Porte ouest	1	33	?									
20016	Porte ouest	1	25	?									Dr1?
20105	Porte ouest	2	18	Dr1									
20105	Porte ouest	1	5	Baet									
20105	Porte ouest	1	20	L2									?
20123	Porte ouest	2	29	Dr1	1								
20123	Porte ouest	2	10	Baet									
20124	Porte ouest	6	102	Dr1									
20124	Porte ouest	2	11	Baet									
20124	Porte ouest	1	8	Dr7-11									
20125	Porte ouest	7	360	Dr1							1		
20125	Porte ouest	6	255	Baet									
20125	Porte ouest	1	18	?									Dr7-11?
20125	Porte ouest	1	50	?									Dr7-11?
20126	Porte ouest	4	42	Dr1		1							
20126	Porte ouest	4	40	?									
20127	Porte ouest	3	31	Dr1									
20127	Porte ouest	2	82	Baet									
20127	Porte ouest	1	24	Tarac									
20129	Porte ouest	2	67	Tarac		2							
20129	Porte ouest	5	242	L.2									
20129	Porte ouest	1	39	Dr7-11									
20129	Porte ouest	27	2060	Dr1		5		1					
20129	Porte ouest	3	32	?									
20131	Porte ouest	5	53	Tarac									
20131	Porte ouest	13	340	Dr1	2	2					1		
20131	Porte ouest	4	23	?									
20132	Porte ouest	1	48	Dr7-11				1					

20132	Porte ouest	5	60	Dr1									
20132	Porte ouest	9	128	Baet									
20132	Porte ouest	2	32	Tarac									
20132	Porte ouest	1	10	?									Dr7-11?
20132	Porte ouest	3	99	Tarac									
20132	Porte ouest	2	36	Dr1									
20132	Porte ouest	3	32	Dr7-11									
20132	Porte ouest	8	79	Baet									
20132	Porte ouest	1	12	?									
20134	Porte ouest	9	320	Dr1									
20134	Porte ouest	15	260	Baet									
20134	Porte ouest	3	200	Tarac				1		1			P1
20134	Porte ouest	1	40	Dr2-4	1							lt	
20134	Porte ouest	1	17	Dr7-11									
20134	Porte ouest	2	31	?									
20135	Porte ouest	5	159	H70	1			1					
20135	Porte ouest	2	206	L.2									
20135	Porte ouest	32	960	Dr1				1					
20135	Porte ouest	1	18	H70									
20135	Porte ouest	30	420	Baet	2	2							H70
20135	Porte ouest	6	52	Dr7-11							1		
20135	Porte ouest	5	80	Tarac								white	
20135	Porte ouest	1	19	?								E Med?	thin-walled Dr2-4 E?
20135	Porte ouest	2	8	?									Dr7-11?
20136	Porte ouest	7	67	Tarac									
20136	Porte ouest	10	420	Dr1									
20136	Porte ouest	29	300	Baet	1			1			1		Dr20
20136	Porte ouest	1	17	Dr7-11									
20136	Porte ouest	2	10	?									Dr7-11?
20136	Porte ouest	1	38	Gaul			1						?
20136	Porte ouest	3	31	?									
20136	Porte ouest	2	54	?									Dr7-11?
20142	Porte ouest	3	20	Dr1									
20142	Porte ouest	1	10	Tarac									

20142	Porte ouest	2	10	Dr7-11									
20142	Porte ouest	1	10	Baet									
20146	Porte ouest	5	560	Dr1		1			1				
20146	Porte ouest	1	30	Baet									H70
20146	Porte ouest	2	139	Tarac				1					P1
20148	Porte ouest	14	980	Dr1			1	1		1			
20148	Porte ouest	1	179	?									Dr7-11?
20149	Porte ouest	1	24	Dr7-11									
20149	Porte ouest	1	26	Tarac									
20149	Porte ouest	9	76	Dr1									
20150	Porte ouest	2	10	Tarac									
20150	Porte ouest	3	106	Dr1									
20150	Porte ouest	1	10	?									L2?
20150	Porte ouest	1	76	Baet									
20153	Porte ouest	1	120	Dr1	1							PDR	Dr1B
20153	Porte ouest	1	3	Dr1				1					
20155	Porte ouest	5	126	Tarac		1	1						P1
20155	Porte ouest	45	3080	Dr1	4	2	2	2		3			
20155	Porte ouest	1	16	Tarac									
20155	Porte ouest	6	83	?									
20155	Porte ouest	1	179	L2					1			?	?
20156	Porte ouest	6	320	Dr1		1				1			
20156	Porte ouest	1	17	?									
20156	Porte ouest	2	113	Gaul							2	?	flat-base (Dr28?)
20156	Rempart ouest	1	5	Dr1									
20156	Rempart ouest	2	74	Dr7-11									
20161	Porte ouest	5	368	Dr1									
20161	Porte ouest	1	88	Baet									
20163	Porte ouest	2	64	Baet									
20163	Porte ouest	1	44	Tarac									
20163	Porte ouest	5	320	Dr1									
20163	Porte ouest	1	89	Dr28	1							Tarac	Ob 74
20163	Porte ouest	1	86	Dr7-11									

20165	Porte ouest	1	98	Dr1									
20166	Porte ouest	4	140	Baet									H70
20166	Porte ouest	32	1160	Dr1	1		1						
20166	Porte ouest	2	10	Tarac				1					P1
20166	Porte ouest	3	42	Dr7-11									
20166	Porte ouest	4	90	L.2									
20166	Porte ouest	1	5	?									
20168	Porte ouest	1	17	Baet									
20168	Porte ouest	1	10	?									Dr7-11
20169	Porte ouest	3	300	Dr1	1						1		Dr1B
20171	Porte ouest	19	800	Dr1	5		1						Dr1B
20171	Porte ouest	1	21	Tarac									
20171	Porte ouest	1	109	L.2	1								
20171	Porte ouest	3	97	Dr1									
20171	Porte ouest	2	5	?									
20171	Porte ouest	3	99	Gaul								fine mic	?
20170	Porte ouest	5	180	Baet									H70
20170	Porte ouest	2	120	Tarac									
20170	Porte ouest	56	3840	Dr1	2	4		2			2		
20170	Porte ouest	5	240	Dr7-11									
20170	Porte ouest	3	520	L2									
20170	Porte ouest	8	64	?									Dr7-11?
20180	Porte ouest	12	460	Dr1		2							
20180	Porte ouest	2	33	Tarac									
20180	Porte ouest	5	64	Baet									
20180	Porte ouest	1	23	Dr7-11									
20180	Porte ouest	2	40	Dr7-11									
20180	Porte ouest	2	19	?									
20180	Porte ouest	1	50	L.2									
20183	Porte ouest	10	240	Dr1		4		1					
20183	Porte ouest	2	10	L.2									
20185	Porte ouest	1	20	L.2				1					
20185	Porte ouest	16	580	Dr1	1								
20185	Porte ouest	2	48	Dr7-11									?

21004	Rempart ouest	1	5	Baet									
21004	Rempart ouest	1	5	?									
21004	Rempart ouest	4	54	Dr1									
21004	Porte ouest	3	460	Dr1	1								Dr1B
21004	Porte ouest	2	65	Baet									
21041	Porte ouest	13	780	L.2						1			
21050	Porte ouest	1	20	Dr7-11									
21055	Rempart ouest	1	27	Dr7-11		1							
21055	Rempart ouest	1	81	H70				1					
21055	Rempart ouest	1	29	Dr2-4	1							Italian	
21055	Rempart ouest	7	540	Dr1				1	1				
21057	Porte ouest	1	20	Baet									
40001	Porte ouest	3	30	Dr1									
40001	Porte ouest	1	10	Dr1									
?	Rempart ouest	1	15	Dr-11									
?	Rempart ouest	1	10	?									Dr7-11?

6.7.4. Sigillée et parois fines : décompte par unité stratigraphique

n°US	Phase	catégorie	forme	type	provenance	datation	NR	masse	NMI	élément de forme	décor
21004	chantier sud-ouest	Sigillée			Groupe arétin	Auguste	1	1	1		
21055	chantier sud-ouest	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	1	2	1	1	
21055	chantier sud-ouest	Sigillée	Plat ou Assiette		Arezzo ou Pise	Auguste	1	1	1	1	
21056	chantier sud-ouest	Sigillée	Assiette ou bol	Service 1c	Gr. arétin (La Muette ?)	15 av.-15 ap. J.-C.	1	1	1	1	
21057	chantier sud-ouest	Parois Fines	Haute			Auguste-Tibère	1	1	1		1
21057	chantier sud-ouest	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	1	1	1		
21057	chantier sud-ouest	Sigillée			Indéterminée	Auguste-Tibère	3	2	1		
21004-06	chantier sud-ouest	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	2	2	2		
21004-06	chantier sud-ouest	Sigillée			Indéterminée	Auguste	1	1	1	1	
21004-06	chantier sud-ouest	Sigillée			Indéterminée	Auguste-Tibère	1	1	1		
21004-06	chantier sud-ouest	Sigillée			Pouzzoles	15 av.-15 ap. J.-C.	1	1	1		
40002-03	chantier sud-ouest	Parois Fines	Gobelet	Aco	Vallée du Rhône (?)	Auguste	1	1	1		1
20016	décap	Parois Fines	Haute		Indéterminée	Auguste-début Tibère	1	1	1		1
20016	décap	Sigillée	Plat ou Assiette	G. 17 / C. 12.3	Arezzo ou Pise	12 av.-15 ap. J.-C.	1	2	1	1	
20134	décap	Parois Fines	Gobelet	Aco		Auguste-début Tibère	1	1	1	1	1
20134	décap	Sigillée			Gr. arétin ou sud-gaulois	Auguste-début Tibère	2	2	1		
20134	décap	Sigillée			Groupe arétin	15 av.-15 ap. J.-C.	1	1	1		
20134	décap	Sigillée			Lezoux	Fin Auguste-Tibère	2	4	1		2
20134	décap	Sigillée	Assiette		Groupe arétin	Auguste	2	2	2		
20180	décap	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	1	1	1		
20180	décap	Sigillée	Bol		Arezzo ou Pise	Auguste	1	3	1	1	
20171	phase 1	Indéterminée			Italie (Campanie)	Ier av.-Ier ap. J.-C.	1	3	1		
20169	phase 2	Parois Fines				150-25 av. J.-C.	1	1	1		1
20185	phase 2	Parois Fines	Gobelet	Aco	Vallée du Rhône (Muette ?)	Auguste	1	1	1	1	
20127	phase 3	Parois Fines	Gobelet	Aco	Indéterminée	Auguste-début Tibère	2	2	1		2
20136	phase 3	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	1	1	1		
20136	phase 3	Sigillée	Bol	G.38/C.33.1 ?	Arezzo ou Pise	Fin Auguste-Tibère	2	1	1	2	1
20136	phase 3	Sigillée	Cruche		Lezoux	Fin Auguste-Tibère	1	2	1	1	
20166	phase 3	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	1	1			
20166	phase 3	Sigillée			Gr. arétin (La Muette ?)	Auguste	1	2	1		1
20166	phase 3	Sigillée			Gr. arétin (Pouzzoles ?)	Auguste	1	1	1		1

20166	phase 3	Sigillée	Assiette		Groupe arétin (?)	Auguste	2	2	1		
20166	phase 3	Sigillée	Bol		Arezzo ou Pise	Auguste	2	2	1		
20166	phase 3	Sigillée	Bol		Groupe arétin (?)	Auguste	1	1	1		
20166	phase 3	Sigillée	Bol	C. R 11.1	Groupe arétin (?)	Auguste	1	2	1	1	1
20166	phase 3	Sigillée	Bol	G. 16 / C. 14.1	Arezzo ou Pise	20-5 av. J.-C.	4	9	1	3	
20166	phase 3	Sigillée	Bol	H. 14 / C. 38.3	Arezzo ou Pise	1-20 ap. J.-C. ?	4	10	1	2	4
20166	phase 3	Sigillée	Plat ou Assiette		Arezzo ou Pise	Auguste	2	4	1	1	1
20166	phase 3	Sigillée	Vase cylindr. ?	Drag. 30	Lezoux	Fin Auguste-Tibère	2	13	1		2
20170	phase 3	Camp. C	Basse			IIe-Ier av. J.-C.	1	4	1	1	
20170	phase 3	Parois Fines	Gobelet			2e moitié Ier av. J.-C.	1	1	1		1
20170	phase 3	Parois Fines	Gobelet	Aco		Auguste-début Tibère	1	1	1		1
20170	phase 3	Parois Fines	Gobelet	Aco		Auguste-début Tibère	1	1	1		1
20170	phase 3	Parois Fines	Gobelet	Aco	Indéterminée	Auguste-début Tibère	2	2	1		2
20170	phase 3	Parois Fines	Gobelet	Aco	Vallée du Rhône (Muette ?)	Auguste	1	1	1		
20170	phase 3	Sigillée ?	Basse		Groupe arétin (?)	Auguste-début Tibère	1	1	1		
20124	phase 4	Parois Fines	Gobelet	Aco		Auguste	1	1	1		1
20135	phase 4	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	8	4	2	3	
20135	phase 4	Sigillée			Gr. arétin (La Muette ?)	Auguste	1	1	1		1
20135	phase 4	Sigillée			Gr. arétin (Pouzzoles ?)	Auguste	1	1	1	1	1
20135	phase 4	Sigillée			Groupe arétin	Auguste	4	3	2	1	
20135	phase 4	Sigillée			Groupe arétin (?)	Auguste	5	3	1	2	
20135	phase 4	Sigillée			Lezoux	Fin Auguste-Tibère	1	1		1	
20135	phase 4	Sigillée	Assiette		Groupe arétin (?)	Auguste	1	2	1	1	
20135	phase 4	Sigillée	Assiette	G. 17 / C. 12.3	Arezzo ou Pise	12 av.-15 ap. J.-C.	1	2	1	1	
20135	phase 4	Sigillée	Bol		Arezzo ou Pise	Auguste	1	1	1		
20135	phase 4	Sigillée	Bol	G. 16 / C. 14.1	Arezzo ou Pise	20-5 av. J.-C.	3	6	1	2	
20135	phase 4	Sigillée	Bol	G. 16 / C. 14.1	Arezzo ou Pise	20-5 av. J.-C.	1	2	1	1	
20135	phase 4	Sigillée	Bol	G. 27 / C. 22.1	Arezzo ou Pise	12 av.-15 ap. J.-C.	1	2	1	1	1
20135	phase 4	Sigillée	Bol	H. 14 / C. 38.3	Arezzo ou Pise	1-20 ap. J.-C. ?	4	4	1	2	4
20135	phase 4	Sigillée	Coupe	Drag. 29	Lezoux	Fin Auguste-Tibère	1	1	1		1
20163	phase 4	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	2	1	1		
20163	phase 4	Sigillée			Groupe arétin	Auguste	4	2	1		
20163	phase 4	Sigillée	Coupe	Drag. 29	Lezoux	Fin Auguste-Tibère	1	2	1		1
20132	phase 5	Sigillée	Vase cylindr. ?	Drag. 30	Lezoux	Fin Auguste-Tibère	1	3	1		1
20137	phase 5	Parois Fines	Gobelet	Aco	Vallée du Rhône (Muette ?)	Auguste	1	1	1	1	

20137	phase 5	Sigillée			Arezzo ou Pise	Auguste	2	1	2		
20137	phase 5	Sigillée			Gr. arétin (Pouzzoles ?)	Auguste	1	1	1		
20137	phase 5	Sigillée			Groupe arétin	Auguste	1	1			
20137	phase 5	Sigillée	Bol	G. 16 / C. 14.1	Groupe arétin	20-5 av. J.-C.	1	3	1	1	
20137	phase 5	Sigillée	Bol	G. 18 / C. 14.2	Groupe arétin (?)	12 av.-20 ap. J.-C.	1	4	1	1	

6.7.5. Terre cuite architecturale : décompte par unité stratigraphique

US		secteur	date	nature	NR (g)	masse	datation (TPQ)
20105	porte ouest	1		tuile	8	1240	
20123	porte ouest	1	10/05/2006	tuile	3	158	
20124	porte ouest	1	10/05/2006	tuile	15	263	
20127	porte ouest	1	15/05/2006	tuile	30	2240	
20131	porte ouest	1	15/05/2006	tuile	70	1680	
20132	porte ouest	1	16/05/2006	tuile	5	202	
20134	porte ouest	1	16/05/2006	tuile	37	2220	
20135	porte ouest	1	17/05/2005	tuile	64	5260	
20136	porte ouest	1	29/05/2006	tuile	29	2900	
20137	porte ouest	1	26/06/2006	tuile	12	840	
20146	porte ouest	1	24/05/2006	tuile	11	680	
20149	porte ouest	1	24/05/2006	tuile	4	47	
20150	porte ouest	1	24/05/2006	tuile	1	48	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	tuile	2	148	
20163	porte ouest	1	26/05/2006	tuile	20	1640	
20166	porte ouest	1	01/06/2006	tuile	41	4940	
20170	porte ouest	1	01/06/2006	tuile	21	980	
20180	porte ouest	1	13/06/2006	tuile	23	680	
21004	rempart sud-ouest	3		tuile	6	500	
21055	rempart sud-ouest	4		tuile	1	4	
21056	rempart sud-ouest	3		tuile	4	199	LTD2b/Auguste
21057	rempart sud-ouest	4		tuile	1	8	
21004+21005+21006	rempart sud-ouest	3		tuile	1	78	LTD2b/Auguste

6.7.6. Petit mobilier : décompte par unité stratigraphique

US		secteur	date	nature	NR (g)	masse	remarque
20138	porte ouest	1	17/06/2006	argile	2	340	
20125	porte ouest	1	11/05/2006	bloc tuyère	4	3160	bloc tuyère en terre cuite
20180	porte ouest	1	13/06/2006	bloc tuyère	1	6800	
20134	porte ouest	1	16/05/2006	bronze	1	8	objet tubulaire
20135	porte ouest	1	17/05/2005	bronze	3	3	ardillon, miroir
20166	porte ouest	1	01/06/2006	bronze	1	3	1 virole
20170	porte ouest	1	01/06/2006	bronze	5	5	divers
20180	porte ouest	1	12/06/2006	bronze	1	3,4	
20105	porte ouest	1		fer	6	24	
20123	porte ouest	1	10/05/2006	fer	1	9	
20124	porte ouest	1	10/05/2006	fer	4	41	
20125	porte ouest	1	11/05/2006	fer	6	63	
20126	porte ouest	1	10/05/2006	fer	8	75	
20127	porte ouest	1	15/05/2006	fer	39	359	
20129	porte ouest	1	01/06/2006	fer	13	88	
20131	porte ouest	1	15/05/2006	fer	40	250	
20132	porte ouest	1	16/05/2006	fer	13	170	
20134	porte ouest	1	16/05/2006	fer	50	720	
20135	porte ouest	1	17/05/2005	fer	281	1902	8 clous de chaussure
20136	porte ouest	1	29/05/2006	fer	107	590	5 clous de chaussure, 1 rasoir
20137	porte ouest	1	26/06/2006	fer	33	300	
20142	porte ouest	1	22/05/2006	fer	26	181	
20144	porte ouest	1	23/05/2006	fer	3	12	
20146	porte ouest	1	24/05/2006	fer	2	30	
20149	porte ouest	1	24/05/2006	fer	31	205	
20150	porte ouest	1	24/05/2006	fer	4	25	
20153	porte ouest	1	24/05/2006	fer	2	8	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	fer	9	83	
20156	porte ouest	1	24/05/2006	fer	2	6	
20161	porte ouest	1	24/05/2006	fer	1	7	stylet ?
20161	porte ouest	1	24/05/2006	fer	11	93	
20163	porte ouest	1	26/05/2006	fer	45	460	1 clou de chaussure

20165	porte ouest	1	29/05/2006	fer	162	1120	6 clous de chaussure
20168	porte ouest	1	14/06/2006	fer	1	8	
20170	porte ouest	1	01/06/2006	fer	1	40	couteau
20170	porte ouest	1	01/06/2006	fer	1	8	rasoir
20170	porte ouest	1	01/06/2006	fer	131	1380	
20171	porte ouest	1	12/06/2006	fer	8	43	
20180	porte ouest	1	13/06/2006	fer	60	460	1 clou de chaussure
20183	porte ouest	1	14/06/2006	fer	2	11	
20184	porte ouest	1	15/06/2006	fer	4	12	
20185	porte ouest	1	15/06/2006	fer	6	80	
21004	rempart sud-ouest	3		fer	1	3	
21006	rempart sud-ouest	3		fer	3	28	
21024	rempart sud-ouest	3		fer	3	9	
21055	rempart sud-ouest	4		fer	4	29	clous et boite de sardine
21056	rempart sud-ouest	3		fer	18	82	3 clous de chaussure
21057	rempart sud-ouest	4		fer	7	19	
21058	rempart sud-ouest	3	06/06/2006	fer	1	52	
40001	rempart ouest	2	19/05/2006	fer	1	5	
21001+21003+21015+21016	rempart sud-ouest	3		fer	2	7	1 clou de chaussure
21004+21005+21006	rempart sud-ouest	3		fer	6	17	
21008+21013+21014+21018+21019+21020+21022+21023	rempart sud-ouest	3		fer	4	16	
40004+40005	rempart ouest	2	23/05/2006	fer	14	84	
20105	porte ouest	1	13/06/2006	fibule	1	4	
20129	porte ouest	1	12/05/2006	fibule	1	4,72	semi-fabricat de fibule
20135	porte ouest	1	29/05/2005	fibule	1	4	
20170	porte ouest	1	07/06/2006	fibule	1	6	
20180	porte ouest	1	12/06/2006	fibule	1	10,7	
21057	rempart sud-ouest	2	08/06/2006	fibule	1	7	
20123	porte ouest	1	10/05/2006	lithique	1	10	anneau en pierre

20125	porte ouest	1	11/05/2006	lithique	3	1680	divers
20129	porte ouest	1	01/06/2006	lithique	5	84	divers
20131	porte ouest	1	15/05/2006	lithique	5	220	divers
20135	porte ouest	1	17/05/2005	lithique	12	800	divers
20155	porte ouest	1	05/06/2006	lithique	2	114	silex
20156	porte ouest	1	24/05/2006	lithique	1	265	quartz
20163	porte ouest	1	26/05/2006	lithique	1	7	silex
20166	porte ouest	1	01/06/2006	lithique	3	640	1 aiguisoir
20168	porte ouest	1	14/06/2006	lithique	1	1460	meule rotative
20170	porte ouest	1	01/06/2006	lithique	6	1620	1 polissoir, 1 molette en grés
21004	rempart sud-ouest	3		lithique	3	6	silex
21006	rempart sud-ouest	3		lithique	2	600	indéterminé
21014	rempart sud-ouest	3		lithique	2	227	galets
21041	rempart sud-ouest	4		lithique	1	138	galet quartz
21048	rempart sud-ouest	4		lithique	1	71	galet (balle de fronde ?)
21055	rempart sud-ouest	4		lithique	1	1080	bloc de grès
"fond de la carrière"	rempart sud-ouest	3		lithique	1	151	galet granite usé
21001+21003+21015+21016	rempart sud-ouest	3		lithique	3	13	silex
21004+21005+21006	rempart sud-ouest	3		lithique	6	380	divers
40004+40005	rempart ouest	2	23/05/2006	lithique	1	11	silex
20134	porte ouest	1	16/05/2006	monnaie	1	1,08	EPAD au guerrier incomplète
20135	porte ouest	1	17/05/2006	monnaie	1	3,19	monnaie argent République romaine
20135	porte ouest	1	17/05/2006	monnaie	1	0,56	VERCA ?
20166	porte ouest	1	30/05/2006	monnaie	1	1,09	VERCA ?
20170	porte ouest	1	12/06/2006	monnaie	1	1,67	VERCA
20170	porte ouest	1	12/06/2006	monnaie	1	1,74	VERCA
20170	porte ouest	1	07/06/2006	monnaie	1	1,8	VERCA
20127	porte ouest	1	15/05/2006	mortier	1	26	mortier très sableux gris
20135	porte ouest	1	17/05/2005	mortier	3	360	mortier très sableux gris
20136	porte ouest	1	29/05/2006	mortier	1	60	mortier très sableux gris
20137	porte ouest	1	26/06/2006	mortier	12	960	8 mortier sableux gris et 4 mortier blanc/jaune

20146	porte ouest	1	24/05/2006	mortier	6	680	mortier jaune + fragment de grès
20166	porte ouest	1	01/06/2006	mortier	6	949	mortier gris sableux
20127	porte ouest	1	15/05/2006	parois de four	2	36	parois de four scoriacée en surface
20131	porte ouest	1	15/05/2006	parois de four	3	68	
20150	porte ouest	1	24/05/2006	parois de four	10	180	
20153	porte ouest	1	24/05/2006	parois de four	2	25	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	parois de four	1	14	
20125	porte ouest	1	11/05/2006	peson	1	110	possible peson fragmenté
20161	porte ouest	1	24/05/2006	peson	1	207	
20126	porte ouest	1	10/05/2006	plaque de foyer	1	640	
20129	porte ouest	1	01/06/2006	plaque de foyer	4	75	
20131	porte ouest	1	15/05/2006	plaque de foyer	4	1280	
20132	porte ouest	1	16/05/2006	plaque de foyer	6	254	
20134	porte ouest	1	16/05/2006	plaque de foyer	6	960	
20135	porte ouest	1	17/05/2005	plaque de foyer	12	1900	
20148	porte ouest	1	04/06/2006	plaque de foyer	2	89	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	plaque de foyer	2	125	
20161	porte ouest	1	24/05/2006	plaque de foyer	2	298	
20163	porte ouest	1	26/05/2006	plaque de foyer	4	200	
21055	rempart sud-ouest	4		plaque de foyer	1	248	
20016	porte ouest	1	12/05/2004	scorie	1	160	
20123	porte ouest	1	10/05/2006	scorie	3	34	
20124	porte ouest	1	10/05/2006	scorie	20	880	
20125	porte ouest	1	11/05/2006	scorie	41	2300	
20126	porte ouest	1	10/05/2006	scorie	6	228	
20127	porte ouest	1	15/05/2006	scorie	25	720	
20129	porte ouest	1	01/06/2006	scorie	3	32	
20131	porte ouest	1	15/05/2006	scorie	81	2300	
20132	porte ouest	1	16/05/2006	scorie	25	480	
20134	porte ouest	1	16/05/2006	scorie	6	122	
20135	porte ouest	1	17/05/2005	scorie	69	1380	
20136	porte ouest	1	29/05/2006	scorie	69	740	
20137	porte ouest	1	26/06/2006	scorie	7	160	
20142	porte ouest	1	22/05/2006	scorie	4	132	
20144	porte ouest	1	23/05/2006	scorie	1	25	

20149	porte ouest	1	24/05/2006	scorie	58	1060	
20150	porte ouest	1	24/05/2006	scorie	46	1040	
20153	porte ouest	1	24/05/2006	scorie	26	900	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	scorie	22	311	
20156	porte ouest	1	24/05/2006	scorie	35	720	
20161	porte ouest	1	24/05/2006	scorie	57	1680	
20163	porte ouest	1	26/05/2006	scorie	4	139	
20166	porte ouest	1	01/06/2006	scorie	36	760	
20169	porte ouest	1	30/05/2006	scorie	1	17	
20170	porte ouest	1	01/06/2006	scorie	175	3600	
20171	porte ouest	1	12/06/2006	scorie	2	14	
20177	porte ouest	1	14/06/2006	scorie	6	11	
20180	porte ouest	1	13/06/2006	scorie	81	1680	
20183	porte ouest	1	14/06/2006	scorie	5	20	
20155	porte ouest	1	05/06/2006	torchis	7	182	
21004	rempart sud-ouest	3		torchis	5	58	
					2289	60789,95	

6.7.7. Faune : décompte par unité stratigraphique

US		secteur	date	nature	NR (g)	masse
20105	porte ouest	1		faune	19	85
20123	porte ouest	1	10/05/2006	faune	42	168
20124	porte ouest	1	10/05/2006	faune	50	304
20125	porte ouest	1	11/05/2006	faune	266	5100
20126	porte ouest	1	10/05/2006	faune	89	680
20127	porte ouest	1	15/05/2006	faune	230	1460
20129	porte ouest	1	01/06/2006	faune	600	5540
20131	porte ouest	1	15/05/2006	faune	173	1000
20132	porte ouest	1	16/05/2006	faune	75	416
20134	porte ouest	1	16/05/2006	faune	45	240
20135	porte ouest	1	17/05/2005	faune	427	1680
20136	porte ouest	1	29/05/2006	faune	243	1120
20137	porte ouest	1	26/06/2006	faune	103	500
20140	porte ouest	1	22/05/2006	faune	14	120
20142	porte ouest	1	22/05/2006	faune	54	100
20144	porte ouest	1	23/05/2006	faune	13	41
20146	porte ouest	1	24/05/2006	faune	8	126
20148	porte ouest	1	04/06/2006	faune	78	940
20149	porte ouest	1	24/05/2006	faune	134	780
20150	porte ouest	1	24/05/2006	faune	28	240
20153	porte ouest	1	24/05/2006	faune	16	236
20154	porte ouest	1	07/06/2006	faune	50	119
20155	porte ouest	1	05/06/2006	faune	500	5040
20156	porte ouest	1	24/05/2006	faune	66	1340
20161	porte ouest	1	24/05/2006	faune	95	1800
20163	porte ouest	1	26/05/2006	faune	60	880
20165	porte ouest	1	29/05/2006	faune	36	71
20166	porte ouest	1	01/06/2006	faune	440	4280
20168	porte ouest	1	14/06/2006	faune	13	22
20169	porte ouest	1	30/05/2006	faune	32	180
20170	porte ouest	1	01/06/2006	faune	803	5960
20171	porte ouest	1	12/06/2006	faune	286	2320
20177	porte ouest	1	14/06/2006	faune	9	35
20179	porte ouest	1	12/06/2006	faune	9	24

20180	porte ouest	1	13/06/2006	faune	34	160
20183	porte ouest	1	14/06/2006	faune	87	820
20184	porte ouest	1	15/06/2006	faune	15	29
20185	porte ouest	1	15/06/2006	faune	58	360
21001	rempart sud-ouest	4		faune	4	24
21004	rempart sud-ouest	3		faune	27	180
21006	rempart sud-ouest	3		faune	27	45
21014	rempart sud-ouest	3		faune	9	28
21021	rempart sud-ouest	3		faune	80	360
21024	rempart sud-ouest	3		faune	5	11
21038	rempart sud-ouest	3	10/06/2006	faune	36	280
21041	rempart sud-ouest	4		faune	21	240
21043	rempart sud-ouest	3		faune	18	70
21048	rempart sud-ouest	4		faune	3	34
21050	rempart sud-ouest	4		faune	7	22
21055	rempart sud-ouest	4		faune	6	66
21056	rempart sud-ouest	3		faune	56	220
21057	rempart sud-ouest	4		faune	25	63
21058	rempart sud-ouest	3	06/06/2006	faune	17	180
40001	rempart ouest	2	22/05/2006	faune	2	28
21001+21003+21015+21016	rempart sud-ouest	3		faune	6	21
21004+21005+21006	rempart sud-ouest	3		faune	45	180
21008+21013+21014+21018+21019+21020+21022+21023	rempart sud-ouest	3		faune	59	240
					5753	46608

7. Synthèse et perspectives

La campagne de fouille de l'année 2006 s'est avérée très fructueuse :

- un grand nombre d'informations nouvelles ont été collectées sur la structure et l'évolution du rempart protohistorique
- pour la première fois depuis les années 1940, la zone *intra muros* a fait l'objet d'un dégagement, certes sur une petite superficie, qui a permis la mise en évidence d'une occupation à vocation domestique et artisanale.

Concernant la fortification gauloise, un nouveau secteur de fouille a été ouvert dans la partie ouest du rempart sud. A cet emplacement, le rempart en pierres sèches semble avoir subi de multiples aménagements : plusieurs phases de reconstruction sont visibles et, dans son état le plus récent, une rampe en pierre a été ajoutée sur son coté interne. Le résultat le plus spectaculaire, outre le dégagement de la fortification sur près de 20 m de longueur, est la mise en évidence de très vastes carrières situées immédiatement en arrière (côté interne) du rempart. Il fait peu de doutes qu'elles ont directement servi à l'édification de la fortification. Les gros blocs, bruts de taille, encore présents au fond de ces carrières sont de même module que ceux utilisés pour la construction du rempart. Ces carrières ont été le lieu, dans un second temps, de dépôts à caractère religieux (ensevelissements de chien et mouton) et funéraire (présence d'une sépulture à inhumation).

Pour ce qui concerne la question de l'extension maximale de la fortification gauloise, deux sondages tests ont été implantés dans un talus, clairement visible, situé à l'angle nord-ouest du plateau. Les résultats sont assez décevant et semble conforter l'hypothèse d'un rempart simplement localisé sur le côté sud de l'oppidum qui fait précisément face au camp romain de La Roche Blanche.

Le sondage ouvert dans le secteur de la Porte Ouest livre des résultats inattendus avec la mise en évidence de vestiges domestiques et artisanaux. Ils correspondent à plusieurs aménagements en pierres sèches qui déterminent un ou plusieurs bâtiments. Les vestiges liés à la métallurgie sont nombreux et permettent d'envisager l'existence, à cet emplacement, d'un atelier de forgeron. De plus, les découvertes faites cette année permettent de démontrer que la porte gallo-romaine installée à cet emplacement n'a fait que reprendre l'orientation de vestiges plus anciens.

Compte tenu des nouvelles informations recueillies en 2006, les objectifs pour la campagne 2007 sont les suivants :

- **secteur du rempart Sud-Ouest :** agrandissement du chantier et fouille en plan de niveaux d'utilisation et de réfection du rempart ainsi que des niveaux sous-jacents (carrière). Les questionnement concerne surtout la structure de la construction, la datation du rempart et la mise en évidence des différentes phases de réfection/renforcement. A cette fin, il est prévu de démonter une petite partie du rempart pour pouvoir fouiller les niveaux sous-jacents (collecte de mobilier antérieur ou contemporain de la première phase de construction). La fouille de la carrière sera poursuivie vers l'ouest avec l'objectif de tester l'hypothèse d'une utilisation en relation avec l'une des phases de renforcement du rempart. La présence d'une sépulture à inhumation (qui a livré du mobilier associé) dans le comblement de la carrière et d'un mobilier relativement abondant dans les différentes couches de remplissage nous laisse bon espoir de disposer des éléments suffisants pour préciser la datation des ces différentes structures.

- **extension du rempart :** nous envisageons, pour poursuivre le programme de repérage des fortifications protohistoriques, d'installer un ou deux nouveaux sondages sur la bordure nord du plateau. Le choix du secteur d'intervention sera fait au début de la campagne 2007.

- secteur de la Porte Ouest : agrandissement du chantier vers l'intérieur du site et vers l'ouest. L'enjeu est de mieux caractériser l'occupation domestique et artisanale mise en évidence à cet emplacement et de définir quelle est sa relation à la fortification. L'accent sera également mis sur la recherche de la voie de circulation censée être présente, si l'on se base sur les comptes rendus des fouilles anciennes, dans le secteur de la Porte Ouest.

Bibliographie :

C. Aucler, Notes sur les découvertes sur le plateau de Gergovie en juillet 1861. *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 4, 1862, p. 191-195.

O. Brogan et E. Desforges, Gergovia, *Archaeological Journal* 97, 1940 pp.1-36

D. Canny, G. Dilly in E. Mantel (dir.), *Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines" (Seine Maritime)*, Berck-sur-Mer, 1997 (Nord-Ouest Archéologie 8).

A. Colin, *Chronologie des oppida de la Gaule non-méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'Age du Fer*. Paris : MSH, 1998, 200 p. (DAF ; 71)

J. Debord, « Les fibules de Villeneuve-saint-Germain », *Revue Archéologique de Picardie* 1-2, 1996, p.99-151.

E. Ettlinger, *Die römischer fibeln in der Scheiwz,* Bern, 1973.

I. Fauduet et J. Albert, « Les fibules d'Argentomagus », *Revue Archéologique du Centre de la France*, XV, 1976, p. 43-74.

I.Fauduet, « Les fibules des oppida du centre de la Gaule » *in* J. Collis, A.Duval et R. Périchon (éd.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Université de Sheffield, Centre d'Etudes Foréziennes, St Etienne, 1983, p 255-277.

I. Fauduet, Les fibules du Musée Bargoin, Clermont-Ferrand.

M.Feugère, *Les fibules de Gaule méridionale de la conquête à la fin du Vème siècle*, supplément n°12 à la *Revue Archéologique de Narbonne*, 1985, 509 p.

M.Feugère, « Les fibules du Musée de Roanne », Bulletin de liaison, Direction des antiquités historiques de la région Rhône-Alpes, n°V, 1977, p. 2-17.

J.J. Hatt, La céramique, note complémentaire in Jean Lassus : Les fouilles de Gergovie. La campagne de 1941, *Gallia II*, 1943, pp.92-96

JJ. Hatt, Les fouilles de Gergovie. La campagne de 1942, *Gallia II*, 1943, pp.97-123

J. Metzler, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg, Band I*, Luxembourg, 1995, p. 178-308. (Dossiers d'archéologie du musée national d'Histoire et d'Art III).

N. Metzler, J.Metler, R. Bis, C. Gaeng et I. Villemeur, *Lamadelaine. Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art VI, Luxembourg 1999.

V. Rey-Vodoz, « Les fibules gallo-romaines de Martigny Vs», *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 69, 1986, p 149-198.

M. Provost, C. Mennessier-Jouannet, « CAG 63/2 : le Puy de Dôme ». Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, p. 267-290

T. Pertlwier, I. Ott, L. Orengo, *Recherches sur les fortifications de l'oppidum de Gergovie*. Rapport de fouille programmée. Mirefleurs, Clermont-Ferrand : ARAFA, SRA d'Auvergne, 2001, 33 p., 17 pl.

T. Pertlwier, I. Ott, L. Orengo, *Recherches sur les fortifications de l'oppidum de Gergovie*. Rapport de fouille programmée. Mirefleurs, Clermont-Ferrand : ARAFA, SRA d'Auvergne, 2002, 32 p., 19 pl.

T. Pertlwieser, I. Ott, *Recherches sur les fortifications de l'oppidum de Gergovie*. Rapport de fouille programmée. Mirefleurs, Clermont-Ferrand : ARAFA, SRA d'Auvergne, 2003, 114 p.

T. Pertlwieser, I. Ott, *Recherches sur les fortifications de l'oppidum de Gergovie*. Rapport de synthèse de l'opération triannuelle. Mirefleurs, Clermont-Ferrand : ARAFA, SRA d'Auvergne, 2004, 170 p.

T. Pertlwieser, I. Ott, *Recherches sur les fortifications de l'oppidum de Gergovie*. Rapport de synthèse de l'opération triannuelle. Mirefleurs, Clermont-Ferrand : ARAFA, SRA d'Auvergne, 2004, 105 p.

A. Wittmann, Cournon, Sarliève, Puits 2249/2487, dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR, Mirefleurs, 2002, p. 210-229.